QUARANTE ET UNIÈME ANNÉE – Nº 12136 – 4 F – JEUDI 2 FÉVRIER 1984

LE CONFLIT NAMIBIEN

L'Afrique du Sud annonce le « désengagement » de ses troupes de l'Angola

LIRE PAGE 4



Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : André Laurens

Notre supplément « le Monde des arts et des spectacles »

Pages 11 à 17

Enquête sur le Conservatoire national supérieur de musique

Terrorisme et démocraties

Le problème que le terrorisme pose aux nations démocratiques n'est pas seulement juridique ou policier mais aussi, à l'évidence, moral. Les régimes de liberté étant armés pour combattre la violence meurtrière, les terroristes les mettent au défi, les provoquent au sens littéral du terme, en faisant tout pour les obliger à violer les principes dont ils se réclament.

C'est aujourd'hui l'Espagne qui, avec l'interminable drame basque, se trouve en première ligne. La situation n'est certes pas nouvelle. Mais, depuis que la démocratie a succédé au franquisme, la compréhension que l'on pouvait éprouver à l'égard des indépendantistes de l'ETA n'est plus de mise, même s'ils font valoir que, d'un point de vue « national » basque, le changement intervenu n'en est pas un. L'arrivée de la gauche au pouvoir à Madrid n'a pas mis fin, c'est le moins que l'on puisse dire, aux attentats. On a même assisté, du fait des représailles tout aussi illégales exercées par des groupes d'extrême droite contre des réfugiés, à un débordement de la frontière franco-espagnole par la violence basque... ou anti-basque.

L'intervention de M. Felipe Gonzalez devant l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe, mardi 31 janvier à Strasbourg, était donc particulièrement attendue. Le chef du gouvernement de Madrid a lancé aux « vingt et un » un appel à l'action commune contre les « liberticides ». Il s'est félicité de voir que la coopération franco-espagnole s'était renforcée ces temps derniers en la matière. Mais il n'a finalement pas formulé de propositions bien précises. Il est vrai que l'adoption d'une convention européenne pour la répression du terrorisme, en 1977, n'a en rien mis un terme à ce genre d'exploits.

La France s'est à son tour trouvée devant le problème de la répression de la violence politique, il y a peu, avec le procès des Arméniens responsables de la prise d'otages meurtrière du consulat de Turquie à Paris, le 24 septembre 1981. Le verdict – sept ans de réclusion pour chacun des quatre accusés – paraîtra certainement bien lourd aux défenseurs de la cause arménienne et, à l'inverse, bien léger au gouvernement turc.

Les premiers peuvent malgré tout se féliciter de constater que, en dépit du réquisitoire de l'avocat général, les jurés ont, en donnant la même peine à chacun, reconnu le caractère éminemment politique du geste des accusés et leur totale solidarité. En outre, comme le souhaitaient les Arméniens, ce procès a permis, à l'occasion d'un très impressionnant défilé de témoins, de rappeler sans détour ce que fut cet holocauste-là.

Ceux qui, en revanche, estiment que la défense de la mémoire des victimes d'hier ne justifie aucunement les violences d'aujourd'hui pourraient se féliciter de voir que, pour la première fois, la France ose juger et condamner les auteurs d'un attentat politique de cette nature en dépit des risques évidents de représailles. Cette fermeté, il est vrai, s'adresse sans doute au moins autant aux enfants perdus du nationalisme arménien qu'à ceux qui se servent, sans risque pour eux-mêmes, de leur colère et de leur refus de l'oubli pour contribuer à déstabiliser les démocraties. Eternel problème de l'identité des véritables commanditaires du terrorisme – et défi supplémentaire pour les pays libres.

(Lire page 10.)

Une mise en garde américaine aux dirigeants européens

M. Eagleburger, sous-secrétaire d'Etat dénonce le « nombrilisme » et l'« introversion » des pays du Vieux Continent

« Les Européens de l'Ouest, pour le moment en tous cas, se préoccupent de moins en moins de contribuer à la stabilité du monde et de plus en plus de celle de leur région géographique (...) Ils devront sortir de leur cocon et admettre qu'il leur faut nous aider, ou alors le problème a de bonnes chances de s'aggraver. »

Cette tendance de l'Europe occidentale à l'« *introversion* », et à « *une sorte de nombrilisme* » est « *un processus important en cours, et nous ferions bien de l'étudier* », car sa poursuite « *conduirait inévitablement l'URSS à considérer la région comme une zone où elle peut semer le trouble (...) Les Soviétiques ne laisseraient pas passer cette chance* ».

Qui tient ces propos amers et pessimistes à l'adresse des Européens ? Personne d'autre que M. Lawrence Eagleburger, actuellement numéro trois du département d'Etat en tant que sous-secrétaire d'Etat pour les affaires politiques.

Un homme qui n'a même pas l'excuse d'être un de ces « Californiens » de l'équipe Reagan dont les audaces diplomatiques ont parfois défrayé la chronique. Il a été notamment adjoint de M. Kissinger à la Maison Blanche sous M. Nixon, attaché à la mission des Etats-Unis auprès de l'OTAN et responsable des affaires européennes au département d'Etat : autant dire qu'il connaît bien les pays auxquels il a lancé cette volée de bois vert.

Sans doute M. Eagleburger, qui s'adressait le mardi 31 janvier au centre d'études internationales John-Davis-Lodge aux Etats-Unis et dont le discours est cité par l'AFP, n'a-t-il pas voulu préciser quels pays en particulier il taxe de « *nombrilisme* ». Il dit même ne pas partager les inquiétudes à la mode sur l'éventualité d'une Allemagne « *neutralisée pour prix de sa réunification* », si du moins elle résout ses problèmes économiques.

MICHEL TATU.

(Lire la suite page 3.)

Le projet de budget américain pour 1985 prévoit un déficit de 180 milliards de dollars

LIRE PAGE 4 L'ARTICLE DE BERNARD GUETTA

Le malaise de la gauche face à la stagnation de l'économie

M. Chevènement rejoint le PCF dans sa critique de la politique du gouvernement

Le bureau politique du PCF a proposé, mardi 31 janvier, la candidature de M. Georges Marchais pour conduire la liste communiste aux élections européennes, et rappelle, dans la déclaration publiée à cette occasion, son exigence d'une « nouvelle croissance ».

Le même jour, à France-Inter, M. Jean-Pierre Chevènement, chef de file du CERES, s'élevait contre l'action du gouvernement, qu'il assimile à la « croissance zéro ». Deux composantes de la majorité relancent ainsi le débat sur la nécessité d'un changement de cap de la politique économique.

Il faut que la gauche puisse se reconnaître dans les décisions que le gouvernement s'apprête à prendre et à mettre en œuvre ; telle est la préoccupation mise en avant par les communistes et, sous une forme différente, par M. Chevènement. Comment la gauche pourrait-elle faire sienne une politique qui aboutirait à une augmentation du chômage et à un blocage, sinon à une régression, du pouvoir d'achat ? Impossible, dit M. Chevènement ; si on fait cela, les élections législatives de 1986 sont perdues d'avance.

L'ancien ministre de l'industrie s'est livré, mardi 31 janvier, sur France-Inter, à une sorte de démontage de la politique économique actuelle, dont les principes, selon lui, sont étrangers à la pensée de gauche. Celle-ci ne saurait approuver ce que M. Chevènement appelle un néo-malthusianisme. Un gouvernement de gauche ne peut mener qu'une politque de croissance.

M. Chevènement, au contraire de M. Georges Marchais, ne soupçonne pas la gauche de « *céder aux pressions du patronat* ». Il dénoncerait, plutôt, l'emprise idéologique qu'exercent sur elle une tradition qui identifie la saine gestion à la droite, et les mirages des modèles étrangers. L'ancien ministre de l'industrie voudrait une gauche plus libre de ses idées et plus inventive ; plus loin des faits, diront ses adversaires en s'appuyant sur la tentative avortée de relance, en 1981.

Le PCF, lui, en choisissant M. Marchais comme tête de liste pour les élections européennes, enfonce le clou. Il faut s'opposer aux pressions du patronat, dit le bureau politique, et les thèmes développés par le comité central à la mi-janvier – c'est-à-dire la critique des orientations de la politique gouvernementale – répondent à l'attente de la base. Celle-ci est satisfaite, selon la direction du P.C.F., de savoir que les décisions qui pourraient la contrarier ne doivent pas être attribuées à la gauche, et à son gouvernement dont les communistes font partie, mais à la droite et au patronat.

PATRICK JARREAU.

(Lire la suite page 8.)

AU JOUR LE JOUR

Cirque

Il n'est pas inutile, par les temps qui courent, de redonner aux Français des occasions de s'amuser.

M. Jack Lang a donc décidé de relancer le cirque en France. Il annonce la création d'un centre de formation, tandis que le Cirque national prendra son essor.

Les hommes politiques pourraient payer de leur personne. On voit assez les communistes dans un exercice collectif de grand écart, M. Mauroy en équilibriste, M. Savary dans un numéro de haute école (privée ou publique), M. Delors jonglant avec les chiffres et M. Chirac dompteur de la meute des opposants.

Mais qui sera le clown ?

BRUNO FRAPPAT.

Le sud du Liban en garde à vue

L'armée israélienne a retourné contre elle une population qui, à l'origine, ne lui était pas hostile

Saïda. – Vers midi, dans l'avenue centrale de Saïda, notre chauffeur de taxi freine brusquement et amorce un demi-tour : 100 mètres plus loin, on vient de découvrir un carton suspect qui traîne sur la chaussée déjà vide. La charge explosera un peu plus tard, avant même l'arrivée des soldats israéliens. La routine, ou presque.

Au long de cette rue commerçante – Riad-al-Solh – connue pour ses pâtisseries, le stationnement est interdit à toute heure. Gare aux distraits qui risquent de retrouver leur voiture criblée de balles après le passage d'une patrouille trop nerveuse. Depuis qu'un camion piégé s'est écrasé début novembre contre le gouvernorat de Tyr, les soldats traquent et détruisent les véhicules douteux.

Après dix-neuf mois d'occupation – ou de « présence », comme on dit pudiquement à Jérusalem, – l'armée israélienne est constamment sur le qui-vive au Liban du Sud. Elle subit au moins une ou deux attaques par jour : jets de grenades, tirs de roquettes, explosions de mines.

Il est bien loin le temps de l'insouciance où la population locale, trop heureuse d'être débarrassée des Palestiniens, accueillait Tsahal sous une pluie de riz et de bonbons. Aujourd'hui, tout contact avec l'habitant est lourdement sanctionné. Dans le secteur oriental, calme

De notre envoyé spécial
JEAN-PIERRE LANGELLIER

jusqu'ici, les soldats vont parfois au village avaler un café turc ou acheter des cigarettes. La « fraternité » s'arrête là. Pour être moins vulnérable, l'armée maintient en milieu urbain une présence minimale.

Sur la route côtière – la plus dangereuse, – les Israéliens patrouillent à pied par petits groupes entre les vergers tellement propices aux attentats. Ils scrutent les bas-côtés où l'ennemi a coutume d'enterrer les charges qui, télécommandées, explosent au passage des convois. Souvent, ils ne portent ni casque ni gilet pare-balles. Les premiers gênent le regard, les seconds ralentissent la course. Entre Tyr et Saïda, l'armée limite les risques en faisant raser les orangers sur une profondeur d'environ 50 mètres. Elle multiplie à l'improviste les contrôles qui provoquent de longs retards et indisposent vivement les Libanais.

Toute occupation en terre étrangère déclenche une dynamique funeste. Depuis juin 1982, le Liban du Sud a connu tour à tour le soulagement, l'indifférence, l'impatience, puis la rancœur et la révolte armée. Saïda et Tyr, où Alexandre en personne dut mener un siège de sept mois, ont l'habitude, il est vrai depuis cinq mille ans, de résister à l'occupant. *« Je désavoue les violences, mais elles étaient inévitables,* estime Mgr Haddad, évêque catholique de Tyr. *Quand les responsables israéliens sont venus me voir après l'invasion, je les avais prévenus. Je leur ai dit : « Aidez au maximum le gouvernement libanais à consolider son autorité, ensuite, partez. Hélas, ils n'ont pas suivi ce conseil. »*

Quelques grosses erreurs, une série de maladresses et une attitude générale de mépris et d'incompréhension du milieu social et culturel libanais ont retourné contre l'armée israélienne une population qui, à l'origine, ne lui était pas hostile.

(Lire la suite page 6.)

Crise porcine, crise bretonne

I. – Un déficit de plus de 5 milliards de francs

Saint-Brieuc. – La France manque de porcs. Ce déficit lui aura coûté plus de 5 milliards de francs en 1983. Pourtant les jeunes n'investissent plus dans cette production. Ils préfèrent le lait, alors que dans ce secteur nous croulons sous les excédents. La production porcine n'est pas rentable. Parce que la loi de l'offre et de la demande ne s'applique plus au plan national mais européen.

Et l'Europe du porc, elle, est excédentaire. Pas de beaucoup, 2 % à peine, mais cela suffit à faire chuter les cours. Le marché est très instable. Que l'Italie cesse ses achats aux Pays-Bas, que le Danemark perde le marché japonais, suite à un dumping américain, et voilà les cochons du nord qui déferlent sur la France, où, puisque déficit il y a, on les attend. Les acheteurs, dès lors, tirent sur les prix.

« Je leur ai dit : « Ne cherchez pas, des jambons étrangers, il y en a dans mes frigos. » Ainsi parle, à Saint-Brieuc, M. Jean Stalaven, un des plus importants salaisonniers de Bretagne.

Des jambons étrangers, il en importe, pour 7 % de son chiffre d'affaires, parce que le marché du jambon a progressé de 35 % en trois ans, alors que le marché de la charcuterie en général stagne (+ 0,1 % en 1983). Ce n'est pas de gaieté de cœur qu'il achète « étranger » ; mais dans sa profession, celui qui fournit le jambon fournit également les autres produits charcutiers. M. Stalaven exporte 7 % de son chiffre d'affaires, qui aurait dépassé les

De notre envoyé spécial
JACQUES GRALL

200 millions en 1983, si le prix du porc n'avait baissé. Il embauche aussi (65 emplois supplémentaires en 1983, 465 au total, 177 il y a dix ans) et gagne de l'argent. C'est l'exception qui confirme la règle.

Car la règle, c'est que le nombre des salaisonniers se réduit, que la marge brute d'autofinancement de la branche est passée de 2 % du chiffre d'affaires en 1981 à 1,4 % en 1982. Les exportations françaises de produits charcutiers ont diminué de 5,4 % en 1981 et de 10 % en 1982, quand les importations progressaient respectivement de 21,6 % et de 5 %. La filière porc a bien du plomb dans l'aile, puisqu'on importe des porcs, mais que l'on paye aussi la valeur ajoutée en achetant de plus en plus de produits transformés. Apparemment donc, la crise du porc ne sert pas la salaisonnerie.

Un cochon, c'est en fait des céréales et du soja sur quatre pattes. Ces aliments représentent les quatre-cinquièmes du prix du porc. Or ils ont augmenté de 25 % en deux ans en France (11 % dans les six derniers mois), mais aussi de 5 % en RFA et de 9 % aux Pays-Bas, du fait surtout de la hausse des tourteaux de soja, farines riches en protéines, que l'Europe importe surtout des Amériques. Les prix du porc, lui, a baissé : de 5 % en France, mais aussi de 14,7 % en RFA et de 6,7 % aux Pays-Bas, entre octobre 1982 et octobre 1983.

« Si l'on pouvait composer librement la ration alimentaire avec les sous-produits du maïs, le manioc, etc. le prix du kilo d'aliment baisserait de 6 centimes », explique M. Piéto, le plus important fabricant d'aliment du bétail des Côtes-du-Nord, premier département français pour la production porcine. Pour favoriser les céréaliers, les autorités européennes ont contingenté les importations de manioc, aliment énergétique moins coûteux que le blé. Parce qu'ils avaient les moyens de stockage nécessaires, un grand port, Rotterdam, les Pays-Bas se sont adjugé la majeure partie du quota. *« Depuis six mois,* raconte M. Piéto, *je n'achète plus de manioc. Il y en a très peu de disponible à Brest. »*

Dernièrement, les fabricants ont disposé de blé à prix réduit (137,41 F le quintal au lieu de 150,54 F). Mais, pour en profiter, il fallait que le blé soit rentré dans les silos des marchands avant le 15 janvier. Cette fois, le contingentement n'était pas en volume mais dans le temps... Les fabricants sont encore encouragés à utiliser la féverole, qui remplacerait le soja, mais ils sont découragés par le retard apporté au versement des primes : celles-ci atteignent 5 millions de francs chez M. Piéto, dont le chiffre d'affaires s'élève à 400 millions de francs. Pour moins dépendre des cours des marchandises importées, on pourrait utiliser plus de céréales encore. Mais elles sont trop chères.

(Lire la suite page 22.)

idées

Philosopher

Philosophons un peu. Comment penser l'autre, se demande P.-J. Labarrière, dans un livre dont rend compte Gilbert Kirjchner, sinon en se fondant sur une « dialectique de l'expérience » ? Comment penser l'univers ? Claude Bruaire parle d'un ouvrage de Francis Kaplan qui propose une nouvelle lecture de Pascal, dans laquelle l'Ancien Testament anticipe la vérité du christianisme. Manuel de Diéguez ne voudrait pas qu'en place d'une théologie chrétienne frappée de « mort philosophique » on tombe dans un nouveau *gnosticisme*. Enfin Maurice Obadia n'accepte pas qu'au nom du refus de l'utopie on se laisse aller à une autre utopie axée sur une illusoire tentative de stabiliser l'évolution.

Un autre Pascal

par CLAUDE BRUAIRE (*)

AUX temps modernes, la pensée du christianisme ne connaît rien, *en langue* française, de plus grand que Pascal. Pascal infini et inépuisable. Son époque ne saurait l'étreindre, le limiter : la provocation qu'il exerce sur les *jeunes philosophes aujourd'hui en* témoigne indiscutablement. A ceux qui douteraient de l'actualité de Pascal, je conseille d'aller seulement consulter les inscriptions en maîtrise ou en thèse de nos universités. Ils comprendront où sont les maîtres qui donnent des pensées et donnent à penser, et que Pascal demeure au premier rang.

D'où l'importance extrême de la nouvelle version des *Pensées* de cet auteur. D'où les vives controverses qu'elle suscite déjà. *Francis Kaplan* vient d'en faire paraître une autre présentation (1). Autre non par la « présentation » d'un nouvel éditeur, mais par une autre manière, tout autre, de *nous* rendre l'œuvre présente.

Un double débat

Chacun participe d'une ancestrale habitude : les *Pensées* géniales sont juxtaposées dans le discontinu *d'une élaboration insatisfaite*, prenons-les comme suggestions, égrenées au hasard de l'inspiration. Aucun système, là où quelques lignes isolées forcent à la méditation sans fin. Francis Kaplan offre au contraire une présentation *systématique*, et le débat éclate en querelle *chez les pascaliens*... A *mon avis*, le débat est double, à deux niveaux tout différents. Même si nul ne peut conduire l'un sans l'autre.

D'abord le débat exégétique, où sont orfèvres les historiens et *les* littéraires. Il est simple d'en préciser les données.

Nous disposions, couramment, de deux éditions : celle de Brunschvicg, habituée des philosophes, et celle de *Lafuma, réputée plus authentique*. La première, construite subjectivement selon un classement d'idées maîtresses, restait, si l'on peut dire, systématiquement désordonnée. La seconde prétendait donner un plan authentique de Pascal, recopiant la fameuse « Copie » de Port-Royal. Mais ce plan n'ajoutait rien à l'intelligibilité de chacune des pensées, offrant un ordre sans logique, quand, de surcroît, le neveu de l'auteur, E. Perier, déclare que les manuscrits *avaient été trouvés « sans ordre ni suite »*. Francis Kaplan jette alors un pavé dans la mare : *il suit le plan indiqué par Pascal lui-même*. Je n'ai pas compétence en manière exégétique. Simplement, les arguments de Francis Kaplan me satisfont, et j'attends la réplique.

Mais, à un deuxième niveau, philosophique et théologique, le travail de mise en ordre que nous propose Francis Kaplan est *décisif* pour l'intelligence de Pascal comme pour l'actualité de cet auteur magistral. Car on nous offre une apologétique, à la fois *complète* et *systématique*. Apologétique *scripturaire* et non rationnelle, Pascal s'avérant suffisamment agnostique, comme philosophe, pour *renoncer aux preuves* rationnelles.

L'Ancien Testament : préparation ou preuve ?

Pour présenter ce débat *majeur* dans toute l'étendue de son enjeu, rappelons que, classiquement, l'Ancien *Testament peut être* doublement exploité pour d'autres causes que la sienne. Ou bien il est compris comme une préparation à la pensée purement rationnelle. C'est, bien sûr, la thèse célèbre de Spinoza, parfait connaisseur de la Bible par ailleurs. C'est aussi, dans son héritage, *celle* des *philosophes* des Lumières, notamment Lessing : la religion de la Bible éduque à la lumière de la raison *autonome*. Ou bien il est adopté comme preuve systématique du christianisme : prophéties et Loi mosaïque ont leur vérification et leur vérité dans la révélation historique du christianisme. L'Ancien Testament n'est pas inauguration de la rationalité, mais anticipation religieuse de la vérité du christianisme.

Francis Kaplan montre, expose, en sa présentation neuve, bien *au-delà* du bénéfice d'une lecture continue des *Pensées*, que Pascal soutient *la seconde* thèse de toute la force de son génie.

Au lecteur de lire et de juger. Mais qu'il prenne garde, en toute manière : le problème, acception *faite des questions exégétiques qui*, de toute façon, trouveront leur réponse, est celui du christianisme en son héritage de la pensée juive comme en sa capacité de trancher ici, sur le thème foi et raison, en faveur décisive de la foi.

J'ai cependant une question pour Francis Kaplan dont l'œuvre pascalienne sous-estime, à mon avis, le cas religieux que Pascal faisait de la raison et *qui me semble* majeur plus qu'à lui. Et ceci n'est pas une autre histoire. Au travers du « vrai visage » de Pascal, c'est toute la question décisive du christianisme, de sa *vérité comme de sa suscitation* spirituelle, qui est l'enjeu inévitable du débat. Il n'est pas sans intérêt à cet *égard* de noter que Francis Kaplan n'est pas lui-même chrétien et qu'il a ses propres réserves formulées avec discrétion, mais aussi avec netteté.

(*) Professeur de philosophie à Paris-Sorbonne.

(1) *Les Pensées de Pascal*, Éditions du Cerf, Paris, 1983. Présentation par Francis Kaplan. 692 pages, 99 F.

LU

« LE DISCOURS DE L'ALTÉRITÉ », de P.-J. Labarrière

La dialectique de l'expérience

LE même et l'autre. La philosophie peut en penser le rapport comme connaissance de l'être *sous* les traits de l'étant, de l'ob-jet à saisir et à maîtriser. Cela finit dans l'identité. L'*opposition* initiale se fond dans la réduction de l'être au concept, *de l'autre au même*.

Comment penser autrement l'autre ? Comment le *penser*, le *recueillir dans l'unité du penser*, sans supprimer l'*altérité ?* Question essentielle d'une *philosophie* qui veut comprendre l'autre en un discours qui ne soit pas discours de maîtrise. *Souvent la* modernité tend à l'autre extrême. Son refus de la maîtrise va jusqu'au refus du discours qui unit et lie l'altérité. Jusqu'au refus de com-prendre *l'autre*.

Un livre récent de Pierre-Jean Labarrière reprend à son tour la question. *Il tente d'éviter* les deux écueils opposés et unilatéraux de la réduction de l'autre au *même et du même à l'autre*. La philosophie n'est pas discours *sur* l'autre, *de* l'autre. Elle veut articuler la communication, la communauté avec l'autre, sans partir de la *présupposition d'un* autre-objet. Il ne faut pas poser un rapport originel duel entre un *sujet-même* et un *objet-autre*, se faisant face, doubles spéculaires habités du même *désir d'identification* muette. La relation précède tout face-à-face et le rend *illusoire. Au début la relation. Au* début l'altérité. Non l'altérité spéculaire, ni l'altérité de l'absolument *autre*, toutes deux reviennent à la même irrelation. Mais l'*altérité de relation* pensée comme altérité spéculative, la structure la plus profonde de ce *que Labarrière appelle l'expérience* : la présence au monde, aux autres, *à soi*, dans la dimension double et une du vivre et du dire. Rien ni personne ne peut être soi s'il n'est aussi non-soi, autre que soi, s'il ne se reçoit de l'autre alors même qu'il l'accueille.

De l'abstrait au concret

Le *discours de l'altérité* élabore la dialectique interne et inachevable de l'expérience, selon un mouvement de l'abstrait au concret comparable à l'ordre *phénoménologique hégélien de la* conscience à la conscience de soi et à la raison.

Au premier degré l'individu dont le vivre sur le plan du sentiment se dit selon une parole essentiellement désignative et nominative. Au second degré le *sujet* dont la phrase ne prétend plus représenter une découpe supposée des choses et qui sur*monte le désir narcissique* d'adhésion et de coïncidence dans la conscience et l'énoncé des oppositions. Au troisième degré enfin l'*homme d'expérience* dont le dire est discours totalisant (de l'histoire, de la logique *fondamentale, de la poïétique*), discours transindividuel et transsubjectif *de l'autre*, vécu dans la relation à autrui, dans le *désir de l'autre*, où désirant et *désiré ne cessent d'échanger* leurs places, non en miroir, mais sur le mode de l'articulation discursive.

La structure de l'expérience n'est pas statique, *elle* est structure-en-mouvement, toujours en cours, œuvre d'une liberté *qui se risque à prendre* figure et à donner figure (et sens) au monde. Mais l'altérité est irréductible. La dialectique du discours et du monde, des mots et des choses du *dire et du vivre*, de l'homme et de la femme ne finit pas.

Dans la conscience philosophique d'être inachevable, la dialectique rend justice au jeu, au *rire*, à la danse qu'implique la structure de l'expérience. Rien d'étonnant *si le livre du dialecticien* parcourant avec patience le chemin du négatif conduise à la *joie. Joie dans la réconciliation* philosophique du vivre et du dire, de l'imaginaire et du conceptuel (dans le symbolique), du *mythos* et du *logos*. Si le système aboutit, *c'est à la* circulation discursive *du mythos* et du *logos*, en un incessant aller-retour, non à la *contemplation muette d'une* transcendance.

Mais aussi peut-on se demander *si le dialecticien ne minimise* pas cette forme de l'altérité hostile à toute raison qu'évoque l'expression kantienne de *mal radical* et qu'Éric Weil a tenté de penser *systématiquement sous* le titre de la *violence* pure de l'*Œuvre* (1). La dialectique ne tend-elle pas de raboter l'âpreté du réel, le hiatus peut-être irréductible entre vivre et dire ?

Encore faut-il reconnaître au dialecticien le courage et la générosité de son entreprise qui a toujours déjà commencé le travail de la réconciliation avec l'irréconciliable, *en sachant distance* garder. Pour n'exclure rien ni personne et assumer tout l'humain, l'inhumain y compris.

GILBERT KIRJCHNER
Maître-assistant à l'UER de philosophie de l'université Lille-III.

★ Pierre-Jean Labarrière, *le Discours de l'altérité. Une logique de l'expérience*, PUF coll. « Philosophie d'aujourd'hui », Paris 1983, 362 pages, 160 F.

(1) Eric Weil, *Logique de la philosophie*, Vrin, Paris 1950, seconde édit. 1967, 442 pages. Cf. le posthume *Philosophie et Réalité. Derniers essais et conférences*, Beauchesne, coll. « Bibliothèque des archives de philosophie », Paris 1982, 404 pages, 150 F.

Un nouveau gnosticisme ?

par MANUEL DE DIÉGUEZ (*)

DEPUIS que la théologie chrétienne a été frappée d'une manière de mort philosophique, *tout se passe comme si de* nombreux esprits en éprouvaient un désarroi profond, qui les pousse à chercher quelque clé universelle du savoir. On sait que, parmi ces « *Sésame-ouvre-toi* », le mythe d'un « meurtre fondateur » figure en bonne place, comme s'il s'agissait de substituer une autre immolation signifiante à celle de la croix. Un autre exemple, non moins frappant, est celui de la quête du Graal qui a donné à quelques-uns l'idée de fonder un « collège de philosophie ». C'est ainsi qu'on a pu lire sous la plume de Jean-Pierre Faye (1) : « *Jacques Roubaud, poète et mathématicien, découvre un jour que la généalogie des rois pêcheurs du Graal et les structures d'inceste qui s'y trouvent voilées dessinent la double hélice du code génétique en projection plane.* » Se demandant « *ce que cela dit à la pensée* », Faye suggérait vaillamment que « *les rythmes du monde entier pourraient être accordés au corps poétique des langues et que celles-ci informeront peut-être un jour les chercheurs en biologie nucléaire, en cancérologie ou en physique des particules* ».

Or la « double hélice » du code génétique de Watson est une simple figure de rhétorique, une image frappante à l'aide de laquelle ce grand savant a essayé de représenter sa découverte d'une manière à la fois visuelle et poétique. Prendre avec intrépidité cette « double hélice » à la lettre et, de *surcroît*, la dessiner en « projection plane », afin de la mettre en rapport avec de prétendus rythmes parlants du monde, ressortit à une philosophie visiblement construite sur le mythe même du Graal qui lui a servi d'impulsion fondatrice.

Que penser de ces sortes de songes *philosophiques* ? *Les* antécédents en sont bien connus des historiens : ils s'inscrivent dans la tradition *trimillénaire* d'une alliance des mathématiques avec la poésie et avec quelque « musique des sphères » chère au pythagoriciens. M. Roubaud n'est-il pas « poète et mathématicien » ? Il s'agit, de surcroît, de philosophies du salut dans *lesquelles des analogies hallucinogènes* jouent un rôle rédempteur assurément plus propre à calmer les angoisses dont souffre l'esprit humain qu'à poser clairement quelque problème que ce soit.

Œcuménismes mous

Allons-nous vers de nouvelles cosmologies magiques, à la manière de Platon, puis des néo-platoniciens ? Sommes-nous en quête de *quelque* mystérieuse harmonie universelle dont la vertu fascinatoire a toujours *exprimé* une *ambition* aussi vieille que la pensée — celle de rendre loquace l'univers afin de compenser le silence des dieux ? Faire parler les choses mêmes, cela s'appelait autrefois l'idolâtrie. Que signifie un tel déplacement de l'esprit religieux ? S'agit-il d'un panthéisme comparable à celui de *la fin* du monde antique, et fondé sur l'informatique ? Car si les « chercheurs » seront « in*formés* » *par* les « *rythmes* du monde entier », cela ne signifie pas, dans ce contexte, qu'ils recevront des informations, mais qu'ils seront eux-mêmes formés, modelés et informatisés par ces rythmes. On se résigne mal, après la mort de Dieu, au « silence des espaces infinis » et l'on se *tapit dans un nouvel immanentisme* protecteur.

Le Collège de philosophie réunit des *maîtres dans* leur spécialité, mais souvent étrangers à la discipline rigoureuse de l'intelligence *qu'est la philosophie. Ils y sont* mêlés à des philosophes attirés par des formes oraculaires de la pensée. L'*expérience* a malheureusement démontré que ce genre de rencontres conduit à des œcuménismes mous, chacun s'efforçant de justifier une finalité éloquente de l'institution par des vues *aussi* auto-roboratives *que* pastorales, au nom d'une pluridisciplinarité indisciplinée et incapable d'une *critique* drastique de *ses* présupposés méthodologiques.

La question n'est pas sans intérêt *politique*. L'Etat laïc, donc « cartésien » en principe, gardera-t-il la tête froide ou bien, par l'orientation mythologique qu'il donnera à son soutien à la pensée, apparaîtra-t-il, aux yeux de la postérité, et même, à plus ou moins bref délai, aux yeux de ses contemporains, comme ayant cédé aux *vaines rêveries d'un nouveau* gnosticisme ?

(*) *Ecrivain et philosophe.*

(1) *Le Monde* du 6 août 1983.

La forme cachée de l'utopie

par MAURICE OBADIA (*)

L'UTOPIE comporte deux domaines mais *son* histoire ne s'est concentrée pour l'instant que sur l'un d'eux. Dans les concep*tions et le langage courants, l'utopie* désigne des idées irréalistes, des rêves pour un futur potentiel, mais dont on ne voit pas *a priori* comment ils pourraient s'appliquer au présent...

On peut l'aimer ou la désirer au nom de la liberté imaginative ; on peut la *redouter* ou le *combattre* pour le désordre et les croyances qu'elle sait faire naître. Cette forme de l'utopie a parfois fait du *mal aux* humains — particulièrement lorsqu'elle a déçu des espérances ou détourné de l'effort, *mais on peut sans nul doute affirmer* qu'elle a été le moteur de l'évolution humaine... Quels utopistes étaient pour les « réalistes » de l'âge de pierre, ceux qui rêvaient de l'âge de fer, et à l'âge de bronze...

On n'a pas souvent cherché à élargir le débat sur l'utopie au-delà du cadre communément fixé. L'analyse des évolutions nées des « utopies » de chaque époque a vu se *développer un grand débat autour de l'utopie*, à l'intérieur même de son sens classique : est-elle un phénomène du présent *ou du futur ?*

Les défenseurs convaincus de l'utopie ont tenu à montrer qu'elle n'est pas seulement un phénomène du futur, mais qu'elle vit et qu'elle existe *au* présent de façon inéluctable. Elle devient l'une des dimensions du présent.

Ainsi l'utopie — grâce à cette défense — peut s'installer au cœur de notre réel présent et apparaître *comme une manifestation « normale »* de nos organisations. Pour de multiples raisons et intérêts, il y a ses défenseurs et ses détracteurs, et le débat est clos.

Le problème est qu'en se concentrant sur le sens classique de l'utopie, on a évacué une autre de ses formes majeures, qui fut tout aussi présente au cours de l'histoire humaine, mais qui a certainement causé plus de maux que l'utopie admise par le sens commun. Cette utopie consiste à vouloir *maintenir dans* le présent des activités et des solutions *qui ont pu* marcher antérieurement et qui ne marchent plus. Je propose d'appeler cette forme d'utopie : l'*utopie rétrostatique*. Elle représente des formes de rêve et d'espoir aussi *claires que celles de l'utopie* classique. Ce sont des rêves de maintien, alors que ceux de l'utopie *courante sont des rêves de transgression*.

Si cette seconde forme de l'utopie a causé plus de maux que la première, c'est parce que ses tenants se *présentent* justement avec l'apparence du réalisme ; ils s'affirment comme les traducteurs du poids des *faits, comme les voix et les guides de* l'expérience.

Entre l'*espoir* de voir s'installer ce qui n'existe pas encore et celui de voir continuer ce qui ne peut plus exister, il n'y a qu'une différence d'images : les unes étant transportées, les autres transposées. Il peut *apparaître tout aussi « irréaliste »* d'accélérer l'évolution que de chercher à la stabiliser. Il peut sembler tout *aussi risqué ou « naïf »* de vouloir conserver que de vouloir renverser. Les deux tendances *sont* un défi au présent et méritent l'une comme l'autre le nom d'utopie.

Si l'on parvenait à intégrer dans le discours sur l'utopie les deux dimensions qu'elle contient, peut-être pourrait-on enfin *prétendre à* équilibrer, et en tout cas à mieux éclairer, *les choix, les* arguments, *les* idées émises pour ou contre l'utopie.

Les tenants de l'utopie rétrostatique *seraient sûrement* surpris de découvrir qu'ils vivent grandement un phénomène qu'ils croient souvent dénoncer ; *et les* tenants de l'utopie classique peut-être étonnés de songer *qu'une partie des invectives* « réalistes » dont ils sont l'objet font aussi partie d'une forme de rêve à la poursuite de sa réalité.

Qui sait si leur incompréhension *mutuelle n'en serait pas* bouleversée ?

(*) Auteur de *l'Economie désargentée*. Edit. Privat. (*le Monde* du 2-11-1983).

Le Monde

5, RUE DES ITALIENS, 75427 PARIS CEDEX 09
C.C.P. 4207-23 PARIS — Télex MONDPAR 650572 F
Tél. : 246-72-23

PRIX DE VENTE A L'ÉTRANGER

Algérie, 3 DA ; Maroc, 4,20 dir. ; Tunisie, 380 m. ; Allemagne, 1,70 DM ; Autriche, 17 sch. ; Belgique, 28 fr. ; Canada, 1,10 $; Côte-d'Ivoire, 300 F CFA ; Danemark, 6,50 kr. ; Espagne, 110 pes. ; E.-U., 95 c. ; G.-B., 55 p. ; Grèce, 65 dr. ; Irlande, 86 p. ; Italie, 1 500 l. ; Liban, 375 P. ; Libye, 0,350 DL ; Luxembourg, 28 f. ; Norvège, 8,00 kr. ; Pays-Bas, 1,75 fl. ; Portugal, 85 esc. ; Sénégal, 300 F CFA ; Suède, 7,75 kr. ; Suisse, 1,50 f. ; Yougoslavie, 162 nd.

Edité par la S.A.R.L. le Monde
Gérant :
André Laurens, directeur de la publication
Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)

Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS-IX°

Reproduction interdite de tous articles sauf accord avec l'administration

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437
ISSN : 0395 - 2037

ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE	341 F	605 F	859 F	1080 F
TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE	661 F	1 245 F	1 819 F	2 360 F
ÉTRANGER (par messageries)				
I. — BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS	381 F	685 F	979 F	1 240 F
II. — SUISSE, TUNISIE	454 F	830 F	1 197 F	1 530 F

Par voie aérienne : tarif sur demande.

Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) ; nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

DIPLOMATIE

Une mise en garde américaine aux dirigeants européens

(Suite de la première page.)

Mais son attaque attire l'attention pour deux raisons au moins.

1) Elle émane d'un responsable important du gouvernement de M. Reagan, et revêt donc une signification que n'avaient pas les récriminations assez usuelles entendues sur le même sujet outre-Atlantique.

Jusqu'à présent ces critiques étaient réservées à des intellectuels ou commentateurs parlant au leur nom personnel, ou encore à des hommes comme M. Kissinger, notoires pour leur liberté de parole malgré des liens intermittents avec l'administration.

Au cours d'une récente conférence à Bruxelles, par exemple, l'ancien secrétaire d'Etat avait vivement reproché aux Européens le *« neutralisme à peine déguisé »* dont faisaient preuve selon lui certains responsables du Vieux Continent lorsqu'ils prétendaient *« pousser à la modération une Amérique intransigeante »* et se donner ainsi bonne figure auprès de leur opinion (*le Monde*, daté 15-16 janvier).

D'autres orateurs américains avaient alors déploré la répugnance des Européens à faire de l'OTAN *« une alliance plus que régionale »*. Mais les responsables gouvernementaux, y compris ceux de l'équipe Reagan, s'étaient toujours montrés très modérés à ce sujet.

2) Cette attaque vient, d'autre part, à contre-temps. Si, en effet, l'on met à part les griefs eux-mêmes anciens à propos du cours du dollar et des taux d'intérêt américains, les motifs de tension entre les Etats-Unis et l'Europe occidentale sont moins nombreux aujourd'hui qu'il y a quelques mois.

A l'heure où des militaires français, italiens et britanniques stationnent à Beyrouth au côté des « marines » américains, où des troupes françaises interviennent au Tchad, où plusieurs pays européens s'emploient à faire sortir le Mozambique de la zone d'influence du camp soviétique et à résoudre les problèmes de l'Afrique australe, le Vieux Continent n'est nullement aussi *« enfermé dans son cocon »* que le prétend M. Eagleburger, et il le serait même plutôt moins qu'il y a quelques années.

L'attitude rigide du Kremlin

Quant aux désaccords dont parlait M. Kissinger sur la philosophie des relations avec Moscou, entre une Europe « colombe » et une Amérique « faucon », ils sont beaucoup moins prononcés depuis que M. Reagan multiplie les propositions de dialogue aux dirigeants soviétiques. Les querelles sur le gazoduc sont terminées, les divergences éventuelles sur les négociations Est-Ouest en matière d'armements n'ont plus de raison d'être depuis que Moscou a suspendu ces négociations, les euromissiles ont été installés, et personne n'a signalé de contradiction au sein de l'alliance atlantique à la conférence de Stockholm.

En fait, aujourd'hui, si l'Europe doit reprocher à l'une des deux superpuissances une attitude trop rigide, c'est plutôt vers l'Union soviétique qu'elle pourrait se tourner. Malgré les signaux que tente de lui lancer le président américain, le Kremlin reste enfermé dans une attitude toujours très figée, comme on l'a vu à trois récentes manifestations :

– A Bucarest, M. Gromyko a prononcé, au cours d'un meeting dans une usine de la ville, une nouvelle attaque tous azimuts contre les Etats-Unis, accusés non seulement d'avoir *« conduit une attaque perfide contre la Grenade souveraine »*, mais encore de *« semer la mort et la destruction sur le sol libanais »* et de *« se livrer à une vaste activité terroriste »*.

Le ministre soviétique des affaires étrangères veut bien d'un dialogue avec Washington, mais d'un dialogue *« honnête »* et non d'un *« simulacre »*, ce qui suppose que *« Washington infléchisse sa politique »* et procède au *« tournant qui s'impose en général »*. Comme l'Union soviétique, elle n'a rien à infléchir du tout, il faudra attendre un long moment avant de voir M. Reagan se passer la corde au cou et le dialogue s'engager.

Certes, M. Andropov se montre sensiblement plus modéré dans les documents qui portent son nom, mais tant qu'il ne sera pas en état de prendre réellement en main la diplomatie, il faudra compter avec son ministre des affaires étrangères : celui-ci dirige en Roumanie une délégation non seulement du gouvernement, mais du Parti soviétique. – A Stockholm, le délégué soviétique à la Conférence sur le désarmement en Europe (CDE), M. Grinevski, a présenté un plan en six points, qui laisse peu de chances de parvenir à un accord ou même de beaucoup progresser dans la phase actuelle. Sur ces six points, en effet, cinq portent sur les mesures générales déjà annoncées, notamment sur le plan nucléaire (zones dénucléarisées, non premier emploi de l'arme atomique, etc.) ou chimique, tous sujets que les Occidentaux entendent réserver pour d'autres enceintes ou ne pas restreindre à l'Europe.

Le sixième seulement recoupe les demandes de l'OTAN sur la limitation des activités militaires classiques et la notification des manœuvres. Mais, à la différence des Occidentaux, M. Grinevski n'a pas parlé de vérification, et a insisté au contraire sur le caractère d'*« information »* que devraient revêtir ces mesures.

– Enfin l'agence Tass a rejeté, dans un commentaire publié mardi, les timides ouvertures qu'avait faites à Washington le général Rowny, chef de la délégation américaine aux conversations sur les armements intercontinentaux (START) actuellement suspendues (*le Monde* du 1er février). Pour l'agence soviétique, le général Rowny n'a formulé *« aucune idée nouvelle »*, avancé *« aucune preuve de progrès »* et n'a fait que *« confirmer »* des propositions que *« la partie soviétique ne peut accepter »*.

Le commentaire ne relève pas la réponse du général Rowny à une question qui lui était posée sur l'éventualité d'une fusion des négociations START ET FNI (sur les euromissiles) : une suggestion dont M. Burt, sous-secrétaire d'Etat américain, a redit mardi à Paris qu'elle *« n'était pas une panacée »* et *« ne figure pas à l'ordre du jour des discussions américano-soviétiques »*.

MICHEL TATU.

Paris souhaite que les « retombées » de la visite de M. Arkhipov ne se limitent pas aux échanges commerciaux

M. Arkhipov, premier vice-président du conseil des ministres d'Union soviétique, actuellement en visite officielle en France, devait entamer ce mercredi 1er février un voyage en province qui lui permettra – avant de regagner Moscou vendredi – d'aller observer à Nantes, Angers et Lyon différentes entreprises françaises. Auparavant, il devait signer avec M. Mauroy, à l'hôtel Matignon, un nouvel accord de coopération économique à long terme. Le montant des contrats ainsi regroupés doit avoisiner les 10 milliards de francs, pour une période qui s'étendrait jusqu'à 1990.

Mardi, M. Arkhipov avait été reçu à l'Elysée par M. Mitterrand, avec lequel il a eu, en tête-à-tête un entretien d'environ une heure et demie. Il a, d'autre part, rencontré différents ministres, et M. Mauroy a offert un déjeuner en son honneur.

La visite de M. Arkhipov avait été annoncée avec quelque solennité par Paris, au moment où les différents forums américano-soviétiques étaient fermés les uns après les autres, et où l'incertitude planait sur la présence de M. Gromyko à la Conférence de Stockholm comme un « signal » du Kremlin en direction de la diplomatie française et, à travers elle, en direction de ceux des Occidentaux qui se refusaient à laisser le regain de tension Est-Ouest prendre le pas sur le dialogue avec Moscou. Certes, nul n'ignorait que le premier vice-président du conseil des ministres d'URSS passait surtout pour un spécialiste des questions industrielles et des échanges commerciaux. Mais sa venue à Paris était ressentie comme une démarche diplomatique importante.

La tonalité essentiellement économique des conversations qu'il a eues jusqu'à présent – et qui ne peut qu'être accentuée par ses visites d'entreprises en province – peut sembler, de ce point de vue, assez décevante. La signature d'un accord de coopération économique à long terme est sans doute encourageante pour la France, qui cherche à rééquilibrer ses relations commerciales avec les Soviétiques. Pour avoir enregistré un progrès sensible l'an dernier, celles-ci restent tout de même largement déficitaires, et le contrat de fourniture de gaz sibérien n'est évidemment pas fait pour arranger les choses.

Mais il s'agit surtout, en réalité, d'une mise en perspective de différents accords dont la négociation était – et est encore – en cours. Il est vrai que la visite de M. Arkhipov a permis d'avancer, s'agissant en particulier d'exportations françaises de produits sidérurgiques et chimiques, de machines-outils, de véhicules industriels et de matériel ferroviaire. Mais certains s'attendaient à Paris que la coopération politique franco-soviétique en sorte, elle aussi, revigorée.

Une attitude plus encourageante

Aussi, M. Mitterrand a-t-il mis à profit l'entretien qu'il a eu mardi après-midi avec M. Arkhipov pour lui rappeler les positions de la France dans un certain nombre de domaines de l'actualité diplomatique. En particulier sur le Proche-Orient, où l'on estime un peu plus encourageante que naguère l'attitude de Moscou, notamment à propos du rôle possible des Nations unies au Liban.

De même, M. Mauroy, en portant le toast traditionnel qui a clos le déjeuner de mardi à l'hôtel Matignon, a-t-il en fait prononcé un discours plus nettement politique qu'on ne s'y attendait. Il a évoqué, en particulier, *« les conflits régionaux qui nous inquiètent (...) en Afrique, en Amérique ou en Asie »*.

D'une manière générale, on met l'accent, à Paris, sur le fait que les échanges commerciaux sont, après tout, un des aspects non négigeables des relations franco-soviétiques, en général, et même de l'ensemble des rapports Est-Ouest. Et l'on fait valoir que, si un courant d'affaires ne peut certes pas se substituer à un véritable dialogue politique, il peut du moins y contribuer puissamment. Il fut un temps, il est vrai, où c'était plutôt l'inverse...

BERNARD BRIGOULEIX.

M. Andropov assure l'UNESCO de son soutien dans la recherche d'un nouvel ordre de l'information

De notre correspondant

Moscou. – Pour un malade, M. Iouri Andropov est décidément plutôt actif. Après l'interview de la semaine dernière à la *Pravda*, le dirigeant soviétique vient d'écrire au secrétaire général de l'UNESCO, M. Amadou Mahtal M'Bow. M. Andropov répondait à l'envoi par M. M'Bow de son livre, *Où commence le futur ?*, mais sa lettre, publiée par Tass, mardi 31 janvier, va au-delà du simple accusé de réception.

Le président soviétique apporte son soutien sans restriction à la politique menée par M. M'Bow et approuvée par la dernière conférence générale des États membres de l'UNESCO, mais vivement contestée par les États-Unis qui ont annoncé leur intention de quitter l'Organisation à la fin de cette année. Faisant allusion à ce retrait, M. Andropov écrit que *« ceux qui tentent de se dresser contre la communauté des États qui coopèrent avec succès, à leur avantage mutuel, au sein de l'UNESCO, devraient réaliser qu'ils portent l'entière responsabilité de leurs actes et que les peuples pourront voir, une fois de plus, qui est leur ami et qui est leur ennemi »*.

La discrétion de M. M'Bow

Le président soviétique insiste dans son message sur l'idée d'un « nouvel ordre de l'information », la principale pierre d'achoppement de la participation américaine à l'Organisation internationale. *« Nous comprenons l'attention donnée par l'UNESCO à l'établissement d'un nouvel ordre international de l'information qui éliminerait l'impérialisme de l'information et la domination des monopoles occidentaux dans ce domaine »*, écrit M. Andropov.

L'URSS est vivement intéressée par ce débat et avait abrité en septembre dernier à Tachkent, en Ouzbekistan, une conférence de l'UNESCO consacrée à ce problème. Cette réunion, prévue de longue date, avait pratiquement coïncidé avec l'affaire du Boeing sud-coréen abattu par la chasse soviétique. La discrétion de M. M'Bow qui s'était abstenu de tout commentaire pouvant gêner ses hôtes, avait alors paru de mauvais augure aux Américains.

Dans sa réponse, M. Andropov fait état de sa *« préoccupation devant la course aux armements et la menace de guerre nucléaire. Cette menace va croissant mais ce n'est pas notre faute comme chacun sait »*, poursuit le président soviétique. Le coupable ne fait aucun doute, c'est l'administration américaine *« qui considère la terre entière comme lui appartenant souverainement et qui s'arroge le droit d'imposer aux autres certains modes de vie »*. Le combat pour l'identité culturelle ne ferait donc qu'un avec ce que l'on appelle ici la *« lutte pour la paix »*.

DOMINIQUE DHOMBRES.

● *Hésitations américaines.* – Selon le *Guardian*, M. Reagan serait prêt à reconsidérer le retrait des Etats-Unis de l'UNESCO prévu pour 1985. Le quotidien cite à l'appui de son affirmation une note confidentielle adressée par M. McFarlane, conseiller du président, à M. Shultz, secrétaire d'Etat. M. McFarlane écrit notamment que M. Reagan a pris sa décision *« avec réticences »* et qu'il est prêt à revenir sur sa décision *« si des changements concrets se manifestent »* dans le fonctionnement de l'UNESCO.

● *La Turquie au Conseil de l'Europe.* – Les commissions politique et juridique de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe se sont prononcées mardi 31 janvier, par 35 voix contre 15 et 8 abstentions, pour une solution de *« conciliation »* sur le problème de la réintégration de la Turquie. Les deux commissions ont élaboré une série de propositions informelles, qui doivent servir de base à un texte de compromis, soumis jeudi au vote de l'Assemblée. Ce document ajourne une décision définitive au mois de mai, estime *« prématurée »* la présence actuelle de la délégation turque à l'Assemblée des vingt et un, mais reconnaît son droit d'y siéger provisoirement. – *(AFP.)*

A TRAVERS LE MONDE

Afghanistan

● ATTAQUE DES MAQUISARDS. – Les maquisards ont attaqué le poste-frontière de Torghundi, à la frontière afghano-soviétique non loin de la ville de Hérat, le 18 janvier dernier, a-t-on appris mardi 31 janvier à Islamabad de sources diplomatiques occidentales. – *(AFP.)*

Cambodge

● LES KHMERS ROUGES ONT ANNONCÉ que leurs forces avaient occupé la ville de Siem-Réap, quartier général des forces vietnamiennes proche des temples d'Angkor, pendant toute la nuit du vendredi 27 au samedi 28 janvier, s'emparant d'importantes quantités de munitions et tuant une cinquantaine de défenseurs. Aucune confirmation n'a encore été obtenue d'autres sources sur cette opération, la seconde de ce genre annoncée par les Khmers rouges après leur raid contre la ville de Kompong-Thom dans la nuit du 19 au 20 janvier dernier. – *(AFP.)*

Gambie

● CONDAMNATIONS A MORT. – La cour spéciale de Banjul, chargée de juger les auteurs de la tentative de coup d'Etat du 30 juillet 1981, a prononcé, mardi 31 janvier, deux condamnations à mort et cinq peines d'emprisonnement de dix à quinze ans. Les condamnés à mort sont deux civils, MM. Seydi Ba et Usseynu Jawo. Ces deux nouvelles condamnations portent à trente et un le nombre des peines capitales prononcées par la cour spéciale. Aucune sentence n'a jusqu'ici été exécutée, bien que vingt-sept condamnations à mort aient été confirmées après appel. – *(AFP.)*

Turquie

● PROTESTATIONS CONTRE LA TORTURE. – Cinquante-trois parents de détenus politiques des prisons militaires d'Istanbul se sont rendus mardi 31 janvier à Ankara pour remettre aux autorités une pétition dénonçant la torture et les mauvais traitements. La situation semble en effet s'être dégradée ces derniers mois dans la plupart des prisons militaires où sont détenus vingt mille « prisonniers idéologiques », terroristes et simples militants confondus. La décision d'imposer à ces prisonniers le port de l'uniforme a donné lieu à des mouvements de protestation, notamment à Ankara et Diyarbakir. – *(AFP.)*

DIPLOMATIE

M. Gromyko à Bucarest

UNE AMITIÉ BIEN ORGANISÉE

Bucarest *(AFP)*. — M. Gromyko a eu, à Bucarest, les honneurs *d'un meeting d'« amitié* roumano-soviétique » — privilège qui n'avait été accordé à aucun autre hôte soviétique en Roumanie *depuis le séjour de* Leonid Brejnev en 1976.

Pour mieux célébrer cette amitié, les huit cents salariés de l'usine du 23-Août, réunis sous les portraits rajeunis de MM. Youri Andropov et Nicolae Ceausescu, ont reçu par haut-parleur, une heure et demie avant l'arrivée du dignitaire venu de Moscou, les *instructions* suivantes :

— *A l'arrivée des délégations, applaudir debout et scander « URSS » et « RSR »* (République socialiste de Roumanie) ;

— *Ecouter les hymnes nationaux debout et chanter l'hymne roumain ;*

— *Applaudir debout le nom de Gheorghe Oprea* (premier vice-premier ministre roumain, qui accompagnait M. Gromyko) ;

— *Applaudir assis les noms des autres membres de la délégation ;*

— *Pendant les discours, suivre les groupes-guides présents en divers points de la salle et qui donnent le signal des applaudissements ;*

— *Ne pas quitter la salle tant que les délégations n'ont pas signé le livre d'or de l'usine.*

Ce programme a été suivi point par point, sans la moindre fausse note.

La visite de Mme Thatcher à Budapest témoigne d'un changement d'attitude à l'égard des pays communistes

Le voyage officiel de trois jours en Hongrie qu'entame Mme Thatcher, jeudi 2 février, à l'invitation des autorités *de Budapest, confirme le* changement d'attitude vis-à-vis de l'Est d'un des dirigeants occidentaux les plus viscéralement anticommunistes.

De ce point de vue, la visite du premier ministre britannique apparaît plus symbolique que celles *qu'effectueront, cette année,* MM. Kohl et Craxi au pays de M. Kadar. Exception faite d'une brève escale à Moscou en 1979, c'est la première fois que Mme Thatcher *se rend dans un pays* membre du pacte de Varsovie depuis son arrivée au pouvoir en 1979.

Budapest n'est pas Moscou, mais cette amorce d'Ostpolitik à l'anglaise contraste néanmoins, de façon remarquable, avec les positions intransigeantes qui furent celles de Mme Thatcher durant son premier mandat et qui lui valurent le sobriquet très néo-stalinien — mais qu'elle-même juge flatteur — de « Dame de fer ».

L'été dernier encore, durant un *voyage en Amérique du Nord, le* premier ministre conservateur vilipendait, avec la plus grande virulence, la nature du régime soviétique qu'elle qualifiait de *« version moderne des tyrannies antiques »*. Ces paroles devaient susciter de l'inquiétude et une certaine irritation en Grande-Bretagne, notamment dans les rangs de l'opposition qui en dénonçait *« l'irresponsabilité va-t-en-guerre »*.

Les critiques de l'opposition et de *divers membres éminents du* parti conservateur, comme lord Carrington, contre la *« diplomatie du mégaphone »* amenèrent-elles Mme Thatcher à réfléchir ? Celle-ci fut-elle *convertie* au dialogue Est-Ouest par l'insistance des diplomates du Foreign Office ? toujours est-il que, depuis quelques mois, elle fait taire la répulsion que lui inspirent le système *communiste en général et le régime* soviétique en particulier, pour adopter une attitude plus conciliante, plus pragmatique, vis-à-vis des pays de l'Est.

Résignation

En octobre dernier, devant les délégués du congrès conservateur de Blackpool, *elle* évoqua la nécessité *d'ouvrir le dialogue avec l'URSS « au moment opportun ». « Le communisme soviétique ne peut pas être désinventé »* , déclara-t-elle sur le ton *de la résignation. Ce changement,* largement occulté à l'époque par les remous de l'affaire Parkinson (1), fut confirmé par une interview récente du premier ministre au *New York Times*, dans laquelle Mme Thatcher affirmait que *« la chose importante était de faire un effort pour mieux se comprendre »*.

A la même époque, à Stockholm, Sir Geoffrey Howe, secrétaire au Foreign Office, *rencontrait M. Gromyko* dans une atmosphère dépourvue d'animosité, et les deux hommes s'entendaient sur le principe de nouvelles entrevues avant l'Assemblé générale des Nations unies *en septembre prochain* (le Foreign Office a cependant démenti l'information selon laquelle Sir Geoffrey se rendrait prochainement à Moscou).

En ce qui concerne au moins les déclarations *publiques*, l'adoucissement de la position britannique envers l'Est a précédé l'évolution similaire de la diplomatie américaine. Cette fois, l'opposition travailliste ne *peut* pas accuser Mme *Thatcher d'être le « caniche de Ronald Reagan »*.

Armée de l'expérience des relations internationales qui lui manquait au début de sa carrière de premier *ministre, inquiète de l'impasse* dans les rapports américano-soviétiques et du risque qu'elle fait peser sur la sécurité mondiale, refroidie dans son amitié avec Ronald Reagan par la façon *cavalière dont celui-ci la traita* dans la crise de la Grenade, Mme Thatcher a décidé de prendre des initiatives dans un domaine pour *lequel elle ne montra longtemps* qu'un intérêt modeste.

Changement de ton certes, mais pas de politique, encore moins de principes. Dans son discours de Blackpool, le chef du gouvernement britannique, après avoir appelé de *ses vœux un renouveau du dialogue* Est-Ouest, avait ajouté que de tels échanges devaient être fondés sur la fermeté, de façon que le mot « dialogue » ne devienne pas aussi « suspect » que celui de « détente ».

JEAN-MARIE MACABREY.

(1) M. Cecil Parkinson, ministre du commerce et de l'industrie, dut démissionner de ses fonctions gouvernementales après qu'une ancienne liaison avec sa secrétaire ait été rendue publique.

● *Une mise en garde du P.C. hongrois.* — La visite de Mme Thatcher à Budapest semble avoir suscité *une certaine nervosité* dans les milieux politiques hongrois : l'organe officiel du parti communiste, *Nepszabadsag*, vient de publier un article dans lequel il met l'Occident en garde *contre toute tentative* de diviser les pays du camp socialiste en réservant un traitement de faveur dans la presse et les échanges commerciaux *à certains* d'entre eux, comme la Hongrie.

AFRIQUE

Angola

L'Afrique du Sud annonce un « désengagement » de ses troupes

Le premier ministre sud-africain, M. Pieter Botha, a annoncé, mardi 31 janvier, un *« désengagement »* des forces sud-africaines en Angola, destiné à favoriser l'instauration d'un cessez-le-feu de part et d'autre de la frontière angolo-namibienne. M. Botha, *qui s'exprimait*, au Cap, devant le Parlement, a précisé que cette décision prenait effet à partir du mardi 31 janvier. Cette mesure, qui constitue une mise en application unilatérale des termes d'un *cessez-le-feu proposé*, le 15 décembre dernier, par Pretoria, intervient trois jours après les entretiens qui se sont déroulés au Cap entre M. Botha et M. Chester Crocker, secrétaire d'Etat adjoint américain pour les affaires africaines.

M. Botha a précisé *qu'il avait* pris cette décision *« sur la base d'assurances reçues du gouvernement américain »*. Le premier ministre a toutefois explicité le terme de « désengagement », en déclarant : *« Nous sommes en train de préparer des mesures en vue d'un éventuel cessez-le-feu, à condition que les autres* [parties] *apportent leur coopération. » « Des mesures nécessaires doivent être et seront prises pour s'assurer que notre décision ne soit pas exploitée aux dépens de la sécurité des populations du Sud-Ouest africain* [Namibie] », a-t-il ajouté.

Alors que le gouvernement de Luanda n'avait pas encore réagi ce mercredi matin à l'initiative *sud-africaine*, le bureau de la SWAPO (Organisation du peuple du Sud-Ouest africain) à Lusaka, a indiqué mardi que les combattants de l'organisation nationaliste namibienne observeront *un cessez-le-feu si, de* son côté, Pretoria s'engage à ouvrir des négociations sur l'indépendance de la Namibie, conformément au processus prévu par la résolution 435 des Nations unies. Cependant, selon la radio *tanzanienne*, M. Sam Nujoma, président de la SWAPO, a déclaré que la lutte militaire était en *cours* d'intensification en Namibie, quelles que soient les initiatives diplomatiques. Selon la radio, *« Il a rejeté les initiatives américaines, qualifiées de machination visant à tromper le peuple de Namibie »*. MM. Nujoma et Crocker se trouvent tous les deux en Tanzanie pour rencontrer le président tanzanien, M. Julius Nyerere.

L'annonce faite par M. Botha d'un désengagement des troupes sud-africaines en Angola constitue d'abord une reconnaissance implicite de la présence des forces de Pretoria en territoire angolais, alors même que les autorités sud-africaines avaient annoncé, le 15 janvier dernier, le retrait complet de leurs troupes, à l'issue d'une opération de cinq semaines contre la SWAPO. M. Botha a apparemment été sensible aux arguments de l'envoyé spécial américain, qui lui a fait valoir que le règlement de la crise namibienne devait passer par le préalable d'une cessation des hostilités en Angola.

L'Afrique du Sud a, d'autre part, entamé des négociations, depuis le 16 janvier, avec le Mozambique, afin de normaliser les relations entre les deux pays. Pretoria accuse en effet Maputo d'accueillir sur son sol les militants de l'ANC (Congrès national africain), et le *Mozambique* reproche à l'Afrique du Sud de soutenir la RNM (Résistance nationale du Mozambique), en lutte contre le régime du président Samora Machel. Pretoria, qui se trouve ainsi engagé sur deux *fronts*, souhaite réduire la part que prennent dans le budget sud-africain les dépenses militaires. Il est encore trop tôt pour savoir si l'initiative sud-africaine sera suivie d'effets, bien que la première réaction du président de la SWAPO n'incline pas à l'optimisme.

Tchad

L'opération de récupération du Jaguar abattu a été une « véritable aventure »

selon M. Hernu

La balle est dans le camp de Paris pour le règlement du problème tchadien, a affirmé mardi *31* janvier, à Tananarive, M. Adoum Yacoub, conseiller de M. Goukouni Oueddeï. Commentant la visite qu'effectue à partir de ce mercredi, à N'Djamena, Addis-Abeba et Tripoli, M. Claude Cheysson, le conseiller du gouvernement d'Union nationale de transition (GUNT) a affirmé à l'AFP que cette visite était une *« bonne chose »*.

A N'Djamena, en rendant hommage mardi soir au capitaine Croci, mort dans la destruction de son *avion Jaguar abattu* le 25 janvier par la DCA adverse, le colonel Pierre Caissot, commandant les opérations aériennes de la force Manta au Tchad, a précisé que le capitaine Croci *était intervenu « en mission de riposte »* après qu'une première patrouille aérienne de reconnaissance ait été prise à partie alors qu'elle surveillait le déplacement de la colonne du GUNT (les partisans de M. Goukouni Oueddeï) qui avait attaqué, la veille, la base des FANT (les fidèles de M. Hissène Habré) à Ziguey. La colonne adverse tentait de rallier sa base de repli de Torodoum, à 200 kilomètres plus au nord de Ziguey.

Deux patrouilles aériennes avaient déjà eu lieu le matin du mercredi 25 janvier, malgré une violente tempête de sable qui s'était levée dans *la région, mais elles* n'avaient pas reçu l'ordre d'attaquer. Le convoi, au sol, n'a pas tiré contre les avions français, dont la mission essentielle était de repérer où pouvaient avoir été dissimulés les prisonniers, dont deux ressortissants belges travaillant pour Médecins sans frontières. La colonne était demeurée groupée, en approche de sa *base de recueil de Torodoum*, et elle se terminait par une ambulance avec, peut-être, les otages.

Une troisième patrouille, dite de reconnaissance et de dissuasion puisqu'elle était autorisée à répliquer — après une confirmation à demander à Paris — en cas de légitime défense, a été organisée dans l'après-midi. C'est à cette patrouille qu'appartenait le capitaine Croci. Depuis son déplacement de la *nuit* et de la matinée dans le désert, le convoi adverse était, à ce moment-là, non loin de l'oasis de Torodoum. A proximité du puits avait été institué un dispositif de missiles SAM-7 et de DCA, notamment de 23 mm, qui a ouvert le feu sur la patrouille aérienne française alors que, précisément, les Jaguar arrivaient à la hauteur de la position camouflée. Les pilotes français ont répliqué, en contre-attaque, sur ordre de Paris après un compte rendu instantané du PC français de N'Djamena.

C'est après une dernière passe en piqué, l'objectif étant, selon le colonel Caissot, de tenter d'empêcher la jonction entre la colonne et sa base de repli, que le Jaguar du capitaine Croci a été touché par des tirs de mitrailleuses de 23 mm abritées derrière le masque des arbustes de l'oasis de Torodoum. L'avion s'est abattu en piqué au sol, l'éjection du pilote ayant échoué pour des raisons qui sont sans doute liées à la basse altitude de la passe (environ moins d'une centaine de mètres, dit-on).

La tempête de sable ayant continué à souffler durant plusieurs jours encore, l'opération de récupération du Jaguar abattu et du corps de son pilote a été *« une véritable aventure »*, selon les termes propres du ministre de la défense, M. Charles Hernu. Depuis le poste tchadien de Ziguey, abandonné par les FANT, il a fallu que le 21e régiment d'infanterie de marine et l'aviation légère de l'armée de terre (ALAT), organisent, avec des hélicoptères Puma, des stations-relais en plein désert, sur deux cents kilomètres pour le ravitaillement en carburant et en vivres de la colonne de secours. A Torodoum même, de nombreux matériels ont *été récupérés*.

● *Une déclaration de M. Claude Labbé.* — M. Claude Labbé, président du groupe RPR, a déclaré, mardi 31 janvier, après la réunion de celui-ci à l'Assemblée nationale, qu'au Tchad la France avait une politique *« incohérente et irresponsable, et qu'elle avait engagé ses forces militaires à la légère »*. Il a ajouté : *« On répète trop dans les milieux gouvernementaux que nous n'avons pas d'ennemis, moyennant quoi nous n'avons sans doute pas non plus d'amis au Tchad comme au Liban. »* M. Labbé a poursuivi : *« Nous prenons des contacts officiels avec Kadhafi, qui a fait abattre ou abattu un de nos avions, créant ainsi une situation qui pourrait être une situation de guerre ouverte pour la France. »*

AMÉRIQUES

Etats-Unis

Le projet de budget pour 1985 prévoit un déficit de 180 milliards de dollars

De notre correspondant

Washington. — Les Etats-Unis devraient enregistrer à nouveau en *1985 un lourd déficit budgétaire*, inférieur de 4 milliards de dollars seulement à celui de l'année en cours. D'un montant d'environ 925 milliards, les dépenses budgétaires pour l'année fiscale 1985 (1), que M. Reagan devait présenter au Congrès ce mercredi *1er février*, dépasseraient *en effet* les recettes de quelque 180 milliards de dollars.

Ce déficit serait donc de 10 milliards *plus élevé que ne l'avait initialement prévu* l'administration. Cette tendance pourrait se maintenir jusqu'au terme du prochain mandat présidentiel puisque l'écart entre dépenses et recettes devrait être, estime-t-on aujourd'hui, de 177 milliards pour 1986, 180 pour 1987 et 151 pour 1988, *contre* respectivement 129 milliards, 118 et 82 dans les projections de l'année passée. La baisse n'est néanmoins pas négligeable par rapport à 1983 où le déficit s'était monté à 195 milliards, et il devrait, espère-t-on maintenant, tomber à 122 milliards en 1989.

Cette persistance des « trous » budgétaires, qui est aussi vivement critiquée par M. Reagan que par les parlementaires, a pour origine une opposition politique totale entre la Maison Blanche et le Congrès. D'un côté, le président, largement approuvé par l'opinion, se refuse à augmenter les impôts qu'il a réduits depuis son arrivée au pouvoir et dont la hausse ne serait que de 18 milliards, principalement fournis par la suppression des possibilités de fraude légale. De l'autre, sénateurs et représentants, y compris républicains, ne veulent pas entendre parler des nouvelles coupes dans les dépenses que M. Reagan prétend demander, une situation dont, en fait, il n'est peut-être pas mécontent en cette année électorale.

Troisième raison du déséquilibre : les dépenses militaires en croissance continue et qui enregistrent, avec une enveloppe totale supérieure à 310 milliards, une hausse de quelque 13 %, profitant surtout à la marine et à l'armée de l'air.

Israël et l'Egypte

Plusieurs budgets sociaux devraient être à nouveau réduits, notamment ceux de l'aide alimentaire et de l'assistance médicale. Des augmentations sont en revanche prévues pour la recherche (quelque 8 milliards pour la station spatiale habitée) ; la lutte contre la criminalité ; l'agriculture et la charge de la dette publique.

Le montant de l'aide internationale (civile et militaire) devrait également progresser, à destination en *particulier de l'Amérique centrale*, du Maroc et de plusieurs pays africains considérés comme menacés par la Libye. Israël et l'Egypte seront les principaux bénéficiaires de cette aide, et *l'assistance militaire* qui leur sera accordée se fera, de surcroît, sous forme de dons. C'est le résultat de l'engagement que M. Reagan avait pris fin novembre *vis-à-vis de M. Shamir* afin de renforcer l'alliance américano-israélienne contre la Syrie. Les Etats-Unis avaient ensuite dû faire la même promesse à l'Egypte pour ne pas paraître favoriser Israël aux dépens des pays arabes et pour maintenir la balance égale entre les deux Etats signataires des accords de Camp David.

L'ensemble de ces prévisions budgétaires se fonde sur l'espoir du maintien d'une forte reprise économique marquée par une diminution supplémentaire du taux de chômage (à 7,5 % fin 1985), une croissance économique de 4 à 4,5 % durant l'année prochaine, une inflation d'un peu plus de 4 % à la fin de 1984 et une légère baisse des taux d'intérêt.

BERNARD GUETTA.

(1) L'année fiscale s'ouvre au début du trimestre précédant l'ouverture de l'année civile. Le budget 1985 porte donc sur la période allant du 1er octobre 1984 au 1er octobre 1985.

Les clochards selon M. Reagan

Dans une interview à un programme matinal de télévision, M. Reagan s'est efforcé, mardi 31 janvier, de modifier l'image *de « président des riches » que* lui ont accolée les démocrates. Evoquant le sort des milliers de clochards qui peuplent les rues des villes américaines, *le président a déclaré que nombre d'entre eux avaient librement choisi* ce mode d'existence. Il a admis toutefois que la situation s'était *aggravée à la suite de la « désinstitutionnalisation »* de nombreux handicapés mentaux *« libérés »* des hôpitaux psychiatriques *« sur leur demande »*, mais dépourvus de logement à leur sortie. (Il y a, dans la seule ville de New-York, quelque 35 000 *sans-logis, et à peine 5 000 lits* disponibles dans les rares centres d'accueil.)

Tout en reconnaissant qu'un effort financier doit être fait pour venir en aide aux plus démunis, le *président a répété* que le rapport qu'il a fait préparer sur la malnutrition aux Etats-Unis ne révélait pas que la faim soit un *problème très répandu dans le* pays.

Equateur

LE CANDIDAT SOCIAL-DÉMOCRATE ARRIVE EN TÊTE AU PREMIER TOUR DE L'ÉLECTION PRÉSIDENTIELLE

Quito *(AFP, Reuter.)*. — Le candidat social-démocrate à l'élection présidentielle, M. Rodrigo Borja, est arrivé en tête au premier tour, le 29 janvier, avec 28,4 % des suffrages exprimés, contre 27,48 % à son adversaire conservateur, M. Leon Febres Cordero (1), candidat social-chrétien du Front de reconstruction national. M. Angel Duarte (centriste, du mouvement Concentration des forces populaires) obtient 13,72 % des voix, chacun des six autres candidats se situant au-dessous de 7,5 %.

Aucun des candidats n'ayant obtenu la majorité absolue, un deuxième tour aura lieu en mai. M. Borja, un avocat de quarante-sept ans, a déjà bénéficié du désistement de deux des « petits » candidats, MM. Aspiazu, du Front alfariste, et Huerta, du Parti démocrate. Il part, ainsi, légèrement favori face à M. Febres, un industriel de cinquante-trois ans, défenseur du libéralisme économique.

(1) *Le Monde* du 28 janvier.

LE SECRÉTAIRE D'ÉTAT AMÉRICAIN ENTREPREND UNE TOURNÉE EN AMÉRIQUE LATINE

Le secrétaire d'Etat américain, M. George Shultz, a commencé, le mardi 31 janvier, une tournée de huit jours en Amérique latine, dont la première escale a été San-Salvador. Il visitera ensuite le Venezuela, le Brésil, puis les îles Caraïbes de la Grenade et de la Barbade.

A Caracas, M. Shultz représentera le président Reagean à la cérémonie d'investiture du président social démocrate *M. Lusinchi*. Le Venezuela est l'un des quatre pays membres du groupe de Contadora, qui s'efforce de trouver des solutions négociées aux crises d'Amérique centrale.

Au Salvador, M. Shultz a promis au président M. Alvaro Magana (conservateur) le soutien total des Etats-Unis *« pour vaincre la guérilla »*. On sait que l'administration Reagean s'apprête à demander au Congrès 300 *millions* de dollars d'aide supplémentaire pour le Salvador. M. Shultz a également renouvelé la condamnation par les Etats-*Unis* des escadrons de la mort d'extrême droite.

M. Shultz a, par ailleurs, rencontré les six candidats à l'élection pré*sidentielle du 25 mars prochain*. Parmi eux figure le président de l'Assemblée nationale, le major d'Aubuisson, qu'un ancien ambassa*deur des Etats-Unis* à San-Salvador, M. White, avait accusé d'être le chef des escadrons de la mort. En novembre dernier, Washington avait *refusé un visa d'entrée aux* Etats-Unis à M. d'Aubuisson. — *(AFP, Reuter.)*

Chili

Mme BEATE KLARSFELD A ÉTÉ INTERPELLÉE

Santiago (Reuter). — La police chilienne a interpellé, le mardi 31 janvier, Mme Beate Klarsfeld et six autres personnes qui manifes*taient en face du palais présidentiel* de la Moneda, à Santiago, pour demander l'expulsion de l'ancien colonel SS Walter Rauff, réfugié au Chili. *L'épouse allemande du* « chasseur de nazis » français, l'avocat Serge Klarsfeld, a été libérée au bout d'une heure, après l'intervention de personnalités *religieuses* et des autorités consulaires de RFA à Santiago.

Walter Rauff, accusé d'être le responsable du *programme des* « camions à gaz », qui a provoqué la mort de deux cent mille personnes, dont quatre-vingt-dix-sept mille juifs durant la deuxième guerre mondiale, est arrivé au Chili en 1958. Il est âgé de soixante-dix-neuf ans. En *1963, la justice chilienne avait rejeté* une demande d'extradition présentée par le gouvernement de Bonn.

La Tunisie des frustrations

III. – *L'ombre de l'armée*

De notre envoyé spécial PAUL BALTA

Notre envoyé spécial, qui a enquêté dans le Sud tunisien, montrait dans un premier article comment et pourquoi les émeutes de Tunisie sont parties de l'oasis de Douz et se sont ensuite étendues à tout le pays. Dans un deuxième article, il expliquait la façon dont s'est creusé le fossé entre la classe moyenne et les déshérités (*le Monde* des 31 janvier et 1er février).

Tunis. – « *Ici, nous ne sommes pas sous la IVe République française. C'est moi qui forme le gouvernement, c'est moi qui vous nomme premier ministre ou qui vous décharge de vos fonctions. Vous avez fait la politique que je vous ai dit de faire. C'est vous qui me succéderez. J'ai confiance en vous et, pour vous le montrer, je retire le ministère de l'intérieur à Driss Guiga et je vous le confie.* » C'est en ces termes, nous raconte M. Mohamed Mzali, que, lors d'une audience au palais de Carthage, le président Bourguiba l'a confirmé dans ses fonctions le samedi 7 janvier, quelques jours après les émeutes. Le Combattant suprême pouvait difficilement admettre que la police ait laissé conspuer son premier ministre, alors qu'il avait été lui-même favorable, dès septembre, au doublement du prix du pain.

Depuis cette entrevue, le premier ministre parle moins du rôle des prolibyens et des islamistes dans les troubles, pour mettre l'accent sur les défaillances de la police et la « *conspiration* » de son principal rival. M. Guiga aurait caressé l'espoir, si le gouvernement avait démissionné comme il le souhaitait, d'être choisi pour remplacer M. Mzali et donc, aux termes de la Constitution, de devenir le « dauphin » en titre. Après la terrible secousse que le pays venait de subir, ces manœuvres ont pu surprendre. Pourtant, ce n'eût pas été la première fois qu'une révolte de la rue aurait été utilisée dans la lutte pour le pouvoir.

Pour comprendre l'âpreté de ces jeux, il faut remonter au 15 mars 1967. Dans la soirée éclate un orage d'une violence dantesque. A la mesure de l'événement pour la Tunisie, qui apprend, le matin, que le chef de l'Etat a survécu à un infarctus. La classe politique prend alors conscience que M. Bourguiba est mortel, et, de ce jour, commence la « guerre de succession ». Redoutant que le président, qui le soutient, ne soit victime d'une nouvelle attaque, M. Ahmed Ben Salah, ministre de l'économie, accélère la mise en place de son système coopératif, au risque d'accroître le mécontentement, sans se douter qu'il précipite ainsi sa disgrâce. Ce mécontentement s'exprimera une première fois en juin 1967, lorsque éclatera la guerre de six jours.

Les émeutes de 1978

Depuis qu'en 1965 M. Bourguiba a préconisé une solution négociée du problème palestinien, la Tunisie est en butte à l'hostilité des pays arabes progressistes. Pour rompre cet isolement, M. Mohamed Sayah, « *homme du président* » et responsable du Parti destourien, prend l'initiative d'organiser, le 5 juin, une manifestation de solidarité avec l'Egypte de Nasser. Quelque 5 000 Tunisois répondent à l'appel. Mais le mouvement dégénère : la foule attaque le centre culturel américain, la grande synagogue, le quartier juif, et se livre au pillage. Hostiles à M. Sayah, le ministre de l'intérieur, M. Béji Caïd Essebsi, et le ministre de la défense, M. Mahmoud Mestiri, se seraient alors, au dire des témoins, gardés de faire intervenir la police et la troupe.

A la suite d'autres incidents, M. Bourguiba met un terme, en 1969, à l'expérience « coopérativiste » que réprouve M. Mestiri, qui représente l'aile libérale du PSD. Mais c'est M. Hedi Nouira qui est nommé premier ministre. Il change de cap et pratique un libéralisme économique qui favorise l'émergence d'une nouvelle bourgeoisie et l'élargissement de la classe moyenne. L'écart commence à se creuser entre celle-ci et la couche des déshérités. Une crise sociale couve. L'UGTT, qui s'affirme comme la principale force organisée du pays au détriment du PSD, prend la défense des travailleurs. Le pouvoir a-t-il recouru à une machination pour affaiblir la centrale syndicale et briser son chef, M. Habib Achour, comme celui-ci l'a affirmé par la suite ? Le fait est que la grève générale ordonnée par l'UGTT le 26 janvier 1978 se transforme en émeute à Tunis. Cette fois cinquante mille personnes au moins étaient descendues dans la rue, et il avait fallu faire appel à l'armée pour rétablir l'ordre.

Un jeu de massacre

Le calme revenu, M. Nouira poursuit sa politique comme si de rien n'était, estimant qu'il n'y en a pas d'autre. Il sait aussi que le président répugne à changer de premier ministre, et que peu de ses pairs sont susceptibles de briguer cette charge. Né à Monastir, M. Bourguiba entend, en effet, constituer une sorte de « dynastie monastirienne » à travers le premier ministre, lui-même monastirien, appelé à lui succéder. Persuadé d'avoir muselé ses adversaires, M. Nouira commet une erreur de calcul, analogue à celle de M. Ben Salah, en ne procédant pas aux infléchissements qui s'imposent.

Deux ans plus tard, autre secousse. Elle est indirectement provoquée par le colonel Kadhafi, qui n'a pas pardonné à M. Nouira d'avoir torpillé l'accord d'union entre les deux pays signé le 12 janvier 1974 à Djerba par le président Bourguiba. Un commando tunisien, entraîné en Libye, attaque Gafsa les 26 et 27 janvier 1980 en espérant soulever le pays et entraîner la chute d'un régime qui dérange par sa modernité et son – relatif – libéralisme. L'armée intervient pour la deuxième fois. Légaliste et disciplinée, comme l'a voulu M. Bourguiba, elle regagne ses casernes la tâche accomplie. L'alerte passée, le pouvoir ne semble pas avoir tiré les leçons qui s'imposaient.

Les lacunes de la police et des services de sécurité avaient pourtant été évidentes – déjà – puisque, dans le mois précédant l'attaque, des camions venus de Libye avaient entreposé des armes dans la cité minière sans éveiller l'attention. On ne s'était pas préoccupé non plus des sympathies que la population du Sud, fort pauvre, éprouvait pour la Jamahiriya libyenne, riche et révolutionnaire ! « *Si l'on s'en était vraiment ému,* nous a confié un opposant, *plutôt que de monter une deuxième chaîne de télévision francophone, on aurait amélioré la chaîne arabe et renforcé les émetteurs de radio et de télévision pour combattre l'influence des ondes libyennes qu'on capte souvent mieux dans le Sud que celles de l'Etat.* »

M. Bourguiba, qui reste maître du jeu, sent qu'un changement s'impose. Dès 1979, il songe à se séparer de M. Nouira et profite de la maladie de celui-ci pour faire appel, en 1980, à M. Mzali. Le troisième premier ministre du régime bourguibien a plus la fibre arabe et islamique que son prédécesseur et un meilleur contact avec la foule. Il pratique un populisme qui agace la classe politique mais semble plaire au petit peuple. Il opte pour une voie médiane entre le coopérativisme des années 60-70 et le libéralisme « sauvage » de la décennie suivante.

Il entend donc lutter contre le déséquilibre régional et améliorer le sort des déshérités en imposant quelques sacrifices à une bourgeoisie qui a largement profité de l'aide de l'Etat. Parallèlement, il accorde aux classes moyennes – avec l'aval du président – le multipartisme et une plus grande démocratisation. Mais il doit compter avec les pesanteurs sociologiques : les nantis bloquent les mesures fiscales indispensables pour donner à l'Etat les moyens de sa politique sociale, et les oligarchies locales freinent une démocratisation qui risque d'entamer leurs pouvoirs. Enfin, la santé du président octogénaire devenant plus préoccupante, la classe politique fait ses délices des jeux de Carthage et de ses intrigues, se livrant elle-même autour du palais à un véritable jeu de massacre contre les premiers ministres possibles.

Sur cette toile de fond, la hausse du prix des céréales, pour rigoureuse et cohérente qu'elle ait été du point de vue de l'Etat, a été perçue comme une provocation. Tous les dirigeants syndicaux en province nous ont répété : « *Au lieu de faire payer les riches, on a pénalisé les pauvres.* » Résumant leur pensée, M. Habib Guiza, responsable de l'union régionale de Gabès, déclare : « *Il faut revoir les choix économiques et sociaux. On ne nous a guère consultés pour le VIe plan, bien que nous connaissions les réalités locales. Vous voyez le résultat. L'essentiel dans le tiers-monde, ce n'est pas le multipartisme mais le développement et la justice, et je précise que ce ne sont pas les islamistes qui pourront résoudre, demain, les problèmes du pays.* »

Le secrétaire général de l'UGTT, M. Tayeb Baccouche, leur fait écho : « *Nous vivons au jour le jour au niveau des choix, du fonctionnement. Il faut changer de politique.* » Il s'interroge sur les capacités des responsables actuels d'entreprendre les réformes indispensables, et ajoute : « *Comment peut-on prétendre lutter contre le chômage quand on ignore le nombre exact des chômeurs ? Il faut tirer la leçon des événements. Le redressement suppose une prise de conscience et une volonté politique. Existent-elles ? Je voudrais ne pas en douter !* »

Dans les partis de l'opposition légale, c'est le même son de cloche. Secrétaire général du Parti communiste, M. Mohamed Harmel parle le langage de la franchise et de la lucidité. Après avoir souligné le vide politique créé par l'érosion du PSD, après vingt-sept ans de pouvoir exclusif, il note qu'aucune force – PC, Mouvement des démocrates socialistes, mouvements islamistes, UGTT, Mouvement de l'unité populaire – n'est en mesure à elle seule de jouer un rôle déterminant. « *Toutes les forces vives doivent s'unir pour constituer un nouveau bloc historique. Elles peuvent se retrouver sur un consensus démocratique national. Il faut renoncer à une notion étroite et corporatiste de la politique pour créer une nouvelle dynamique* », nous dit-il.

M. Mahmoud Mestiri, au nom du MSD, ne tient pas un langage très différent. Il faut, estime-t-il, commencer par faire le bilan, puis poser les grands problèmes : « *ceintures rouges* » des grandes villes, jeunesse et déchet scolaire, agriculture, processus industriel, tourisme, etc. Il se dit persuadé qu'un consensus est possible sur les thèmes essentiels : l'État, l'avenir du pays, le processus démocratique. « *Mais,* conclut-il, *si on veut que la classe politique se sente concernée, il faut créer les structures qui le permettent. C'est au pouvoir d'en prendre l'initiative.* »

« Vous voulez un sergent ? »

Aujourd'hui, deux questions se posent : les adversaires de M. Mzali vont-ils continuer leur guérilla au détriment du pays ? Le premier ministre va-t-il, comme ses prédécesseurs, se contenter de trouver des boucs émissaires ou est-il, au contraire, décidé à aller au fond des choses et à agir en conséquence ? En effet, la mise à l'écart de M. Guiga – que le président a maintenu au bureau politique – n'est pas une panacée. Il ne suffit pas non plus de croire qu'on a exorcisé les périls parce qu'on a arrêté au fil des ans les dirigeants islamistes : s'ils ont une audience importante – sans proposer pour autant un programme cohérent, réaliste et moderne dans le cas où ils réussiraient à s'emparer du pouvoir, – c'est parce qu'ils « collent » aux préoccupations des plus déshérités et dénoncent dans un langage simple et qui fait mouche les tares de la société.

Après la secousse du 26 janvier 1978, il était évident que les jeunes – 60 % de la population a moins de vingt ans et n'a donc pas vibré aux luttes du Combattant suprême pour l'indépendance – représentaient une inconnue, voire une menace. Les plus lucides des Tunisiens attiraient l'attention sur ce « *réservoir de violence* » qui risquait d'exploser, et nous nous en étions fait l'écho (1). L'explosion a eu lieu : 5 000 manifestants en 1967, 50 000 en 1978, quelque 500 000 dans l'ensemble du pays en 1984, sans parler de l'alerte de Gafsa en 1980 : le rythme des secousses s'accélère et s'intensifie. Aujourd'hui – et comment ne pas s'en inquiéter ? – deux thèmes reviennent dans toutes les conversations, dans les salons, dans les états-majors politiques, dans la rue : la crainte d'une nouvelle émeute plus dure et plus meurtrière ; la peur – l'espoir chez certains – que l'armée ne regagne plus ses casernes si elle devait encore rétablir l'ordre.

Formés en France et, de plus en plus, aux États-Unis et en Turquie dans les bases américaines, les officiers tunisiens n'ont jamais eu la réputation de putschistes (2). Sans doute nationalistes arabes – nassériens, pro-libyens, baasistes – et islamistes ne ménagent pas leurs efforts pour recruter des sympathisants, surtout parmi les sous-officiers, sans que cela représente, pour le moment, un réel danger. Dans les milieux proches des communistes, on estime, d'ailleurs, que l'armée est « *trop infiltrée par la CIA* » pour qu'un militaire envisage de « *se lancer dans une aventure sans un feu vert de Washington* ».

Il n'en demeure pas moins que, pour la première fois depuis l'indépendance, l'ombre de l'armée plane sur la Tunisie, et que les Tunisiens en parlent ouvertement. Alors que MM. Mzali et Guiga se disputaient devant lui après les émeutes, le président Bourguiba les aurait fait taire en s'écriant : « *Qu'est-ce que vous voulez ? Que nous ayons un sergent ?* » (allusion au sergent-chef Doe devenu président du Libéria).

FIN

(1) *Cf.* « La Tunisie des incertitudes », *le Monde* des 17, 18 et 19 février 1982.

(2) Cependant, en 1963, le tribunal militaire de Tunis avait condamné à mort, le 17 janvier, sept officiers et six civils qui avaient voulu assassiner le président Bourguiba (cinq officiers et cinq civils ont été exécutés). Ils avaient été dénoncés par un sous-officier. En fait, il s'agissait moins d'une tentative de putsch – l'armée est légaliste – que d'un complot politique conçu par des youssefistes peu après l'assassinat de leur chef, Salah Ben Youssef, rival de M. Bourguiba, en août 1961.





EUROPE

U.R.S.S.

Amnesty International publie le témoignage d'un détenu dans un camp « à régime spécial »

Vivre à VS 389-36/1

Le monde carcéral soviétique est soigneusement organisé suivant le degré de sévérité des conditions de détention, et le régime de détention est spécifié lors de la condamnation : au sommet de cette hiérarchie (si on laisse à part les cellules d'isolement des prisons où sont « punis » les détenus *récalcitrants*) se trouvent les camps dits « à régime spécial », *suivis par les camps « à régime strict »*.

Les camps « à régime spécial » sont en principe réservés aux personnes coupables de *« crimes économiques graves »* ou de crimes avec violence : mais on y *trouve* aussi des détenus convaincus de *« crimes particulièrement dangereux pour l'Etat »* : en clair, des prisonniers politiques.

La section française d'Amnesty International cite ainsi quinze prisonniers d'opinion qui purgent des peines de dix ans de détention *suivies de cinq ans de relégation* : par exemple, Oleksa Tikhy, *membre du groupe ukrainien pour* l'application des accords d'Helsinki, ou Balis Gayaouskas, membre d'un groupe similaire constitué en Lituanie, condamné à dix ans de camp en 1978, après avoir déjà subi vingt-cinq ans de détention de 1949 à 1974.

Selon les *« principes de la législation soviétique sur le travail correctif »*, adoptés en 1969, les détenus soumis au « régime spécial » doivent porter *« des habits de type spécial »* et *« loger dans des locaux de type cellulaire »*, où ils disposent d'une surface *« non inférieure à deux mètres carrés »*. Tenus *« en isolement strict »*, ils sont *« en règle générale employés à des travaux ardus »* et reçoivent des rations alimentaires *« qui assurent un fonctionnement normal de l'organisme humain »*. Il n'y pas de femmes dans cette sorte de camp, mais on peut y détenir *des infirmes*.

Les prisonniers ont droit à deux visites par an et peuvent recevoir deux paquets par an (ne comprenant ni chocolat, ni café, thé ou *viande non mélangée*). Leur correspondance peut leur être confisquée, notamment en cas de *« déclarations calomnieuses sur l'administration ou les conditions dans le camp (...), soupçon d'utilisation d'un code* (ou) *divulgation d'informations qui ne doivent pas être rendues publiques »*. Depuis 1978, l'instruction nº 37 du ministère de l'intérieur autorise l'ad*ministration du camp à détruire* les lettres confisquées.

La nourriture est souvent avariée

Quelles sont, dans la réalité, les conditions de vie dans les *camps « à régime spécial »* ainsi définis par la loi ? Amnesty International *a reçu, par des voies détournées*, le témoignage d'un prisonnier d'opinion détenu dans le camp « VS 389-36/1 », situé dans la région de Perm, et où ont été transférés les prisonniers politiques venus de plusieurs camps *de Mordovie*. En des termes très sobres, le prisonnier décrit les trois types *de cellule* : *cellule* d'habitation, où le prisonnier dispose en effet de 2 mètres carrés, encombrés de deux lits-cages et d'une table, et où la lumière reste allumée nuit et jour ; cellule de travail, juste en face, puante et *mal éclairée, où le prisonnier* est censé assembler sept cents composants électriques par jour *(« peu nombreux sont ceux qui accomplissent les normes »)* ; et enfin cellule dite *« d'exercice »* : certaines font 2 mètres de long *sur* 2 mètres de large et 2 mètres et demi de haut, et le soleil n'y pénètre jamais. C'est là *que* les prisonniers en détention solitaire peuvent prendre leur exercice, une demi-heure par jour. Les autres cellules font 3 mètres sur 5, quelques rayons de soleil y pénètrent parfois, mais les détenus *doivent y garder « leur veste boutonnée »* et *« certains gardiens interdisent même d'ôter la casquette »*. *« Quand vous demandez pourquoi les cellules d'exercice sont si exiguës*, écrit le prisonnier, *ils répondent que les dimensions ne sont pas spécifiées par la loi et qu'ils peuvent par conséquent les construire comme ils l'entendent. »*

La nourriture est mauvaise, la viande (morceaux de cartilage, os) est souvent avariée, *« nous n'avons presque jamais de légumes et jamais de légumes frais »*. Les détenus ont le droit de dépenser 4 roubles par mois pour *acheter quelques provisions*. Les lettres sont très souvent confisquées — *en particulier* toutes les cartes postales ou toute la correspondance venue de l'étranger. Les prisonniers sont privés de tout document juridique concernant leur propre cas (ce qui est contraire à la loi), c'est-à-dire *qu'il leur est impossible « de lutter pour leurs droits »*.

« Les prisonniers condamnés pour propagande et agitation antisoviétiques sont souvent privés de visite. » Dans ce camp réservé semble-t-il aux politiques, *« les conditions de vie sont beaucoup plus dures que dans les camps à régime spécial pour condamnés de droit commun. Les règles spécifiées par le code de détention des prisonniers ne s'appliquent pas à nous. Très souvent, nous sommes à la merci de l'administration locale. Les grèves de la faim sont considérées comme une infraction au régime du camp et punies »*.

La section française d'Amnesty International publie en même temps que ce témoignage le texte du nouvel article du code pénal, *promulgé le 13 septembre dernier, (le Monde* du 30 novembre). Il permet de condamner à *une* peine supplémentaire de trois à cinq ans de prison les détenus qui *« désobéissent délibérément aux exigences légitimes de l'administration d'un établissement de travail correctif »*. Avant même la *promulgation de ce décret*, Amnesty déclare avoir eu connaissance, en dix mois, de douze condamnations supplémentaires à l'issue d'une première peine.

RFA

Le chancelier Kohl pourrait maintenir à son poste le ministre de la défense

Bonn. — Le conseil des ministres s'est réuni ce mercredi 1er février à la Hardthöhe, siège du ministère de la défense, pour débattre du rapport annuel sur les orientations militaires de la RFA, préparé par le ministre, M. Mandred Wörner. Malgré le scandale provoqué par son comportement dans l'« affaire Kiessling », le ministre semblait finalement assuré mercredi matin de conserver son portefeuille. Le chancelier Kohl se serait, en effet, résolu à cette décision, malgré les risques personnels qu'elle comporte pour lui, afin d'éviter un remaniement ministériel plus important, remettant en cause l'équilibre au sein de la coalition *gouvernementale*.

Correspondance

Le maintien de M. Wörner serait assorti de la réhabilitation et de la réintégration dans l'armée du général Kiessling, limogé parce qu'il était censé représenter un *« risque pour la sécurité »* de la RFA, en raison de l'homosexualité dont il avait été accusé. Le général ne retrouverait toutefois pas son poste d'adjoint au commandement en chef de l'OTAN, le général Rogers. En revanche, le secrétaire d'État à la défense, M. Joachim Hiehle, ainsi que les principaux responsables du MAD, le service de renseignements de l'armée, devraient payer les pots cassés.

Le chancelier, qui, pour la troisième *journée consécutive, poursuivait* mardi ses consultations sur l'« affaire Wörner-Kiessling », a notamment reçu le chef de la CSU bavaroise, M. Franz-Josef Strauss, et le président du parti libéral, M. Hans Dietrich Genscher, minis*tre des affaires étrangères et vice*-chancelier.

Le jeu de M. Strauss

M. Strauss s'était ouvertement prononcé dimanche pour un important remaniement ministériel qui n'affecterait pas seulement le minis*tère de la défense, mais également* celui de l'économie, tenu par M. Otto Lambsdorff, homme-clef du Parti libéral, actuellement sous le coup d'une enquête judiciaire dans l'« affaire Flick ». On prêtait ces derniers jours au leader bavarois le souhait de rentrer au gouvernement à la place de l'un ou l'autre des deux *ministres déchus, prétention* inacceptable pour les libéraux et une partie de *la CDU*.

Le maintien de M. Wörner à la défense, qui devait, pensait-on, être annoncé après le conseil des ministres de ce mercredi, éviterait dans l'immédiat à M. Kohl de modifier l'équilibre délicat de son gouverne*ment. Mais l'« affaire Wörner*-Kiessling » a pris ces dernières se*maines de telles proportions* qu'on peut difficilement tirer un trait. Le chancelier n'ignore pas que sa réputation d'homme d'Etat est en jeu.

Dès que les premières indications provenant de la chancellerie eurent commencé à filtrer mardi, les commentaires se sont déchaînés. Maintenir en poste le ministre *« comme s'il ne s'était rien passé... mettrait en doute la capacité du ministre et du gouvernement à diriger le pays »*, disait un commentateur de la télévision. *« La solution envisagée peut suffire à Kiessling*, ajoutait-il, *pas à la République. »* Si l'on garde Wörner, entendait-on à la radio, *« il faudra donner des explications, ou alors l'« affaire Wörner » finira par devenir l'« affaire Kohl »*.

On peut s'attendre à voir le chancelier, fidèle à sa tactique habituelle, faire le dos rond dans les prochaines semaines en attendant que la tempête se calme. Reçu mardi soir par la presse étrangère dans un grand hôtel de Bonn, il s'est efforcé de présenter sa traditionnelle sérénité face aux inévitables questions. C'est pourtant un homme seul qui devra affronter l'orage, tandis que la CSU et les libéraux se querellant dans son dos.

HENRI DE BRESSON.

Pologne

LA HAUSSE DES PRIX ALIMENTAIRES EST ENTRÉE EN VIGUEUR

La hausse des prix alimentaires est entrée en vigueur lundi 30 janvier : en moyenne et selon les chiffres officiels, le coût des dépenses d'alimentation est accru de 10 %, le prix du pain augmente de 25 %, celui du beurre, du fromage, du poulet ou du jambon de plus de 30 %. Cette hausse, moins forte que celle envisagée à l'origine, est l'aboutissement d'un long processus engagé à l'automne par les autorités, par le biais d'une campagne psychologique et d'une *« consultation »* de la population.

En dépit des adoucissements apportés, les hausses ont été critiquées par les nouveaux syndicats officiels, qui ont profité de l'occasion pour faire preuve d'une certaine « indépendance ». *La direction clandestine* de Solidarité, tout en condamnant vivement ces mesures, n'a pas appelé à des actions concrètes de protestation. Les seules réactions connues lundi sont une brève manifestation à Wroclaw et une grève perlée dans certains ateliers de l'usine d'Ursus, près de Varsovie. Cependant, d'importants dispositifs policiers ont été mis en place mardi 31 janvier dans plusieurs villes, en particulier Wroclaw et Gdansk. La veille, M. Walesa avait estimé qu'en, dépit du sentiment de *« grande colère »* des travailleurs, ce n'était pas *« le moment d'agir : les gens savent que la période est mauvaise »*. — *(UPI, AFP, AP.)*

Au cours d'un tête-à-tête informel

M. MITTERRAND RENCONTRE LE CHANCELIER KOHL JEUDI EN RFA

M. François Mitterrand se rendra jeudi 2 *février* à Edenkoben, dans les environs de Ludwigshafen, pour y rencontrer de façon informelle le chancelier Kohl. Il regagnera Paris le soir-même.

Cette visite fait suite à celle que le chef du gouvernement ouest-allemand lui avait rendue dans les Vosges, en juillet dernier. Conformément à la tradition de ces tête-à-tête sans protocole, aucune délégation officielle n'est prévue, et l'ordre du jour de l'entretien n'a pas été déterminé à l'avance.

Les projets de la présidence française pour sortir de l'impasse créée par l'échec du Conseil européen d'Athènes seront certainement l'objet principal de la conversation entre MM. Kohl et Mitterrand, en particulier la question des montants compensatoires *monétaires* (MCM), *sur* laquelle Paris et Bonn ont des points *de vue sensiblement divergents*.

PROCHE-ORIENT

Le sud du Liban en garde à vue

(Suite de la première page.)

Si *les premières attaques contre* les soldats remontent à l'été dernier, le véritable « dérapage » date de quelques mois. La peur qui a grandi après l'attentat de Tyr est mauvaise conseillère.

Grand bourgeois aux allures patriciennes, M. Halim Fayyad nourrit une solide rancune envers Israël. Musulman sunnite, comme la majorité des habitants de Saïda, il est l'un des six « mohafez » (gouverneur) du Liban. *En entrant dans la ville en juin 1982*, l'armée l'a chassé du « sérail », siège *traditionnel* de l'administration libanaise. Depuis, il loue un bureau sans archives ni dossiers dans un immeuble proche. Pendant un an et demi, le gouvernement militaire, baptisé Unité *pour l'aide aux civils, a cohabité* avec une partie des services publics : éducation, *impôts, cadastre, enregistrement*.

Début janvier, les Israéliens ont *élu domicile à Kfarfalous*, dans une ancienne caserne phalangiste, à une douzaine de kilomètres de là. Ils n'ont laissé au *sérail que* leurs services de renseignements et le QG des gardes-frontières. De nombreux bureaux sont maintenant inoccupés, *mais le gouverneur n'est pas autorisé* à réintégrer les lieux. Surtout, l'administration régionale est paralysée. *« Si on perd sa carte d'identité*, observe M. Fayyad, *on ne peut plus obtenir un duplicata. Sans papiers, avec tous ces barrages, il n'est pas question de voyager. Toute transaction immobilière est devenue impossible. La population ressent tout cela comme un châtiment collectif. »*

Une autre mesure a mis en colère *les Libanais du Sud : la fermeture des* ponts sur la rivière Awali. Interrompu pendant cinq jours début novembre, le trafic nord-sud reprit à un rythme fort ralenti (quelques centaines de véhicules *quotidiens* au lieu de six mille).

« Saïda, note M. Fayyad, *c'est un peu la grande banlieue de Beyrouth. »* Dissuader « les gens du Sud » de *« monter » vers la capitale* renforce le complexe d'isolement dont ils souffrent depuis toujours et entretient leur hantise d'être un jour coupés du reste du pays. A quoi l'armée *israélienne* répond qu'elle n'avait pas d'autre choix pour assurer sa sécurité.

Pourtant, l'efficacité des contrôles sur l'Awali est douteuse, puisqu'ils *n'ont pas empêché un regain* d'attentats au Sud. Depuis quelques jours, un service d'autobus reliant le centre-ville au fleuve est à la disposition des piétons. La situation devrait *s'améliorer* dans les prochaines semaines avec l'entrée en service d'un terminal *qui* permettra *l'inspection* rapide et simultanée de huit véhicules. Mais l'humiliation infligée aux Libanais ne disparaîtra pas pour autant.

Les contrôles sur l'Awali perturbent gravement l'économie du Sud déjà détraquée par la guerre. Entre *Tyr et* Saïda, les *oranges* pourrissent par millions. A quoi bon cueillir quand les attentes au pont triplent les coûts de transport ? Idem pour le tabac : *« Mon chiffre d'affaires a chuté de moitié*, affirme M. Ibrahim Makkawi, producteur d'orange à Saïda, *et je suis obligé d'écouler ma récolte par la Syrie. »*

Autre problème : les ouvriers agricoles *refusent* les heures supplémentaires par crainte des patrouilles nocturnes. Nombre de plantations se retrouvent à l'abandon. Les pêcheurs, eux, se plaignent des restrictions imposées par l'armée à leur activité. Naguère, un habitant de Saïda *sur deux travaillait à Beyrouth*. Beaucoup sont donc devenus chômeurs. L'économie du Sud tient grâce à la contrebande et à l'argent de la diaspora libanaise immigrée en Afrique de l'Ouest.

« Les Israéliens, constate Mgr Haddad, *sont peut-être de bons guerriers, mais ils ont avec les gens des relations médiocres. Le Liban est un monde complexe dont la subtilité échappe souvent à l'occupant. »*

Le quadrillage policier

Israël est présent au Sud depuis 1978, mais le Liban des chiites n'est pas celui du commandant Haddad. Quant aux vergers de Saïda, ils sont plus dangereux que les collines de Judée. La comparaison avec la Cisjordanie revient souvent à l'esprit. Elle est abusive, sauf peut-être dans un domaine, celui du quadrillage policier. Au Liban du Sud comme à l'ouest du Jourdain, les hommes du Shinbeth (les services de sécurité) ont mis en place un réseau d'informateurs qu'on tient d'autant plus aisément qu'ils sont souvent des Palestiniens « repentis » *ou des* chômeurs dans le besoin. Les agents israéliens attisent à leur profit — vieille recette — les petites rivalités ancestrales entre villages ou familles.

Que vaut cette « collaboration forcée » ? Difficile à dire. Deux choses sont sûres en tout cas. D'une part, le célèbre camp d'Ansar près de Nabatiyeh abritait parmi les quatre mille *détenus libérés en novembre* bon nombre d'innocents (il accueille à nouveau *quelque cent cinquante* prisonniers). D'autre part, la communauté chiite, *largement majoritaire* au sud de l'Awali — sept habitants sur dix, — a, jusqu'à preuve du contraire, plutôt bien résisté aux tentatives de pénétration israélienne.

A Tyr, un portrait orne les murs de la ville, celui de l'imam Moussa Sadr, guide spirituel des chiites libanais, *mystérieusement disparu en* 1978 lors d'un voyage en Libye. Les chiites de toutes opinions se réclament de l'imam qui fonda au début des années 70 le mouvement Amal. *« Nous opposons à Israël une résistance passive à la Ghandi*, explique M. Khaled Hamdam, *l'un des responsables* d'Amal à Tyr. *Nous organisons des manifestations contre l'occupant, des grèves, des* sit in *dans les mosquées. Nous demandons à la population d'éviter tout contact avec les Israéliens. Mais nous ne menons aucune action militaire et nous ne sommes pas des terroristes. »*

Numéro un d'Amal à Tyr, M. Daoud Daoud *interrompt*, pour nous recevoir, une réunion qu'il tient avec quelques mollahs de la région à propos d'un sérieux incident survenu l'avant-veille à Hallousiye, une localité proche. Ce jour-là, l'armée israélienne, à la recherche de suspects, s'est *heurtée à l'hostilité* des villageois. Après avoir découvert des armes et des munitions, elle a arrêté une dizaine de personnes, dont le cheikh du village, et détruit sa maison au bulldozer.

Qui attaque les soldats israéliens ? Les Palestiniens d'Amal, prudents et *légalistes, affirment ne rien* savoir de ces actions personnelles qu'ils se gardent de désavouer. Que pensent-ils des « illuminés d'Amal islamique » qui prônent la « guerre *sainte* » contre Israël ? *« Nous n'avons aucun contact avec eux. Nous ne suivons pas la même ligne. »*

Israël a *commis l'erreur stratégique* de sous-estimer l'influence des dignitaires religieux chiites s'inspirant de près ou de loin de l'exemple iranien. Mollahs et cheicks ont su combler le vide politique et canaliser à leur profit la colère populaire en devenant les véritables animateurs de la résistance. Les plus virulents dans la région de Nabatiyeh appellent à combattre l'*« ennemi sioniste »*. Ils revendiquent ouvertement désor*mais, dans des communiqués publiés* par la presse de Beyrouth, les attentats contre Tsahal. Ceux-ci semblent relever à la fois d'initiatives individuelles et d'une volonté collective. *Les anciens prisonniers* d'Ansar, trop surveillés, ne peuvent agir directement. Mais ils parviennent, *dit-on à* Tyr, à transmettre à d'autres leurs *« connaissances techniques »*. Les dirigeants d'AMAL, dont l'audience fut toujours réduite dans les villages, tentent *de suivre le mouvement en* durcissant leur discours.

Face à cette radicalisation du Sud, les rares amis d'Israël font piètre figure. M Chawki Abdullah, commerçant de son état, dirige à Tyr, la « branche politique » pompeusement baptisée Assemblée unie du Sud d'une milice pro-israélienne aux modestes effectifs — une centaine d'hommes — et au nom trompeur : les *Partisans de l'armée (libanaise* bien sûr).

M. Abdullah, qui ne nous attendait pas, rassemble à la hâte sur son bureau les attributs de son autorité : un *téléphone*, *quelques cartes de visite*, et du papier à en-tête. *« Je travaille avec les camarades israéliens*, dit-il, *pour résoudre les problèmes quotidiens des gens. Je fais office de juge, j'interviens pour qu'on libère les innocents. Il n'y a plus de gendarmerie ici. Nos hommes la remplacent. Mais je suis libanais avant tout. Pourquoi ne serions-nous pas en bons termes avec Israël alors que les habitants de Baalbeck ou de la Bekaa, sont obligés, eux, de s'entendre avec la Syrie ? »*

Pour 300 dollars par mois

Ces miliciens chiites, dont certains ont un passé judiciaire, ne représentent qu'eux-mêmes et passent aux *yeux du plus grand nombre pour* de simples collaborateurs. Israël leur a fourni des armes, des uniformes et des camions. Pour 300 dollars par mois, ils reçoivent un vague entraînement *militaire* et tiennent quelques barrages routiers. Mais leur autonomie est nulle. *A Jouaya, par exemple*, ils ne circulent que sous escorte israélienne.

Israël a voulu reproduire en milieu chiite l'expérience réussie chez les chrétiens de Marjayoun avec l'Armée du Liban libre. Mais aucun de leurs nouveaux alliés n'a le prestige du défunt commandant Haddad. L'un d'entre eux a choisi sagement de donner *sa démission* fin novembre. Trois autres au moins ont été assassinés depuis.

« Cette politique est désastreuse, soupire l'évêque de Tyr. *Plus les Israéliens essaieront de créer des groupes à leur dévolution, plus ils renforceront le courant intégriste »*. Chiites, sunnites, chrétiens, tous affirment n'attendre qu'une chose, l'arrivée *dans le Sud de l'armée libanaise. « On accueillera les soldats avec des fleurs*, prédit M. Hamdam, *même s'ils sont maronites. »* Et chacun de rappeler que le Sud n'a jamais *connu de conflits religieux majeur*.

Jamal, notre chauffeur de taxi, habite à Tyr, près du port. L'image du Christ auréolé décore un des murs humides de son salon. Jamal est pourtant *musulman sunnite. « Vous comprenez*, raconte-t-il, *quand ma famille a emménagé dans cette maison elle n'a pas osé l'enlever car le quartier est chrétien depuis très longtemps. »* Sur le mur d'en face, est accrochée la photo d'un jeune homme. Chaque soir, son père la contemple longuement avant d'aller dormir. Il s'appelait Ahmed Alawi, avait *vingt-six ans* et se trouvait parmi les trente détenus libanais et palestiniens *tués lors de l'attentat* contre le gouvernorat de Tyr. Arrêté comme suspect, il aurait dû être libéré deux jours plus tard.

JEAN-PIERRE LANGELLIER.

M. Joumblatt affirme qu'une « escalade militaire » est en préparation contre les forces de l'opposition

Tandis que les efforts diplomati*ques en vue de parvenir* à un accord entre les factions rivales et de mettre fin aux affrontements semblent marquer le pas, M. Walid Joumblatt, chef de l'opposition libanaise, a accusé mardi soir 31 janvier le gouvernement du président Amine Gemayel de préparer une *« offensive de grande envergure contre les forces antigouvernementales »*.

Parlant à la presse à Damas, M. Joumblatt a affirmé qu'une *« escalade militaire »* était en préparation contre les milices chiites dans les faubourgs sud de Beyrouth et contre les positions druzes dans les montagnes du Chouf. *« Gemayel, son armée et ses milices*, a-t-il ajouté, *ont mis au point un plan visant à prendre d'assaut les montagnes et les faubourgs. »*

Interrogé *sur* les propos du chef druze, un porte-parole de l'armée libanaise à Beyrouth a reconnu que des concentrations de troupes avaient effectivement lieu dans le Chouf et les faubourgs sud, mais, a-t-il dit, *« il ne s'agit tout au plus que d'une relève des forces »*.

L'agence Reuter cite cependant une *« source gouvernementale libanaise »* qui affirme que *« l'armée envisageait de mener une nouvelle opération destinée à occuper un corridor reliant les bastions chiites du sud de la capitale aux positions druzes dans la montagne »*. La grande question reste pour les militaires libanais de savoir si les Américains sont prêts à appuyer cette action, en utilisant par exemple leurs canons de marine, ajoute-t-on de même source.

Selon le quotidien de gauche *Al Safir*, M. Chafik El Wazzan, premier ministre libanais, serait opposé à l'éventualité d'une action militaire qui *« ne servirait les intérêts de personne »*. Mais M. Pierre Gemayel, le chef des Phalanges, estime que *« le gouvernement a le devoir de recourir à la force quand toutes les autres possibilités ont échoué »*.

En outre, à Washington, le président Gemayel a affirmé dans une interview publiée mercredi dans le *Washington Post* que le Congrès américain ne devrait pas rechercher le départ des « marines » américains de Beyrouth, car un tel retrait plongerait le Liban dans le *« chaos »*, compromettant les intérêts occidentaux au Proche-Orient. Et, selon le *président* libanais, si les « marines » quittaient le Liban actuellement, *« Amine Gemayel ne serait pas remplacé par un nouveau président, mais par un conseil révolutionnaire sous contrôle soviétique, ou par le chaos »*. — *(Reuter)*

Le Monde

politique

LA PRÉPARATION DES ÉLECTIONS EUROPÉENNES

Le PR : il est urgent d'attendre

A l'UDF, les principaux responsables politiques, partisan, en majorité de deux listes de l'opposition aux élections européennes, se sont tour à tour, inclinés, jugeant que le temps n'était plus aux mouvements d'humeur après l'accord de principe signé le 26 janvier avec le RPR et qui pourrait être ratifié le 3 février. Ils s'efforcent de convaincre leurs militants de la nécessité de faire taire leurs déceptions pour donner à la liste unique toutes les chances d'atteindre la barre des 50 % le 17 juin, au terme d'une campagne « dynamique ». Ils ne veulent retenir que ce qui, à leurs yeux, doit être désormais considéré comme « essentiel » : le choix de la tête de liste, Mme Simone Veil, et du message européen auquel se serait « rallié » le RPR, est conforme à leurs vœux.

L'affaire paraît donc entendue à un détail près : le PR, principale composante de l'UDF (avec le CDS), semble bien décidé à ne pas s'associer à la signature de l'accord RPR-UDF. Pour son secrétaire général, M. François Léotard, l'« *essentiel* », en effet — il le soulignait récemment dans nos colonnes (*le Monde* du 25 janvier), — reste que l'UDF, à deux ans des élections législatives, s'engage par la liste unique aux européennes dans « *un processus de non-existence politique* ».

Cette « *erreur* » commise par l'UDF l'a conduit à démissionner de ses fonctions de vice-président de la confédération et à réfléchir sérieusement à la possibilité de conduire, à côté de la liste de Mme Veil, une liste « *autonome et complémentaire* ». Cette idée gagne du terrain au PR, où les plus convaincus multiplient les études et les contacts susceptibles de la faire aboutir. Le soutien de nombreuses fédérations et de nouveaux jeunes élus semblerait acquis. Des fonds — on parle de 25 millions — auraient été trouvés, notamment du côté de M. Edouard Leclerc, fondateur de la chaîne de magasins qui portent son nom. De retour d'une « tournée » d'une semaine dans le sud-ouest de la France, M. Léotard, qui a pu « tester » l'opinion, devait, mercredi matin 1er février et jeudi matin 2 février, réunir le comité exécutif puis le bureau politique du PR pour arrêter l'attitude de son parti avant la réunion du conseil national de l'UDF, jeudi après-midi.

Déjà, il a affirmé qu'il ne se considérerait pas « *comme engagé* » par la décision du conseil national de l'UDF « *si elle est en faveur d'une liste unique* ». Il a dénoncé lundi, au Club de la presse de Nice, « *la précipitation et l'absence de consultation* » dont s'est rendue coupable, à ses yeux, l'opposition. « *Le dépôt des listes,* a-t-il remarqué, *n'aura lieu que vers la fin du mois de mai !* » Ainsi, pour lui comme pour ceux qui, au PR, sont favorables à cette hypothèse d'une liste « autonome », il est avant tout « *urgent d'attendre* ». Attendre que le mouvement d'opinion qu'ils croient déceler en faveur de cette liste incarnant le « renouveau » et permettant à de nouvelles têtes de participer au débat politique, s'affirme plus nettement. Ils ne pensent pas, si cette solution de la liste Léotard était retenue, porter un coup fatal à l'UDF. A leurs yeux, celui-ci a déjà été porté. Ils pensent, au contraire, en faisant apparaître un « *nouveau style d'opposition* », créer un courant susceptible de favoriser la renaissance d'une UDF différente, certes, mais qui correspondrait mieux à ce qu'ils en attendent. Ils ont malgré tout conscience du pari qu'ils engageraient. M. Léotard tient à en mesurer les risques, au moment où son image s'affirme dans l'opinion. Il pourrait, bien sûr, en recevant la caution du suffrage universel, occuper une place privilégiée dans l'opposition avant les élections législatives de 1986. Mais il pourrait, s'il perdait ce pari, s'en remettre difficilement et avec lui son parti.

M. Jean-Claude Gaudin, président du groupe UDF de l'Assemblée nationale, qui se trouve plus ou moins en compétition avec M. Léotard, a affirmé pour sa part, mardi, au cours de son point de presse hebdomadaire à l'Assemblé nationale, qu'« *il n'y aura pas de liste Léotard parce que ce n'est pas possible* », ajoutant que Mme Veil « *a son fonds de commerce sur l'Europe* » et qu'« *on ne peut pas le lui enlever* ».

Il est cependant des données que les partisans de la « liste Léotard » au sein du PR semblent ne pas suffisamment prendre en compte : comment réagiraient Mme Veil et le RPR à l'annonce de la constitution de cette liste ? Le RPR pourrait choisir de faire cavalier seul, tout comme Mme Veil, qui a déjà eu la tentation de présenter sa propre liste en dehors du RPR et de l'UDF. Elle pourrait en ce cas faire renaître à l'UDF l'enthousiasme des centristes qui sont à 99 % d'accord avec son programme européen et des radicaux qui ont toujours soutenu sa démarche. La cassure au sein de l'UDF serait alors consommée. Un mouvement centriste pourrait peut-être renaître en s'appuyant cette fois sur les résultats de la liste Veil, qui pourrait créer une dynamique qui échappe au PR.

Pour l'instant, le CDS n'étudie pas encore cette hypothèse. Mercredi matin, il rencontrait Mme Simone Veil pour discuter de la composition de la liste unique, laissant le PR échafauder ses projets.

CHRISTINE FAUVET-MYCIA.

M. CHEVÈNEMENT : le cavalier, c'est Chirac

M. Jean-Pierre Chevènement a parlé, mardi 31 janvier, au micro de France-Inter, des élections européennes et de la candidature de Mme Veil à la tête d'une liste de l'opposition. Le chef de file du CERES a déclaré : « *Philippe Desambert a dit qu'elle donnait aux Français surtout le confort de contempler un certain vide qui les rassure. Je pense en effet que Simone Veil est à bien des égards une sorte d'image pieuse qui contente les Français de n'être que ce qu'ils sont. (...) Elle remplit une fonction que, dans la vie politique de la France, d'autres ont remplie avant elle. Je pense que l'existence d'une liste unique de l'opposition risque de ne pas être une très bonne affaire pour l'opposition ; je me trompe peut-être. Cette liste unique fait passer l'UDF sous la table, semble-t-il, si tant est qu'il doit y avoir une liste unique de l'opposition, puisqu'on ne le sait pas encore tout à fait. Mais il semble que c'est probable. On voit très bien là-dedans qui est le cheval et qui est le cavalier : le cavalier, c'est Chirac.* »

● *Mme Garaud et les « européennes ».* — Mme Marie-France Garaud, ancienne conseillère de Georges Pompidou a déclaré, dimanche 29 janvier, à la radio « CVS » qu'elle « *ne souhaitait participer à aucune liste pour l'élection européenne* » car l'assemblée de Strasbourg « *fonctionne depuis cinq ans sans le moindre début de commencement d'un résultat* ».

M. Marchais conduira la liste du PCF

Le bureau politique du Parti communiste a publié, mardi 31 janvier, un communiqué annonçant que le comité central se réunira le 16 février, « *pour établir la liste des candidats à l'élection européenne, qui sera soumise à la discussion de tout le parti, avant d'être ratifiée par une session du conseil national du parti* ». Le bureau politique « *a décidé de proposer la candidature de Georges Marchais pour conduire la liste qui sera établie par le comité central* ».

L'annonce du choix de M. Marchais comme tête de liste (*le Monde* du 27 janvier) suit, dans le communiqué du bureau politique, un appel à « *l'ensemble des communistes* » pour « *la popularisation et la mise en œuvre des décisions du comité central* », dont la réunion des 17, 18 et 19 janvier avait été consacrée aux restructurations industrielles. Le bureau politique affirme que « *les contacts pris (...) par les cellules du parti avec les salariés des entreprises et les habitants des localités traduisent un large accord avec les orientations proposées par le PCF* ».

Le bureau politique souligne que « *conjuguer le renouveau industriel et une nouvelle croissance avec l'essor de l'emploi et de la formation, l'efficacité économique avec le progrès social, c'est possible si les moyens financiers existants sont mis en œuvre, en même temps que se développe une puissante intervention unitaire des travailleurs dans les choix à opérer pour aller de l'avant* ».

● *Au Conseil de l'Europe.* — M. Jacques Baumel, député RPR, président du conseil général des Hauts-de-Seine et maire de Rueil-Malmaison, a été élu, mardi 31 janvier, président de la commission politique de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe à Strasbourg.

M. FISZBIN MÈNERA LA CAMPAGNE DES « COMMUNISTES DÉMOCRATES ET UNITAIRES »

M. Henri Fiszbin, président de Rencontres communistes, a annoncé, mardi 31 janvier, qu'il conduira la liste des « *communistes démocrates et unitaires* » présentée par Rencontres communistes aux élections européennes de juin prochain. La composition de cette liste sera rendue publique au mois de mars, une vingtaine de places devant être « *laissées vacantes, afin de préserver jusqu'au dernier moment les possibilités de rassemblement et d'union la plus large de tous ceux qui veulent affirmer l'existence d'un communisme différent pour le socialisme démocratique en France* ».

Le communiqué publié par Rencontres communistes ajoute que « *la présence de cette liste contribuera à la mobilisation de la totalité des forces de gauche, en offrant la possibilité, aux électeurs qui le souhaitent, de voter pour une authentique démarche communiste, de classe, nationale et européenne* ».

POUR SORTIR DE L'IMBROGLIO MUNICIPAL

L'opposition et les socialistes réclament de nouvelles élections à Limeil-Brévannes

Le conseil des ministres du mercredi 1er février devait mettre fin à l'imbroglio juridique et politique de Limeil-Brévannes en prononçant la dissolution de son conseil municipal. Cette commune du Val-de-Marne a, en effet, pour le moment, à sa tête deux maires, M. Gérard Bessière (RPR) et M. Guy Berjal (PC), chacun des deux déniant à l'autre toute légitimité.

Cette situation peu commune a pour origine une décision du Conseil d'État, qui a inversé au profit de l'opposition — pour fraude électorale — les résultats des élections municipales de mars 1983, tout en maintenant le maire communiste à son poste, l'opposition n'ayant pas déposé de pourvoi dans les délais.

La nouvelle majorité du conseil municipal de Limeil-Brévannes a toutefois élu, la semaine dernière, M. Bessière (RPR) comme maire, élection qui est contestée légalement. Depuis, MM. Berjal et Bessière « *occupent* » la mairie de Limeil-Brévannes.

Dans l'opposition comme dans la majorité, de nombreuses voix s'étaient élevées, ces derniers jours, pour réclamer la dissolution du conseil municipal et de nouvelles élections. En avaient émis le souhait : MM. Georges Sarre, membre du secrétariat national de PS, Bernard Pons, secrétaire général du RPR et Jean-Claude Gaudin, président du groupe UDF de l'Assemblée nationale.

SELON UN HISTORIEN BELGE

Le général Weygand était le fils d'un négociant marseillais

De notre correspondant

Bruxelles. — Une longue étude, publiée dans *la Libre Belgique*, tend à établir que le « mystère » de la naissance du général Weygand serait enfin élucidé. L'ancien chef d'état-major de Foch de 1914 à 1923, généralissime en 1940, mort en 1965 à quatre-vingt-dix-huit ans et dont les origines étaient mystérieuses, aurait été l'enfant d'un négociant marseillais, David de Léon Cohen, et de Thérèse Denimal, fille d'un jardinier belge.

L'auteur de cette étude est M. Albert Duchesne, conservateur honoraire au Musée royal d'histoire de l'armée et d'histoire militaire à Bruxelles, secrétaire général honoraire de la commission internationale d'histoire militaire.

Le point de départ du « mystère Weygand » est un certificat de naissance délivré le 23 janvier 1867 par la ville de Bruxelles. Chose surprenante en effet, l'officier d'état civil accepta la déclaration du médecin-accoucheur, aux termes de laquelle l'enfant, prénommé Maxime, serait « *fils de père et mère dont les noms sont ignorés du déclarant* ».

Ce document devait susciter de nombreuses hypothèses. Certains prétendirent que Weygand aurait été un fils naturel du roi Léopold II de Belgique, d'autres, que sa mère aurait été Charlotte, princesse de Belgique et impératrice du Mexique. Certains ont même vu en lui un petit-fils de l'Aiglon et un descendant de Napoléon.

M. Duchesne établit que David de Léon Cohen résida à Bruxelles de 1863 à 1866. Il aurait rencontré Thérèse-Joséphine Denimal, soit en Belgique, soit à Grasse. Il est séparé de sa femme légitime. Thérèse-Joséphine Denimal serait retournée chez ses sœurs à Bruxelles pour accoucher discrètement au début de 1867.

M. Duchesne dispose de nombreux renseignements sur l'histoire de la famille du commerçant marseillais. En passant, il indique aussi que l'homme chargé par David Cohen de veiller sur les études du jeune Weygand fut le député radical de Marseille Maurice Rouvier, qui, plus tard, devint président du conseil.

L'historien belge suggère que l'ancien généralissime aurait, sans doute, pu découvrir, s'il l'avait vraiment voulu, des précisions sur son ascendance, alors que même dans son testament Weygand affirmait encore : « *Je ne sais rien de ma naissance.* »

JEAN WETZ.

[Selon le meilleur biographe français de Weygand, Guy Raïssac (Albin Michel, 1964), le jeune Maxime avait d'abord porté le nom de sa nourrice, Mme Saget. Il fut ensuite « recueilli » par David Cohen et son épouse (la seconde ?) née Denimal. Il entra à Saint-Cyr en 1885, à titre étranger, sous le nom de Maxime de Nimal. Trois ans plus tard, il fut adopté par François-Joseph Weygand, comptable de la maison Cohen.]

POLITIQUE

LES RESTRUCTURATIONS INDUSTRIELLES ET LEURS CONSÉQUENCES POLITIQUES

Le Sénat adopte le projet de loi sur la prévention des difficultés des entreprises

Le Sénat a adopté, en deuxième lecture, mardi 31 janvier, le projet de loi relatif à la prévention et au règlement amiable des difficultés des entreprises. La Haute Assemblée avait commencé, jeudi 26 janvier, cette deuxième lecture (*le Monde* du 28 janvier). Les sénateurs socialistes et communistes ont voté contre le texte, qu'ils ont jugé trop dénaturé par les amendements présentés par la commission des lois et votés par la majorité sénatoriale.

Les sénateurs ont étendu aux comités d'entreprise le « droit d'alerte », ce qu'ils avaient refusé en première lecture (*le Monde* des 17, 18 et 19 novembre 1983). Néanmoins, ils ont maintenu leur opposition à la disposition prévoyant l'information du comité d'entreprise sur la délibération du conseil d'administration ou du conseil de surveillance, faisant éventuellement suite au déclenchement de la procédure d'alerte.

Contrairement à ce que souhaitait le gouvernement, le Sénat n'a pas maintenu les modifications acceptées par l'Assemblée nationale en deuxième lecture, au terme desquelles certains établissements publics ayant une activité industrielle ou commerciale seraient dotés d'un commissaire aux comptes exerçant ses fonctions dans les mêmes conditions que celles prévues par le projet de loi pour les commissaires aux comptes des sociétés commerciales.

Les sénateurs ont fait valoir que le cas des entreprises publiques devrait être abordé dans un texte à part, compte tenu de la spécificité de ces établissements, notamment sur le plan de la gestion.

Les sénateurs ont introduit, contre l'avis du gouvernement, diverses « *dispositions tendant à assouplir les règles du droit du travail* », au minimum pendant la durée d'exécution du IXe Plan. Ces dispositions touchent au « seuil » social dans les entreprises et prévoient un « *allègement des procédures de licenciements* » tant individuel que collectifs.

M. Charles Lederman (PC, Val-de-Marne) a vivement dénoncé l'esprit et la teneur de ces amendements de la commission des lois. Il a notamment affirmé : « *La majorité de la commission des lois a traduit en amendements les exigences du président du CNPF : c'est un véritable chantage, qui est exercé par le patronat sur le gouvernemnt de gauche. Il menace d'accentuer la casse des industries si le gouvernement ne plie pas.* » M. Lederman a conclu : « *Reconnus par la Constitution, les droits syndicaux représentent un élément essentiel du régime républicain. On ne saurait les contester, alors qu'on parlait il y a peu d'une nouvelle citoyenneté au sein de l'entreprise.* »

La commission a également tenté d'introduire des aménagements à la fiscalité des entreprises. Le gouvernement a empêché l'adoption de ces amendements en opposant l'article 40 de la Constitution, qui interdit aux parlementaires de voter les amendements ayant pour effet d'augmenter les dépenses ou de réduire les recettes de l'Etat.

Enfin, les sénateurs, contrairement à ce qu'ils avaient voté en première lecture, ont décidé que la loi sera applicable dans les territoires d'outre-mer. — J.-L. A.

M. Chevènement incite les socialistes à passer des « compromis dynamiques » avec le P.C.F.

Invité de l'émission « Face au public », sur France-Inter, mardi 31 janvier, M. Jean-Pierre Chevènement, ancien ministre de la recherche et de l'industrie, chef de file du CERES, a déclaré qu' « *il faut à peu près un an pour qu'un certain nombre de mesures nouvelles permettent d'infléchir la situation d'une manière telle qu'elle soit perceptible aux Français* » et que, par conséquent, « *c'est au plus tard d'ici au début de l'automne que le gouvernement pourra enrichir la rigueur, la mettre au service de la croissance* ». « *S'il ne le fait pas*, a ajouté M. Chevènement, *l'équation dans laquelle se joueront les élections législatives de 1986 sera définitivement fixée.* »

M. Chevènement a indiqué que sa demande que la France reste dans le système monétaire européen, « *reste opportune aujourd'hui* ». Il a ajouté : « *Le déficit budgétaire ne doit pas dépasser 3 % du PNB. La croissance de la masse monétaire ne doit pas dépasser 5 à 6 % en 1984. On doit, en plus, réduire le prélèvement obligatoire d'un point, ce qui représente une somme non négligeable, etc. En même temps, il faut moderniser l'industrie, donc investir davantage, rétablir les comptes extérieurs, c'est-à-dire mettre de l'argent de côté pour obtenir, non pas seulement un équilibre, mais un excédent. Il faut, en même temps, que le pouvoir d'achat ne diminue pas, que l'inflation ne dépasse pas 5 % : cela va faire beaucoup de conditions, beaucoup de contraintes. Je crois pouvoir dire que lorsque l'on se donne tellement de priorités, il arrivera un moment où il faudra choisir. Il est bon d'indiquer ce qui constitue les deux priorités essentielles. A mon sens, c'est, d'une part, l'indépendance nationale, qui passe par l'équilibre et même l'excédent de la balance des paiements ; d'autre part, la croissance, qui conditionne l'emploi, parce que le chômage est le pire gaspillage, surtout le chômage des jeunes. La gauche a été élue pour sortir la France de l'ornière.* »

« *Je connais le pragmatisme du président*, a ajouté l'ancien ministre, *et, par conséquent, je sais qu'il y a des moments où il peut prendre conscience de la nécessité d'infléchir cette politique. Je ne doute pas une seconde que les objectifs du président de la République soient les miens (...). Si l'on veut réussir la modernisation, il faut en réunir les deux conditions : une croissance positive et une mobilisation de tous les acteurs de la production. Si l'on veut faire cette modernisation sans croissance, avec une croissance zéro, et si l'on ne met pas les gens dans le coup, on ne peut pas gagner.* »

M. Chevènement a observé qu'en Grande-Bretagne, « *quand Mme Thatcher, qui est considérée comme la championne de l'assainissement, est arrivée au pouvoir, les prélèvements obligatoires étaient à 39,6 %. En 1982, ils étaient à 45,7 %. Cela montre, de la manière la plus claire, que ces politiques d'assainissement sont en réalité des politiques qui aggravent la maladie au lieu de la soigner* ». Il a ajouté : « *Je ne crois pas que le déficit budgétaire limité à 3 % soit une règle d'or, un tabou. On peut utiliser le déficit budgétaire d'une manière positive dès lors qu'il permet de développer l'investissement, l'équipement, de promouvoir la modernisation du pays (...). Le Japon, par exemple, a eu de 1975 à 1980 un déficit budgétaire de 7 % de son PNB. Les Etats-Unis, actuellement, ont un déficit budgétaire qui correspond à 6 % de leur PNB.* »

Enfin, le chef de file du CERES s'est déclaré inquiet de la situation actuelle de l'union de la gauche. « *Je pense que le PCF, pendant qu'il en est temps, doit être impliqué dans le grand œuvre de modernisation de la France. Il y a des compromis dynamiques à passer avec lui.* »

LES DÉPUTÉS SOCIALISTES CRÉENT UN GROUPE DE TRAVAIL

Le groupe socialiste de l'Assemblée nationale, au cours de sa réunion du mardi 31 janvier, a décidé de créer un groupe de travail sur la politique industrielle présidé par M. André Billardon, député de Haute-Saône, celui-ci comprendra les principaux députés concernés par le sujet. Son objectif est essentiellement de permettre un meilleur échange d'informations entre les élus et les membres du gouvernement, de façon, notamment, que les décisions de modernisation de l'appareil industriel interviennent dans une optique « *dynamique* ».

L'audition de MM. Pierre Bérégovoy et Laurent Fabius, prévue pour le 31 janvier, a été annulée, les deux ministres ne pouvant encore présenter les décisions prises par le séminaire gouvernemental de la veille. Le groupe socialiste les entendra la mardi 7 février. Les députés socialistes ne veulent pas être mis devant le fait accompli ; ils veulent défendre les décisions gouvernementales, mais à condition d'y avoir été associés.

Le malaise de la gauche

(Suite de la première page.

Tantôt les communistes rappellent qu'ils sont au gouvernement et entendent y rester, parce que quitter le navire serait pour eux, disent-ils, la pire des solutions ; tantôt ils soulignent que c'est presque comme s'ils n'y étaient pas, puisqu'ils n'ont que quatre ministres sur quarante. Ces ministres, pourtant, lorsqu'on les interroge, affirment qu'ils ne sont jamais isolés au sein du gouvernement. Le débat sur la méthode qui sera suivie dans les restructurations industrielles en est une nouvelle preuve. Les diverses positions qui se sont exprimées sur le financement des congés-formation ont dessiné des clivages qui n'opposent pas les communistes aux autres, mais plutôt le premier ministre et ceux qui le soutiennent, d'une part, à ceux qui doutent de la longévité du choix qu'il incarne, d'autre part.

Un autre débat porte sur l'avenir des restructurations et de ceux qu'elles priveront de leur emploi. M. Marcel Rigout, ministre communiste de la formation professionnelle, ne veut pas être le ministre de nouveaux « stages-parking ».

Nul ne doute, en fait — M. Chevènement l'a souligné pour lui-même — de la nécessité de réductions d'effectifs, qui se traduiront dans les statistiques du chômage. Que les communistes bronchent devant l'obstacle qui consiste à faire accepter ces réductions à leur propre base sociale n'a, selon le chef de file du CERES, rien de surprenant. Pour franchir l'obstacle, estime-t-il, il faut associer davantage le PCF aux décisions prises et donc faire droit à son point de vue ; et il faut rendre perceptible une orientation plus conforme à ce que les électeurs attendaient de la gauche.

Seule une perspective de croissance fera renaître une dynamique de gauche : telle est la conviction commune des communistes et d'une partie des socialistes, qui ne se limite pas au courant dirigé par M. Chevènement. Les élections de 1986 ne se joueront pas dans les derniers mois de 1985, mais dès cette année, pensent ceux-là, qui souhaitent qu'on établisse sans tarder le calendrier de l'« après-rigueur ». Un tel infléchissement passerait par le desserrage des contraintes qui pèsent sur les dépenses publiques et sur le crédit. Ces mesures avaient été évoquées par certains intervenants au comité directeur du PS, le 7 janvier (*le Monde* du 10 janvier). Ces contraintes — ces « *tabous* », dit M. Chevènement — ont été édictés par le président de la République. Rien n'indique que ce dernier soit disposé à prendre un autre chemin. Tant il est vrai que, pour lui, l'année 1984 est celle des décisions impopulaires.

PATRICK JARREAU.

L'affaire des avions renifleurs

M. PEYREFITTE RÉPOND A M. MAUROY

M. Alain Peyrefitte, député RPR de Seine-et-Marne, est revenu dans *le Figaro* sur l'affaire des « avions renifleurs », pour répondre à M. Pierre Mauroy, qui lui-même répondait à des questions écrites posées par l'ancien ministre de la justice sur cette affaire (*le Monde* daté 29-30 janvier). M. Peyrefitte écrit notamment : « *M. Mauroy oppose la « raison d'Etat » qui aurait mené l'ancien gouvernement à entourer cette affaire de secret, et l'« Etat de droit », qui aurait conduit le nouveau gouvernement à choisir la transparence. Cette opposition simpliste de l'ombre et de la lumière ne résiste pas à l'analyse (...). Un gouvernement qui accuse sans laisser à un accusé le droit de se défendre, qui aggrave le préjudice subi par une victime au lieu de le réparer, et qui met en cause les intérêts majeurs des entreprises dont il a pour mission d'assure la tutelle, ne sert ni la vérité, ni la justice, ni le droit.*

— Les hommes du président —

François-Xavier Stasse

Diplômé de l'Institut d'études politiques de Paris, docteur en sciences économiques, François-Xavier Stasse (1), qui est né le 11 janvier 1948 à Paris, est chargé des problèmes économiques et budgétaires au secrétariat général de l'Élysée.

Fabrice à l'Élysée

Homme discret s'il en est, et peu soucieux de faire parler de lui, François-Xavier Stasse présente la particularité d'être à la fois un fidèle du président et un ami de Michel Rocard. C'est par le PSU qu'il est entré en politique, et c'est avec le maire de Conflans-Sainte-Honorine qu'il signe, en 1975, son premier livre, *l'Inflation au cœur*. Mais c'est comme secrétaire de la commission économique qu'il se fera connaître au Parti socialiste qu'il rallie la même année. Connaître est peut-être un mot trop fort car, pour l'heure, l'écrivain et le militant se cachent derrière le pseudonyme de Jacques Gallus. Fonction publique oblige Expert au Plan, François-Xavier Stasse devient, en 1978, directeur de cabinet du commissaire général, Michel Albert. Il a trente ans.

Cette année-là, il passera ses vacances à travailler dans l'équipe du premier secrétaire du PS à la veille des élections législatives. Ses dons reconnus pour l'analyse et la synthèse, son comportement loyal de « grand commis » l'emportent sur les préventions que pourraient susciter ses sympathies rocardiennes. Elu, François Mitterrand lui confiera le dossier des problèmes économiques et budgétaires. Voilà Fabrice sur le champ de bataille. La métaphore s'impose, moins pour l'idée que l'on se fait du héros de Stendhal que par référence au dernier ouvrage de *Jacques Gallus*, cosigné avec Bernard Soulage (alias François-Xavier Stasse), et qui s'intitule *les Variables d'Austerlitz*. Selon les ordinateurs, Napoléon a gagné la bataille en intégrant d'instinct huit cents données. Dans cette étude, François-Xavier Stasse avance l'idée qu'aucune stratégie économique ne vaut si elle n'a pour base une solide connaissance des faits et des contraintes qu'elles impliquent. On ne jugerait pas qu'il soit à ce point écouté au sein de la commission économique du PS trop enclin à un manque de rigueur qu'il dénonce. Ni qu'il se sente tout à fait à l'aise dans l'improvisation des premiers mois du septennat. Ses avis ont-ils été à ce point délaissés, ou est-ce lui qui a manqué d'autorité pour imposer son point de vue ?

En revanche, quand les circonstances ramèneront le gouvernement à la rigueur, François-Xavier Stasse se battra pied à pied pour imposer la ligne qui prévaudra le 25 mars 1983. Dans *les Variables d'Austerlitz*, il s'était nettement prononcé pour l'ouverture des frontières, principe que plus d'un mettait en cause au moment du troisième remaniement monétaire. Même lorsque le président de la République aura tranché, son conseiller devra veiller au grain et faire en sorte qu'on ne puisse pas remettre en cause le plan de rigueur quand on lui rappelle les promesses électorales non tenues, il est de ceux qui répliquent, à qui leur objecte qu'ils tournent le dos à bien des promesses électorales, que les socialistes n'ont pas été élus pour faire la politique que lui impose le FMI.

Il marquera de son empreinte les orientations du IXe Plan, trouvant des appuis à Matignon comme aux Finances pour faire inscrire dans les textes cette idée difficile que le partage des revenus doit se faire en faveur de l'investissement et non, comme cela a été fait jusqu'à maintenant, en faveur de la consommation. Idée réaffirmée dans la seconde loi du Plan. Cet homme secret sait qu'il lui faut obstinément pousser ses pions et renforcer la digue à chaque mouvement de la marée. Il a su convaincre ses proches de l'importance de l'enjeu. Quand François Mitterrand passe à la télévision dans l'émission « L'enjeu », c'est Christian Sautter mais aussi François-Xavier Stasse qui lui ont préparé le dossier économique à partir duquel le président de la République a fait une démonstration jugée brillante.

Il y a peu, un quotidien du matin a rangé François-Xavier Stasse parmi les protestants qui entourent le président de la République. Il en a souri, lui qui fréquente les églises plutôt que les temples. Mais, à s'en tenir à l'image austère et puritaine que l'on se fait encore du parpaillot, notre confrère peut se faire excuser de s'être trompé de chapelle.

(1) *Le Monde* publie une série de portraits des principaux collaborateurs du chef de l'État. Dans ses éditions précédentes, il a présenté MM. Erik Arnoult, Jacques Attali (*le Monde* du 25 janvier), Jean-Louis Bianco (*le Monde* du 26 janvier), Alain Boublil (*le Monde* du 27 janvier), Michel Charasse (*le Monde* du 28 janvier), Jean-Claude Colliard (*le Monde* daté 29-30 janvier), Jean Glavany (*le Monde* du 31 janvier) et Christian Sautter (*le Monde* du 1er février).

Le projet de loi sur la presse à l'Assemblée nationale

Le débat s'« accélère » : quatre articles adoptés en un jour...

Quatre articles votés en une journée : tel est l'« exploit » accompli par l'Assemblé nationale au cours des trois séances consacrées, mardi 31 janvier, à la suite de l'examen du projet de loi sur la presse. L'examen de l'article 4 avait été achevé avec l'adoption du premier amendement du gouvernement étendant l'obligation de mise au nominatif des actions d'une société détenant au moins 20 % des droits de vote dans une entreprise de presse afin, explique M. Georges Fillioud, de tenir compte des cas où le droit de vote n'est pas exactement proportionnel à la part de capital détenue.

Bien que le secrétaire d'Etat aux techniques de la communication ait souhaité les inclure dans les dispositions transitoires prévues, les amendements déposés par M. Guy Ducoloné (PC, Hauts-de-Seine) et par la commission des lois sont adoptés par 323 voix (PC, PS) contre 150 (RPR, UDF). Ils prévoient l'introduction d'un nouvel alinéa pour que, si les actions encore au porteur représentent plus de 10 % du capital de la société, il en soit fait mention jusqu'à ce qu'elles soient mises au nominatif, parmi les informations destinées aux lecteurs, avec les noms et prénoms des derniers propriétaires connus.

Sur proposition de la commission des lois et de M. François d'Aubert (UDF, Mayenne), l'Assemblée décide de porter de huit jours à un mois le délai prévu pour exécuter l'obligation de publication de l'avis invitant les porteurs d'actions à mettre leurs titres au nominatif.

Un amendement de la commission des lois fixe que « *la cession des actions représentant le capital social d'une entreprise de presse doit être agréée par le conseil d'administration de la société* ».

A l'opposition qui avait multiplié les questions sur deux points, M. Fillioud indique, d'une part, que la mise au nominatif ne concerne pas les SICAV puisqu'elles ne peuvent détenir plus de 20 % d'une même entreprise ; d'autre part, que la « transparence remontante » a pour limite le principe de la territorialité des lois.

L'article 5 ouvre le droit de consulter la liste des actions constituant le capital des sociétés concernées, qui sont inscrites en compte soit chez l'émetteur, soit chez un intermédiaire habilité. Les actionnaires et porteurs de parts ainsi que les membres de l'équipe rédactionnelle bénéficieront de ce droit de consultation. L'opposition avait demandé sans succès la suppression de cet article.

Sur proposition de la commission des affaires culturelles est adopté un amendement étendant le droit de consultation aux équipes rédactionnelles des publications autres que quotidiennes d'information politique ou générale — comme le prévoyait le texte initial — lorsqu'elles existent déjà.

Les députés abordent en séance de nuit l'examen des dispositions destinées à assurer l'information des lecteurs sur la structure financière de l'entreprise éditant ou exploitant les publications qu'ils choisissent comme source d'information. L'article 6 impose l'insertion dans un délai d'un mois, dans la ou les publications éditées par l'entreprise, des modifications d'une certaine importance dans la répartition de son capital. Sur proposition de la commission des affaires culturelles est adopté un amendement indiquant que sont concernées par ledit article les cessions ou promesses de cession d'actions ou de parts « *ayant pour effet d'assurer la détention directe ou indirecte de 20 % du capital social ou des biens d'une entreprise de presse* ».

L'article 7, qui organise l'information régulière des lecteurs, regroupe des dispositions contenues dans plusieurs articles de l'ordonnance de 1944, et simplifie, voire supprime, les obligations qui, excessives, n'avaient pas été respectées. Les députés estiment que la citation de l'ensemble des titres des publications éditées par l'entreprise, dans chaque numéro, est excessive ; aussi la prévoient-ils une seule fois par an.

Les informations faisant l'objet d'une obligation de publication une fois par an concernent le tirage moyen sur l'année écoulée. M. Queyranne fait préciser que ce tirage doit être accompagné, le cas échéant, de la distinction entre la publication principale et ses suppléments périodiques. Sur proposition de la commission des affaires culturelles et de celle des lois, la liste des principaux actionnaires ou porteurs de parts insérée annuellement est limitée à dix, au lieu de vingt comme le précisait le texte initial.

L'ensemble de l'article ainsi modifié est adopté, le RPR s'abstenant, et M. Péricard, « *à titre personnel* », votant pour.

A. Ch.

« Nos électeurs nous demandent d'en faire toujours plus »

« *Il faut savoir s'arrêter* », ont dit les responsables des groupes de l'opposition à leurs chevau-légers. Oh ! ce conseil n'est pas un ordre, et rien ne fut dit officiellement qui pût donner à penser à un désaveu de M. François d'Aubert, Alain Madelin ou Jacques Toubon. Mais... mardi matin, M. Jean-Claude Gaudin admettait : « *Je souhaiterais que nos amis aillent un peu plus vite...* » Au même moment, au bureau du groupe RPR, il était même décidé de ne plus défendre systématiquement en séance les amendements des députés absents, particulièrement ceux de l'UDF. Les réunions plénières des deux groupes de l'opposition confirmaient l'incompréhension d'un grand nombre de députés devant la stratégie suivie par un petit nombre de leurs collègues.

Pendant ce temps les députés socialistes s'inquiétaient, eux aussi. « *Dévoiement* », « *détournement* », « *blocage* » [de l'institution parlementaire] furent les mots les plus entendus au cours de la réunion de leur groupe au cours de laquelle apparut à nouveau le « serpent de mer » de l'éventuelle réforme du règlement de l'Assemblée.

Résultat de tout cela : au cours de la « conférence des présidents », en fin d'après-midi, chacun fit preuve de bonne volonté. Dans ces conditions, M. Pierre Joxe obtint de M. André Laberrère que l'Assemblée ne siège pas le soir du samedi 4 février et le dimanche 5, la discussion devant être achevée le 8 au soir.

Le ministre délégué aux relations avec le Parlement, qui a condamné « *l'obstruction de l'opposition, parfois en violation de la Constitution* », reste toutefois « *sceptique* » sur la bonne volonté de l'opposition.

Effectivement, le président du groupe RPR, M. Labbé, dit ensuite : « *Nous ne chercherons pas à faire une politique d'incidents, mais nous ferons des incidents politiques.* » Estimant que l'Assemblée siégeait dans un « *irréalisme total* », M. Labbé renouvelle la demande de débats sur le Tchad et sur les dossiers de restructurations industrielles.

Th. B.

Le Monde

ARTS ET SPECTACLES

AFFICHES

La voix des murs

ON n'invente décidément rien sur le terrain politique. Ou bien, ce qui serait pis, les conflits propres à la France, contre elle-même ou face à l'étranger, ne connaissent pas plus d'innovation que de solution. On n'en finit pas de se bagarrer pour des causes qui ne sont que trop souvent des vieilles lunes. Vieux débats, vieux arguments, et même vieux slogans, aujourd'hui plus édulcorés qu'hier, mais c'est tout. Comme écrivait le vieux général après son exil de Londres : « *Mon cher et vieux pays...* ».

Ce qui pourrait n'être qu'une impression née de conversations hâtives avec des historiens de café devient une évidence qui, comme telle, saute aux yeux avec les deux expositions qui s'ouvrent à Paris, à peu près en même temps, sur des thèmes plus que voisins, s'appuyant sur le même support d'expression, l'affiche, et avec le même effet pédagogique. Souhaitons que s'y pressent, nombreux, les enfants des écoles.

La première, non sans hauteur, s'intitule la *Mémoire murale politique des Français, de la Renaissance à nos jours*. Elle a pour cadre la superbe Conciergerie. La seconde exposition, d'ampleur plus modeste mais égale en intérêt, exhibe des *Affiches de presse* qui sont abritées par le trop peu connu Musée du tabac qui a, de surcroît, l'avantage d'être, pour les drogués du pétun, le seul musée où il ne soit pas interdit de fumer. L'une et l'autre, le temps d'une visite, réconcilient le faux débat si cher aux académiques, entre histoire et politique, entre historiens et journalistes, ces derniers mémorialistes au petit pied, maintenant que tout le monde prétend savoir écrire et décrire. Regardons.

« En Hollande, pays protestant ; en Angleterre, pays protestant ; en Allemagne, pays protestant ; les enfants catholiques ont des écoles catholiques payées par l'Etat. En France, les petits catholiques ont, de par l'Etat, une école sans Dieu, sans prière et sans crucifix. Catholiques, nous sommes la grappe de raisin qu'on pressure. »

La palissade et l'échiquier

Serait-ce là l'envolée lyrique de quelque parlementaire de l'opposition d'aujourd'hui, montant à l'assaut du très réservé M. Savary ? Non, c'est un placard de l'entre-deux-guerres, accroché juste à côté d'un autre, émanant de l'adversaire, qui exige *« l'école unique »*.

« Les socialistes comme les communistes veulent étrangler la République. » L'auteur de ce propos définitif n'est ni M. Chirac, pestant contre les « socialo-communistes », ni M. Giscard d'Estaing contre les mêmes, mais de « républicains » prémonitoires s'exprimant en 1928.

Sur le même ton, et datant de la même année, déjà visiblement inquiète de la future union de la gauche, une autre affiche proclame : *« Souvenez-vous qu'en 1926, le cartel* (des gauches) *a failli tuer la France. Voter c'est tirer sur la France. »* Nul doute que M. Delors ne réplique.

Ou encore, révélant ainsi où M. Giscard d'Estaing puisait, en 1974, ses slogans de candidat à la présidence de la République : *« le socialisme à la barre »*. Mais le slogan a bientôt quarante ans puisqu'il était lancé à l'occasion du vote pour l'assemblée constituante d'octobre 1945. *« Giscard à la barre »* devait attendre vingt-neuf ans afin de s'épanouir sur les murs de France.

Et celui-ci enfin, quitte à paraître enfoncer le clou de la comparaison : *« Silence. La paix par le désarmement. Votez pour le socialisme SFIO. »* C'était en 1932. On retrouvait les accents pacifistes de Jaurès, qui en mourut assassiné.

On n'imaginait pas qu'un autre élu socialiste, lui aussi, réglerait son compte au pacifisme, pourtant plus vivace que jadis, par cette autre formule, non moins frappante : *« Les pacifistes sont à l'Ouest. Les missiles sont à l'Est. »*

Pudeur ou avachissement du parti qui aurait pu s'en emparer, un tel slogan n'a vécu que quelques heures, quelques jours, via les journaux et la télévision, alors qu'il aurait probablement, à l'époque où triomphait l'affichage politique, valu son pesant d'hectomètres carrés de papier coloré, collé un peu partout, à tort et à travers, conformément ou non à ce qui est encore la loi sur la presse du 29 juillet 1881, ce que n'indique pas sa plus célèbre disposition, et la plus lapidaire « Défense d'afficher ».

Aurait-on surpris, en ce cas, sur une palissade de chantier, son couteau à la main pour découper sa trouvaille, M. Alain Gescon, dont la patiente passion pour les affiches politiques a permis la riche exposition de la Conciergerie ? Probablement pas, puisque, maintenant, sa passion reconnue le fournit en complices multiples, d'un bout à l'autre de l'échiquier politique, qui lui remettent des exemplaires de ce qu'il récupérait naguère grâce à ses déambulations.

JEUNESSES SOCIALISTES
JEUNES TRAVAILLEURS
BRISEZ LES ARMES
AVANT QU'ELLES NE TUENT
EXIGEZ LE DÉSARMEMENT

« Jeunesses socialistes ». Zenobel. Juin 1932.



« La Volonté ». A. Point. 1898.

D'autres secours lui sont venus pour monter l'exposition de cette *Mémoire murale politique des Français* : le « concours » de la Caisse nationale des monuments historiques et des sites et le « soutien » de la société Rank Xerox France. Sans doute, à celle-ci, doit-on le financement d'une intelligente disposition des quelque quatre cent soixante affiches, mais à celle-là le prêt de la plupart des placards antérieurs à la naissance (ou à la passion) de M. Gescon.

Notamment la plus ancienne des pièces exposées, une affiche du Parlement de Rouen, en date d'avril 1570, sous le règne de Charles IX, le roi qui, l'année même de cette proclamation, donnait sa sœur Marguerite au futur Henri IV, alors protestant et roi de Navarre, tandis que deux ans plus tard il allait ordonner ou laisser faire cette sinistre nuit de la Saint-Barthélemy durant laquelle son propre beau-frère manqua périr.

Plus curieuse est cette « Ordonnance du roi concernant les armoiries » signée le 29 juillet 1760 par le roi Louis XV et dont le début est à soi seul un cours d'histoire nobiliaire puisque la première phrase, proustienne avant l'heure, indique ceci :

« Les armoiries, qui dans l'origine n'étaient que de simples marques ou reconnaissances que les anciens guerriers portaient sur leur armure dans les batailles et autres rencontres, où ils se trouvaient pour le service de leur prince, afin d'être mieux distingués dans la foule des combattants, ayant ensuite été adoptées héréditairement par leurs enfants et descendants, tant pour conserver la mémoire des hauts faits de leurs ancêtres, que pour s'exercer à les imiter ; et étant successivement devenues par ce moyen, le signe distinctif des différentes maisons et familles nobles ; il fut établi sous le règne de Philippe-Auguste, pour maintenir l'ordre et la police dans le port desdites armoiries, prévenir les usurpations et la confusion qui s'en serait ensuivie, un Roi d'armes de France, dont les fonctions étaient entre autres de tenir sous l'inspection et surintendance du connétable et des maréchaux de France, des registres de toutes les familles nobles et de leurs armoiries blasonnées, et des noms, surnoms et qualités de tous ceux qui avaient droit d'en porter, pour être en état de rendre compte au roi, de la noblesse de son royaume. »

La présence du « surnom » peut étonner, tant il sent son vulgaire. A tort, car aux origines de la noblesse, lorsque naît la plus ancienne, celle qui est dite immémoriale, c'est le plus souvent le surnom ou le sobriquet qui fait le noble. Lorsque les titres (vrais ou de courtoisie) prendront le pas pour créer l'aristocratie, c'en sera fait de la légitimité de la noblesse.

Les 5 000 pamphlets de Mazarin

C'est si vrai que l'ordonnance que le chancelier Phélypeaux fit signer au Bien-Aimé avait moins pour but de vérifier la pureté nobiliaire que de rapporter quelques écus par le biais d'un enregistrement obligatoire et payant pour ceux qui souhaitaient conserver le droit de « vivre noblement ». A l'époque, en quelque sorte, on payait une taxe pour être dispensé de l'impôt !

L'affichage de l'Ancien Régime vaut plus souvent par son texte que par ses couleurs ; par son fond que par sa forme. Les affiches *« portant contestation politique »* ayant été interdites dès 1653 (c'est-à-dire par Mazarin (1) et le corps des afficheurs réglementé en 1771, le placard d'opinion, rehaussé de couleurs vives, de textes lapidaires, de dessins puissants et agressifs, ne se répand en France que le Second Empire tombé et la République assurée.

A cette époque, les murs explosent de couleurs et de mots composant tableaux et saynètes pour attirer le regard et convaincre le passant de la qualité d'un produit ou de la justesse d'une opinion. Pour se faire connaître, les journaux, si l'on ose dire, mettent le paquet.

A la fin du dix-neuvième siècle, *le Journal* annonce qu'il va publier un inédit de M. Oscar Méténier *la Nymphomane*. Et de montrer sur fond de ciel et de toits une créature vêtue de noir, au sourire un rien salace, qui paraît promettre les aventures les plus poivrées.

Moins cancan, moins Gai-Paris, *le Petit Journal* annonce pour sa vingt-cinquième année de parution (c'est-à-dire en 1888) que, *« le mieux informé de tous les journaux »*, *« son tirage est le plus considérable de l'univers »*, soit *« chaque jour 950000 exemplaires »*. Bientôt cent ans après, on en rêve.

Mais il va y avoir mieux, avec *Paris-Soir* dont le triomphe intervient en deux temps. D'abord simple feuille financière, il s'ouvre rapidement aux informations générales. Séverine, première femme journaliste à aller sur le terrain, égérie de la gauche, signe le premier éditorial de cette nouvelle formule : *« Derrière* Paris-Soir, *il n'y a personne. »* Déjà la transparence.

En 1931, le quotidien est repris par Jean Prouvost et son tirage va passer en quelques années à 2 375 000 exemplaires. Au même moment, il y a, rien qu'à Paris, trois autres quotidiens tirant à plus d'un million. On se dispensera des rapprochements contemporains.

A quoi attribuer ce succès – ou le déclin contemporain ? Autant de médecins, autant de diagnostics, parmi lesquels, peut-être, l'idée que la bataille est perdue pour les quotidiens qui n'ont plus la fierté, comme *l'Œuvre* en 1915, de bâtir leur campagne publicitaire sur cette phrase : *« Les imbéciles ne lisent pas* l'Œuvre... »

PHILIPPE BOUCHER.

(1) Mais avec un bonheur tout relatif. Affichés ou non, les pamphlets circulaient, que le cardinal collectionnait. Il en a laissé cinq mille qui sont, évidemment, conservés à la bibliothèque Mazarine.

★ *La Mémoire murale politique des Français, de la Renaissance à nos jours*, à la Conciergerie, 3, quai de l'Horloge, 75001 Paris. Jusqu'au 19 février, de 10 h à 17 h.

Entrée libre, catalogue 40 F, affiche 20 F.

★ *Affiches de presse, almanachs, feuilletons, journaux*, Musée-galerie de la Seita, 12, rue Surcouf, 75007 Paris. Du 1er février au 31 mars, de 11 h à 18 h, sauf dimanche et fêtes. Entrée libre. On doit en même temps consacrer un moment à la très belle collection permanente sur le thème du tabac.

ICI, une institution âgée de cent-quatre-vingt-dix ans et légendaire ; là un établissement encore au stade de la mise en route : les premières promotions commencent à peine à sortir, et les « secteurs pédagogiques » énumérés en un ambitieux décret datant de 1980 sont loin d'être encore tous développés. Le Conservatoire national supérieur de musique de Paris (260 enseignants pour 1 252 élèves) et celui de Lyon (61 enseignants pour 210 élèves), les deux CNSM donc, financés par l'Etat, n'ont guère plus en commun, pour l'instant, que leur sigle prestigieux – et des statuts encore à compléter.

Plus autre chose : l'un comme l'autre à l'étroit, inconfortables dans leurs murs, se voient promettre pour la rentrée 86 ou plutôt 87 des locaux flambant neufs ou rénovés. Le CNSM de Paris déménagera de la rue de Madrid au parc de La Villette, près de la porte de Pantin ; le CNSM de Lyon intégrera quai Chauveau, le long de la Saône, les locaux de l'ancienne école vétérinaire : le bâtiment néo-classique va être agrandi d'une aile nouvelle. La maquette de ce projet est actuellement exposée rue Adolphe-Max à Lyon. Du côté du parc de La Villette, les seize équipes d'architectes retenues à la suite d'une procédure de consultation nationale limitée ont reçu cette semaine le programme sur lequel elles vont concourir (*le Monde* du 31 décembre 1983).

Rue de Madrid, le Conservatoire

En attendant, M. Marc Bleuse, nommé le 5 janvier dernier à la tête du CNSM de Paris, a pris ses fonctions (*Le Monde* du 6 janvier). Son mandat de directeur, fixé par les nouveaux statuts, est de cinq ans, renouvelable. Chargé *« de préparer et d'organiser »* le passage à La Villette, il succède à M. Gallois-Montbrun, qui, arrivé à l'époque d'André Malraux, occupait ce poste depuis vingt-deux ans et qui vient d'être mis à la retraite de façon un peu... hâtive – en pleine année scolaire.

Au Conservatoire, où – l'époque veut cela – bien des élèves ne sont pas des progressistes et où tout un groupe d'anciens Prix de Rome nommés professeurs par M. Raymond Loucheur avant 1962 en tiennent pour le solfège et l'analyse façon École de Paris, début de siècle, le nouveau directeur, le jour de son intronisation, pouvait avoir le trac, craindre d'être reçu comme l'envoyé du ministère de la culture. Trois semaines plus tard, les choses semblent se passer plutôt bien même si toutes sortes de bruits ou d'échos, pour certains étonnamment puérils, circulent dans les couloirs (un exemple : *« Il paraît qu'il veut enlever le distributeur de boissons sur le palier, parce que ça fait sale »*). M. Bleuse continue de recevoir chaque jour, un par un, une demi-heure chacun, l'ensemble des professeurs de la maison. Déjà il les a réunis pour leur faire part de ses intentions. *« Pas question,* nous a-t-il dit, *de mettre tout sens dessus dessous. »*

M. L. B.

Lire l'enquête de Mathilde La Bardonnie, pages 12 et 13.

LE CONSERVATOIRE SUPÉRIEUR

A l'étroit et



ON entre dans le bâtiment de la rue de Madrid – ancien pensionnat du dix-neuvième siècle – par un hall aux allures froides de salle des pas perdus où sont affichés des placards annonçant concerts parisiens ou concours de recrutement dans les orchestres de province. A peine un banc pour s'asseoir. Au fond, à droite, passé les quatre téléphones dont deux sont en panne, derrière l'ascenseur se trouve la « cage de verre », dite aussi « aquarium ». Là, MM. et Mmes les professeurs qui n'ont pas de salle où se réunir viennent signer leur feuille de présence. Plaque tournante pour renseignements en tous genres, lieu de passage obligé, « l'aquarium » est un cube exigu qui serait vert clair si la peinture des murs n'avait pas tant vieilli.

Épinglé sur un tableau de liège, cet avis : « *Pour obtenir votre photo de classe, passez votre commande à M. Papillon.* » C'est un détail, mais... les classes comptant en moyenne un maximum de douze élèves, ce mystérieux M. Papillon doit probablement prendre cent photos différentes chaque année. Les détails ont leur importance. Ainsi par exemple il y a aussi au Conservatoire un accordeur maison chargé de surveiller l'état des quatre-vingts pianos disséminés à travers les cinquante et une salles de cours et quarante-quatre studios d'étude. Toutefois, il ne peut œuvrer qu'entre 6 et 9 heures du matin ; le reste du temps il dérangerait : pas une pièce qui ne soit occupée soit par une classe, soit par quelqu'un en train de travailler.

« Pas la place. » « Manque de place. » C'est le leitmotiv, la première chose que l'on vous dit pour tout résumer, expliquer ou excuser. La faute au manque d'espace, donc, si certains pianos ne sonnent pas vraiment juste, ou si leurs pédales ne remontent pas bien. Et si les élèves ne peuvent guère faire entre eux, pour le plaisir, de la musique de chambre, c'est que les studios d'études sont de petits alvéoles où il n'est pas question de faire tenir même un trio. Ces mini-cases individuelles ont été aménagées sur deux étages, rajoutés sans aucune vergogne architecturale sur le toit de ce qui devait être une chapelle. C'est dans le jardin, le bâtiment dit de la bibliothèque – une bibliothèque où l'on peut seulement consulter sur place les livres ou partitions. Les emprunter ? Nenni, sauf à s'arranger avec un professeur. Au premier niveau, vous trouverez la phonothèque et le musée instrumental, minuscule, vieillot, mais très beau on le sait, avec entre autres le piano de Bizet, un Pleyel bien sage remisé entre deux contrebasses. Au sous-sol, vous découvrirez encore les trois réduits qui tiennent lieu de studios d'électro-acoustique. A l'œil nu, c'est la misère : quelques magnétophones âgés, des consoles de type très ordinaire. Ici les synthétiseurs sont analogiques. Aucun matériel numérique. Et encore, ce matériel de seconde main a été offert par le GRM de l'INA, qui, par ailleurs, accueille les étudiants de deuxième année. Remontons vite.

Egalement situé dans le jardin, le « gymnase », prodige de préfabriqué bon marché édifié dans les années 60 avec une subvention du ministère de la jeunesse et des sports, n'a jamais servi de gymnase : il abrite la salle Marcel-Dupré, salle d'orgue dont l'orgue est en malheureux état. Plus l'unique salle de danse de l'école, où se succèdent les élèves de quatre professeurs (les quatre ont été étoile à l'Opéra de Paris : l'enseignement de la danse au Conservatoire est, dit-on, solidement classique). Mais poursuivons la visite : toujours dans le jardin, en haut d'un escalier, la cantine, un restaurant universitaire plutôt sympathique, et au fond une annexe donnant sur la rue d'Edimbourg. Là comme dans le bâtiment de la rue de Madrid, des enfilades de classes en principe insonorisées, à en juger par les portes blindées à hublots. Dans les couloirs, c'est à peu près le silence, mais d'une salle l'autre...

« *Vous entendez le saxophone au-dessus et le piano à côté. Et encore, il y avait un trou dans le plafond, qui a été colmaté. Comment se concentrer ? Pour nous, ces notes venues d'autres classes ne sont pas seulement du bruit, mais autant de signaux reconnaissables* », nous a dit, par exemple, Mme Christiane Eda-Pierre, ce matin, où elle faisait travailler la seule haute-contre du Conservatoire. Regrettant que ses élèves n'aient pas la possibilité de s'exercer avec orchestre – ou même en chœurs – durant leurs études, à moins de le demander expressément, elle constate que l'on prend de belles voix mais, « *la plupart du temps*, dit-elle, *il y a tout à faire. Ils arrivent* [vers l'âge de vingt ans pour les filles, ou de vingt-deux ans pour les garçons] *en sachant très peu. Est-ce bien à un Conservatoire supérieur de leur enseigner les rudiments de la respiration ?*

Du côté des chanteurs – ils sont près de soixante-dix répartis en huit classes, – on attend beaucoup de l'arrivée de M. Bleuse, pour qui les voix sont la priorité des priorités. « *Sinon*, dit-il, *avec quels chanteurs remplira-t-on l'Opéra de la Bastille ?* »

Également parmi les premières préoccupations du nouveau directeur le fait que les élèves n'ont presque aucune occasion de jouer ensemble, devant un public. Faute encore de lieu : il n'y a, rue de Madrid, que la modeste salle Berlioz. Faute aussi d'habitude : contrairement à ce qui se passe aux États-Unis – à l'université de Bloomington, au Curtis Institute, à la Julliard School, pour ne citer que les plus fameuses écoles – à la différence aussi du Conservatoire Tchaïkovsky à Moscou – rue de Madrid, les récitals et concerts ne sont point des jalons obligés de la scolarité.

L'orchestre des cobayes

Il y a bien deux orchestres baptisés A et B, où les élèves du deuxième cycle sont censés faire leurs armes – deux fois par semaine, sous peine d'être radiés au bout de trois absences. Il y a bien l'« orchestre des prix », composé en principe d'étudiants ayant obtenu des premiers prix et inscrits en cycle de perfectionnement. Destinée à permettre aux élèves en direction d'orchestre ainsi qu'aux solistes préparant les concours internationaux, de s'entraîner, prévue aussi pour interpréter les travaux des élèves en composition, cette formation est en réalité composée d'une grande partie de gens venus d'ailleurs pour gagner un peu d'argent. C'est plutôt l'orchestre des « pas pris », disent en plaisantant les titulaires d'un prix. Ils déplorent le niveau moyen des pupitres de cordes, disent leur ennui de servir de cobayes aux apprentis chefs. « *Ils ont tous des prix d'écriture et de composition, mais pas de feeling dès qu'ils sont au pupitre,* dit l'un. « *Reprendre quinze fois l'ouverture du* Freischütz *sans jamais passer devant un vrai public n'a rien de plaisant* », reprend l'autre, tandis qu'un troisième souligne les efforts de M. Rieunier, professeur chargé de l'animation, qui organise des concerts à la Maison de la radio ou salle Gaveau. Tous font remarquer cependant que, depuis l'arrivée du nouveau chef permanent, M. Jean-Sébastien Bereau, les choses s'améliorent...

Curieuse maison, où tout le monde est d'accord pour recenser sévèrement les manques, énumérer moqueusement les anomalies, pour tout aussi vite manifester un « chauvinisme » sincère. Ainsi, on vous dit : « *Les concours de musique de chambre ont lieu à huit clos. C'est ridicule, et les élèves y sont notés individuellement, c'est idiot.* » Et l'on renchérit : « *On sépare les cordes et les vents...* », avant de vous expliquer que l'on a précisément en musique de chambre des professeurs fantastiques. Et c'est vrai. Curieuse maison, où le professeur de composition électro-acoustique déclare que les élèves sont coupés de la réalité contemporaine, de toute idée de ce qu'est le « marché de la musique », tandis que certains de ses collègues pestent parce que, à peine en deuxième cycle, les étudiants ne cessent de « cachetonner » à l'extérieur. Mais la plupart des professeurs ferment les yeux, voire encouragent.

Sur ce point-là aussi, M. Bleuse a ses idées, parle carrément d'absentéisme excessif et entend y mettre fin. L'insertion professionnelle ne doit, selon lui, avoir lieu qu'au niveau du troisième cycle. « *Les élèves du second cycle doivent profiter mieux de ce qu'offre la maison* », dit-il. Ceux-là répondent : « *Dans les studios, en faisant des remplacements dans les orchestres, on apprend beaucoup de choses, et surtout à jouer dans des conditions professionnelles. On voit du répertoire.* » Ils avancent ensuite l'argument de l'argent. Et c'est pareil à Lyon où, pourtant, le « cursus » compte en plus de la discipline principale plusieurs matières complémentaires allant du piano obligatoire à l'histoire de l'art.

Pour tenter de deviner dans quel sens devrait s'orienter la réforme du règlement du Conservatoire de Paris, peut-être suffirait-il de lire celui du Conservatoire de Lyon, puisqu'il a été mis en forme, précisément, par M. Bleuse, dans le cadre de la mission dont il avait été chargé par M. Jean-Philippe Lecat, il y a près de quatre ans.

Un vaste et alléchant programme d'où le mot *solfège* a été écarté au profit de l'expression *formation musicale;* ici l'on parle aussi de « *sciences humaines et/ou destinées à mieux maîtriser l'environnement social et culturel de la profession* ». Cela va de la pédagogie fondamentale à l'ethno-musicologie en passant par les mathématiques, l'esthétique ou l'initiation aux langues vivantes. Le CNSM de Lyon ne fonctionne pas encore à plein, loin de là, et il n'est pas question de pouvoir juger de ce qu'il « en résulte ». Signalons juste qu'un nouveau « chargé de mission », désigné par le ministère, vient d'être envoyé auprès de M. Pierre Cochereau, directeur de cet établissement : il s'agit du chef d'orchestre Gilbert Amy. Arrive-t-il en successeur potentiel ? Simple parenthèse.

PIERRE BOULEZ

Des normes abracadabrantes

PIERRE BOULEZ préfère ne pas s'exprimer actuellement sur les projets de M. Marc Bleuse ni sur le transfert du Conservatoire à La Villette. Le dicrecteur de l'IRCAM, qui a longtemps été professeur notamment à l'Académie de musique de Bâle, aurait-il tout dit dans ses « Digressions sur l'enseignement musical », ce chapitre court d'un livre d'entretiens avec Célestin de Liège publié en 1975 sous le titre *Par volonté et par hasard* ?, où on lit notamment (ne pas oublier le goût du compositeur pour la polémique, ni qu'il n'évoque pas là le niveau élémentaire des études de musique) :

« *Je l'ai toujours dit à mes élèves : quelques études qu'on fasse – mais spécialement les études musicales, – elles doivent être faites rapidement. Il y a très peu de choses à apprendre d'un professeur (...). A partir d'un certain niveau, l'éducation est inutile. Pratiquement on apprend en l'espace de six mois tout ce qu'on peut tirer de quelqu'un, et c'est même, là encore, un processus lent : une semaine quelquefois suffit. Après cela, c'est le travail et les choix personnels qui, finalement, comptent le plus. Quand on a appris certaines choses de métier, il faut les prolonger, l'éducation ne peut se faire que par soi-même. J'aime les « autodidactes par volonté », c'est-à-dire ceux qui ont la volonté d'en terminer avec des modèles qui ont existé avant eux. Mais ce que j'appelle les « autodidactes par hasard », les gens qui ignorent les choses, ne m'intéressent pas du tout, ceux-là ne se débarrassent jamais de leurs prédécesseurs. (...)*

» *En musique, il est évident que l'enseignement est organisé selon des normes complètement abracadabrantes et absurdes. En particulier, le fait que dans un conservatoire quelqu'un soit nommé entre l'âge de trente et trente-cinq ans et y reste jusqu'à l'âge de soixante-cinq ou soixante-dix ans est une chose absolument aberrante. L'éducation est avant tout une affaire de mouvement. (...) A mon sens, un professeur devrait avoir des contrats, même de trois à cinq ans, qui lui permettent de suivre quelques élèves pendant un certain temps ; puis il devrait pouvoir changer d'orientation ; parce que, même chez les gens qui partent avec les meilleures intentions du monde, la pire sclérose arrive à un moment donné : ils sont obligés de refaire d'année en année les mêmes choses, et l'intérêt n'existe plus. C'est alors que les examens prennent le pas, c'est-à-dire que s'établit une espèce d'enquête policière sur vos capacités à faire un travail ou un autre. Finalement, cela n'a aucun intérêt. C'est pourquoi on voit tellement de produits du conservatoire devenir des espèces de fruits secs, complètement enfermés dans un conservatisme étroit, croyant qu'ils détiennent la vérité parce qu'ils ont appris certains modes d'exister dans la musique ancienne, dans la musique du passé. Il y a là, vraiment, toute une redirection de l'enseignement à faire en fonction du présent.*

Brin

C'EST en 1911, au temps où Gabriel Fauré en était le directeur, que le Conservatoire national supérieur de musique s'est installé au 14 rue de Madrid, dans un ancien collège de jésuites racheté par l'Etat en 1905.

Brin d'histoire : l'auguste institution, dont M. Marc Bleuse se trouve être le treizième patron, a presque deux siècles d'âge : le 1er brumaire de l'an III de la République exactement, soit le 22 octobre 1795, le ministre de l'intérieur, à 10 heures du matin, arriva rue Bergère, et, en un solennel discours, vanta l'école d'où seraient « *bannis le dévergondage des innovations et la tyrannie des routines, où l'on maintiendrait le respect des œuvres dues aux maîtres sans refuser bon accueil aux hardiesses du génie* ». Et l'on entonna *le Chant du départ.*

De deux à quatre étrangers par classe

Emanation de l'école gratuite de musique de la garde nationale, le Conservatoire National de Musique (majuscule) et de déclamation (minuscule), créé par Bernard Sarrette, trouvait son siège en l'Hôtel des menus plaisirs, faubourg Poissonnière. On promettait, dans le même temps, la mise en place de trente écoles départementales. Ainsi remplaçait-on les maîtrises, psallettes et autres écoles de chant entretenues par les chapitres de l'Ancien Régime. Puis les vicissitudes de la Restauration : passage à vide et changement momentané d'appellation. Les gazettes de comparer le Conservatoire « *à une cage où l'on élève des canards que l'on vend pour des rossignols* ». En 1822 arrive Luigi Cherubini : ce nouveau directeur met de l'ordre, « *réforme* ». Les gazettes médisent tout de même – « *Entre nous, dites-moi donc ce qu'il conserve ? L'habitude d'aller mal, rien de plus.* »

Faute de pouvoir accueillir le jeune Liszt, parce qu'il est Hongrois, Cherubini change le règlement, impose que dans chaque classe deux places gratuites soient offertes à des élèves étrangers. Fauré portera ce nombre à trois.

Aujourd'hui ce sont quatre places par classe (au moins du côté des instruments) qui sont expressément réservées à des non-Français. Rarement occupées toutes, il faut dire : les misères accordées en guise de bourses ne sont pas pour encourager les candidats... Les étrangers constituent à peu près 10 % des étudiants actuels du Conservatoire. Un tiers sont Japonais, ou Coréens. « *De bons éléments* », disent leurs professeurs. Pour la plupart ayant été eux-mêmes élèves dans la maison, ces derniers se souviennent : « *Il y avait déjà quelques Japonais* » et concluent « *retournés là-bas, ils ont fondé des écoles, et envoient leurs étudiants prendre à leur tour un bain d'Europe* ».

Il semblerait, ces temps-ci, que certains responsables n'estiment pas prioritaire le financement des études de ressortissants étrangers. Va-t-il être en musique aussi question de nationalités ? Le tout ne serait-il pas de gérer et faire fructifier les échanges ?

La salle perdue : 1968

Mais revenons à l'histoire : le Conservatoire national supérieur de musique (débarrassé en 1946 du secteur déclamation) a toutefois gardé jusqu'en 1968 le droit d'utiliser son ancienne salle de concert – rue du Conservatoire, près du Faubourg Poissonnière donc. Des générations de candidats aux premiers prix y ont gravé par-ci par-là leurs noms à coups de canifs angoissés. Souvenirs, on lit des noms devenus depuis fameux. Maintenant c'est le Conservatoire national d'art dramatique qui décide, presque exclusivement, de l'utilisation de ce bijou d'acoustique.

Histoire toujours : vers 1964 ou 1965, il fut question du déménagement du Conservatoire vers le quartier nouveau de la Défense. Bientôt le projet fut remis dans les cartons.

En 1968, où il y eut bien grèves et maints débats, s'élabora le plan ambitieux d'une réforme qui devait aboutir à une vaste « faculté des arts » ayant pour triple mission la formation d'exécutants et d'enseignants, une vocation de recherche, d'« avancement de la science musicale » et, tertio, un rôle de diffusion à l'extérieur. Parmi les élèves en composition à la tête du « mouvement » on trouvait, entre autres, Alain Louvier (aujourd'hui directeur du conservatoire de Boulogne), Alain Durel (actuellement coordonnateur des services musicaux de Radio-France) et un certain Marc Bleuse. Leurs idées restèrent au stade des idées, mais la participation du Bureau des étudiants aux instances de décisions date de cette époque.

Le Bureau des étudiants

S'il n'y a plus de « comité paritaire de gestion », et si les professeurs ne sont plus recrutés par des commissions de « personnalités » où les représentants des élèves ont eu longtemps large voix au chapitre, le bureau des étudiants a toujours une place délibérative au conseil d'administration, au conseil pédagogique et au conseil de discipline. Son actuel président, Jean-François Zygel, entré, il y a douze ans, à l'âge de douze ans dans cette maison où il continue d'accumuler haut la main un maximum de prix, observe avec une certaine distance les projets présents de « réforme pédagogique », estimant que les élèves n'ont pas été vraiment consultés. Il juge important, avant tout, d'augmenter le nombre des bourses et leur montant, se bat énergiquement pour cela. (1).

Intelligent personnage qui se déclare « libéral », sans se départir d'un sourire sceptique, le jeune homme, d'origine polonaise, prend soin de rappeler les « nouveautés » mises en place par M. Gallois-Montbrun depuis



DE MUSIQUE, EN ATTENDANT LA VILLETTE

rarement ensemble

Certains craignent déjà, au Conservatoire de Paris, que l'élargissement du « cursus » conduise à un « saupoudrage » ; à un éparpillement incompatible avec les contraintes quotidiennes de l'étude d'un instrument, par exemple... M. Bleuse s'attache à les rassurer : *« Il n'est pas question de procéder à un saupoudrage. Toutes les souplesses sont possibles... »*

L'idée générale – aboutir à un décloisonnement des disciplines, à une formation moins verticale, ne peut que séduire. Toutes les observations entendues au Conservatoire abondent dans ce sens-là. Exemples : *« Les orchestres étrangers sont composés de gens d'un niveau technique parfois moins haut, et pourtant ils sonnent mieux. » « On devrait recruter les élèves chefs d'orchestre en fonction de leurs qualités humaines, psychologiques, de leur goût pour le contact et l'autorité et pas seulement d'après leur savoir théorique – chercher des étoffes de chef comme on repère des grains de voix... »*, etc.

Un projet audacieux

Et encore : *« A quoi sert à un élève de savoir battre des sextolets en triple croche s'il n'est pas capable de donner au piano un accord simple ? »*, dit le pianiste Christian Ivaldi, professeur de déchiffrage, selon qui il faut revoir le système actuel des trois certificats (analyse, solfège, déchiffrage), sans lesquels on ne peut se présenter aux concours d'instruments. Un bilan groupé lui semblerait préférable. *« Tout*, dit-il, *peut être étudié dans le répertoire et non pas de façon abstraite. On peut faire une dictée sur un madrigal de Gesualdo, travailler le rythme en étudiant* le Sacre du printemps *et non pas des pastiches d'école. »*

« On pourrait. » « On devrait. » « Il vaudrait mieux. » Pas un qui n'ait son idée : du professeur de fugue, M. Marcel Bitch, à l'élève en classe de percussion qui « déprime » face à ce qu'il appelle le mépris des classes des élèves d'écriture pour les instrumentistes : *« Ils nous prennent pour des manuels »* ; et tous de répéter : *« Les classes sont trop séparées. Chacun est dans son coin. »*

Le mot de la fin à Maurice Bourgue, le hautboïste professeur de musique de chambre : *« On devrait bouffer du répertoire, lire un maximum d'œuvres dès la première année. Or on colmate des brèches. Les élèves sortent en ayant vu deux ou trois morceaux pour raison de concours. Quant aux professeurs, ils ne songent même pas à donner des concerts avec leurs étudiants. »* La perspective de La Villette ? *« Audacieux*, dit-il. *Un projet ambitieux, de pointe, bien à la manière française. Il faudra voir comment on assurera le concret au quotidien. »*

A La Villette, où, en principe, près de mille logements sont prévus sur place dans le quartier pour les étudiants, à La Villette, où il y aura des studios en nombre et des salles fonctionnant dans des conditions professionnelles, tout sera-t-il aussi doux et aussi beau que sur les campus mythiques de l'Amérique où s'entraînent les champions ?

Les professeurs, qui repartent vite chez eux dès qu'ils ont assuré leurs cours – magnifiquement individuels, souvent – accepteront-ils de consacrer plus de douze heures par semaine à leur enseignement ? Les chefs prestigieux viendront-ils diriger l'orchestre des élèves ? Questions.

« Il semblerait que l'on n'ait pas encore opté, décidé si l'on fera là une école polytechnique de la musique, une école supérieure à effectifs limités ou une structure de type plus universitaire », dit M. Jean-Pierre Guillard, chargé de la mission musique de l'établissement public du parc de La Villette. Mais... la « cité de la musique » ne sera pas construite d'un coup : faute de moyens, les choses seront installées par phases. Pour le moment, on ne parle plus du grand auditorium de deux mille trois cents places, ni des studios pour les amateurs.

On a réduit un peu le projet du nouveau musée instrumental appelé à devenir un centre d'organologie. Les luthiers de la rue de Rome vont-ils déménager ?

Restera la « salle expérimentale » que les élèves partageront avec les musiciens de l'Ensemble intercontemporain. Existe déjà, en préfiguration, le centre de pédagogie musicale, confié au compositeur Henri Pousseur, dont les méthodes ont fait leurs preuves à Liège, en Belgique.

MATHILDE LA BARDONNIE.

d'histoire

la création, en 1966, du cycle de perfectionnement, affirme que *« le directeur acceptait toutes les idées, les appliquait dans la mesure du possible »*. *« Mais*, dit-il, *le ministère de la culture ne l'a jamais aidé, au contraire. »* Et de souligner les initiatives du bureau des étudiants comme les quelque quarante « concerts de midi », organisés l'an passé, où les élèves jouaient pour les gens du quartier principalement. Il annonce que l'expérience va reprendre au plus vite. Un bureau des étudiants n'a pas, selon lui, à s'opposer à la direction. *« Les élèves plus jeunes croient souvent que je fais partie de l'administration »*, dit-il, non sans satisfaction, en décrivant les « cercles » : *« Il y a ceux qui restent très peu de temps, et le noyau des quelque deux cent cinquante élèves que l'on retrouve d'un cours à l'autre, pendant plusieurs années : les plus concernés »*, son monde.

Elèves : de dix ans à trente ans, provinciaux en majorité

Le visiteur, en effet, est d'abord frappé par le caractère plus qu'hétérogène de la population du Conservatoire. Mille deux cents à mille deux cent cinquante élèves : soit – mais de dix ans à trente ans. Si la moyenne d'âge tourne autour de seize ans, dix-huit ans, il y a des tout-petits : élèves à mi-temps de deux lycées voisins aux horaires aménagés, ils ont pour certains dix ans (en solfège) ou treize-quatorze ans en classe d'instruments. Ils ne se mêlent évidemment pas aux « grands » des classes d'écriture, de composition ou de direction d'orchestre. Mais leur seule présence donne à tout l'établissement un étrange côté « scolaire ». Les plus matures déplorent du coup d'être traités davantage en « écoliers » qu'en « étudiants ». L'administration répond : *« Nous sommes civilement responsables des mineurs. »* Et tout le monde donc – y compris les professeurs – de signer indéfiniment des feuilles de présence. D'où maintes histoires où professeurs et élèves s'entendent parfois sur l'art et les manières de « bidonner » les signatures.

Il n'y a pas seulement les fossés entre débutants en culottes courtes, étudiants prolongés et générations du milieu, il y a surtout le fait que 70 % de l'ensemble constituent le noyau encore moins homogène des provinciaux. Pour la plupart, ces « turbo-élèves », abonnés de la SNCF, font le voyage une fois par semaine, qu'ils viennent de Tarbes, de Marseille, de Belfort ou de Dunkerque, ils restent le temps d'une ou deux journées de leçons groupées. S'il le faut vraiment, ils logent à l'hôtel ou chez des amis, une nuit, et vite rentrent chez leurs parents, car vivre à Paris coûte cher. Certains parviennent à obtenir un studio à la cité internationale des arts, une chambre au foyer Ravel à la Défense, ou rue de Tocqueville : une minorité. Il y a même ceux dont la mère a quitté la maison pour s'installer dans un appartement à Paris le temps que l'enfant étudie... Si les statistiques prouvent que les apprentis musiciens viennent plutôt des familles ou « bourgeoises », ou déjà musiciennes, l'« allure » des étudiants au Conservatoire va du très fauché, au carrément « favorisé ». Des timides aux dandys, qui en rajoutent dans l'élégance romantique, tous semblent être là « de passage ». *« Impossible d'avoir une classe complète. Il y en a toujours un dans un train ou sur un coup, à l'extérieur »*, disent bien des professeurs. *« Peut-être parce qu'ils bûchent leurs partitions en route ? »*

(1) Il y a trois cents boursiers au Conservatoire. Si cinq à six d'entre eux touchent le « maximum » d'un montant de 3000 F par mois, la plupart reçoivent une allocation mensuelle variant entre 1000 et 2000 F mensuels.

Maître Ballif sous son piano penché

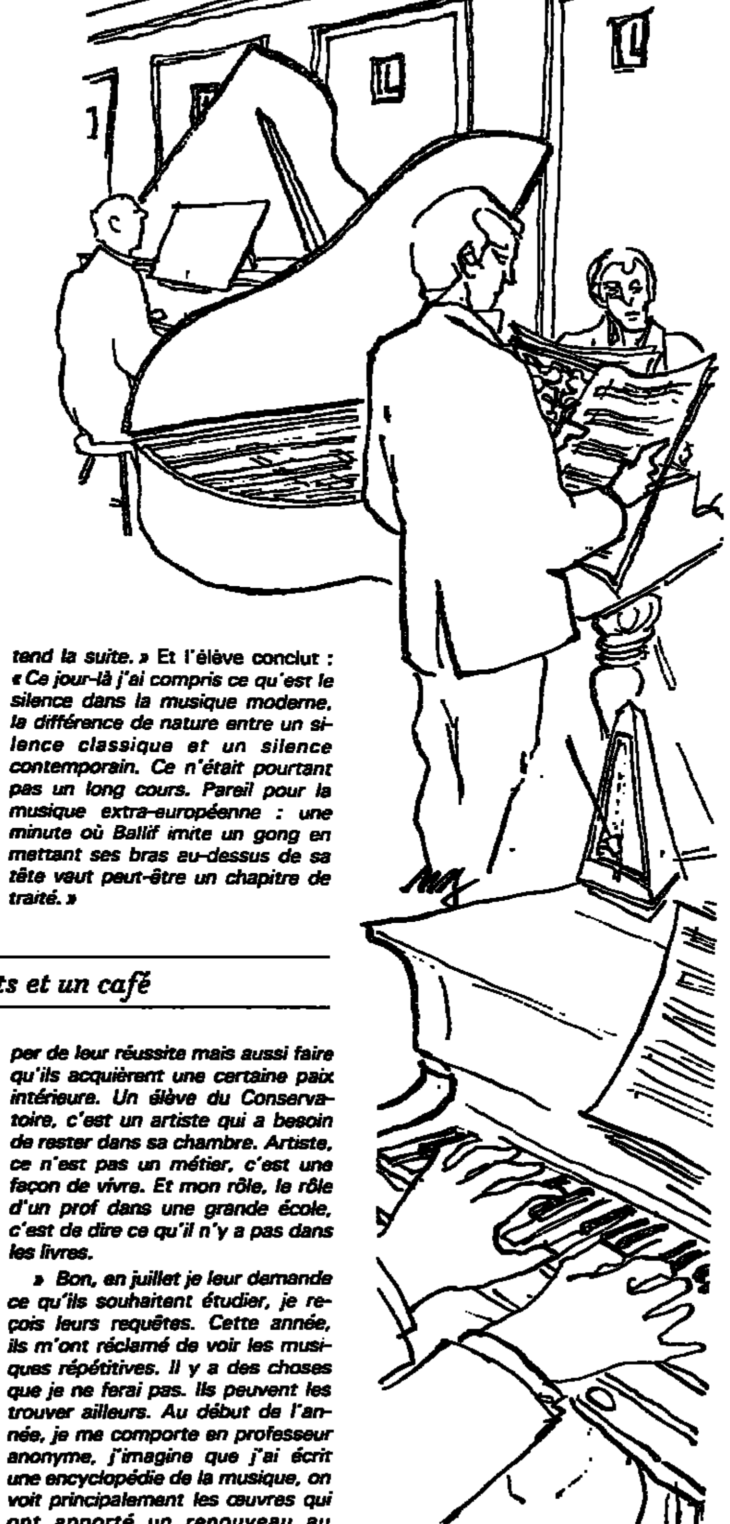
Le compositeur Claude Ballif, né en 1924, ancien élève du Conservatoire de Paris où il a étudié avec Tony Aubin, Noël Gallon et Olivier Messiaen, est revenu rue de Madrid en 1971 comme professeur d'analyse (1). Depuis quelques années, « plébiscité par les élèves » *selon ses propres termes, il assure en outre l'une des trois classes de composition, les deux autres étant confiées à Ivo Malec et Michel Philippot.*

ICI on laisse le cavalier seul de la « métatonalité », auteur entre autres de *Lovecraft* et d'*A cor et à cri* ou, plus récemment, de l'*Habitant du labyrinthe*, pour trouver Ballif « le prof » : celui que ses étudiants – respectueux des usages maison – appellent « *maître* » entre deux étonnements ou quelques sourires...

« Entrez, voici une chaise, pas de problème. La petite va continuer. Nous sommes en train d'analyser les seize premières œuvres de Webern, le Webern d'avant le sérialisme. Vous êtes dans une classe d'admirateurs, de chiens affamés à la vue d'un bifteck, non, plutôt, ils sont comme des ours sauvages (c'est mieux), des ours à la recherche du miel. » Et il s'est assis au bout de la table, suivant sur la partition d'un des neuf autres « petits » – avec son air naïf de curieux indéfectible. Celle qui planchait ce matin-là a repris, commentant soudain le *« retour du sol »* (note qui avait disparu depuis un certain nombre de mesures). Et Ballif de se réjouir : *« Ah ! Vous avez bien vu ! Le retour du sol : l'absence est la plus grande joie. Devant ces messieurs en bas, vous direz ça, vous qui parlez comme le Chat botté, ça leur plaira. »* On continue. Nouvel arrêt. Il cite Unamuno à propos de la tonalité *(« au sens de tourment »)*, ajoute : *« Rappelez-vous : le chant du coucou ou du rossignol. »* Incident encore : le voilà parti sur une lettre où Diderot raconte que l'on avait mis un âne dans un jury parce qu'il avait de grandes oreilles.

« Continuez jeune fille, continuez. » Et la jeune fille poursuit. Les interventions du maître ne la troublent pas, semblent faire partie, aux yeux, aux oreilles de la classe entière, d'une sorte de jeu. Rituel aux règles attendues et douces, l'« explication de texte » passe ici par les images, des images par brouettes entières. L'apparition finale d'un si bémol au contrebasson donne encore prétexte à digression : *« Ce gros si bémol, une belle note râpeuse qui nous fait du bien. »* Là, le maître sépare les mots, accentue chaque adjectif, sensuellement, puis changeant de ton, il passe une vitesse supérieure, et le voilà qui brode sur *« les cadences agogiques, ces gentils accords » : « un peu comme font les cuisiniers pour lier leurs sauces. Nous l'avons vu dans la* Passacaille ». Il se dirige vers le piano, pose son postérieur sur le clavier, presque obligé pour ainsi produire du son de se hisser sur la pointe des pieds.

Ballif n'est pas grand, il est même de toute petite taille. Collier de barbe raide, aux yeux bleus : son visage est un peu pareil à celui de Lénine – en malicieux. Lors d'un premier cours, se présentant à une classe, il aurait dit : *« Je suis très petit, mais attendez. »* Se précipitant sous le piano à queue et soulevant celui-ci de trente centimètres d'un coup de dos, l'air de rien, il aurait conclu : *« Je suis petit mais il ne faut pas se fier aux apparences : c'est ma première leçon. »* Ainsi va-t-il, d'aphorismes en aphorismes, et il faut croire que ça marche, vu le nombre de candidats à sa classe. Ils racontent, à leur tour, de petites histoires à propos de l'enseignement reçu là. L'un d'eux nous dit par exemple : *« Un matin Ballif commence ainsi : « Beethoven n'a rien découvert par rapport à Mozart, tout est déjà chez Mozart. Néanmoins Beethoven est le premier à avoir fait de la musique de western. Voilà : il a inventé le suspense. Ecoutez : Ta-ta-ta-ta (sol sol sol mi bémol dans la Cinquième Symphonie). Ta-ta-ta-ta c'est pas beau, mais on attend la suite. »* Et l'élève conclut : *« Ce jour-là j'ai compris ce qu'est le silence dans la musique moderne, la différence de nature entre un silence classique et un silence contemporain. Ce n'était pourtant pas un long cours. Pareil pour la musique extra-européenne : une minute où Ballif imite un gong en mettant ses bras au-dessus de sa tête vaut peut-être un chapitre de traité. »*



Neuf chocolats et un café

Celui qui parle ainsi évoque avec la même ferveur Jean Koerner, professeur d'accompagnement posant sur son piano toutes les versions de *la Sainte-Victoire* de Cézanne afin d'interpréter la *Symphonie héroïque* de Beethoven dans diverses lumières successives : 2 heures de l'après-midi, 5 heures, puis le crépuscule. *« C'est comme en harmonie*, ajoute l'élève. *On reproche au Conservatoire de se cantonner entre Bach et Ravel. Je préfère avoir compris deux ou trois choses géniales à fond que d'avoir étudié tout pendant dix ans, de Machaut à Boulez. »*

La multiplication des disciplines ? Il fait la moue. *« Nous cultiver à côté de la musique, d'accord, mais faut-il prendre en charge tous les interstices. Va-t-on apprendre à regarder les papillons passer, parce que Debussy l'a dit. Et quand on découvrira que les musiciens ont une vie amoureuse, leur donnera-t-on des cours ? »* Parenthèse. Pendant ce temps-là, Ballif a emmené tout son petit monde au bistrot. Midi. Le temps d'une pause café, également rituelle, debout, au bar de la rue d'Edimbourg *« où ils sont très gentils »*.

« Ici, on se donne des nouvelles. On ne se confesse pas : on raconte notre vie », dit Ballif. *« Chaque classe a sa couleur, c'est comme dans les familles. Il y a les enfants emmerdants et les crèmes. J'ai enseigné dans des universités à Columbia, à Harvard, à McGill. Ce n'était pas pareil. Ici, je me sens responsable d'eux. Je suis un peu du Moyen Age, paternaliste, sentimental et passionnel. »* Il règle, il paye toujours : ça fait neuf chocolats et un café. *« Je dois m'occuper de leur réussite mais aussi faire qu'ils acquièrent une certaine paix intérieure. Un élève du Conservatoire, c'est un artiste qui a besoin de rester dans sa chambre. Artiste, ce n'est pas un métier, c'est une façon de vivre. Et mon rôle, le rôle d'un prof dans une grande école, c'est de dire ce qu'il n'y a pas dans les livres.*

» Bon, en juillet je leur demande ce qu'ils souhaitent étudier, je reçois leurs requêtes. Cette année, ils m'ont réclamé de voir les musiques répétitives. Il y a des choses que je ne ferai pas. Ils peuvent les trouver ailleurs. Au début de l'année, je me comporte en professeur anonyme, j'imagine que j'ai écrit une encyclopédie de la musique, on voit principalement les œuvres qui ont apporté un renouveau au XX[e] siècle, ce qui s'est passé entre 1900 et 1920, Dada inclus. Je ne travaille pas sur Bach parce que c'est fait dans d'autres classes. J'accepte d'être un non-spécialiste. Ensuite on analyse : c'est un enseignement individuel qui porte du danger. On regarde la musique à sa naissance : par exemple Varèse plutôt que le groupe des Cinq, même si les deuxièmes, à leur époque, faisaient plus de bruit. Je fais venir des invités. Les peintres souvent s'expriment mal. Alors j'appelle des physiciens, des compositeurs, plutôt des vedettes.

» Qu'on ne me parle pas de l'isolement du Conservatoire : c'est du passé. On ne va pas nous faire croire que la révolution c'est maintenant. Elle s'est faite en 1950. Gallois-Montbrun a nommé au moins dix personnes qui venaient du Domaine musical. A mes yeux, un directeur doit juste être un arbitre. Gallois-Montbrun, c'était la non-intervention, le modèle du parfait gentilhomme. Mais quand on veut changer, on le peut chaque jour. Ce n'est pas un directeur qui va me modifier artistiquement. Je suis au service de mes étudiants, ce sont eux mes employeurs.

» Et puis, vous savez, la pédagogie... Les musiciens pensent en spirale. Ce que j'aime ici, c'est la possibilité d'un enseignement baroque, de mélanger tout. Si je me retrouvais dans un conservatoire comme celui de Reims où j'ai enseigné, ils m'enverraient au cabanon. »

(1) Les deux autres professeurs d'analyse sont Betsy Jolas et Jacques Castérède.

SÉLECTION

CINÉMA

L'Afrique filmée

Pendant trois semaines, jusqu'au 21 février, l'occasion rare de voir ou de revoir au Republic Cinéma un choix de vingt-trois films qui constituent tout simplement l'histoire difficile du cinéma africain au sud du Maghreb. Du pionnier Paulin Soumanou Vieyra (*Afrique sur Seine*, 1955) aux récents *Nélisita*, de Ruy Duarte (Angola), *Naitu*, de Moussa Diakité (Guinée) et *Jom*, de Babacar Samb (Sénégal), tous réalisés en 1982.

« To be or not to be »,

L'original d'Ernst Lubitsch (1942) et son « remake » par Mel Brooks (1983) : l'occasion unique de comparer, sur un même sujet — comment des comédiens polonais dupèrent les nazis en 1940, — deux couples, Jack Benny, et Carole Lombard, étincelante, d'un côté, Mel Brooks, inquiétant, et sa femme dans la vie, Anne Bancroft, de l'autre.

ET AUSSI : *Nuages flottants*, de Mikio Naruse (bouleversante Hideko Takamine) ; *A nos amours*, de Maurice Pialat (Pialat comédien) ; *la Ultima Cena*, de Tomas Gutierrez Alea (un bon film cubain) ; *Et vogue le navire*, de Federico Fellini (Pina Bausch extraordinaire) ; *Mi-figue, mi-raisin*, de Srdan Karanovic (coexistence américano-yougoslave) ; *le Bon plaisir*, de Francis Girod (derrière *la Façade*) ; *Mark Dixon détective*, d'Otto Preminger (l'équipe de *Laura*).

THÉATRE

« Dis Joe », de Samuel Beckett au Théâtre de la Bastille

Joe, cheveux gris, œil vide, ancien beau parleur, homme à femmes, passe désormais ses jours bouclé seul dans sa chambre, assis sur son lit, à écouter des voix. Les voix, surtout, des chères défuntes, rancunières. Beau soliloque sous vide de Beckett, musique néo-africaine de Ghédalia Tazartes, inflexions savantes de Maïté Nahyr.

MUSIQUE

« La Chatte anglaise » de Henze

Il n'aura pas fallu plus de huit mois pour voir à Paris le nouvel opéra de Hans Werner Henze (l'auteur du *Jeune Lord* et des *Bassarides*), *la Chatte anglaise*, créée au Festival de Schwetzingen. Juste retour, puisqu'il s'agit d'une adaptation des *Peines de cœur d'une chatte anglaise*, de Balzac. Tous les personnages sont des chats, qui imitent fort bien les mœurs et les turpitudes des hommes ; l'action est humoristique et dramatique, la musique fort séduisante. Une première (en français) qui mérite attention (Opéra-Comique, du 8 au 23 février).

— ET AUSSI : Orchestre de Paris, dir. E. Jochum, avec Yo-Yo Ma (Pleyel, les 1er et 2) ; Oratorio de Noël, dir. J. von Websky (Saint-Etienne-du-Mont, le 1er et 2) ; *le Roi malgré lui*, de Chabrier avec B. Hendrickx, C. Eda-Pierre, J. P. Lafont, dir. ch. Dutoit (Champs-Elysées, le 2, à 20 h.) ; *la Khovanstchina*, mise en scène de Pizzi (TMP/Châtelet, les 4, 7, 9, 14, à *19 h 30* et le 12, à 14 h 30) ; Œuvres électroniques primées au concours de Bourges (IRCAM, le 3) ; Hommage à H. Sauguet (Hôtel Bedford, 17, rue de l'Arcade, le 3) ; E. Lamandier (Th. de la Ville, les 3 et 4, à 18 h 30) ; *Mozart*, de S. Guitry et R. Hahn (Th. de Tours les 4 et 5) ; Placido Domingo (Champs-Elysées, le 5) ; Mozart, Buxtehude, Telemann, Schütz, par l'Ensemble Sotto Voce (Saint-Julien-le-Pauvre, le 5) ; A. de Larrocha (Pleyel, le 6) ; Orchestre national, dir. J. Conlon, avec K. W. Paik : Bernstein, Ravel, Berlioz (Champs-Elysées, le 7) ; Ensemble Orchestral de Paris, dir. J. P. Wallez, avec A. Ciccolini (Pleyel, le 7) ; Intégrale des motets de Bach, dir. O. Schneebeli (Saint-Roch, le 7) ; Orchestre de Paris, dir. C. von Dohnanyi, avec F. Duchable (Pleyel, les 8 et 9).

VARIÉTÉS

Jango Edwards

Clown américain, Jango Edwards est un étonnant homme de spectacle qui exerce son humour, une forme de dérision et de provocation sur l'actualité. Inventeur d'une « fête des fous », Jango Edwards revient cette année au Palais des glaces avec un nouveau spectacle : « I laugh you » où, seul en scène pendant une heure et demie, il raconte à sa façon inimitable la re-création du monde après un désastre nucléaire.

Tom Novembre

Un caricaturiste original avec sa tendresse et sa causticité. Comme toujours, les chansons n'interviennent que sous forme de parenthèses dans une suite de sketches qui, d'année en année, se peaufinent (Théâtre Déjazet).

— ET AUSSI : *Renaud* au Zénith ; *Pierre Desproges* au Théâtre Fontaine ; *Fabienne Thibeault* à Bobino ; Rock au Forum des Halles avec *Dogs, Wild Child, Little Bob, Taxi Girl, Bill Baxter, Paul Personne, Zéro de Conduite, Alligators, Fils de Joie de Kreuners* (du 6 au 12 février) ; *Sam Mangwana* au Phil' One les 3 et 4 février ; *Kool and the Gang*, le 2 à l'Espace Balard ; *Imagination*, le 2 à Montpellier, le 6 à Toulouse, le 7 à Toulon ; *Burning Spear*, le 2 février à Marseille, le 3 à Nice, le 4 à Lyon ; *Judas Priest and Ted Nugent*, le 4 février au Palais des sports de Toulouse, le 5 au Stadium de Marseille, le 7 au Théâtre de verdure de Nice ; *Toure Kunda*, le 7 au Grand Parc de Bordeaux, le 8 au Hall Grains à Toulouse.

DANSE

Pilobolus au Théâtre de Paris

La réputation de Pilobolus n'est plus à faire. Partout où elle passe, la compagnie danse à guichets fermés. De l'équipe originelle il ne reste aujourd'hui que Michaël Tracy. Les autres, comme Martha Clarke ou Mose Penddleton, ont repris à leur compte l'humour, l'esprit *insolite, surréaliste* qui caractérisent le groupe. De nouveaux danseurs les ont remplacés. Installés à Washington, ils perpétuent le côté étudiants américains athlétiques et farceurs qui fit le succès de leurs aînés. Ils reprennent les classiques des années 70 comme *Untitled* ou *Ciona* et présentent leurs dernières créations, *Mirage, Scribble, Stabat Mater*. Exceptionnellement Mose Penddleton présentera son solo *Momix* au cours du premier programme.

— ET AUSSI : *Patrick Roger* et le groupe *Ecchymose* (lauréats de Bagnolet 1983) au Centre Paul-Eluard de Bezons : création de *Bonjour Philippines*, exploration intergalactique pour six danseurs.

EXPOSITIONS

« Les Fouquet » au Musée des arts décoratifs

Un siècle de création de bijou à travers l'œuvre de trois hommes, trois générations qui, du grand-père artisan au petit-fils artiste, *ont compris et exalté tous les* styles : de l'éclectisme du XIXe siècle à l'art nouveau et à l'art déco. L'exposition est admirablement présentée.

« Les enfants de l'immigration », au Centre Pompidou

Le versant fraternel, créatif de la *mode beur, dans son contexte* social : les banlieues, le racisme, la *perte ou la recherche de nouvelles* racines. Quand le centre de création industrielle se sent « concerné ».

EXPOSITIONS

Centre Pompidou

Entrée principale rue Saint-Martin (277-12-33). Informations téléphoniques : 277-11-12.

Sauf mardi, de 12 h à 22 h ; sam. et dim., de 10 h à 22 h. Entrée libre le dimanche et le mercredi.

Animation gratuite, sauf mardi et dimanche, à 16 h et 19 h ; le samedi, à 11 h, entrée du musée (troisième étage) ; lundi et jeudi, 17 h, galeries contemporaines.

CHRISTIAN BOLTANSKI. Jusqu'au 26 mars (visites-animations, les lundis et jeudis, à 17 h ; le 8 février, à 18 h 30, rencontre avec l'artiste).

ARNULF RAINER. Mort et sacrifice. Jusqu'au 26 mars (le 3 février, à 18 h 30, entretien avec l'artiste).

HANS BELLMER, photographe. Jusqu'au *27 février.*

MARC LE MENE. Jusqu'au 12 février.

LE CINÉMA EN POLOGNE. Jusqu'au 6 février.

IMAGE-IMAGIQUE. *Genèse de la collection « imagique ».* Bibliothèque des enfants, piazza. Jusqu'au 6 février.

C.C.I.

LES ENFANTS DE L'IMMIGRATION. Jusqu'au 23 avril.

LE C.C.I. EDITE. Jusqu'au 20 février.

B.P.I.

CARNAVALS ET FETES D'HIVER. Jusqu'au 23 avril.

Musées

AUTOUR DE RAPHAËL, dessins et peintures du Louvre. Jusqu'au 13 février.

NOUVELLES ACQUISITIONS du département des peintures 1980-1982. Jusqu'au 2 avril. Musée du Louvre, pavillon de Flore, entrée porte Jaujard (*260-39-26*). Sauf mardi de 9 h 45 à 17 h. Entrée : 12 F (*gratuite le dimanche*).

RAPHAEL et l'art français. RAPHAEL dans les collections françaises. Grand Palais, entrée place Clemenceau (261-54-10). Sauf mardi, de 10 h à 20 h ; mercredi jusqu'à 22 h. Billet jumelé : 19 F ; samedi : 13 F. Jusqu'au 13 février.

INVENTAIRE DU CANTON D'ESCUROLLES (Allier). Grand Palais, espace *404*. Sauf mardi, *de 10 h à 18 h.* Entrée libre. Jusqu'au 7 février.

SALON FIGURATION CRITIQUE. Grand Palais (915-25-55). Tous les jours, de 11 h à 19 h. Entrée : 20 F. Jusqu'au 5 février.

ELECTRA. L'électricité et l'électronique dans l'art au XXe siècle. Musée d'art moderne de la Ville de Paris, 11, avenue du Président-Wilson (723-00-01). Sauf lundi, de 10 h à 17 h 30 ; mercredi jusqu'à *20 h 30. Entrée : 9 F. Jusqu'au 5 février.*

MODELECTRICITE. *De l'électricité à l'électronique dans la mode au vingtième* siècle. Musée d'art moderne de la Ville de Paris (voir ci-dessus). Jusqu'au 5 février.

LE PRINCE EN TERRE D'ISLAM. CHAPITEAUX ROMANS. NOUVELLES ACQUISITIONS. Palais de Tokyo, 13, avenue du Président-Wilson (723-36-53). Sauf mardi, de *9 h 45 à 17 h 15.* Entrée : 9 F.

LA CHINE ENTREVUE. *Bibliothèque* nationale, 58, rue de Richelieu (261-82-23). Tous les jours, de 12 h à 18 h. Entrée : 8 F. Jusqu'au 8 février.

LES FOUQUET. Bijoutiers et joailliers à Paris, 1860-1960. Musée des arts décoratifs, 107, rue de Rivoli (260-32-14). Sauf mardi, de 12 heures à 18 heures ; sam. et dim., de 11 heures à 18 heures. Jusqu'au 26 mars.

TADANORI YOKOO. Jusqu'au 6 février. — ***LES PETITS LU.*** *L'art et les biscuits.* Jusqu'au 18 mars. Musée de la publicité, 18, rue de Paradis (246-13-09). Sauf mardi, de 12 h à 18 h.

AFFICHES DE PRESSE. Musée galerie de la Seita, 12, rue Surcouf (555-91-50). sauf dim., de 11 h à 18 h. Jusqu'au 31 mars.

PASTELS DU MUSEE CARNAVALET. *Musée Carnavalet, 23, rue de Sévigné* (272-21-13). Sauf lundi, de 10 h à 17 h 40. *Entrée* : 9 F (gratuite le dimanche). Jusqu'au 29 avril.

SAINT-SÉBASTIEN. Rituels et figures. Musée national des arts et traditions populaires, 6, avenue du Mahatma-Gandhi, bois de Boulogne (747-69-80). Sauf mardi, de 10 h à 17 h 15. Entrée : 9 F ; samedi : 7 F (gratuite le 12 mars). Jusqu'au 16 avril.

DANTE ET VIRGILE AUX ENFERS. Musée Rodin, 77, rue de Varenne (705-01-34). Sauf mardi, de 10 h à 17 h 15. Entrée : 9 F. Jusqu'au 27 février.

TRÉSORS DE L'ART SERBE MÉDIÉVAL, XIIe-XVIe SIÈCLE. Pavillon des arts, 101, rue Rambuteau (233-82-50). Sauf lundi, de 10 h à 17 h 30. Jusqu'au 5 février.

FAN TCHUN-PI. Soixante tableaux et soixante ans de peinture. Musée Cernuschi, 7, *avenue* Velasquez (563-50-75). Sauf lundi, de 10 heures à 17 h 30. Entrée : 10 francs. Jusqu'au 11 mars.

TREMOIS A LA MONNAIE DE PARIS. Hôtel de la Monnaie, 11, quai de Conti (329-12-48). Sauf dim. et jours fériés, de 11 h à 17 h. Entrée libre. Jusqu'au 28 avril.

DESSINS D'ÉCRIVAINS FRANÇAIS AU DIX-NEUVIÈME SIÈCLE. Maison de Balzac, 47, rue Raynouard (224-56-38). Sauf lundi, de 10 h à 17 h 40. Jusqu'au 26 février.

CESAR. Bronzes. Musée de la Poste, 34, boulevard de Vaugirard (*320-15-30*). Sauf dim., de 10 h à 17 h. Jusqu'au *10 mars.*

LA MEMOIRE MURALE POLITIQUE DES FRANÇAIS, de la Renaissance à nos jours. Conciergerie, 1, quai de l'Horloge (354-30-06). De 10 h à 17 h. Jusqu'au 19 février.

INDISPENSABLES ACCESSOIRES. Musée de la mode et du costume, 10, avenue Pierre-Ier-de-Serbie (720-85-46). Sauf lundi, de 10 h à 17 h 40. Jusqu'au 23 avril.

VAUBAN RÉFORMATEUR (1633-1983), Musée des monuments français, palais de Chaillot (727-35-74). Sauf mardi, de 9 h 45 à 17 h 15. Entrée : 9 F, dim. 4,50 F. *Jusqu'au 27 février.*

LE MASQUE AU LONG COURS. *Océanie. Musée de la marine, palais de* Chaillot (553-31-70). Sauf mardi, de 10 h à 18 h. Jusqu'au 27 février.

POUPÉE JOUET, POUPÉE REFLET. Musée de l'homme, palais de Chaillot (553-70-60). Sauf mardi, de 9 h 45 à 17 h 15. Entrée : 12 F. Jusqu'au 16 avril.

L'ŒUF ET LA PLUME. Musée en herbe. Jardin d'acclimatation, boulevard des Sablons (747-47-66). Tous les jours, de 14 h à 18 h. Entrée : 10 F. Jusqu'au 15 avril.

Centres culturels

ELISABETH DUJARRIC, MARC GIAI-MINIET, GUY MAHÉ, DANIEL RIBERZANI. Fondation nationale des arts graphiques et plastiques, *11, rue Berryer* (563-90-55). Sauf mardi, de 12 heures à 19 heures. Jusqu'au 9 février.

KJELL STRANDQUIST. Peintures, jusqu'au 12 février. — **EDNA MARTIN.** Textiles, jusqu'au 16 *février.* Centre culturel suédois, 11, rue Payenne (271-82-20). De 12 heures à 18 heures ; Sam. et dim., de 14 heures à 18 heures.

GER DEKKERS. Perspectives du Nord - **GRAVEURS HOLLANDAIS DU XVIIe SIÈCLE.** Institut néerlandais, 121, rue de Lille (705-85-99). Sauf lundi, de 13 h à 19 h. Jusqu'au 19 février.

OMBRES ET ***LUMIÈRES.*** Photographies du cinéma allemand 1919-1933. Goethe Institut, 17, avenue d'Iéna (723-61-21). Sauf sam. et dim., de 10 h à 20 h. Jusqu'au 24 février.

ESPACE SONORE - ESPACE SILENCIEUX : Eberhard Blum. Goethe Institut, 31, rue de Condé (*326-09-21*). Sauf samedi et dimanche, de 13 heures à 19 heures, jusqu'au 16 février.

LES FRESQUES SERBES MÉDIÉVALES (copies). Centre culturel de la RSF de Yougoslavie (272-50-50), 123, rue Saint-Martin. Sauf lundi, de 11 h à 19 h. Jusqu'au 29 février.

GEORGES NOEL. Tableaux blancs. Itinéraire *1960-1983.* American Center, 261, boulevard Raspail (321-42-20). Sauf *dim., de 12 h à 19 h* ; sam., de 12 h à 17 h. Jusqu'au 3 mars.

CASPAR DAVID FRIEDRICH : Le tracé et la transparence. Centre culturel du Marais, 28, rue des Francs-Bourgeois (272-73-52). Sauf mardi, de 10 h à 19 h. Entrée : 20 F. Jusqu'au 1er mai.

NORDESTE DU BRÉSIL. *Dix artistes* de Recife. Espace latino-américain, 44, rue du Roi-de-Sicile (278-25-49). Sauf dim. et lundi, de 14 h à 19 h. Jusqu'au 25 février.

AVE ALIX. Chapelle de la Sorbonne (329-12-13). Sauf mardi, de 12 h à 18 h. Jusqu'au 23 février.

ENFANTS DU PASSÉ. Le Louvre des antiquaires, 2, place du Palais-Royal (297-27-00). Sauf lundi, de 11 h à *19 h.* Entrée : 15 F. Jusqu'au 18 mars.

DES OUTILS ET DES HOMMES. Collection Guy Thébault-Claude Pouty. — Bibliothèque Forney, 1, rue du Figuier (278-14-60). Sauf dim. et lun., de 13 h 30 à 20 h. Entrée libre. Jusqu'au 31 mars.

FORME DE LA VILLE ET PROTECTION DU PAYSAGE EN TOSCANE. — Hôtel de Sully, 62, rue Saint-Antoine (274-22-22). De 10 h à 18 h. Entrée libre. Jusqu'au 25 mars.

FRANCE : Une nouvelle génération. *Hôtel de Ville, salle Saint-Jean.* Jusqu'au 15 mars.

DEUX SIÈCLES D'ARCHITECTURE SPORTIVE A PARIS. Mairie du 20e arrondissement, 6, place Gambetta. Sauf lundi, de 11 h 30 à 18 h. Jusqu'au 19 février (visite-conférence le mardi, à 15 h).

LES COSTUMES INDIENS AU ***MEXIQUE.*** Centre culturel du Mexique, 47 *bis*, avenue Bosquet (555-79-15). Sauf *dim.*, de 10 h à 18 h ; sam., de 14 h à 19 h. Jusqu'au 3 mars.

ALAIN COUTRET - BARBARA DEBARD - FRANÇOISE FRUGIER - JACQUES VERNIÈRE. Galerie ADAC, 21, rue Saint-Paul (277-96-26). Jusqu'au 16 février.

JARDINS DE PARIS. Mairie du 13e arrondissement, 7, rue Philippe-de-*Champagne. Sauf lundi, de 11 h 30 à* 18 h. Jusqu'au 11 mars (visites-conférences, le jeudi, à 15 heures).

POUL ANKER BECH. Horizons danois. Maison du Danemark, 142, avenue des Champs-Elysées. De 13 h à 19 h ; dim., de 15 h à 19 h. Entrée libre. Jusqu'au 29 février.

JEUNE PHOTOGRAPHIE en Wallonie et à Bruxelles. Centre culturel Wallonie-Bruxelles, 127, rue Saint-Martin (271-26-16). Sauf lundi, de 11 h à 18 h. Entrée : 10 F. Du 2 février au 18 mars.

L'ORIGINE DES PEUPLES D'ESPAGNE. Maison d'Espagne, 7, rue Quentin-Bauchart (723-94-31). Sauf mardi, de 16 h à 20 h 30 ; sam. et dim., de 10 h à 13 h et de 16 h à 20 h 30. Jusqu'au 28 février.

JACQUES TARDI. Le trou d'obus. Mecanorma graphic center, 49, rue des Mathurins (*387-99-27*). *Sauf sam. et dim.*, de 11 h à 18 h. Du 2 au 17 février.

MICHELE KATZ. Peintures. Ministère des droits de la femme, 53, avenue d'Iéna (501-86-56). Sauf sam. et dim., de 12 h 30 à 19 h. Jusqu'au 21 février.

CELESTINE ABOULKER. Peintures bibliques — **FRANCIS HARBURGER.** Compositions civiques, natures mortes. *Centre Rachi, 30, boulevard de Port-Royal* (331-98-20). Du lundi au jeudi, de 10 h à 22 h. Jusqu'au 23 février.

SACHA GUITRY. Théâtre Edouard VII-Sacha Guitry, 10, place Edouard-VII (073-67-90).

GORZKOWSKI. Les monuments de Paris. Eaux-fortes. Centre Mathis, 11-13, rue Mathis (241-50-80). Sauf dim., de 13 h à 22 h ; *sam., de 14 h à 19 h. Jusqu'au* 10 février.

ARAEL GONDIN. Peintures et tapisseries. Bibliothèque espagnole, 11, avenue Marceau. Sauf sam. et dim., de 15 h à 18 h 30. Jusqu'au 27 février.

BETTE KALACHE. Galerie Debret, 28, rue de La Boétie. Jusqu'au 17février.

PIER LUIGI PIZZI. Décors et costumes. Théâtre du Rond-Point, avenue Franklin-Roosevelt (256-70-80). Jusqu'au *18 février.* — Dessins d'opéra. Galerie Proscenium, 35, rue de Seine (354-92-01). Jusqu'au 3 mars.

PHILIPPE SOUPAULT. Maison de la poésie, 101, rue Rambuteau (236-27-53). Sauf sam. et dim., de 12 h à 18 h. Jusqu'au 29 février.

JEAN BRAUNS. Aquarelles. Cité internationale, 21, boulevard Jourdan (589-38-69). Jusqu'au 15 *février.*

Galeries

PIERRE BRUEGEL LE JEUNE et les paysagistes de son époque. Galerie de Jonckheere, 21, quai Voltaire (261-38-79). Jusqu'au 17 mars.

BERARD-COCTEAU-PICASSO, Peintures, gouaches, tapis, céramiques. Galerie Lucie Weill, 6, rue Bonaparte (354-71-95). Jusqu'à fin février.

HOMMAGE AUX ANNÉES 1950-1960. Artistes de l'École de Paris. Galerie F. Boulakia, 20, rue Bonaparte (326-56-79). Jusqu'au 25 février.

PÉRIPHÉRIQUES ET MARÉCHAUX. Photographies. Ateliers 74, 74, rue de la Verrerie. Jusqu'au 15 février.

SEPT GRAVEURS DE LA CASA DE VELASQUEZ. Galerie M. Broutta, 31, rue des Bergers (577-93-71). Jusqu'au 10 mars.

LA JEUNE VAGUE DE LA SCULPTURE. Galerie G. Laubie, 2, rue Brisemiche (887-45-81). Jusqu'au 3 mars.

REFLEXION REFLECHIE. Livres d'artistes/Livres objets. NRA, 2, rue du Jour (508-19-58). Jusqu'au 15 avril.

LE GROUPE ALEATOIRE. Galerie d'art de l'Hôtel Astra, 29, rue Caumartin (*266-15-15*). Jusqu'au *15 février.*

GALLI - MAX NEUMANN - WALTER STOHRER. Le Dessin, 27, rue Guénégaud (633-04-66). Jusqu'au 25 février.

PATRICE ALEXANDRE. Galerie P.-Lescot, 153, rue Saint-Martin (887-81-71). Jusqu'au 18 février.

NASSER ASSAR. Peintures. Galerie G.-Fall, 57, quai des Grands-Augustins (*633-52-45*). Jusqu'au 18 février.

FRANCIS BACON. Peintures récentes. Galerie Maeght Lelong, 13-14, rue de Téhéran (563-13-19). Jusqu'au 25 février.

BERROCAL. Vingt ans de sculptures éditées. Artcurial, 9, avenue Matignon (299-16-16). A partir du 3 février.

DANIEL BRANDELY. Galerie Baudoin-Lebon, 36, rue des Archives (272-*09-10*). *Jusqu'au 18 février.*

JACQUES BRISSOT. Galerie J. Briance, 23-25, rue Guénégaud (326-85-51). Jusqu'au 25 février.

BUHLER. Sculptures 1972-1984. Galerie Jean Camion, 8, rue des Beaux-Arts (633-95-63). Jusqu'au 18 février.

PIERRE BURAGLIO. Galerie Jean Fournier, 44, rue Quincampoix (277-32-31). *Jusqu'au 29 février.*

CAPIELLO, 1875-1942. Originaux et inédits. Ile des arts, *66*, rue Saint-Louis-en-l'Ile (326-02-01). Jusqu'à la fin février.

CHEN CHAO PAO. Lavis. Espace UBP, 22, boulevard Malesherbes (268-33-44). Jusqu'au 24 février.

DADO. Peintures 1983. Galerie Beaubourg, 23, rue du *Renard* (271-20-50). Jusqu'au 29 février.

MICHEL DUPORT. Peintures avec pochoirs. Figures d'après Raphaël. Galerie Jacob, 28, rue Jacob (633-90-66). Jusqu'au 20 février.

DENISE ESTEBAN. Peintures et pastels. L'Œil Sévigné, 14, rue de Sévigné (277-74-59). Jusqu'au 26 février.

HÉLÈNE GAUTHIER. Sculpture. Galerie Breteau, 70 rue Bonaparte (326-40-96). *Jusqu'au 28 février.*

DENIS GODEFROY. Nouvelles vagues. Galerie F. Palluel, 91, rue Quincampoix (271-84-15). Jusqu'au 18 février.

ANDRÉ VLADIMIR HEIZ. Fréquence et miroir. Paris Art Center, 36, rue Falguière (322-39-47). Jusqu'au 3 mars.

JEAN-PAUL JAPPE. Œuvres sur papier. Galerie Bellint, 28 *bis*, boulevard Sébastopol (278-01-91). Jusqu'au 3 mars.

ALAIN KLEINMANN. Le Parvis Saint-Merri, 84, rue *Saint-Martin* (271-93-03). Jusqu'au 20 mars.

GEORGE KOSKAS. Galerie Raph', 12, rue Pavée (887-80-36). Jusqu'au 5 mars.

LANDAIS. Galerie R8, 7, rue de Turbigo (236-45-74). Du 3 février au 17 mars.

BERTRAND LAVIER. Peintures et sculptures modernes. Galerie Durand-Dessert, 3, rue des Haudriettes (277-63-60). Jusqu'au 18 février.

PHILIPPE LEPEUT. Naufragés. Galerie G. Lavrow, 40, rue Mazarine (326-84-35). *Du 3 au 29 février.*

JEAN MESSAGIER. Revoir la Nouvelle-Guinée. Galerie d'art international, 12, rue Jean-Ferrandi (548-84-28). Jusqu'au 18 février.

MINAS. Peintures. Galerie Samy Kinge, 54, rue de Verneuil (261-19-07). Du 3 février au 3 mars.

ZORAN MUSIC. Œuvres récentes. Galerie C. Bernard, 9, rue des Beaux-Arts (326-97-07). Jusqu'au 12 février.

LOUISE NEVELSON. Sculptures et collages. Galerie des Femmes, 74, rue de Seine (329-50-75). Jusqu'au 3 mars.

NICOLE NICOLAS. Galerie A. Oudin, 28 bis, boulevard de Sébastopol (271-83-65). Jusqu'au 25 février.

ANNETTE OKO. Peintures. Galerie L. François, 15, rue de Seine (326-94-32). Jusqu'au 15 février.

CHANA ORLOFF. Sculptures. Galerie Vallois, 41, rue de Seine (329-50-55). *Jusqu'au 15 février.*

QUATRE PEINTRES AU QUOTIDIEN. Breschand, Bolle, Feinstein, Thérèse Boucraut. Galerie Sculptures, 11, rue Visconti (634-23-30). Jusqu'au 18 février.

ARNULF RAINER. Galerie Stadler, 51, rue de Seine (326-91-10). Jusqu'au 3 mars.

MAX REITHMANN. Au fond de la cour, 40, rue du Dragon (544-68-34). Jusqu'au 18 février.

JEAN REMLINGER. Gestes. *Galerie* Krief-Raymond, 50, rue Mazarine (329-32-37). Jusqu'au 19 février.

TORAL. Galerie Isy-Brachot, 35, rue Guénégaud (354-22-40). Jusqu'au 18 février.

CHARLES WALCH. Toiles et gouaches. Galerie J.-P. Joubert, 38, avenue Matignon (562-07-15). Jusqu'au 28 février.

En région parisienne

BOBIGNY. Fernand Léger, un primitif des temps modernes. Maison de la culture, boulevard Lénine (831-11-45). Sauf lundi et jeudi, de 16 h à 19 h 30. Entrée libre. Jusqu'au 29 février.

CORBEIL-ESSONNES. Écritures du temps présent. C.A.C. Pablo-Neruda, 22, rue Marcel-Cachin (089-00-72). Sauf lundi, de *9 h à 12 h* et de 13 h 30 à 18 h 30. Jusqu'au 15 février.

COURBEVOIE. Portraits de poupées. Musée Roybet-Fould, 178, boulevard Saint-Denis (333-30-73). Sauf lundi, mardi, vendredi, de 14 h à 18 h. Février.

CRÉTEIL. A vif... François Lauven et ses amis, Maison des arts, place Salvador-Allende (899-94-50). Jusqu'à fin mars.

LA DEFENSE. Vingt sculpteurs et leurs fondeurs. Galerie de l'Esplanade (796-25-49). De 11 h à 18 h. Jusqu'au 11 mars.

LE VESINET. Itinéraire d'une galerie. Centre des arts et loisirs, 59, boulevard Carnot (976-32-75). De 10 h à 12 h et de *14 h à 19 h. Jusqu'au 19 février.*

MONTROUGE. Retour d'Amérique du Sud : 31 artistes contemporains. Bibliothèque, 32, rue Gabriel-Péri. Jusqu'au 15 février.

PALAISEAU. Le cri des Indiens. Salle Guy-Vinet, place Salvador-Allende. *Jusqu'au 16 février.*

PONTOISE. Montgolfières et ballons, 1783-1983. — Musée Tavet-Delacour, 4, rue Lemercier (038-02-40). Sauf mardi, de 10 h à 12 h et 14 h à 18 h. Jusqu'au *29 février. Pontoise et ses alentours au* XIXe siècle. Musée Pissarro, 17, rue du Château (031-06-75). Du mercredi au dimanche, de 14 h à 18 h. Jusqu'au 29 février.

SAINT-DENIS. 34e Salon de l'Union des arts plastiques, place de la Légion d'honneur. A partir du 4 février.

SAINT-MAUR. Rencontres dialogues : œuvres de Champion, Levy, Albain-Guenot, Kleinmann, Tsukamoto. Centre de santé Garibaldi, 78, rue Garibaldi (889-52-30). Jusqu'au 22 février.

SÈVRES. De la terre et du feu, *5 potiers contemporains.* Musée national de céramique, place de la Manufacture (027-02-35). Sauf mardi, de 9 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 15. Entrée : 12 F : Dim., 6 F. Jusqu'au 13 février.

STAINS. *Bertrand-Moulin.* Peintures 1973-1983. Théâtre Paul-Eluard (821-61-05). De 16 h à 19 h. Jusqu'au *18 février.*

En province

AMIENS. Vincent Vasseur : la nouvelle banlieue. Maison de la culture, place Léon-Gontier (91-83-36). Jusqu'au 26 février.

ANGERS. Éventails de collections. Musée des Beaux-Arts, 10, rue du Musée (*88-64-65*). *Jusqu'au 19 février.*

ANNECY. « Blanc sur blanc », seize artistes contemporains, sculpteurs, céramistes, peintres, tisserands. Musée du château, place du Château (45-29-66). Jusqu'au 28 février.

BESANÇON. Simon Vouet-Eustache Le Sueur. *Dessins du musée de Besançon.* Musée des beaux-arts, 1, place de la Révolution (81-44-47). Jusqu'au 5 mars.

BLOIS. Vues dare-dare. Huit semaines d'exposition : huit artistes, 9, rue Robert-Houdin. Jusqu'au 31 mars (J.-G. Badaire jusqu'au 5 février).

CAEN. Le Pérugin : exercices sur l'espace. Musée des beaux-arts, rue des Fossés-du-Château (85-28-63). Jusqu'au 18 mars. — Hôtel d'Escoville. Jusqu'au 11 mars - Traités de perspective et d'architecture à la Renaissance. Bibliothèque municipale. Jusqu'au 29 février.

CASES DE PENE. Alain Clément. Fondation du château de Jau. Jusqu'au 19 février.

CASTRES. Pierre Dory. Peintures. Musée Goya (59-12-43). Jusqu'au 20 février.

CATEAU-CAMBRÉSIS. « Jazz », de Matisse. Musée Matisse, palais Fénelon (84-13-15). Jusqu'au 26 février.

CHAGNY. *Gilberto Zorio.* Sculptures (1re partie). Au fond de la cour à droite, 6, rue de Beaune (87-27-82). Février.

CHANTILLY. Hommage à Raphaël. Raphaël au musée Condé. (457-03-62). Sauf mardi, de 10 h 30 à 18 h. Jusqu'au 13 février.

CHOLET. Paysages : tendances françaises du XIXe siècle à l'impressionnisme. *Musée des arts, 46, avenue Gambetta* (62-21-46). Jusqu'au 27 février.

COMPIÈGNE. — L'Art pariétal préhistorique. Musée Vivenel, 2, rue d'Austerlitz (440-26-00). Jusqu'au 27 février.

DIJON. Yves Guillot. Photographies — Gaspard R. : Les étoiles. Musée des Beaux-Arts, place de la Sainte-Chapelle (30-31-11).

DUNKERQUE. Arman. Musée d'art contemporain, avenue des Bains (65-21-65). Jusqu'au 6 mars.

GRENOBLE. Fabrizio Plessi : Water video projects. Musée, place de Verdun (54-09-82). Jusqu'au 20 février.

LE HAVRE. Hommage à Reynold *Arnould, 1919-1980. Musée des beaux-arts* André-Malraux, boulevard J.-F.-Kennedy (42-33-97). Jusqu'au 19 février.

LYON. Edouardo Ponce. Bois gravés. Artothèque, 23, place des Terreaux (839-29-67). Jusqu'au 25 février.

MARCQ-EN-BAROEUL. Teilhard de Chardin, homme planétaire. Fondation Septentrion (46-26-37). Jusqu'au *26 février.*

MARSEILLE. Trois peintres... un sculpteur : Antoniucci, Sorg, Traquandi, Milner. Arca, 61, cours Julien (42-18-01). Jusqu'au 10 mars.

METZ. Le vitrail en Lorraine, du XIIe au XXe siècle. Musée d'art et d'histoire, 2, rue du Haut-Poirier (775-10-18). Jusqu'au 25 mars.

MONTAUBAN. *Peinture en Occitanie.* Musée Ingres, 19, rue de l'Hôtel-de-Ville (63-18-04). Jusqu'au 12 février.

NIMES. Art contemporain à Nîmes. Préfiguration d'une collection. Galerie des Arènes et Musée des beaux-arts, rue Cité-Foule (67-38-21). Jusqu'au 10 mars.

NIORT. *Guillermo Nunez.* C.A.C., 50, avenue de La Rochelle (79-29-27). Jusqu'au 29 février.

PAU. Clara Fischer. Aquarelles et collages — Alain Lestié. Peintures. Musée des beaux-arts, rue Mathieu-Lalanne (27-33-02).

POITIERS. Art postal. Grande poste (recette principale). Jusqu'au 10 février.

RENNES. *Dessins tchèques du XXe siècle.* Musée des beaux-arts, 20, quai Emile-Zola (30-83-87). Jusqu'au 19 mars.

ROCHEFORT-SUR-MER. Pierre Loti. Dernier voyage et Voyages. Musée des beaux-arts, 63, avenue de Gaulle (99-83-99). Jusqu'au 10 mars.

SAINT-ÉTIENNE. *Gerhard Richter.* Musée d'art et d'industrie, place Louis-Comte (33-04-85).

SAINT-ETIENNE-DU-ROUVRAY. Christoferon. Œuvres sur papier. Centre Jean Prévost, le Château Blanc. Jusqu'au 19 février.

STRASBOURG. *L'affiche en Alsace* (1880-1930). Musée historique, Pont du Corbeau (35-47-27). Jusqu'au 19 février.

TROYES. Bernard Turiot. Peinture/tôle 1982-1983. Passages, 3, rue Vieille-Rome (80-59-42). Jusqu'au 11 février.

VERNON. Tomi Ungerer. Musée A.-G. Poulain, 12, rue du Pont (21-28-09). Jusqu'au 26 février.

VILLEURBANNE. Giulio Paolini. Le Nouveau Musée, 11, rue du Docteur-Dolard (884-55-10). Jusqu'au 18 mars.

Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles
« LE MONDE INFORMATIONS SPECTACLES »
281-26-20 +
(de 11 heures à 21 heures, sauf les dimanches et jours fériés)

THEATRE

LES SPECTACLES NOUVEAUX

Les jours de première sont indiqués entre parenthèses.

DÉSIRÉ - Édouard II (236-00-02), 20 h 30, sam. 18 h 30 et 21 h 30 ; dim. 15 h (1).

BIOGRAPHIE : UN JEU - Fondation de l'Allemagne (589-53-93), les 1, 2, 3, 4, 5 (20 h 30) (1).

LE CÉLERI JAUNE - Tintamarre (887-33-82), 22 h 30 (1).

LE CERCLE DE CRAIE CAUCASIEN - Cité internationale, grande salle (589-38-69), 20 h 30 (1).

LE MESSAGER BOITEUX - Malakoff, Théâtre 71 (655-43-40), les 1, 2, 4, à 20 h 30 ; le 3 à 14 h.

TERRE ÉTRANGÈRE - Nanterre, Théâtre des Amandiers (721-18-81), 20 h; dim. 17 h (2).

ALE EL COMEDIANTS - Créteil, Maison des Arts (899-94-50), ven., sam, 20 h 30 ; dim. 15 h 30 (3).

BONJOUR PHILIPPINES - Bezons, CAC (982-28-88), 21 h (2 au 4).

EST-IL BON, EST-IL MÉCHANT - Comédie-Française (296-10-20), les 4, 5, 6, 7 : 20 h 30 (4).

SOUVENIRS DE SALMA-CC - XVIIe (227-68-81), les 2, 3, 4, 6 : 20 h 30 ; le 5 à 16 h (4).

LES CERISES ROUGES - La Huchette (326-38-99), les 6, 7 : 21 h 30.

TARTUFFE - Théâtre de la Ville (274-27-77), 20 h 30 (7).

ECHAFAUDAGES - Sartrouville (914-23-77), 21 h (7).

Les salles subventionnées

Les jours de relâche sont indiqués entre parenthèses.

OPÉRA (742-57-50) (Dim., Lun., Mar.). Les 1er, 3 à 19 h 30 : Raymonda ; les 2, 4 à 19 h 30 : l'Enlèvement au sérail.

SALLE FAVART (296-06-11). Relâche.

COMEDIE-FRANÇAISE (296-10-20), (ven.) le 1er à 14 h ; le 2 à 20 h 30 ; le 5 à 14 h : la Critique de l'école des femmes – l'École des femmes ; le 1er à 20 h 30 : Intermezzo (dern.).

CHAILLOT (727-81-15), Grand Théâtre : Relâche ; Théâtre Gémier : Relâche ; Grand Foyer : le 1er à 14 h 30 ; le 4 à 15 h : Il était une fois et il n'est plus... (Spectacle pour enfants).

ODÉON (Théâtre de l'Europe) (325-70-32), Relâche.

PETIT ODÉON (Théâtre de l'Europe) (325-70-32), les 1, 2, 3, 4, 5, 7 à 18 h 30 : Bons offices.

TEP (364-80-80), (lun.) les 1er, 2, 3 à 20 h 30 ; le 4 à 14 h 30 et 20 h 30 ; le 5 à 15 h (dern.) : l'Oiseau vert ; le 7 à 20 h 30 : Jazz : J.-P. Céléa ; F. Couturier ; F. Laizeau.

BEAUBOURG (277-12-33), (mar.) Débats-Rencontres musées : le 2 à 18 h 30 : Histoire et roman historique ; le 3 à 18 h 30 : Entretien avec A. Rainer ; le 6 à 18 h 30 : l'art contemporain à Vienne depuis 1945 ; 19 h : Comme une petite terre aveugle ; 21 h : la revue « Pictura-Edelweiss » ; Concerts-animation : les 1 et 3 à 18 h 30 et 20 h 30 : Forum de la création ; le 2 à 18 h 30 : une heure de musique de chambre avec les solistes de l'EIS ; le 6 à 18 h 30 : l'Ecole de Vienne ; 20 h 30 : Concert 2e2m ; Cinéma-Vidéo : les 1, 2, 3, 4, 5, 6 à 13 h : Lacan psychanalyse I ; 16 h : Lacan psychanalyse II ; 19 h : les arts martiaux ; le 1er à 15 h : Hans Bellmer ; à 18 h : Avec nos sabots : l'huile de noix : les 1er, 2, 3, 4, 5, 6 à 15 h : Les images racontent, les auteurs vous rencontrent ; 18 h : W. Ruttmann : « Berlin Sinfonie einer Grosstadt » ; Théâtre-Danse : le 1er à 16 h : et 20 h 30 ; le 2 à 20 h 30 ; le 3 à 20 h 30 ; le 4 à 20 h 30 ; le 5 à 16 h : le babil des classes dangereuses.

THÉÂTRE MUSICAL DE PARIS (261-19-83), Opéra : les 2, 4, 7 à 19 h 30 : La Khovanstchina ; Concerts : le 3 à 20 h 30 : Chœur national bulgare/Dimiter Rouskov (chants religieux slaves « a capella ») ; le 6 à 20 h 30 : orchestre de chambre de Vienne/Ph. Entremont (Britten ; Mozart ; Bartok) ; le 6 à 18 h 30 : orchestre de chambre J.-F. Kerdoncuff ; G. Jarry (Mozart ; Strauss ; Mendelssohn...).

THÉÂTRE DE LA VILLE (274-22-77), les 3, 4 à 18 h 30 : Esther Lamandier.

CARRÉ SILVIA-MONFORT (531-28-34). Relâche.

Les autres salles

A DEJAZET (887-97-34) (D. soir, L. Mer.), 22 h 30 ; dim. 15 h : le Voyage à Berlin.

ALIS (357-42-14) (L.), 20 h : Grand Magasin.

ALLIANCE FRANÇAISE (544-72-30) (D. soir, L.), 20 h 30, dim. 17 h : le Livre des délectations et du plaisir partagé.

ANTOINE (208-77-71) (L.), 18 h 30 : Hamlet ; 21 h, dim. 15 h : Rufus.

ARTS-HEBERTOT (387-23-23), les 1er, 6 à 18 h 30 : les Sincères ; à 21 h : la Fenêtre ; le 3 à 30 : le Pèlerin ; le 3 à 21 h ; le 4 à 18 h 45 et 22 h : Oncle Vania ; le 5 à 15 h : le Cœur innombrable ; le 7 à 15 h et 21 h : la Vie unanime.

ASTELLE (238-35-53), le 7 à 20 h 30 : les Bonnes.

ATELIER (606-49-24) (D. soir, L.), 21 h, sam. 17 h 30, dim. 15 h : la Bagarre.

ATHÉNÉE (742-67-27), salle L.-Jouvet, mer. 20 h 30, sam. 14 h : Andromaque ; jeud. 20 h 30, sam. 17 h 30 : Bérénice ; ven. 20 h 30, sam. 21 h : Phèdre ; salle Ch.-Bérard, mer., jeud., mar. 18 h 30 ; V., S., 20 h 30 : le Passeport

BASTILLE (357-42-14) (D., L.), 20 h : Dis Joe.

BOUFFES DU NORD (239-34-50) (D., L.), 20 h 30, sam. 15 h : Hamlet.

BOUFFES-PARISIENS (296-60-24) (D., L.), 21 h : les Trois Jeanne.

CARREFOUR DE LA DIFFÉRENCE (372-00-15) (D. soir, L., Mar.) 20 h 30, dim. 16 h : Ferdaous... une voix en enfer.

CARREFOUR DE L'ESPRIT (633-48-65), mer., jeud., vend., 20 h 30 : Zod, zod, zod...iaque.

CARTOUCHERIE, Tempête (328-36-36), (D. soir, L.), 20 h 30, dim. 15 h 30 : Albatros ; Théâtre du Soleil (374-24-08), sam. 18 h 30, dim. 15 h 30 : Henry IV.

CITÉ INTERNATIONALE (589-38-69), Galerie (D., L.), 20 h 30 : Sourire oblique ; Resserre (D., L.), 20 h 30 : la Mère confidente.

COMÉDIE-CAUMARTIN (742-43-41), (Mer., D. soir), 21 h, Dim., 15 h 30 : Reviens dormir à l'Elysée.

COMÉDIE DES CHAMPS-ÉLYSÉES (720-08-24) (D. soir, L.), 20 h 45, Sam., 18 h 45 et 21 h 45, Dim., 15 h 30 : Chacun sa vérité.

COMÉDIE ITALIENNE (321-22-22) (D. soir, L.), 20 h 30, Dim. 15 h 30 : la Manie de la villégiature.

DAUNOU (261-69-14) (Mer., D. soir), 21 h, Dim. 15 h 30 : la Chienlit.

DÉCHARGEURS (236-00-02) (D.), 19 h : les Eaux et Forêts ; 20 h 30 : Gertrud, morte cet après-midi ; 22 h : Rouhaud poèmes.

EPICERIE (329-46-78) (D. soir), 20 h 30, dim. 16 h 30 : la Pendule.

ESPACE MARAIS (584-09-31) (D., L.), 22 h 30 : Actrices.

ESSAION (278-46-42) (D., L.), I : 20 h 30 : les Chaises ; II : 20 h 30 : Chant dans la nuit.

FONTAINE (874-74-40) (D., L.), 22 h : Batailles.

GAITÉ-MONTPARNASSE (322-16-18) (D. soir, L.), 20 h 45, Dim. 14 h 30 et 18 h : Grand-Père.

GALERIE 55 (326-63-51), 20 h 30 : Who's afraid of Virginia Woolf ?

HUCHETTE (326-38-99) (D.) 19 h 30 : la Cantatrice chauve ; 20 h 30 : la Leçon.

JARDIN D'HIVER (262-59-49), les 4, 6, 7 à 21 h : Tête-à-têtes.

LA BRUYERE (874-76-99) (D. soir, L.). 21 h., Dim. 15 h : William Ier.

LE RADEAU DE LA MÉDUSE (320-91-37) (Dim.), 22 h : En suivant les Noce.

LIERRE-THÉATRE (586-55-83) (D.) 20 h 45 : Prométhée enchaîné.

LUCERNAIRE (544-57-34) (D.) I. 18 h 30 : Si j'avais su le jour et l'heure ; 20 h 30 : les Journées orageuses de Garounski (dern. le 4) ; 22 h 15 : Un autobus pour Mathilda. – II. 18 h 30 Recatonpilu (der. le 4) ; 20 h 15 : Six heures au plus tard ; 22 h 30 : le Frigo. – Petite salle, 18 h 30 : Pique et pique et follet drame ; 22 h 30 : Oy, Moyshele, mon fils.

LYS MONTPARNASSE (327-88-61) (D. soir), 20 h 30, Dim. 15 h 30 : Labiche de poche ; 22 h, mat. dim. 17 h : Enfantines.

MADELEINE (265-07-09) (D. soir, L.), 20 h 45, Sam., Dim., 15 h : les Serpents de pluie.

MARAIS (278-03-53) (D.), 20 h 30 : Le roi se meurt.

MARIE-STUART (508-17-80) (D. soir, L.) 22 h, dim. 16 h 30 : Poivre de Cayenne.

MARIGNY, Grande salle (256-04-41) (L.) 20 h 30, dim. 14 h Autant en emporte le vent ; salle Gabriel (225-20-74) (D. soir), 21 h, Sam. 18 h 30 et 21 h 45, Dim. 15 h : le Don d'Adèle.

MATHURINS (265-90-00) (D. soir, L.), 21 h, dim. 15 h et 18 h 30 : la Femme assise.

MICHEL (265-35-02) (D. soir, L.), 21 h 15, Sam. 18 h 15 et 21 h 30, Dim. 15 h 30 : On dînera au lit.

MICHODIÈRE (742-95-22) (D. soir, L.), 20 h 30, dim. 15 h et 18 h 30 : Banco.

MOGADOR (285-45-30) (D. soir, L.) 20 h 30, Sam. 16 h 30 et 21 h, Dim. 16 h 30 : Cyrano de Bergerac ; Mer. 14 h et 16 h 30, Sam. et Dim. 14 h : l'Histoire du cochon qui voulait maigrir.

MONTPARNASSE (320-89-90) (D. soir, L.), 21 h, Sam. 17 h, Dim. 15 h 30 : Tchin tchin. – Petite salle, mer., sam., mar. 20 h 30, dim. 15 h : le Journal d'un homme de trop ; les 2, 3 à 20 h30 : Saint-Simon le voyeur ; 22 h, dim. 17 h : Chant du cygne.

NOUVEAUTÉS (770-52-76) (J., D. soir) 20 h 30, Sam. 18 h 45 et 21 h 45, Dim. 15 h 30 : l'Entourloupe.

ŒUVRE (874-42-52) mer., jeud., ven. 20 h 30 ; sam. 22 h, dim. 14 h 30 : Sarah ; lun., mar. 20 h 30 ; sam. 19 h 30, Dim. 17 : l'Extravagant Mister Wilde.

PALAIS-ROYAL (297-59-81) (D. soir, L.) 20 h 45, Sam. 18 h 45 et 22 h. Dim. 15 h 30 : la Fille sur la banquette arrière ; Rencontres du Palais-Royal : le 6 à 20 h 30, le 7 à 14 h : Quand Paris chante et rit.

PALAIS DES SPORTS (828-40-90) (Mer. soir, D. soir, L.) 20 h 30, Mer., Sam. 15 h, Dim. 14 h 30 et 18 h 15 : Un homme nommé Jésus.

PARC DE LA VILLETTE, sous chapiteau (240-27-78) (D. soir, L.) 20 h 30, Dim. 16 h : Patience... Patience dans l'azur.

PLAISANCE (320-00-06) (D. soir, L.), 20 h 30, dim. 15 h 30 : le coup de Grisou.

POCHE (548-92-97) (D.) 20 h 30 : le Pharaon.

PORTE-SAINT-MARTIN (607-37-53) (D. soir, L.) 21 h, Sam. 17 h, Dim. 15 h : K 2.

QUAI DE LA GARE (585-88-88) (D.) 20 h 30 : la Différence de nos cieux.

RENAISSANCE (208-18-50) (D. soir, L.) 20 h 30, sam. et dim. 15 h : Vincent et Margot.

SAINT-GEORGES (878-63-47) mer., ven., lun., mar., 21 h ; Sam. 18 h 30 et 21 h 30 : Théâtre de Bouvard.

STUDIO DES CHAMPS-ÉLYSÉES (723-35-10) (D. soir, L.) 21 h ; sam. 19 h et 21 h 30 : Agnès.

STUDIO FORTUNE, le 3 à 21 h : la petite Bouffe ; le 4 à 21 h : Dans un siècle ou deux.

TAI TH. D'ESSAI (278-10-79), I. jeu., ven., sam., 20 h 30, dim. 15 h : le Horla ; mer., lun., mar. 20 h 30, dim. 17 h : l'Ecume des jours. – II. (D., L.), 20 h 30 : Huis clos.

THÉATRE A.-BOURVIL (373-47-84), J., V., S. 20 h : J'paye, j'veux voir ton truc ; (D.) 21 h 15, sam. 16 h 45 : Y'en marr... ez vous ; 22 h 15 : les Reconvertis.

THÉATRE D'EDGAR (322-11-02) (D.), 20 h 15 : les Babas-cadres ; 22 h, Sam. 22 h et 23 h 30 : Nous on fait où on nous dit de faire.

THÉATRE DE DIX-HEURES (606-07-48) (D.), 20 h : Un milieu sous la mère ; 21 h : Fils de butte ou les seigneurs de Montmartre.

TH. DE LA MER (589-70-22) (D. soir, L.) 21 h, Dim. 16 h : L'Etau.

THÉATRE DE PARIS, Petite salle (280-09-30) (D.) 20 h 30 : Rayon femmes fortes.

TH. PRÉSENT (203-02-55) (D. soir, L.) 20 h 30, dim. 17 h : Vers Damas.

THÉATRE DU ROND-POINT (256-70-80) le 5 à 18 h 30 ; le 7 à 20 h 30 : Angelo tyran de Padoue ; le 4 à 20 h 30, le 5 à 15 h : Savannah Bay ; les 1er, 2, 3 à 20 h 30 : les Affaires sont les affaires ; Petite salle les 1er, 2 à 20 h 30 : Textes de M. Duras.

TH. 7 (262-80-81) (D.), 21 h : la Visite.

THÉATRE DU TEMPS (355-10-88) (D., L.) 21 h : Médée.

THÉATRE DE LA VILLA (542-80-72) les 2, 4, 6 à 21 h : Tailleur pour dames ; le 3 à à 21 h : Arlequin valet de deux maîtres.

TOURTOUR (887-82-48) (D. soir, L.) 21 h 45, Dim. 17 h : les Elles et les Eux ; 20 h 30 : le Prince éternel (dern. le 4).

TRISTAN-BERNARD (522-08-40) (D. soir, L.) 21 h, dim. 15 h : Jamais deux... sans toi.

TROIS SUR QUATRE (327-09-16) (D.), 20 h 30 : Quelque estaminet (der. le 4) ; 22 h : Acteur... est acteur... est acteur.

Les cafés-théâtres

AU BEC FIN (296-29-35) (D.), 20 h 45 : Le boa voit rouge ; 22 h : le Président.

BEAUBOURGEOIS (272-08-51) (L.), 19 h 30 : la Spécialité.

BLANCS-MANTEAUX (887-15-84) (D., L.), I : 20 h 15 : Areuh=MC2 ; 21 h 30 + S., 24 h : les Démones Loulou ; 22 h 30 : les Sacrés Monstres ; II : 20 h 15 : les Caïds ; 21 h 30 : Last Lunch, Dernier Service, D., 22 h 30 : Fouillis.

CAFÉ DE LA GARE (278-52-51) (D.), 20 h : Chant d'épandage ; (L., Mar.), 22 h 15, Dim., 21 h : l'Auvent du pavillon 4.

CAFÉ D'EDGAR (322-11-02) (D.), I : 20 h 15 : Tiens voilà deux boudins ; 21 h 30 : Mangeuses d'hommes ; 22 h 30 : Orties de secours ; II : 20 h 15 : Dieu m'tripote ; 21 h 30 : le Chromosome chatouilleux ; 22 h 30 : Fais voir ton cupidon.

LE PETIT CASINO (278-36-50) (D.), 21 h : Je veux être pingouin ; 22 h 15 : Attention belles-mères méchantes.

POINT VIRGULE (278-67-03) (D.), 20 h 15 : les Surgelés ; 21 h 30 : le Tic-tac : 22 h 30 : Moi, je craque, mes parents raquent.

PROLOGUE (575-33-15) (J., V., S.), 20 h 30 : Automobilocratie.

RESTO-SHOW (508-00-81) (D., L.). 20 h 30 : Soirée privée.

SENTIER DES HALLES (236-37-27) (D., L.), 20 h 15 : On est pas des pigeons ; 21 h 30 : la Folle Nuit érotique de Roméo et Juliette.

SPLENDID ST-MARTIN (208-21-93) (D., L.), 21 h : M. Boujenah.

LE TINTAMARRE (887-33-82) (D., L.), 20 h 15 + S., 24 h : Phèdre ; 21 h 30 : Apocalypse na.

VIEILLE GRILLE (707-60-93) (D., L.), 20 h 30 : P. Miserez ; 22 h 30 : les Soliloques du pauvre.

Les chansonniers

CAVEAU DE LA RÉPUBLIQUE (278-44-45), 21 h, dim. 15 h 30 : On perd les pétales.

DEUX-ANES (606-10-26) (Mer.), 21 h, dim. 15 h 30 : l'Impôt et les Os.

En région parisienne

ASNIÈRES, CCA (733-69-36), le 7, à 20 h 45 : A. Weissenberg.

ATHIS-MONS (048-46-18), le 3, à 21 h : G. Bedos.

AUBERVILLIERS, Th. de la Commune (833-16-16) (D. soir), 20 h 30, dim., 17 h : Le marionnettiste de Lodz.

BLANC-MESNIL, cinéma L.-Daquin, le 7, à 21 h : Lacombe et Asselin.

BOULOGNE-BILLANCOURT, TBB (603-60-44) (D. soir, L.), 20 h 30, dim., 15 h 30 : le Roi Victor.

CERGY, CC A. Malraux (030-33-33), le 3, à 21 h : Steckar Tubapack.

CHATENAY-MALABRY, Fac de pharmacie (660-38-70), le 4, à 21 h : Yochk'o Seffer Big Band.

CHATILLON, Salle des fêtes (657-22-11) (D., L.), 21 h : Chagrin zoologique.

CHATOU, CC des Hauts de Chatou (071-13-73) le 4, à 21 h : Transylvania.

CHELLES, CAC (421-20-36), les 2, 3, à 20 h 45, le 4, à 18 h 30 et 20 h 45, le 5, à 16 h : le Rhinocéros.

CHOISY-LE-ROI, Th. P. Eluard (890-89-79), le 4, à 20 h 30 : Armal.

CLICHY, Th. Rutebeuf (731-11-53), le 5, à 16 h : Compagnie de danse populaire française.

CORBEIL-ESSONNES, CAC (089-00-72), le 4, à 20 h 45 : J.-Cl. Pennetier (Schumann, Schubert, Berg...).

COURBEVOIE, Maison pour tous (333-63-52), le 4, à 21 h : Mistress, rock.

CRÉTEIL, Maison des arts A. Malraux (899-94-50), le 7, à 20 h 30 : Ballet-théâtre de l'Arche ; Comédie de Créteil (339-21-87), jeu., ven., sam., 20 h 45 : la Balade de monsieur Tadeuz.

ERAGNY, Th. de l'Usine (030-33-33), les 3, 4, à 21 h : Oncle déglingué au Connecticut.

EVRY, Agora (079-10-00), les 6, 7, à 20 h 30 : La cuisine.

FONTENAY-LE-FLEURY, CC P. Neruda (460-20-65), le 4, à 21 h : B. Baxter

GENNEVILLIERS, Th. (793-26-30) (D. soir, L.), 20 h 30, dim., 17 h : la Cruche cassée. – Maison des Jeunes des Agnettes (799-55-47), le 4, à 21 h : Cabaret, Ph. Ribour Trio.

IVRY, Th. (677-37-43), le 2, à 21 : P. Fischmann.

LINAS, salle des fêtes (901-01-07), le 5, à 17 : Ensemble orchestral de l'Ile-de-France, dir. B. de Saint-Maurice (Vivaldi, Bach, Mozart).

MAISONS-ALFORT, Th. Cl.-Debussy (375-72-58), le 3, à 20 h 45 : Orchestre Colonne, dir. D. Russel-Davies (Wagner, Schumann, Stravinsky) ; le 4, à 20 h 45 : Vive les femmes.

MARLY, Maison J. Vilar (958-74-87), le 4, à 21 h : Winch, Trade Mark ; le 7, à 21 h : Barry Altschul Quartet.

MEUDON, CCM (626-41-20), le 4, à 20 h 45 : Fils à personne.

MONTREUIL, Centre J.-Lurçat (858-91-49), le 3, à 21 h : Armucom/Areim ; Salle des Fêtes, le 7, à 21 h : Max Roach Quartet.

NANTERRE, Th. des Amandiers (721-18-81) (D. soir, L.) MJC D.-Féry (725-91-20), les 4, 5, à 15 h : Music and Cie.

PANTIN, Salle des Fêtes, le 2, à 20 h 30 : Ensemble Instrumental, dir. G. Robert (Monteverdi).

PONTOISE, Th. des Louvrais (030-46-01), le 7, à 21 h : L'Oiseau vert.

RIS-ORANGIS, CC R.-Desnos (906-72-72), le 1er, à 20 h 45 : Marie des Brumes ; le 4, à 20 h 45 : A. Métayer, à 22 h 45 : M.-Cl. Vallez.

SAINT-DENIS, Th. G. Philipe (243-00-59) (D. soir, L.), 20 h 30, dim., 17 h : Exquise Banquise ; les 3, 4, à 22 h 30 : M. Hermon.

SAINT-MAUR, Rond-Point Liberté (889-22-11), le 4, à 21 h ; le 5, à 15 h : Compagnons de la chanson.

SARCELLES, Forum des Cholettes, le 7, à 21 h : Ch. de Buchy, J.-Ch. Benoît (Poulenc, Kosma, Satie).

SARTROUVILLE, Th. (914-23-77), les 2, 3, 4, à 21 h : Marie des Brumes.

SCEAUX, Orangerie du château (702-62-18), le 5, à 11 h et 17 h : Orchestre de chambre A. Loewenguth, dir. P.-M. Le Conte (Mozart, Schubert, Tchaïkovsky).

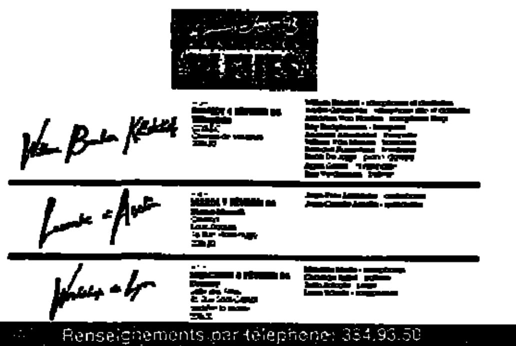
SURESNES, Th. J. Vilar (772-38-80), le 3, à 21 h : Gibier de potence.

VERSAILLES, Th. Montansier (950-71-18), les 3, 4, à 21 h : Le Bluffeur ; le 5, à 15 h et 21 h : Théâtre de Bouvard ; le 7, à 21 h : Jacques ou la soumission.

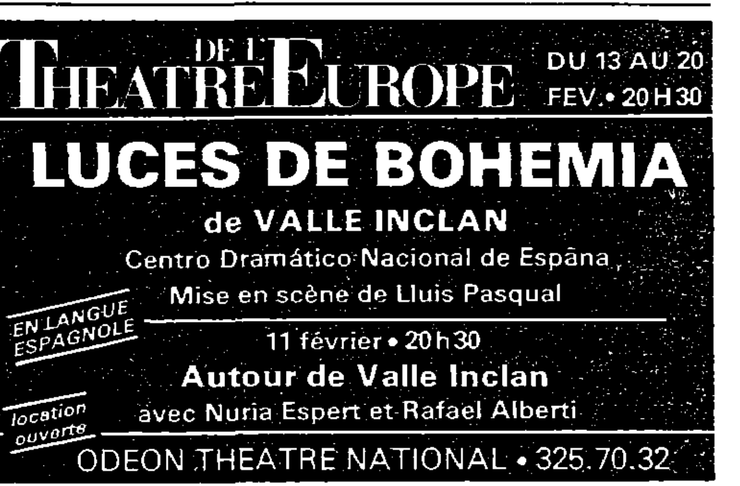
VILLEPINTE, COSEC, le 4, à 21 h : Willem Breuker Kollektief.

VINCENNES, Th. D.-Sorano (374-81-16) (S. soir, Mar.), 21 h, Dim. 18 h : Semiramis ou la fille de l'air ; Château de Vincennes, Tour du Village (365-63-63) (L., Mar.) 21 h, Dim. 17 h : Siècle enchaîné à un angle du monde.

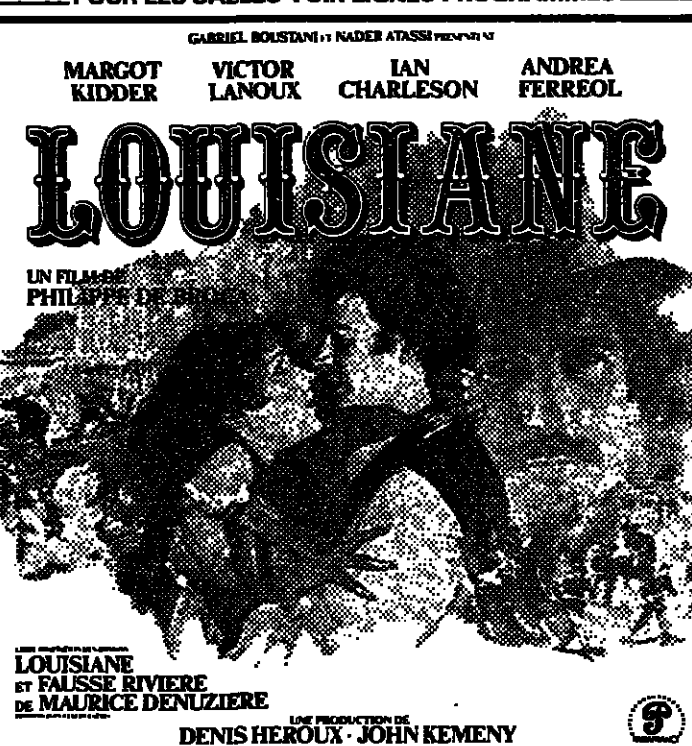
YERRES, CEC (948-38-06), le 4, à 21 h : Une lune pour les déshérités.







POUR LES SALLES VOIR LIGNES PROGRAMMES



ATTENTION : horaires spéciaux





CINEMA

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La Cinémathèque

CHAILLOT (704-24-24)

MERCREDI 1er FÉVRIER

15 h : Venise au cinéma : les Noces vénitiennes, de A. Cavalcanti ; 19 h, Cinéma japonais : Trois sœurs au cœur pur, de M. Naruse ; Ma femme, sois comme une rose !, de M. Naruse ; 21 h 45 : Printer's Devil, de R. Senensky.

JEUDI 2 FÉVRIER

15 h, les Hommes en blanc, de R. Habib ; 19 h, cinéma japonais : Okoto et Sasuke, de Y. Shimazu ; 21 h, Venise au cinéma : Ames perdues, de D. Risi.

VENDREDI 3 FÉVRIER

15 h, Yanosik le rebelle, de Mac M. Fric ; 19 h, cinéma japonais : le Pot d'un million de Ryo, de S. Yamanaka ; 21 h, Venise au cinéma : Nina, de V. Minelli.

SAMEDI 4 FÉVRIER

15 h, Hommage à Martha Graham : Dancer's world, de P. Glushanok ; Appalachian Spring, de P. Glushanok ; Night Journey, de A. Hammid ; cinéma japonais : 17 h, Une auberge à Tokyo, de Y. Ozu ; Kakita Akanishi, de M. Itami ; 21 h, Venise au cinéma : *Identification d'une femme*, de M. Antonioni.

DIMANCHE 5 FÉVRIER

15 h, la Tragédie de la mine, de G. W. Pabst ; cinéma japonais : 17 h, le Fils unique, de Y. Ozu ; 19 h, l'Elégie de Naniwa, de K. Mizoguchi ; 21 h, Venise au cinéma : Mort à Venise, de L. Visconti.

LUNDI 6 FÉVRIER

18 h, l'IDHEC : Dans les jardins métalliques, de J.-J. Kahn ; Tanguera, de M.-H. Dufresne ; Incertitude, de Cl. Suhamy ; le Naufragé du « Titanic », de G. Paret.

MARDI 7 FÉVRIER

15 h, Venise au cinéma : les Amants de Vérone, de A. Cayatte ; 19 h, cinéma japonais : la Femme de la brume, de H. Gosho ; 21 h, courts métrages de films d'animation.

BEAUBOURG (278-35-37)

MERCREDI 1er FÉVRIER

15 h, Went the day well, de A. Cavalcanti ; 17 h, White Eagle, de L. Hillyer ; 19 h, Festival de Rotterdam (1970-1983) : Waves, de A. Apon.

JEUDI 2 FÉVRIER

15 h, Evasion, de A. Asquith ; 17 h, Hold-up, de H. Cornfield : Festival du film de *Rotterdam* : 19 h, le Voyage à travers le sable, de A. Hamelberg ; Merkelbach, de K. Hin.

VENDREDI 3 FÉVRIER

15 h, Champagne Charlie, de A. Cavalcanti ; 17 h, les Yeux du témoin, de J.-L. Thompson ; 19 h, Festival de Rotterdam : In extremo, de F. Zwartjes.

SAMEDI 4 FÉVRIER

15 h, Nosferatu le vampire, de F.-W. Murnau ; 17 h, Geneviève, de H. Cornelius ; 19 h, le Voyage d'Amélie, de D. Duval ; Whisky à gogo, de A. Mackendrick.

DIMANCHE 5 FÉVRIER

15 h, la Proie du vent, de R. Clair ; 17 h, la Fin de Hitler, de G. W. Pabst ; 19 h, Vincent mit l'âne dans un pré (...et s'en vint dans l'autre), de P. Zucca ; 21 h, Train de luxe, de H. Hawks.

LUNDI 6 FÉVRIER

15 h, Quand les vautours ne volent plus, de H. Watt ; 17 h, Women's prison, de L. Seiler ; 19 h, les Vainqueurs, de C. Foreman.

MARDI 7 FÉVRIER

Relâche.

Les exclusivités

ADAM ET EVE (Fr.) : Rex, 2e (236-83-93) ; Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; UGC. Opéra, 2e (261-50-32) ; UGC Danton, 6e (329-42-62) ; UGC Ermitage, 8e (359-15-71) ; UGC Convention, 15e (828-20-64) ; Secrétan, 19e (241-77-99).

LES ANGES DU MAL (A.) (**) (v.f.) : Paramount City, 8e (562-45-76) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Images, 18e (522-47-94).

A NOS AMOURS (Fr.) : Forum Orient-Express, 1er (233-42-26) ; Impérial, 2e (742-72-52) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Elysées Lincoln, 8e (359-36-14) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).

LES AVENTURIERS DE L'ARCHE PERDUE (A., v.f.) : Capri, 2e (508-11-69).

LE BAL (Fr.-It.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Vendôme, 2e (742-97-52) ; Studio de la Harpe, 5e (634-25-52) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Gaumont Champs-Élysées, 8e (359-04-67) ; 14 Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79).

LA BELLE CAPTIVE (Fr.) : Denfert (H. sp.), 14e (321-41-01).

LE BON PLAISIR (Fr.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Rex, 2e (236-83-93) ; Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; UGC Odéon, 6e (325-71-08) ; UGC Rotonde, 6e (633-08-22) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; St-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; UGC Biarritz, 8e (723-69-23) ; Français, 9e (770-33-88) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59 ; Nation, 12e (343-04-67) ; Fauvette 13e (331-56-86) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; UGC Convention, 15e (828-20-64) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01) ; Secrétan, 19e (241-77-99).

CANICULE (Fr.) (*), Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; U.G.C. Montparnasse, 6e (544-14-27) ; U.G.C. Normandie, 8e (359-41-18) ; U.G.C. Boulevard, 9e (246-66-44) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; U.G.C. Convention, 15e (828-20-64).

CARMEN (Esp., v.o.) : Cinoches, 6e (633-10-82) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).

CHALEUR ET POUSSIÈRE (Ang., v.o.) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32).

LE CHOIX DES SEIGNEURS (A., v.f.) : Gaumont Berlitz, 2e (743-60-33).

LES COMPÈRES (Fr.) : Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Français, 9e (770-33-88).

CHRISTINE (A.) (v.o.) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; George V, 8e (562-41-46) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; Kinopanorama, 15e (306-50-50) ; (v.f.) : Français, 9e (770-33-88) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Pathé Wépler, 18e (522-46-01) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25).

LES DENTS DE LA MER No 3 (A., v.o.) (v.f.) : Rex, 2e (236-83-93) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10).

2019 APRÈS LA CHUTE DE NEW-YORK (A., v.f.) (*) : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Ermitage, 8e (359-15-71) ; Montparnos, 14e (327-52-37).

LES DIEUX SONT TOMBÉS SUR LA TÊTE (Bost.-A., v.f.) : Impérial Pathé, 2e (742-72-52).

DIVA (Fr.) : Rivoli Beaubourg, 4e (272-63-32) ; Cinoches, 6e (633-10-82) ; St-Lambert, 15e (532-91-68)

ERENDIRA (Franco-Mex., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; UGC Marbeuf, 8e (225-18-45) ; Parnassiens, 14e (320-30-19).

LA FOIRE DES TENEBRES (A., *, v.o.) : UGC Opéra, 2e (261-50-52) ; UGC Danton, 6e (329-42-62) ; UGC Biarritz, 8e (723-69-23) ; (v.f.) : UGC Montparnasse, 6e (544-14-27) ; UGC Boulevard, 9e (246-66-44) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Murat, 16e (651-99-75).

L'ETE MEURTRIER (Fr.) : Elysées Lincoln, 8e (359-36-14).

ET VOGUE LE NAVIRE (It., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; St-Germain Village, 5e (633-63-20) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; U.G.C. Rotonde, 6e (633-08-22) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Gaumont Ambassade, 8e (359-19-08) ; UGC–Normandie, 8e (359-41-18) ; 14 Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; Bienvenue Montparnasse, 15e (544-25-02) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; (v.f.) : UGC Boulevard, 9e (246-66-44).

FAUX-FUYANTS (Fr.) : Marais, 4e (278-47-86).

FLASHDANCE (A., v.o.) : Logos, 5e (354-42-34) ; Marbeuf, 8e (225-18-45). – (V.f.) : Lumières, 9e (236-49-07).

FRERES DE SANG (A., v.o.) (*) : 7e Art Beaubourg, 4e (278-34-15) H. Sp.

GANDHI (Brit., v.o.) : Cluny Palace, 5e (354-07-76).

LE GRAND CARNAVAL (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33).

JAMAIS PLUS JAMAIS (A. v.o.) : Normandie, 8e (359-41-18). – (V.f.) : Gaîté Boulevard, 9e (233-67-06) ; UGC Montparnasse 6e (544-14-27) ; U.G.C. Boulevard, 9e (246-66-44) ; Paris Ciné, 10e (770-21-71).

LE JOLI CŒUR (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Cluny Palace, 5e (354-07-76) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; St-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Nation, 11e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Victor-Hugo, 16e (727-49-75) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01) ; Gaumont Gambetta, 20e (636-10-96).

LE JOUR D'APRES (A., v.o.) : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; St-Germain Studio, 5e (633-63-20) ; Studio de la Harpe, 5e (634-25-52) ; Elysées Lincoln, 8e (359-36-14) ; Gaumont Colisée, 8e (359-29-46). – V.f. : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Athéna, 12e (343-07-48) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

JOY (Fr.) (**) : Arcades, 2e (233-54-58).

LOUISIANE (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; Gaumont Richelieu, 2e (233-56-70) ; Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Publicis St-Germain, 6e (222-72-80) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Paramount Mercury, 8e (562-75-90) ; Publicis Matignon, 8e (359-31-97) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount Gobelins, 13e (707-12-28) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Paramount Orléans, 14e (540-45-91) ; Convention St-Charles, 15e (570-33-00) ; Paramount Maillot, 17e (548-24-24) ; Passy, 16e (288-62-34).

LUCKY LUKE, LES DALTON EN CAVALE (Franco-américain) : Grand Pavois, 15e (554-46-85).

LE MARGINAL (Fr.) : Gaumont Colisée, 8e (359-29-46) ; Miramar, 14e (320-89-52).

MEGAVIXIENS (A., v.o.) (**) : Parnassiens, 14e (329-83-11).

LES FILMS NOUVEAUX

BRAINSTORM, film américain de *Douglas Trumbull* (v.o.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Action Rive Gauche, 5e (354-47-62) ; Saint-Michel, 5e (326-79-17) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; V.F. : Maxéville, 9e (770-72-86) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount Orléans, 14e (540-45-91) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Image, 18e (522-47-94).

CONCILE D'AMOUR, film allemand de Werner Schroeter (v.o.) : Movies, 1er (260-43-99) ; Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77).

JACQUES MESRINE, *film français* de Hervé Palud, 7e Art Beaubourg, 4e (278-34-15) ; Logos, 5e (354-42-34) ; Contrescarpe, 5e (325-78-37) ; Olympic Balzac, 8e (561-10-60) ; Olympic Entrepôt, 14e (545-35-38) ; Hollywood Boulevard, 9e (770-10-41) ; Parnassiens, 14e (320-30-19).

LA QUATRIÈME DIMENSION, film américain de John Landis (v.o.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; UGC Danton, 6e (329-42-62) ; George V, 8e (562-41-46) ; UGC Biarritz, 8e (723-69-23) ; Gaumont Ambassade, 8e (359-19-08) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; Murat, 16e (651-99-75) ; V.F. : Grand Rex, 2e (236-83-93) ; UGC Opéra, 2e (261-50-32) ; UGC Montparnasse, 6e (544-14-27) ; UGC Boulevard, 9e (246-66-44) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-04-67) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; UGC Convention, 15e (828-20-64) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25) ; Images, 18e (522-47-94) ; Secrétan, 19e (241-77-99).

TO BE OR NOT TO BE, film américain de Alan Johnson (v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; George V, 8e (562-41-46) ; 14 Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; P.L.M. Saint-Jacques, 14e (589-68-42) ; Montparnasse Bienvenue, 15e (544-25-02) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Mayfair, 16e (525-27-06) ; V.F. : Gaumont Berlitz, 2e (742-60-33) ; Impérial, 2e (742-72-52) ; Gaumont Richelieu, 2e (233-56-70) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Gaumont Gambetta, 20e (636-10-96) ; V.O. : Marignan Concorde Pathé, 8e (359-92-82) ; V.F. : Pathé Wepler, 18e (522-46-01).



CINEMA

MI-FIGUE, MI-RAISIN (You., v.o.) : Studio Logos, 5e (354-42-34).

LE MONDE SELON GARP (A., v.o.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).

MONTY PYTHON A HOLLYWOOD (A., v.o.) : UGC Marbeuf, 8e (225-18-45) ; Cluny Ecoles, 5e (354-20-12).

LES MOTS POUR LE DIRE (Fr.), Marbeuf, 8e (225-18-45).

LA NUIT DES JUGES (A., v.f.) : Français, 9e (770-33-88).

NUAGES FLOTTANTS (Jap., v.o.) : Olympic St-Germain, 6e (222-87-23) ; 14-Juillet Parnasse, 6e (325-58-00) ; Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Olympic Entrepôt, 14e (545-35-38).

PAPY FAIT DE LA RÉSISTANCE (Fr.) : George-V, 8e (562-41-46) ; Paris Loisirs Bowling, 18e (606-64-98).

PRENOM CARMEN (Fr.) : Movies, 1er (260-43-99) ; Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; St-André-des-Arts, 6e (326-80-25) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Monte-Carlo, 8e (225-09-83) ; 14-Juillet Bastille, 11e (700-21-65) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Olympic, 14e (545-35-38) ; St-Charles Convention, 15e (579-33-00).

P'TIT CON (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; St-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; UGC Biarritz, 8e (723-69-23) ; Français, 9e (770-33-88) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01) ; Gaumont Gambetta, 20e (636-10-96).

QUAND FAUT Y ALLER, FAUT Y ALLER (A., v.f.) : Arcades, 2e (233-54-58) ; Gaîté-Rochechouart, 9e (878-81-77) ; Tourelles, 20e (364-51-98).

RETENEZ-MOI OU JE FAIS UN MALHEUR (Fr.) : Gaumont Richelieu, 2e (233-56-70) ; Le Paris, 8e (359-53-99) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27).

LE RETOUR DU JEDI (A., v.o.) : George-V, 8e (562-41-46). – V.f. : Capri, 2e (508-11-69).

LE ROI DES SINGES (Chinois, v.f.) : Marais, 4e (278-47-86).

RONDE DE NUIT (Fr.) : Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Paramount City, 8e (562-54-76 ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Fauvette, 13e (320-12-06) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

RUE BARBARE (Fr.) (*) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount City Triomphe, 8e (562-45-76) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Convention St-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24).

RUE CASES-NÈGRES (Fr.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77) ; 14-Juillet Parnasse, 6e (326-58-00) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25).

LE SACRE DE LA NAISSANCE (Fr.) : Saint-André des Arts, 6e (326-48-18).

SIGNES EXTÉRIEURS DE RICHESSE (Fr.) : UGC Marbeuf, 8e (225-18-45) ; Bergère, 9e (770-77-58).

LE SPECTRE DE LA DANSE (Fr.) : Marais, 4e (278-47-86).

STAR WAR LA SAGA (A., v.o.), la Guerre des étoiles, l'Empire contre-attaque, le Retour du Jedi : Escurial, 13e (707-28-04).

TCHAO PANTIN (Fr.) : Forum 1er (297-53-74) ; Rex, 2e (236-83-93) ; UGC Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Athéna, 12e (343-00-65) ; Pathé-Clichy, 18e (522-46-01).

TOOTSIE (A., v.f.) : Opéra Night, 2e (296-62-56).

LA TRACE (Fr.) : UGC Opéra, 2e (261-50-32) ; Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; St-Séverin, 5e (354-50-91) ; UGC Biarritz, 8e (723-69-23) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).

LA TRAGÉDIE DE CARMEN (Fr.) versions Delavault ; Gal ; Saurova : St-Ambroise, 11e (700-89-16).

TRAHISONS CONJUGALES (Angl., v.o.) : UGC Opéra, 2e (261-50-32) ; Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; UGC Odéon, 6e (325-71-08) ; UGC Rotonde, 6e (633-08-22) ; UGC Champs-Élysées, 8e (259-12-15) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79).

LA ULTIMA CENA (Cub., v.o.) (H. sp.) : Denfert, 14e (321-41-01).

UN BON PETIT DIABLE (Fr.) : Marignan, 8e (359-92-82) ; Grand Pavois, 15e (554-46-85).

UN FAUTEUIL POUR DEUX (A., v.o.) : Saint-Michel, 5e (326-79-17) ; George-V, 8e (562-41-46). – V.f. : Lumière, 9e (246-49-07) ; Montparnos, 14e (327-52-37).

UN TRAIN S'EST ARRÊTÉ (Sov., v.o.) : Cosmos, 6e (544-28-80).

VIVEMENT DIMANCHE (Fr.) : Calypso, 17e (380-30-11).

Y A TELLEMENT DE PAYS POUR ALLER (Fr.) : Marais, 4e (278-47-86).

WARGAMES (A., v.o.) : Marignan, 8e (359-92-82). – V.f. : Lumière, 9e (246-49-07) ; Montparnos, 14e (327-52-37).

ZELIG (A.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).

Les festivals

L'AFRIQUE FILMÉE : République-Cinéma, 11e (805-51-33), mer., 14 h : Nelisita (70 mm) ; 16 h, 22 h : Un homme, des femmes ; 20 h : Nationalité : émigré ; jeu., 14 h : Caméra d'Afrique ; 16 h, 22 h 15 : Moi un Noir ; 18 h : la Récolte de 3000 ans ; 20 h 40 : Djeli ; ven., 14 h, 19 h : Soleil O ; 16 h : la Récolte de 3000 ans ; 21 h : N'Diangane ; 22 h 30 : Djeli ; sam., 14 h : Kodou ; 16 h : Paris c'est joli-Jom ; 18 h : Afrique sur Seine - Cabascabo ; 20 h : Touki, Bouki ; 22 h : Ceddo ; dim., 14 h : Nelisita ; 16 h : Touki, Bouki ; 18 h : Jom ; 20 h : les Princes noirs de Saint-Germain-des-Prés - Naitou ; 22 h : Paris c'est joli - Tiyabubiru ; lun., 14 h : Djeli ; 16 h, 22 h 30 : Moi, un Noir ; 18 h : la Récolte de 3000 ans ; 20 h 45 : Débat ; mar., 14 h, 20 h 30 : Muede, mémoire et massacre ; 16 h : N'Diangane ; 22 h 30 : Jom.

HUMPHREY BOGART (v.o.) : Action La Fayette, 9e (878-80-50), mer. : la Caravane héroïque ; jeu. : la Femme à abattre ; ven. : En marge de l'enquête ; sam. : La mort n'était pas au rendez-vous ; dim. : Key Largo ; lun. : High Sierra ; mar. : le Mystérieux Dr Clitterhouse.

MARX BROTHERS (v.o.) : Action Ecoles, 5e (327-72-07), mer. : Les Marx au Grand Magasin ; jeu. : Monkey Business ; ven. : Explorateurs en folie ; sam. : Plumes de cheval ; dim. : Un jour aux courses ; lun. : Noix de coco ; mar. : Une nuit à l'Opéra.

G. DEBORD : Studio Cujas, 5e (354-89-22), mer., jeu., ven., sam. : La société du spectacle ; dim., lun., mar. : In Girum Imus Nocte et Consumimur Igni.

FELLINI (v.o.) : Calypso, 17e (380-30-11), 17 h 45 : Fellini-Roma ; 18 h 30 : Casanova ; jeu., ven., lun., mar., 13 h 30 : la Cité des femmes ; jeu., ven., lun., mar., 13 h 40 : I Vitelloni ; jeu., ven., lun, mar., 16 h : Huit et demi.

FILMS FANTASTIQUES A AVORIAZ (v.o.) : Escurial, 13e (707-28-04), mer., 22 h : l'Emprise ; mer., lun., 14 h : C'était demain ; mer., 16 h ; sam., 20 h : Halloween ; mer., 20 h ; dim., 14 h ; lun., 18 h : Phantom of the paradise ; sam., 16 h ; dim., 20 h : A cause d'un assassinat ; jeu., 20 h ; sam., 14 h : The last weave ; jeu., 22 h, lun., 16 h : Full cercle ; dim., 18 h ; lun., 22 h : The bad sitting room ; jeu., 14 h ; ven., 16 h ; mar., 22 h : Resurrection ; ven., 18 h : Fantasmes ; ven., 22 h : Fog ; mar., 20 h : Litan ; mer., 18 h ; mar., 16 h : Le monstre est vivant ; ven., 20 h ; mar., 14 h : Fondu au noir ; jeu., dim., 16 h., mar., 18 h., Massacre à la tronçonneuse ; ven., 14 h ; sam., 22 h ; lun., 20 h : Terreur sur la ligne ; dim., 22 h : Wolfen.

JEAN-LUC GODARD Olympic, 14e (545-35-38), mer., jeu. : Masculin-féminin ; ven. : Week-end ; sam. : la Chinoise ; dim. : Sauve qui peut (la vie) ; lun., mar. : Deux ou trois choses que je sais d'elle.

HEROS D'HISTOIRE ET DE CINEMA (v.o.) : Olympic, 14e (545-35-38), mer. : Maman très chère ; jeu. : W.C. Field and me ; ven. : Fist ; sam. : Frances ; dim. : The Rose ; lun. : le Roman de Marguerite Gauthier ; mar. : Papillon.

ALFRED HITCHCOCK (v.o.) : Action La Fayette, 9e (878-80-50), mer., jeu. : Lifeboat ; ven., sam. : la Loi du silence ; dim., lun., mar. : le Faux Coupable ; Studio Bertrand, 7e (783-64-66), mer., sam., 17 h ; jeu., ven., 16 h ; lun., mar., 15 h 30 : Soupçons ; mer., sam., 18 h 45 ; ven., jeu., 18 h ; lun., 17 h 15 : Mr and Mrs Smith.

JOHN HUSTON (v.o.) : Espace-Gaîté, 14e (327-95-94), mer. et mar. : le Malin ; jeu. : Fat City ; ven. : A nous la victoire ; sam. : Moby Dick ; dim. : Dieu seul le sait ; lun. : Promenade avec l'amour et la mort.

CARLOS SAURA (v.o.) : Denfert, 14e (321-41-01), jeu., 18 h : Ana et les loups ; jeu., ven., lun, 14 h : Maman a cent ans ; mer., sam., 20 h ; dim., 18 h ; lun., 22 h 30 : Vivre vite (**).

SHAKESPEARE PAR LAURENCE OLIVIER (v.o.) : Ranelagh, 16e (288-64-44), mer., lun., 21 h 30 : ven., 19 h ; dim., 15 h : Henri IV ; mer., 19 h ; jeu., sam., 21 h 30 ; lun., 14 h 30 : Hamlet ; jeu., lun., 19 h ; ven., 21 h 30 ; sam., 15 h ; dim., 17 h 30 : Richard III.

Les grandes reprises

LES BAS-FONDS (Fr.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-80-25).

BLANCHE-NEIGE ET LES SEPT NAINS (A., v.f.) : Rex, 2e (236-83-93) ; La Royale, 8e (256-82-66) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Napoléon, 17e (755-63-42).

CERTAINS L'AIMENT CHAUD (A., v.o.) : Rialto, 19e (607-87-61) ; Studio Bertrand, 7e (783-64-66).

LA CLÉ DE VERRE (A.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77).

LES ENFANTS DU PARADIS (Fr.) : Ranelagh, 16e (288-64-44).

ERASERHEAD (A., v.o.) (**) : Escurial 13e (707-28-04).

EUROPE 51 (It., v.o.) : Action Rive Gauche, 5e (325-65-04) ; Acacias, 17e (764-97-83).

FANFAN LA TULIPE (Fr.) : Acacias, 17e (764-97-83).

FANNY ET ALEXANDRE (Suéd., v.o.) : studio de l'Etoile, 17e (380-42-05).

GERTRUD (Dan.) : Marais, 4e (278-47-86).

GIMME SHELTER (A., v.o.) : Vidéostone, 6e (325-60-34).

L'HOMME DE NULLE PART (Fr.) : Studio des Ursulines, 5e (354-39-19) ; Studio 43, 9e (770-63-40).

L'HOMME DE LA RUE (Fr.) : 14 Juillet Racine, 6e (329-19-08) ; Olympic Balzac, 8e (561-10-60).

LES HOMMES PRÉFÈRENT LES BLONDES (A., v.o.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66).

JONATHAN LIVINGSTON LE GOÉLAND (A., v.o.) : Cinoches, 6e (633-10-82).

LOLITA (A., v.o.) : Action Christine, 6e (325-47-46) ; Olympic Balzac, 8e (561-10-60).

MARK DIXON DÉTECTIVE (A., v.o.) : Action Christine, 6e (325-47-46).

LE MIRAGE DE LA VIE (A., v.o.) : Studio Médicis, 5e (633-25-97).

MOLIÈRE (Fr.) : Bonaparte, 6e (326-12-12).

MONTY PYTHON LA VIE DE BRIAN (A., v.o.) : Cluny Ecoles, 5e (354-20-12).

LE MINISTÈRE De LA PEUR (A., v.o.) : Action Christine, 6e (325-47-46).

NEW YORK, NEW YORK (vers. intég.) : Calypso, 17e (380-30-11).

ONIBABA (Jap., v.o.) : Saint-Germain Huchette, 5e (633-63-20).

ORFEU NEGRO (Fr.) : Grand Pavois, 15e (554-46-85).

PAL JOE (la Blonde ou la Rousse) (A., v.o.) : Panthéon, 5e (354-15-04).

PANDORA (A., v.o.) : André Bazin, 13e (337-74-39).

LE PORT DE L'ANGOISSE (A., v.o.) : Action Christine, 6e (325-47-46).

LE SEPTIÈME SCEAU (Suéd., v.o.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66).

SHINING (A., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; George V, 8e (562-41-46) ; Parnassiens, 14e (320-30-19). – V.f. : Maxéville, 9e (770-72-86).

TUEURS DE DAMES (A., v.o.) : Action Ecoles, 5e (325-72-07).

LA VIE EST BELLE (A., v.o.) : 14-Juillet Parnasse, 6e (326-58-00).

LE VOLEUR DE BICYCLETTE (It., v.o.) : Acacias, 17e (764-97-83).

VOYAGE AU BOUT DE L'ENFER (A., v.o.) (*) : Calypso, 17e (380-30-11).

MUSIQUE

Les concerts

MERCREDI 1er

Salle Gaveau, 20 h 30 : Ensemble orchestral de Paris (Ibert, Jolivet, Saint-Saëns...).

Salle Pleyel, 20 h 30 : Orchestre de Paris, dir. E. Jochum (Weber, Schumann, Beethoven).

Eglise Saint-Etienne-du-Mont, 21 h : Ensemble Bach de Paris, dir. : J. von Websky (Bach).

Ecole Alsacienne, 18 h 30 : L. Erpelding, M. Haniotis, G. Petit, M. Sendrez, R. Siegel (Berthelot, Sendrez, Caby...).

Eglise Saint-Julien-le-Pauvre, 21 h : Camerata de Versailles, dir. : A. du Closel (Prokofiev, Stravinski, Casanova...).

JEUDI 2

Salle Pleyel, 20 h 30 : voir le 1er ; Salle Chopin-Pleyel, 12 h 30 et 15 h : Percussions (Ohana, Jolivet, Cage).

Eglise Saint-Etienne-du-Mont, 21 h : Voir le 1er.

Théâtre des Champs-Elysées, 20 h : Nouvel Orchestre philharmonique, dir. : Ch. Dutoit (Chabrier).

Salle Gaveau, 20 h 30 : C. Hugonnard-Roche (Bach, Schumann, Debussy...).

Salle Berlioz, 20 h 30 : M. Kaneda (Mendelssohn, Albeniz, Beethoven) ; J.-M. Conquer, O. Reboul (Brahms, Schubert).

Centre Mandapa, 20 h 30 : K. Sen Gupta (musique de l'Inde du Nord).

VENDREDI 3

Centre Mandapa, 20 h 30 : Concert du Marais (chansons de la Renaissance).

Sorbonne, amphi Richelieu, 12 h 30 : Ensemble Perceval, dir. : G. Robert (de la Halle).

Salle Cortot, 20 h 30 : M.-A. Domingo, J.-L. Jezequel (Fauré, Prokofiev, Tchaïkovski). ; Quatuor de flûtes de Paris (Luypaerts, Mozart).

Salle Gaveau, 20 h 30 : R. Yassa.

SAMEDI 4

Centre Mandapa, 20 h 30 : V. Pattie-Kerovpyan (musique arménienne).

Salle Gaveau, 20 h 30 : F. Jacquinot (Liszt, Schumann, Brahms...).

Eglise Saint-Julien-le-Pauvre, 21 h : M.-H. Huguel, B. Charbonnier, N. Rouille, X. Cauhepe (Moulinie, Dunant de la Bergerie, Vallet...).

Eglise Saint-Merri, 21 h : F. Chaffiaud (Mozart, Schumann).

La Forge, 20 h 30 : A. Ebi (Scarlatti, Beethoven, Chopin...).

DIMANCHE 5

Eglise Saint-Merri 16 h : B. Meyer (Mozart, Bach...).

Théâtre des Champs-Elysées, 17 h 45 : Orchestre des Concerts Pasdeloup, dir. : Y.-P. Tortelier (Gershwin) ; 20 h 30 : P. Domingo, P. Wise.

Eglise Saint-Thomas-d'Aquin, 17 h 30 : D. De Rooij (Buxtehude, Gibbons, Sweelinck...).

Lucernaire, 19 h 30 : Musique électro-acoustique.

Théâtre du Rond-Point, 11 h : Trio à cordes de Paris, (Bach, Mozart).

Salle Cortot, 17 h : S. Ducrot, G. Meunier, V. Jourdan, I. Puig, I. Grandet, A.-L. Nathan, Ch. Boulier, Th. Girard, D. Fernand-Teniet, V. Poltz (Bartok, Brahms, Kreisler...).

Eglise Saint-Julien-le-Pauvre, 20 h 45 : Ensemble vocal Sotto Voce (Mozart, Buxtehude, Telemann...).

Salle A.-Marchal, 20 h 45 : J.-N. Catrice, R. Onofrio.

Eglise des Billettes, 10 h : M. Leclerc, (Brahms, Lublin, C.P.E., Bach...). 17 h : Ph. Aiche, M. Maurer (Mozart, Bach, Chopin...).

Eglise Saint-Louis-des-Invalides, 17 h : Orchestre symphonique du Val-de-Marne, dir. : B. Mayan (Haydn, Albinoni, Corelli).

Théâtre La Bruyère, 11 h : Ensemble La Bruyère (Vivaldi, Rossini, Ibert...).

La Forge, 20 h 30 : J. Frisch, R. Troman (Mancini, Fontana, Van Eyck...).

LUNDI 6

Eglise Saint-Julien-le-Pauvre, 20 h 45 : Voir le 5.

Salle Gaveau, 20 h 30 : M. de Valmalète (Chopin).

Centre Mandapa, 20 h 30 : S. Malagugini (musique italienne).

Cité internationale universitaire, Grand Théâtre, 20 h 30 : G. Pludermacher (Schubert, Schumann, Ravel).

La Forge, 20 h 30 : Temo, musique du Kurdistan.

MARDI 7

Centre Mandapa, 20 h 30 : Chorale de Saint-Serge (chants monastiques orthodoxes).

Salle Gaveau, 20 h 30 : Orchestre de l'Ile-de-France.

Eglise Saint-Thomas-d'Aquin, 20 h 45 : Dormaneger Jugend Kantorei de Cologne, dir. : H. Max (Frescobaldi, Monteverdi, Schutz).

Théâtre des Champs-Elysées, 20 h 30 : Orchestre national de France, dir. : J. Conlon (Bernstein, Ravel, Berlioz).

Centre Bösendorfer, 20 h 30 : Trio Henry (Brahms, Ravel, Sciortino...).

Eglise Saint-Roch, 20 h 30 : Ensemble vocal Contrepoint, Ensemble Dardanus, dir. : O. Schneebeli (Bach).

Salle Pleyel, 20 h 30 : Ensemble orchestral de Paris, dir. : J.-P. Wallez (Beethoven, Mozart).

Fondation de l'Allemagne, 20 h 30 : G. Haase (Weill, Eisler).

Cité internationale des Arts, 21 h : F. Boffard, M. Jimenez-Godoy.

Salle Rossini, 20 h 45 : G. Audin, J.-M. Berrette, A. Boubey, G. Boulanger, D. Henry, D. Lodeon, A. Pondepeyre, D. Navia, S. Lancen (Bonneau, Lancen).

Ranelagh, 20 h 30 : Ensemble instrumental Espace Musique (Debussy, Hurel, Durville...).

La Forge, 20 h 30 : P. Ruby, R. Troman (Kröll, Takemitsu, Berio...).

Jazz, pop, rock, folk

A. DEJAZET (887-97-34) (D.), 20 h 30 : Tom Novembre.

AMERICAN CENTER (321-42-20), le 5, à 16 h 30 : J.-L. Chautemps, J. di Donato, F. Jeanneau, Ph. Mate.

BAINS-DOUCHES (887-34-40), le 2, à 21 h : Soirée Woodstock.

CASINO DE PARIS (874-26-22), le 4, à 21 h : Super Biton.

CAVEAU DE LA HUCHETTE (326-65-05), 21 h 30 : F. Guin Swing Quartet, B. Vasseur.

CHAPELLE DES LOMBARDS (357-24-24) (D., L.), 22 h 30 : Ray Lema : les 1er, 2, à 20 h 30 : Super Biton.

CRYPTE SAINTE-AGNÈS (296-88-32), les 3, 4, à 20 h 30 : Ch. de la Saussay, R. Troadec.

DÉPOT-VENTE (624-33-33), 22 h 30, le 3 : Rockin Rebels ; le 4 : L. Allison, Ph. de Preissac.

DUNOIS (584-72-00), 20 h 30 : les 3, 4, 5 : F. Varis, D. Cravic, Y. Torchinsky, E. Dervieu ; le 6 : Top Model.

ESPACE BALARD, le 2, à 20 h : Kool and the Gang ; le 3, à 20 h 30 : M. Dibango, P. Akendengue, Xalam.

FAC DE DROIT, Grand Amphithéâtre, le 2, à 21 h : Nina Simone.

FORUM (297-53-47), 21 h, le 6 : les Ablettes/Dogs : le 7 : De Kreuners/B. Reininger.

GALERIE A.-OUDIN (271-83-65), le 7, à 20 h 30 : D. Lazro.

GEORGE KILLIAN'S TAVERN (354-96-91), les 2, 3, 4, à 22 h : Shamrock.

MANU MUSICALE (238-05-71), le 4, à 20 h 30 : M. Gowland, F. Rabaste, J. Fiedler.

MÉCÈNE (271-33-41), 23 h : mer., jeu. : Ph. Ribour, J.-P. Rebillard, S. Nossereau ; ven., sam., dim. : B. Few, J.-J. Avenel, O. Johnson ; mar. : A. Shepard, L. Cugny, P. Maxfield, Ph. Dallais.

MEMPHIS MELODY (329-60-73), mer., 23 h : J. Kahn, L. White, Sonya ; jeudi, 23 h : M. Anconina ; ven., 22 h : Y. Chelala ; 24 h : Worthy ; sam., 22 h : Y. Chelala ; 24 h : A. Lauwman ; dim. 23 h : A. Lauwman ; lundi, 23 h : L. Rulka.

NEW MORNING (523-51-41), 21 h 30, le 1er : G. Adams, Don Pullen ; les 2, 3 : Dee Dee Bridgewater ; le 4 : Ghetto Blaster ; le 6 : Max Roach ; le 7 : M. Brown.

PHIL'ONE (776-44-26), les 2, 3, 4, à 22 h : Alafia.

PETIT JOURNAL (326-28-59), 21 h : mer. : Cl. Tissendier Sextet ; jeu. : Watergate Seven + One ; ven. : Preyssac Jazz Quintet ; sam. : Cl. Guilhot ; lun. : Alligator Jazz Band ; mar. : la Velle.

PETIT OPPORTUN (236-01-36), 23 h : Chet Baker, M. Graillier, R. Del Fra.

SAVOY (277-86-88), 21 h : les 1er, 2, 3, 4 : J. Bardy, F. Chassagnite, A. Mattey, J.-Cl. Jouy : les 6, 7 : G. Grignon, Ph. Bestion.

SLOW CLUB (233-84-30) (D., L.), 21 h 30 : les 1er, 2, 7 : Cl. Luter ; les 3, 4 : J. Lacroix.

SUNSET (261-46-60) (D., L.), 23 h : B. Richard, D. Grimaldi, F. Bourrec, D. Leloup, A. Illouz, F. Sicard (dern. le 4) ; à partir du 7 : Ph. Macé, S. Lazarevitch, D. Pifarely, N. Fizman, F. Laizeau.

TWENTY ONE (260-40-51) (D.), 21 h : Trio Greg Hunter.

VIEILLE HERBE (321-33-01), le 2, à 20 h : G. Rickeboer, C. Delarivier.

Le music-hall

ATMOSPHERE (249-74-30) (D., L., Mar.), 20 h 30 : C. Zarcate ; 23 h : Concerts clandestins.

BOBINO (322-74-84) (D. soir, L.), 20 h 45, dim. 16 h : F. Thibeault.

CENTRE MANDAPA (589-01-60), le 2 à 20 h 30 : Chants de l'Inde de nord ; le 4 à 20 h 30 : Chants populaires d'Arménie ; le 6 à 20 h 30 : S. Malagugini.

CITHEA (357-99-26), le 1er à 20 h 30 : Fascination ; J., V., S., à 20 h 30 : Dorian Express ; à 22 h : Boses et Guilleton.

ESPACE CARDIN (266-17-30), le 7 à 20 h 30 : J. Villeret.

FONTAINE (874-82-34) (D. soir, L.), 20 h 15, dim. 17 h : P. Desproges.

FORUM (297-53-47), 20 h 30 : le 1er, Cuarteto Cedron/F. Marques ; le 2, B. Lavilliers ; le 3, Bolivia Manta/Illapu ; le 4, Trio Mosalini/Beytelmann/Caratini+Gotan.

GYMNASE (246-79-79) (D. soir, L.), 21 h, dim. 16 h 30 : Font et Val.

LUCERNAIRE (544-57-34) (Mer., D.), 19 h 45 : V. Duarte ; le 5 à 19 h 30 : Musique électro-acoustique.

MAISON DES AMANDIERS (201-56-65), les 1er, 2, 3, 4, 5 à 21 h : Ensemble Navasart.

OLYMPIA (742-25-49) (L.), 20 h 30, dim. 17 h : F. Cabrel.

PALAIS DES CONGRES (758-13-73) (D. soir, L.), 21 h, dim. 16 h : Nana Mouskouri.

PALAIS DES GLACES (607-49-93) (D. soir, L.) 20 h 30, dim 17 h : J. Edwards.

SALLE DEBUSSY-PLEYEL (563-88-73), les 1er, 2, 3 à 21 h : S. Marotto.

STUDIO BERTRAND (783-64-66), J., V., L. 20 h 30 : Marilyn je t'aime (dern. le 6).

TAI TH. D'ESSAI (278-10-79), le 4 à 15 h : T. Le Goff.

TROTTOIRS DE BUENOS-AIRES (260-44-41) (D., L.) 22 h : Carrasco'h Trio.

ZENITH, par de La Villette (501-80-12) (D. soir), 20 h 30, D. 16 h : Renaud (dern. le 5).

La danse

AMERICAN CENTER (321-42-20), les 2, 4 à 21 h : A. Reid, S. Alexander.

BASTILLE, (357-42-14), 21 h, dim. 17 h : Lolita and Co (dern. le 5).

CC de l'ABBAYE (354-30-75), les 3, 4, 5 à 20 h 30 : Echolalie Dance Group.

THÉATRE DE PARIS (280-09-30), (D. soir, L.), 20 h 30, dim. 15 h : Pilobolus.

TH. DE LA PLAINE (250-15-65) (D. soir, L., Mar.), 20 h 30 , dim. 17 h : Cie A.-Dreyfus.

TH. 18 (226-47-47), les 1er, 2, 3, 4, à 20 h, le 5 à 16 h : Ch. Delaporte, C. Borne, M.Carton ; le 7 à 20 h : A. Denis, S. Holzer ; (D. soir, L) 22 h, dim. 18 h : R. Pook.

TEMPLIERS (278-91-15) (D. soir, L., Mar.), 20 h 30, dim. 16 h 30 : Distorsion.

COMMUNICATION

Les débuts difficiles de la télévision par câble

Les deux mille heures de M. Schreiner

par
JEAN-FRANÇOIS LACAN

Un comité interministériel doit procéder aux derniers arbitrages avant le début des premières expériences de télévision par câble (1). Qu'il s'agisse du financement des réseaux ou des autorisations de services, le gouvernement doit concilier le réalisme commercial et les équilibres des grands secteurs de la communication *(le Monde* du 1er février). Une fois la situation juridique et économique éclaircie, le grand enjeu reste le développement des programmes.

Le 23 avril 1983, lors de l'installation officielle de la mission TV câble qu'il préside, M. Bernard Schreiner, député socialiste des Yvelines, avait annoncé qu'il mettrait à la disposition des réseaux câblés deux mille heures de programmes. Neuf mois après, le pari est quasiment tenu. Deux mille heures : un nombre suffisant pour alimenter le canal thématique ou la télévidéothèque que les premiers réseaux mettront en service à côté des chaînes de télévision classiques ou étrangères.

Mais le chiffre était surtout un symbole. Il s'agissait de convaincre les sceptiques que le câble pouvait apporter des services spécifiques. Il fallait prouver qu'on pouvait dépasser les problèmes de droits d'auteur, contourner les contraintes économiques, lancer un véritable marché pour une industrie de programmes.

Certes, les produits ne sont pas nouveaux. La production originale se heurte encore à la faible rentabilité des réseaux existants (cent mille prises au maximum en 1984) et le fonds de soutien qui permettra de la developper vient à peine d'être mis en place. On trouvera dans les deux mille heures des émissions de télévison françaises et étrangères, des films, des documentaires pédagogiques ou industriels.

Du déjà vu pour certains sans doute, mais rien n'empêche de faire du neuf avec de l'ancien. Le câble permet de reprogrammer ces documents, de les organiser en séries thématiques, de les rassembler dans des banques d'images consultables à volonté, de les lier avec des productions ou des débats locaux. Il faut travailler l'emballage, le « packaging » comme disent les Américains, qui nous envient ce patrimoine audiovisuel et s'étonnent qu'il soit si peu exploité.

Ce n'est pas le travail de la mission TV câble ». Ce n'est pas elle qui a choisi les deux mille heures ; elle n'en assure ni l'achat ni la distribution. Son rôle se borne à favoriser le démarrage de la télévision par câble et non à monopoliser sa programmation, ce qui fausserait d'emblée le marché. La mission fournira aux réseaux câblés un catalogue informatisé consultable à partir de terminaux Minitel et proposera, le cas échéant, des grilles-types de programmation. Son véritable travail se situe en amont, dans la constitution de régies de distribution.

L'effort des chaînes publiques

Depuis neuf mois, les collaborateurs de M. Schreiner ont incité des entreprises à investir sur ce nouveau marché, à rassembler des produits, en acquérir les droits, bâtir des catalogues cohérents, transférer les films sur support vidéo et en faire des copies.

Dans ce domaine, l'initiative est risquée car sa rentabilité dépend d'un grand nombre d'inconnues. Quel sera le rythme de développement des réseaux câblés ? Quel sera le nombre réel d'abonnés ? Combien d'heures seront-elles diffusées ? Quelle rémunération attendre d'un marché naissant ? Une étude confiée à Media Marketing International a permis de constituer un modèle de simulation informatique *(voir encadré)*. Les différents scénarios de croissance rendent plus facile le calcul des charges des régies de distribution et d'établir un compte d'exploitation prévisionnel pour quatre ans.

Rassurés, un certain nombre de partenaires envisagent aujourd'hui de jouer le jeu. Les chaînes publiques de télévision tout d'abord, qui possèdent un patrimoine évident. Antenne 2 a constitué une filiale : Eva II. TF 1 et FR 3 étudient la leur. Chacune des sociétés pourrait apporter cent heures de programmes. L'Institut national de la communication audiovisuelle (INA), qui gère les archives de la télévision, propose cinq cents heures . La mission encourage le Centre national de documentation pédagogique et le CNRS à s'associer autour d'une régie de programmes éducatifs et scientifiques d'une cinquantaine d'heures.

Un compromis avec les auteurs

D'autres institutions travaillent sur le sport et la santé. Mais les négociations vont aussi bon train avec le secteur privé. Plusieurs sociétés ont présenté des catalogues autour de programmes pour la jeunesse ou de chaînes musicales. Des cinémathèques d'entreprise sont décidées à tester leurs documentaires sur ce nouveau moyen de diffusion. Au total, ces régies thématiques pourraient proposer plus de deux cents heures de programmes.

La mission voudrait les compléter avec quatre cents heures de cinéma. Les professionnels, intéressés, étudient ce nouveau marché avec prudence en surveillant les futurs cahiers des charges et l'évolution de Canal-Plus, la quatrième chaîne payante. Mais on sait que Gaumont a déjà des projets sur les réseaux de Biarritz et de Paris. Les éditeurs vidéo, qui disposent de catalogues et d'une expérience commerciale et technique, sont des partenaires privilégiés du câble. La mission traite déjà avec Cinéthèque, qui édite une importante sélection de films classiques et des séries culturelles de grande qualité.

Enfin, il y a le « tiers secteur », ces producteurs vidéo indépendants, souvent associatifs, qui réalisent depuis dix ans des produits parfois intéressants, sans grands débouchés dans les médias classiques. Le centre vidéo de Montbéliard, où se tiendra en mars prochain un marché international de la vidéo indépendante, constitue déjà un pôle de diffusion. Vidéo-Ciné-Troc à Paris et d'autres « collectifs » régionaux sont prêts à associer leurs efforts.

La liste n'est pas limitative. La mission estime que le marché peut supporter entre vingt et vingt-cinq régies de distribution. Pour aider ces initiatives, M. Bernard Schreiner dispose d'un budget de 13 millions de francs, distribué sous forme d'avances remboursables. Les régies réduisent de 20 % leurs prix de vente aux réseaux jusqu'à concurrence de l'aide de la mission. Un système qui permet de ne pas subventionner dans le vide mais de lier l'aide à la disponibilité réelle des programmes.

Par ailleurs, la mission TV câble a négocié avec les organismes de droits d'auteur un compromis pour cette année de démarrage. Les ayant droits contribuent au lancement de la télévision par câble en se contentant d'un franc symbolique et de l'organisation d'une concertation permanente sur la création et sa rémunération. Un beau geste qui libère le câble d'une lourde hypothèque. Mais il y a fort à parier que les organismes de droits d'auteur — qui reçoivent chaque année 4 % du budget des chaînes — seront très vigilants sur le développement des nouveaux réseaux.

Dans quelques semaines, l'ensemble de ces négociations aura abouti, et M. Schreiner disposera de ses deux mille heures. Il n'en oublie pas pour autant la création originale, son véritable objectif, et lui consacre cette année 8 millions de francs. La mission aide déjà de nombreux projets privés. Elle tente aussi de convaincre les organisateurs de spectacles, les clubs sportifs de participer à la programmation du câble. Les stations régionales de FR 3 commencent, elles aussi, à se mobiliser : FR 3 Lorraine propose des matinées sur le réseau de Metz, et FR 3 Aquitaine un magazine d'informations locales sur celui de Biarritz.

Petit à petit, le câble cesse d'être uniquement un grand projet industriel pour devenir un service de télévision. Les premières expériences de préfiguration, prévues pour le printemps, permettront de juger sur pièce. Sur la ligne de départ : L'Isle-d'Abeau, Metz, Evry, Grenoble-Echirolles et Rennes.

FIN

(1) Prévu le 2 février, ce comité a été reporté — d'une semaine vraisemblablement — en raison de l'absence du ministre de l'intérieur et de la décentralisation.

Simulation de scénarios

Décidément, la société Media Marketing International (MMI) fait parler d'elle. Cette petite entreprise qui s'est lancée, il y a deux ans, dans le marketing de programmes et produit pour TF 1 des émissions sur la vidéo et la micro-informatique a réalisé une des pièces maîtresses de l'action de la mission « TV câble ». « Visucâble », ce modèle de simulation informatique, balise le marché pour les investisseurs potentiels.

Il suffit d'entrer dans la machine les grandes variables (nombre de réseaux, d'abonnés, d'heures diffusées, de régies, etc.) pour dessiner des scénarios de croissance du câble. A partir de là, Visucâble calcule les charges variables des régies de distribution, puis les coûts unitaires de la fourniture de programmes par abonné et par mois, ou encore par heure et par abonné. Le scénario « plancher » prend en compte, pour 1984, 5 réseaux, 20000 abonnés, 10 régies de distribution et 2000 heures de programmes. Il aboutit, en 1988, à 50 réseaux, 480000 abonnés, 8000 heures de programmes et 25 régies.

Compte tenu des recettes des réseaux câblés (100 à 120 F par abonné) et de leurs charges (location du réseau aux PTT, autres programmes, etc.), la rémunération des producteurs de programmes par les régies ne devrait pas excéder 5 centimes par heure et par abonné au départ, pour croître lentement jusqu'à 15 centimes par heure et par abonné. Convenablement aidées, les régies de distribution devraient atteindre leur seuil de rentabilité dans deux ou trois ans. Ce n'est qu'un scénario parmi d'autres, mais il indique bien à quel point le développement d'une industrie de programmes risque d'être long et délicat.

● *Stage Journalistes en Europe 1984-1985.* — L'Association Journalistes en Europe organise, pour la onzième année consécutive, un stage ouvert aux journalistes de tous les continents, leur permettant de découvrir l'Europe ou d'en approfondir leur connaissance. Ce stage de huit mois s'adresse aux journalistes de vingt-cinq à trente-cinq ans qui ont au moins quatre années d'expérience et possèdent une bonne connaissance préalable de l'anglais et du français. Les inscriptions seront closes le 10 mars 1984.

★ S'adresser au CFPJ, 33, rue du Louvre, 75002 Paris. Tél. : 508-86-71 (demander Guillemette Teissier du Cros).

● *Le lancement de « Grands écrivains ».* — Le premier numéro de *Grands écrivains*, nouvel hebdomadaire lancé par le groupe Hachette-Filipacchi le 16 janvier et couplé avec le livre *Eugénie Grandet* de Balzac, a été diffusé, selon la direction du groupe, à 350 000 exemplaires (sur les 700 000 du premier tirage). De même source, on indique que *Chéri*, de Colette, lancé le samedi 28 janvier, « *part très bien* ».

— VU —
Les régions parlent aux régions...

Mais qui regarde la télévision à une heure pareille ? Minuit moins le quart ? Et même 11 heures... Il faut tenir ! Attendre toute une soirée, les yeux clignotants, les paupières en lutte contre un sommeil définitif, pour voir une petite émission de dix minutes à peine, c'est dur.

Une bonne idée pourtant. La troisième chaîne, qui a commencé sa régionalisation en donnant un peu plus d'autonomie à chacune des régions pour qu'elles programment comme bon leur semble des émissions (en partie) fabriquées par elles-mêmes, a eu l'idée très sage de ne pas en rester là. C'est bien, la famille, mais on arrive vite au repli. Une fois par mois, pendant une semaine, une région parlera tous les soirs d'elle-même aux autres. Une « remontée » du bas vers le haut. Fabriqué par les bureaux régionaux d'information, ce mini-magazine d'information — qui a pris le titre pas très imaginatif de « Parole de régions » — se développe autour d'un thème, comme un feuilleton.

Depuis lundi, la région Rhône-Alpes-Auvergne (rédactions de Lyon, Grenoble et Clermont-Ferrand, avec la collaboration de celle de Soir 3) a ouvert le genre en nous parlant de la montagne sous tous ses aspects. Les Jeux olympiques (faut-il les faire à Grenoble ou à Chamonix ?), l'envers d'une station de ski (le damage, les pisteurs), les problèmes de la vie quotidienne (les transports, la collecte du lait, le facteur, le médecin), les industries du ski et les nouvelles technologies, chaque jour un reportage. On a vu, l'esprit déjà un peu engourdi, celui d'hier, avec ces images au ralenti de la neige soufflée silencieusement dans la nuit, du beau travail de caméra. Pourquoi si tard ?

CATHERINE HUMBLOT.

Mercredi 1er février

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

20 h 35 Feuilleton : Dallas.
Coup bas, coups de pied, la « famille » Ewing se déchire allègrement.

21 h 25 Saga.
Magazine des sciences, de M. Tréguer.
Le magazine de Michel Tréguer prend un nouveau visage, il change d'horaire et de durée, s'ouvre à tout le champ de la connaissance — des connaissances : de leurs histoires, applications, résonances ; il utilise, si besoin est, mise en scène et comédiens. Une émission à séquences et à facettes qui parle de choses réputées difficiles de manière imaginative.

22 h 55 Les grandes expositions : Raphaël et l'art français.
Deuxième partie par J. Plessis.
L'influence de Raphaël aux dix-huitième et dix-neuvième siècles.

22 h 25 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

20 h 35 Série : Aéroport : Le ciel et le feu.
Proposé par la communauté des télévisions francophones et la télévision suisse romande. Scénario D. Gouverneur, réal. R. Burckhardt.
6 septembre 1970. Des commandos du FLP détournent quatre long-courriers sur un désert de la Jordanie. L'opération vise à forcer l'attention du monde sur le drame que représente pour un peuple son exclusion de la scène politique. Les cent cinquante-cinq occupants du DC-8 se trouvent brusquement confrontés aux fedayins. Après une semaine, quelques otages disséminés découvrent les réalités de cette guerre. Le scénario de ce film est fondé sur les témoignages recueillis auprès des acteurs de cette aventure.

21 h 55 Cinéma-cinémas.
Magazine de M. Boujut, A. Andreu et Cl. Ventura.
Pour la première fois, l'équipe de « Cinéma-cinémas » consacre une émission entière à un cinéaste, à l'occasion de la sortie prochaine à Paris de cinq films d'Alfred Hitchcock. On fait confiance, ce magazine est toujours un plaisir fin.

22 h 55 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

20 h 35 Portrait : Elia Kazan, outsider.
D'A. Tresgot et M. Ciment.
Sélectionné au Festival international du film, section « Un certain regard », en 1982. Dirigé par Annie Tresgot et photographié par Michel Brault, Elia Kazan a été filmé sur une période de trois semaines à New-York, à Long-Island et dans le Connecticut. Le réalisateur discute avec Michel Ciment des diverses étapes de sa carrière, de son engagement politique et de ce qu'ont représenté pour lui ses deux épouses, Molly d'abord, puis Barbara Loden, tour à tour comédienne et cinéaste. Portrait grandeur nature d'un homme toujours passionné et jeune.

21 h 25 Journal.

21 h 45 Feuilleton : Exil.
De R. Müller et E. Günther, d'après L. Feuchtwanger. Réal. E. Günther, avec K. Löwitsch, L. Martini, V. Glowna...
Cinquième épisode. Le complot tramé contre le journal Pariser Nachrichten *commence à porter ses fruits.*

22 h 40 Parole de régions.
Ambitions, projets de FR 3 Rhône-Alpes-Auvergne, sur le thème de la montagne, l'isolement en moyenne montagne (vie au quotidien, école, transports, élevage...)

22 h 50 Prélude à la nuit.
Suite liturgique, *d'A. Jolivet, par les Solistes de Marseille, dir. D. Erlih.*

FR 3 PARIS ILE-DE-FRANCE

17 h 5 Dans les mains du magicien.
17 h 12 Belle et Sébastien (dessin animé).
18 h 5 Renart (d'après le *Roman de Renart*).
18 h 30 Vie régionale.
18 h 55 Gil et Julie.
19 h Informations.
19 h 35 Fortune.
19 h 50 Le tour du monde en quatre-vingts jours.

FRANCE-CULTURE

19 h 30 Perspectives scientifiques : linguistiques fantastiques.
20 h La belle œuvre : *Elektra*, de R. Strauss.
22 h 30 Nuits magnétiques.

FRANCE-MUSIQUE

20 h 30 Concert : Musique pour violon et orchestre, « Liebeszauber », musique pour orchestre de Stephan, par l'Orchestre symphonique de la radio de Berlin, dir. H. Zender, sol. H. Mailer, D. Fischer-Dieskau.
21 h 30 Cycle acousmatique.
22 h 30 Fréquence de nuit : La musique et le corps.

Jeudi 2 février

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

11 h 20 Vision plus.
12 h Les rendez-vous d'Annik.
12 h 30 Atout cœur.
13 h Journal.
13 h 45 Objectif santé : Surveillance gynécologique.
13 h 55 Série : Jo Gaillard.
14 h 50 Les choses du jeudi (et à 15 h 55).
15 h 30 Quarté en direct de Vincennes.
16 h 30 Images d'histoire.
Les chasseurs alpins.
17 h Croque vacances.
18 h Feuilleton : Le neveu d'Amérique.
18 h 15 Le village dans les nuages.
18 h 40 Variétoscope.
18 h 55 7 heures moins 5.
19 h Météo première.
19 h 15 Emissions régionales.
19 h 40 Les petits drôles.
20 h Journal.

20 h 35 Feuilleton : La chambre des dames.
D'après le roman de J. Bourin, adaptation F. Verny, réalisation Y. Andrei, avec H. Virlojeux, M. Vlady. *Plus de dix ans ont passé, mais Etienne pense toujours à Mathilde malgré leur séparation.*

21 h 35 L'enjeu.
Magazine économique de F. de Closets, E. de La Taille et A. Weiller.
On trouvera dorénavant régulièrement — le premier jeudi de chaque mois — autour de 21 h 30 cet excellent magazine, qui traite de l'économie sous toutes ses formes. Cette semaine : la griffe de la fortune ; Roger Godino, chercheur d'or blanc ; Hollande, les fonctionnaires au pain sec ; quand les immigrés réussissent ; ardoises, le match France-Espagne ; les caricatures.

22 h 50 Histoires naturelles : La passion du sandre.
Emission d'E. Lalou, I. Barrère et J.-P. Fleury.
Un poisson chasseur venu de Hongrie : le sandre.

23 h 30 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

10 h 30 ANTIOPE.
12 h Journal (et à 12 h 45).
12 h 10 Jeu : L'académie des neuf.
13 h 35 Feuilleton : Les amours romantiques.
13 h 50 Aujourd'hui la vie.
Le comédien Francis Huster.

14 h 55 Cinéma : Relaxe-toi chérie.
Film français de J. Boyer (1964), avec Fernandel, S. Milo, J.-P. Marielle, Y. Clech, J. Lefebvre (N. Redif.).
La femme d'un notable de province découvre la psychanalyse au cours d'une conférence. Persuadée que son mari est atteint d'un complexe, elle cherche à le défouler. D'après une pièce de Boulevard de Jean Bernard-Luc. La satire ne va pas très loin.

16 h 35 Magazine : Un temps pour tout.
Les yéyés.
17 h 45 Récré A 2.
18 h 30 C'est la vie.
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 10 D'accord, pas d'accord (INC).
19 h 15 Emissions régionales.
19 h 40 Expression directe.
La FEN (Fédération de l'éducation nationale) et l'Assemblée permanente des chambres de métiers.
20 h Journal.

20 h 35 Série : Marco Polo.
De D. Butler, V. Lavella et G. Montaldo. Avec K. Marshall, A. Picolo, T. Vogel...
Dixième épisode d'un feuilleton qui se situe dans le Japon ancien. Complots, enlèvements, aventures.

21 h 30 Résistances.
Magazine des droits de l'homme, de Bernard Langlois.
Quatre ans de résistance en Afghanistan (un document tourné à 15 kilomètres de la frontière soviétique, une rétrospective de quatre ans de guérilla et un reportage sur un camp au Pakistan). Salvador (les aveux d'un tortionnaire). Argentine (à l'heure où s'établit publiquement le bilan de la dictature militaire). Philippines (le régime de Marcos menacé de l'intérieur). Opération Handicap international (le travail d'une association française dans les camps de réfugiés de Thaïlande).

22 h 45 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

17 h Télévision régionale.
Programmes autonomes des douze régions.
19 h 55 Dessin animé : Inspecteur Gadget.
20 h 5 Les jeux.

20 h 35 Cinéma 16 : la Fête.
Scénario E. Le Hung. Adapt. J. Jaquine. Réal. E. le Hung. Avec E. Bouix, D. Sauvegrain.
De l'hôpital où elle affronte la mort, Zita écrit à son mari Antoine. Ses lettres forment un contrepoint à l'aventure qu'Antoine noue avec une autre femme dans l'effervescence d'une fête. Aventure sans lendemain, celle-ci repartira avec son fiancé. Confrontation de morales, de personnages, de milieux différents.

22 h Journal.
22 h 20 Parole de régions.
Ambitions, projets de FR 3 Rhône-Alpes-Auvergne.
22 h 30 Prélude à la nuit.
Quatuor en la mineur, de F. Schubert, par le Quatuor Bartholdy.

FR 3 PARIS ILE-DE-FRANCE

17 h 05 Dans les mains du magicien.
17 h 12 Bilitis au bar oriental.
17 h 27 Pierre Luccin raconte : Le petit drôle.
17 h 40 Nom de famille : Malakoff.
18 h 08 Feuilleton : Dynasty.
18 h 55 Gil et Julie.
19 h Informations.
19 h 35 Bois d'ébène.
19 h 50 Dessin animé : Le Tour du monde en quatre-vingts jours.

FRANCE-CULTURE

14 h Sons.
14 h 5 Un livre, des voix : « Love boat » de F.-S. Fitzgerald.
14 h 47 Les après-midi de France-Culture : Têtes chercheuses à Villeurbanne ; à 15 h 20, débat ; médecine d'urgence, la médecine de catastrophe ; à 16 h, reportage : vers un nouveau cirque ? ; à 17 h, Raison d'être.
18 h 30 Feuilleton : les Ethiopiques.
19 h 25 Jazz à l'ancienne.
19 h 30 Les progrès de la biologie et de la médecine.
20 h Nouveau répertoire dramatique : « Portrait de famille », de D. Bonal ; avec R. Saiik, R. Leduc, C. Arditi.
22 h 30 Nuits magnétiques.

FRANCE-MUSIQUE

12 h Le royaume de la musique.
12 h 35 Jazz : les aventures de Sydney Bechet.
13 h Concours international de guitare.
13 h 30 Poissons d'or.
14 h 4 Musique légère.
14 h 30 D'une oreille à l'autre : œuvres de Chopin, Dowland, Xenakis, Mahler.
17 h 5 Repères contemporains : J.-P. Holstein.
18 h L'imprévu.
19 h 5 Concert : avec le Quartette du pianiste J.-M. Ribis, de Tours, et le Tonton Quartette de Toulouse.
20 h Concert (en direct du Théâtre des Champs-Elysées) : « le Roi malgré lui », de Chabrier, par le Nouvel Orchestre philharmonique et les chœurs de Radio-France, dir. C. Dutoit, chef des chœurs, J. Jouineau, chef de chant M. Paubon...
23 h Fréquence de nuit : Corps, accords.

Les ordres de grève ont été bien suivis dans les lycées et les collèges

Le mot d'ordre de grève nationale lancé mardi 31 janvier par quatre syndicat d'enseignants, membres de la Fédération de l'éducation nationale (FEN), dans les collèges et lycées a été bien suivi. Selon le Syndicat national des enseignements de second degré (SNES), 65 % à 75 % des professeurs ont cessé le travail, cette proportion atteignant 70 % à 85 % chez les surveillants. De son côté, le Syndicat national des instituteurs et professeurs de collèges (SNI-PEGC) estime à plus de 70 % le taux de grévistes parmi les seuls PEGC.

Les pointages effectués par le ministère de l'éducation nationale dans les vingt-six académies métropolitaines font état de 51,81 % de grévistes chez les personnels de surveillance et de 43,96 % parmi les enseignants. Chez ces derniers, le mouvement a été plus important dans les collèges (53,19 %) que dans les lycées (43,68 %) et les lycées d'enseignement professionnel (28,44 %). Plusieurs manifestations ont été organisées, à Marseille, Lyon et Paris notamment, parfois avec la participation de sections du SGEN-CFDT qui ne s'était pas associés à la grève au plan national. A Paris, quelque trois mille personnes ont ainsi défilé de la Bastille à la place du Palais-Royal en scandant notamment *« Savary, Mitterrand, des crédits pour l'enseignement ! »*.

Complainte à « Georges-Brassens »

Soixante-dix pour cent de grévistes. Le lycée et le collège Georges-Brassens de Villeneuve-le-Roi (Val-de-Marne) n'avaient jamais connu pareille mobilisation depuis l'arrivée de la gauche au pouvoir.

Dès 9 heures, le matin du mardi 31 janvier, ils sont une quinzaine sur le pied de guerre, réunis dans la salle des professeurs. Dehors, le parking à vélos reste vide. La plupart des élèves ont préféré rester chez eux bien que l'accueil et la restauration soient assurés. Le silence qui enveloppe les bâtiments de béton brut n'est troublé que par le vacarme des avions qui se posent un peu plus loin, sur les pistes d'Orly. Dans les classes, seize des quarante-huit professeurs de service ont choisi, malgré tout, de travailler.

Certifiée d'allemand, une non-gréviste explique qu'elle n'a pas *« l'intention d'offrir une journée de salaire au gouvernement »*. Pour des motifs bien différents, une de ses collègues, syndiquée au SGEN-CFDT, ne suit pas non plus la grève. Elle a déjà cessé le travail une semaine plus tôt et ne veut pas pénaliser ses élèves qui préparent le baccalauréat ; car « Georges-Brassens », ses mille élèves et ses quatre-vingt-cinq professeurs ont une grève d'avance. L'établissement s'est mobilisé dès le 24 janvier après l'annonce par le rectorat de Créteil d'une suppressions d'heures pour l'année prochaine, en application du nouveau mode de répartition des dotations à la rentrée 1984. Au total, trois enseignants du collège et quatre du lycée doivent être mutés dans d'autres départements de l'Ile-de-France moins bien dotés que le Val-de-Marne.

La grande majorité des professeurs ont trouvé dans la situation locale un motif déterminant pour reprendre les mots d'ordre nationaux. Les transferts d'heures vers d'autres établissements signifient pour eux alourdissement des effectifs, suppression des heures de soutien au collège et impossibilité de dédoubler les classes en physique ou en éducation manuelle et technique.

Lundi, une agrégée d'anglais a reçu son avis de mutation, comme six de ses collègues. Après neuf années passées à Georges-Brassens, elle doit être affectée, à la rentrée, quelque part en Seine-et-Marne. La brutalité de cette décision la révolte et lui donne l'impression de sortir tout droit d'un *« mécanisme aveugle »* dont elle s'estime victime. Parce que *« le métier d'enseignant se dégrade »* et qu'on ne peut rester sereine en travaillant à 100 kilomètres de chez soi, elle fait grève.

Autrefois adhérente au SNES, elle a quitté ce syndicat pour manifester son indépendance et parce qu'elle ne supporte plus *« le décalage entre les discours gouvernementaux sur la priorité à l'enseignement et les moyens réels de l'éducation nationale »*. Même sur le plan pédagogique, elle a perdu son enthousiasme, jurant qu'elle ne tenterait plus aucune expérimentation tant font défaut, selon elle, les soutiens matériels.

Découragement, épuisement, les mots reviennent souvent dans la conversation de tous les grévistes, laissant en arrière-plan les revendications sur les horaires et la rénovation des collèges posées par les syndicats appelant à la grève, chacun à sa façon.

A-coups

« On saupoudre les crédits pour les établissements expérimentaux tandis que globalement le système éducatif continue de fonctionner à l'économie », se plaint une adhérente du SNES. Une tentative d'alphabétisation des élèves de sixième en situation d'échec, opérée voici deux ans, a fait long feu *« faute de moyens »*, provoquant amertume et désillusion parmi ceux des professeurs qui avaient accepté d'y consacrer beaucoup d'énergie. La responsable de la section SNES s'interroge : *« Comment peut-on parler de démocratisation de l'enseignement lorsqu'on pratique une telle politique malthusienne ? »*

Pourtant, parmi les grévistes, déception ne rime pas avec opposition politique. En cessant le travail, ils veulent lutter *« contre la dégradation des conditions de travail et accentuer la pression sur le ministère »*. Adhésion syndicale et mécontentement ne coïncident pas toujours. A Villeneuve-le-Roi, on a vu des non-syndiqués faire grève et des militants faire cours, des adhérents du SNES combatifs sur le terrain mais quasi absents de la manifestation organisée l'après-midi à Paris, des professeurs du SGEN-CFDT cesser le travail sur une consigne départementale opposée à la position nationale de leur syndicat.

La grande machine revendicative de l'enseignement ne pouvait se remettre en marche sans à-coups. Mais la mobilisation, lancée simultanément par le SNES et le SNI-PEGC sur des mots d'ordre divergents, s'est finalement opérée presque entièrement sur la revendication des *« moyens pour l'éducation nationale »*.

PHILIPPE BERNARD.

LA RÉGION RHONE-ALPES ET LE SAHEL

Cinq mille enfants à sauver

De notre correspondant régional

Lyon. – Anne Rochegude et Alain Hattet étaient partis en reportage pour le compte de la télvision régionale à la fin de l'année dernière. Thème du voyage et du sujet à diffuser par FR 3 : « Les bergers du Mali ». Très vite, ce thème sera abandonné. Les deux producteurs découvrent la misère absolue, le Sahel, le désert qui avance et un petit canton du Mali – celui de Léré – où cinq mille enfants sont menacés à très court terme par la famine.

Au-delà de leur témoignage, Anne Rochegude et Alain Hattet vont, dès leur retour à Lyon, tenter de lancer une opération « survie » pour cette région située au sud-ouest de Tombouctou, à la frontière avec la Mauritanie.

Avec l'aide de divers organismes, dont le Comité français contre la faim et Bioforce, ils avancent une idée simple : les cinq millions d'habitants de la région Rhône-Alpes doivent sauver cinq mille enfants. Un « comité pour Léré » est créé. L'aide des Rhônalpins sera apportée « sans intermédiaire », de région à région. Elle prendra la forme d'une aide alimentaire d'urgence – les besoins sont de 300 tonnes de riz pour attendre la prochaine récolte, – mais aussi celle d'une action à long terme : creusement de puits, actions sanitaire, reconstitution du cheptel.

Le président du conseil régional Rhône-Alpes, M. Charles Béraudier, a lancé l'idée d'une surtaxe de 1 ou 2 centimes par mètre cube d'eau consommé dans la région. Une idée qui pourrait, elle aussi, faire son chemin. Dans l'immédiat, les habitants de la région sont invités à souscrire individuellement ou collectivement à des « contrats de survie ».

L'opération doit avoir lieu tout au long du mois de février. Des « cartes de survie » seront diffusées par le Comité pour Léré dans les boulangeries de la région.

CLAUDE RÉGENT.

• Les dons peuvent être adressés au Comité français contre la faim, CCP 9 000-04 N Lyon, TPG du Rhône, opération Mali. Tél. : (7) 862-20-26 poste 40-82.

Les résultats des élections au Conseil supérieur des universités

L'année 1984 a commencé pour les universitaires par des élections. Les 4 et 5 janvier ont en effet eu lieu les élections au Conseil supérieur des universités (CSU), le nouvel organisme chargé de gérer les carrières des enseignants chercheurs du supérieur. Elections importantes, à un moment où la question des carrières, des promotions, du passage d'un corps à un autre, mobilise les universitaires. Elections symboliques aussi car, depuis quelques mois, le débat sur la place et le rôle des syndicats agite les universités.

L'analyse des résultats est peu aisée car les cent quatre-vingt quatre scrutins organisés par discipline devaient permettre la désignation de mille cent seize représentants, répartis dans deux collèges : le collège A, regroupant les professeurs et les personnels chercheurs assimilés ; le collège B, comprenant les maîtres-assistants et les assistants. La multiplicité des listes, et notamment l'importance des listes « divers », en général conduites par des enseignants spécialistes connus dans leur discipline, si elles rendent compte de la diversité de ce milieu, empêchent les conclusions hâtives. De plus, l'importance d'un enseignant, sa reconnaissance par des pairs, comptent parfois plus que son appartenance ou non à un syndicat. Enfin, le scrutin de liste à la proportionnelle avec panachage possible et répartition au plus fort reste ne favorise pas la comptabilisation. La lecture des résultats permet toutefois de formuler quelques observations.

• L'abstention a été assez élevée, surtout dans le collège B. Pour 33 175 inscrits (9 692 dans le collège A et 23 483 dans le collège B), il n'y a eu que 17 676 votants. La participation a atteint 66 % dans le collège A et 48 % dans le collège B. C'est un phénomène déjà observé lors des élections universitaires ainsi qu'au moment des premières élections au Comité technique paritaire.

• Deuxième constatation : les listes dites syndicales, présentées par des organisations proches de la majorité (SNESUP-FEN et SGEN-CFDT) témoignent de leur représentativité. Cela est surtout vérifié dans le collège B où le SNESUP obtient 41 % des sièges et le SGEN 19 %. Cependant, dans le collège A, celui des professeurs, malgré les critiques nombreuses formulées au premier trimestre à l'encontre du rôle de ces syndicats, ils obtiennent 20 % des sièges. La Fédération des syndicats autonomes de l'enseignement et de la recherche, proche de l'opposition, apparaît, avec 18 % des sièges dans ce collège, comme le vaincu de ces élections. Même dans le groupe I (disciplines juridiques, économiques et politiques), la puissance du syndicat autonome est contestée. Par le jeu du panachage, beaucoup des membres du syndicat, engagés politiquement, ont été éliminés.

Victoire des « divers »

Enfin, l'intérêt de ce scrutin résidait dans le nombre de sièges obtenus par les listes présentées par l'association Qualité de la science française, animée par M. Laurent Schwartz. Malgré le soutien apporté par l'Association universitaire pour l'entente et la liberté (AUPEL), les amis de M. Schwartz n'ont pu présenter qu'un nombre limité de listes, essentiellement dans les secteurs mathématiques et informatique. Ces listes obtiennent 13 % des sièges dans le collège A et 4 % dans le collège B.

En définitive, les vainqueurs de ces élections restent les listes classées « divers » par le ministère, qui obtiennent près de la moitié des sièges dans le collège des professeurs.

SERGE BOLLOCH.

RELIGION

Mgr O'Connor est nommé archevêque de New-York

Jean-Paul II a nommé, le 31 janvier, Mgr John O'Connor à la tête de l'archevêché de New-York, que le décès du cardinal Terence J. Cooke, en octobre 1983, avait laissé vacant

[Mgr O'Connor, qui dirigeait jusqu'à présent le diocèse de Scranton (Pennsylvanie), est âgé de soixante-quatre ans. Il a été responsable des aumôniers militaires de la marine américaine. A ce titre, il a collaboré avec Mgr Cooke, alors vicaire général auprès des forces armées.

Le nouvel archevêque de New-York a fait partie du groupe des cinq évêques chargés de rédiger, en 1982, une lettre pastorale sur l'arme nucléaire qui prenait position contre un usage préventif de cette arme.]

JUSTICE

LES QUATRE ARMÉNIENS ONT ÉTÉ CONDAMNÉS A SEPT ANS DE RÉCLUSION

La compréhension des mobiles et le poids des actes

La Turquie, en définitive, n'aura passé qu'un mauvais quart d'heure, *au banc des accusateurs-accusés* du procès des quatre Arméniens. Elle n'aura subi qu'un fort coup de tabac de huit jours d'audience avec, mardi 31 janvier, au plus fort de la tempête, l'assaut des six avocats de la défense (1) acharnés à aligner les comptes du génocide de 1915.

En condamnant à sept ans de réclusion chacun des quatre preneurs d'otages du consulat de Turquie, la cour d'assises de *Paris* a *probablement* évité à la France une crise de *ses relations* avec le gouvernement turc en inclinant, au dernier moment, le cours de ce procès tellement favorable à la cause arménienne. Rééquilibrage de justesse.

Trois heures plus tôt, juste avant que la cour ne se retire pour délibérer, Mᵉ Henri Leclerc mettait encore en pièces — et de quelle manière — l'attitude de la Turquie face au problème arménien. Le consul général, M. Kaya Inal, qui avait été blessé le 21 septembre 1981 au cours de la prise d'otages, s'entendait, sans broncher, reprocher en *tant que représentant* de son gouvernement, *« un nouveau crime contre l'humanité »*. Avant Mᵉ Leclerc, Mᵉˢ Patrick Devedjian et Jean-Pierre Mignard avaient sapé les fondations de *« la justification turque »*, dénonçant les arguments historiques, mais aussi *« les atteintes aux libertés »* de 1984 constatées à Ankara et qui faisaient, selon Mᵉ Mignard, des descendants des Ottomans de 1915 les détenteurs du *« record d'Europe de l'emprisonnement »*.

Ce refus de suivre tout à fait les avocats de la défense sur le chemin de l'opprobre est sans doute la *première indication sur le sens de ce* verdict plus sévère que prévu. Les magistrats et les jurés ont, peut-être, considéré que le Palais de justice avait prêté son cadre un peu trop complaisamment à un procès historique qui ne pouvait être jugé que très indirectement. Sans refuser à la communauté arménienne la tribune qu'elle réclamait, sans chercher, au fil des audiences, à atténuer l'ampleur des critiques adressées au gouvernement turc, la cour d'assises a rappelé que, même ouverte à tous les arguments, elle n'avait à se prononcer que sur les crimes de quelques-uns.

Ces crimes, justement, retrouvent dans l'arrêt prononcé *une importance* que le procès ne leur avait pas *donnée. Le jury a, en effet,* répondu *« oui »* à toutes les questions concer*nant la mort* d'un gardien turc et les blessures occasionnées à M. Inal. Il a, plus surprenant, confirmé les qualifications de plusieurs autres agressions armées dans le consulat, celle, notamment, dont affirme avoir été victime un gardien de la paix et qui paraissait moins évidente. A additionner ainsi les intentions d'homicide ou de *blessures volontaires*, les peines infligées se justifiaient sans doute davantage.

Solidarité de la peine

Toutefois, la cour d'assises a voulu à donner son arrêt un sens plus complexe, en condamnant tous les preneurs d'otages à une peine identique. Cette solidarité de la peine, les accusés l'avaient implicitement demandée en mettant en avant la dimension politique de leur *« opération suicide »* au consulat. Mᵉ Leclerc l'avait réclamée pendant sa plaidoirie, en expliquant que les quatre Arméniens *« avaient été unis dans l'acte »* et que chacun d'eux avaient pris une part de toutes les responsabilités, de celle, surtout, de *la mort du garde que la justice ne reprochait* qu'à Kevork Guzelian. Le *représentant* du ministère public, M. Charles Michon, avait requis contre celui-ci une peine de dix ans de réclusion, mais il n'avait proposé pour châtiment de la faute d'Aram Basmadjian qu'une peine de cinq années de réclusion. La cour a rogné les extrêmes, réunissant les quatre accusés en une curieuse moyenne.

Les jurés ont-ils voulu, par ce retour au centre, marquer leur compréhension des mobiles invoqués par la communauté arménienne — les accusés ont bénéficié des circonstances atténuantes, — tout en maintenant une sévérité d'appréciation des actes commis ? *Ce mélange* des genres, qui donne l'impression d'un verdict à contresens, a laissé croire aux Arméniens présents à l'audience que leurs efforts avaient été vains et que la cour avait à peine distingué les quatre accusés de vulgaires criminels de droit commun sans mobile noble. On retiendra, pourtant, de ce procès qu'il a surtout permis à la communauté arménienne, outre l'accès à une tribune, de parfaire son unité et d'affiner sa réflexion sur les effets de la violence.

Ces huit jours d'audience ont aussi permis aux *« modérés »* de l'ASALA (Armée secrète arménienne pour la libération de l'Arménie), qui ont, en fait, animé la dé*fense des quatre jeunes gens*, d'isoler un peu plus, dans la diaspora, les *« extrémistes »* d'Agop Agopian. Pour tous ceux qui veulent éviter à la lutte des Arméniens les perversions du combat armé, ce n'est pas une mince victoire que d'avoir entendu Kevork Guzelian et ses compagnons, venus de Beyrouth, dire, que, après leur libération — en fait dans deux ou trois ans, compte tenu de leur détention préventive, — ils continueraient leur *« action par des voies politiques »*.

PHILIPPE BOGGIO.

(1) Mᵐᵉ Emile Aslanian, Raffi Pechlimadgan, Francis Teitgen, Jean-Pierre Mignard, Patrick Devedjian et Henri Leclerc.

INDIGNATION EN TURQUIE

Ankara (AFP). — *La condamnation* à sept ans de réclusion des quatre *militants arméniens de l'ASALA* (Armée secrète arménienne pour la *libération de l'Arménie)* a *suscité* une vive indignation en Turquie. *Dans ses éditions du mercredi* 1ᵉʳ février, la presse reproche à la cour d'assises de Paris la modération de son arrêt : *« La justice assassinée en France »*, titre le quotidien à fort tirage *Hurriyet*. *« La France a eu peur »*, écrit le quotidien populaire *Gunes*. *« Les Arméniens n'ont pas eu la peine qu'ils méritaient. »* Le quotidien de droite *Turcuman*, qui titre *« les criminels s'en sont bien tirés »*, estime dans ses colonnes que *« du président Mitterrand au juge, tout le monde a mis en scène un affreux spectacle »*.

Faits divers

En cagoule sous la pleine lune

De notre correspondant

Périgueux. — Francis Leroy, quarante-quatre ans, un habitant de Bourdeilles, près de Périgueux (Dordogne), considéré depuis le 30 janvier par les services de police comme le témoin numéro un dans le meurtre de M. Jacques Royère, industriel à Bergerac *(le Monde du 1ᵉʳ février), était* toujours en garde à vue mercredi *matin à avoué être* l'homme à la cagoule qui a commis, entre 1978 et le 24 janvier dernier, six agressions dans un périmètre très limité de la banlieue nord-est de Bergerac. Selon les mêmes sources, les policiers, perquisitionnant au domicile périgourdin de Francis Leroy — Ce dernier correspond au signalement donné par ses victimes et aussi aux deux portraits robots dressés par la police judiciaire et la gendarmerie —, *auraient retrouvé* la carte de crédit de Mᵐᵉ Francçoise Natalis *volée* le soir du *meurtre* à Lembras, près de Bergerac.

De plus le meurtrier a précisé l'endroit où il s'est débarassé de l'arme du crime en la jetant dans la Dordogne.

D'autre part, un signe particulier aurait mis les policiers sur la piste de Leroy. Certaines de ses victimes avaient remarqué que leur agresseur était amputé d'une phalange à *l'auriculaire* droit, ce qui est son cas. Quant à *l'« odeur de sous-bois »* des vêtements du meurtrier relevée par Mᵐᵉ Natalis et ses trois enfants, elle peut s'expliquer par la profession de Francis Leroy, qui dirigeait, dans le Périgord vert, un centre équestre et prenait une part active à la vie associative de la région, notamment dans le domaine du tourisme rural.

Enfin de lourdes présomptions ont permis aux policiers d'interpeller Leroy. En 1964, ce dernier avait été condamné à vingt ans de réclusion criminelle par la cour d'assises de Charente-Maritime pour un crime et une agression commis trois ans plus tôt sur des femmes seules par des moyens comparables à ceux des affaires bergeracoises. Ces crimes *avaient été commis à la pleine* lune, comme la plupart des ré*centes agressions. Leroy avait* été libéré en 1974 après dix ans passés à la centrale de Melun.

«L'assassin de la pleine lune» de Saintes et « le fou de Bergerac » sont-ils un seul et même *homme ? Cela devient de plus en* plus probable, à mesure que les charges *s'accumulent* sur *Leroy*, qui a été confronté, dans la soirée du 31 janvier, avec ses dernières victimes. Il reste à déterminer maintenant quels sont les motifs qui ont conduit le meurtrier à agir toujours dans un secteur limité de la région de Bergerac, région que Leroy connaissait apparemment très bien. Francis Leroy a signé des aveux complets et devait être présenté au parquet de Bergerac dans l'après-midi du 1ᵉʳ février.

JEAN-CLAUDE AUDEBERT.

POLICE

LANCÉ PAR LA FASP

Un appel à l'unification du syndicalisme policier

Majoritaire parmi les policiers en tenue, la Fédération autonome des syndicats de police (FASP) a lancé, lundi 30 janvier, un *« appel à l'unification du mouvement syndical policier »*. *Elle vient d'adresser une lettre à toutes les organisations syndicales policières, sans discrimination d'aucune sorte », les conviant à une rencontre dans ce but.*

Œcuméniste ? Proposant de s'unir *« pour réformer et faire gagner la police nationale »*, l'affiche de la FASP, actuellement diffusée dans les commissariats, mêle volontairement tous les sigles du syndicalisme policier. *Les manifestants* antigouvernementaux du 3 juin 1983 y croisent donc les inspecteurs qui, le 21 janvier, s'en prenaient avec virulence aux « flics » en tenue, et les commissaires « patrons » des services y côtoient les extensions policières des centrales ouvrières. Aussi cette démarche *est-elle, en soi*, une nouveauté, dans un monde où les divisions politiques, corporatistes et syndicales paraissent souvent l'emporter. Tactique d'une organisation classée à gauche et principal soutien des réformes engagées ou projetées depuis mai 1981 ? Manœuvre de l'organisation dominante, puisque majoritaire au sein des corps les plus nombreux (87 147 policiers en tenue contre 20 355 en civil) ?

Non, répond fermement M. Bernard Deleplace, secrétaire général de la FASP. *« L'unité,* explique-t-il, *c'est l'assurance d'en finir avec la démagogie, le conservatisme, les manipulations politiques ; c'est l'espoir d'une dynamique nouvelle à la base et d'une volonté des personnels pour réformer la police et défendre les conquêtes syndicales »*. Avec l'unité syndicale, assure-t-il, les policiers auraient le moyen de *« créer enfin une communauté de travail et d'action »* et, surtout, ils pourraient éviter *qu'« un mouvement syndical divisé, déchiré et parfois immature se voie imposer autoritairement des réformes qu'il n'aurait pas su accompagner »*.

Une vingtaine d'organisations

Le monde syndical policier, qui compte une vingtaine d'organisations, peut être divisé en trois catégories : les syndicats majoritaires, *s'inscrivant dans la* tradition « autonome » du syndi*calisme ; les syndicats confédérés*, appartenant à des centrales syndicales *ouvrières* ; les syndicats catégoriels, proches des options de l'opposition.

● *Les syndicats majoritaires :* le Syndicat des commissaires et hauts fonctionnaires de la police nationale regroupe 85 % des corps de commandement ; le Syndicat national autonome des personnels en civil (SNAPC) représente près de 70 % des inspecteurs et enquêteurs ; la Fédération autonome des syndicats de police (FASP) regroupe quatre syndicats et représente près de 60 % des gradés et gardiens, corps les *plus nombreux*.

● *Les syndicats confédérés :* la CGT, la CFDT, la CFTC et FO ont toutes quatre des organisations policières. Elles sont minoritaires (moins de 10 % *chacune dans la police en tenue)*, FO ayant la particularité de représenter 15 % du corps des commissaires.

● *Les syndicats catégoriels :* regroupés au sein de l'Union des syndicats catégoriels (USCP), il s'agit du SIPN, du SCO et du SGPN, la principale organisation étant le SIPN qui représente 20 % des gradés et gardiens, les deux autres étant affiliées à la CGC. Ils se sont associés aux manifestations du 3 juin 1983, ainsi que la FPIP, scission du SIPN au début des années 70, minoritaire et classée à l'extrême droite.

Pédagogie

A cette *« responsabilité syndicale »*, la FASP ajoute, comme condition de réformes bien menées et bien comprises, la *« volonté politique »*. Il faut sortir, estime M. Deleplace, de cette *« situation paradoxale »* où les objectifs réformateurs ont été tracés depuis le rapport Belorgey de 1982 et où, pourtant, *« les usagers, les policiers de base, et même parfois les journalistes, sont toujours dans le flou, ne savent plus où l'on va »*.

La stratégie choisie jusqu'ici n'est pas la bonne, selon M. Deleplace, qui l'assimile au *« contre-exemple »* de Talbot pour les mutations industrielles : *« On a préféré le secret, les rencontres séparées avec chaque syndicat pris isolément, le tâtonnement et les hésitations entre les exigences des uns et des autres, plutôt que de mettre tout sur la table, dans un même lieu de concertation capable de faire des choix »*.

Condamnant cette stratégie, qui *« a laissé le champ libre au corporatisme, aux jeux d'influence, à l'affrontement des intérêts catégoriels »*, M. Deleplace demande donc que, *« contre le sentiment d'insécurité, l'Etat se fasse pédagogue »*, qu'il annonce clairement et publiquement *« ses intentions et ses objectifs »*. Et, s'agissant de la concertation syndicale, il réclame que soit mis en place *un « comité technique ministériel »* tel que le prévoient les nouveaux textes sur la fonction publique depuis mai 1982 (1) : *« Que l'on y étudie les réformes et que l'on y vote ! Alors, les choix se feront dans la clarté. »*

Cette clarté suppose aussi, selon la FASP, que l'on dissipe le malaise persistant créé par la division de l'autorité politique sur la police, entre un ministère de l'intérieur et un secrétariat d'Etat chargé de la sécurité publique. Les méthodes de ce dernier ne lui plaisent guère : certains, estime M. Deleplace, y *« jouent à la guerre syndicale, manipulent les revendications, s'amusent à monter les syndicats les uns contre les autres »*. *« Il doit y avoir, au ministère de l'intérieur, une autorité et une seule »*, conclut-il.

E. P.

(1) Groupant les représentants des cinq directions du ministère de l'intérieur et de la décentralisation, ce comité comprendrait quinze représentants des personnels, selon la représentativité des organisations. La FASP aurait ainsi neuf sièges et certains corps policiers minoritaires en nombre n'y seraient pas représentés : les enquêteurs, les officiers et les commissaires.

EN BREF

Viol sur commande

Claude, de Paris, a épousé Sylvie, de Bouglon (*Lot-et-Garonne*). *Ils* ont vingt ans. Les parents de Sylvie, *des paysans sans histoire, les logent* dans une maison proche de leur propre demeure. Claude est *remuant*, m'as-tu-vu, et, pendant ses absences Sylvie, qui pourtant croyait *tuer* l'ennui à ses côtés, retrouve au bal du samedi soir les gars du terroir. Lui, VRP, sillonne la France en CX : une voiture un peu trop luxueuse, de trop vite parvenu.

Disputes, soupçons... vendredi 27 janvier, Claude, le frimeur, s'excite, hurle d'impuissance et imagine le pire. Pour se donner du courage, il fait la tournée des bistrots, rencontre des amis, des inconnus, se saoule, les saoule et les persuade d'aller violer Sylvie.

Plus tard, à la gendarmerie, quand tous les violeurs seront arrêtés, quand Sylvie apprendra que Claude a monté le coup, on devra l'hospitaliser. Les autres, pour leur *défense, leur excuse,* ont *affirmé* qu'ils n'étaient pas au courant : *« On croyait que c'étaient seulement une salope qui avait trompé Claude. »*

Le magazine « Photo » condamné à 480 000 F de dommages et intérêts

La société éditrice du magazine *Photo* a été condamnée, le 31 janvier, par le tribunal civil de Paris à verser 480 000 F de dommages et intérêts à la famille de l'étudiante hollandaise Renée Hartevelt, tuée, puis dépecée, en juin 1981, par l'étudiant japonais Issei Sagawa. M. Pierre Drai, président du tribunal, a indiqué que la condamnation était immédiatement exécutoire. Ce jugement fait suite à l'ordonnance de référé rendue par ce même magistrat, le 30 novembre *(le Monde* du 1ᵉʳ décembre 1983), faisant injonction à l'Union des éditions modernes de retirer de la vente les 243 000 exemplaires du numéro de décembre 1983 de *Photo* sous astreinte de 10 francs par exemplaire.

L'huissier chargé de surveiller les *opérations de retour du magazine* avait constaté qu'il restait 43 600 *exemplaires* dans les locaux de la société ; 199 400 exemplaires ont donc été diffusés, dont 12 000 envoyés aux abonnés. Constatant que la publicité autour de cette affaire avait augmenté les ventes, et que la société avait continué à faire de la publicité pour ce numéro de *Photo* dans *Paris-Match*, M. Drai a ramené l'astreinte de 10 à 3 francs par exemplaire, fixant à 160 000 le nombre des exemplaires qui y étaient soumis, ce qui a abouti au total à 480 000 F.

Iparretarrak veut intensifier la lutte armée

Le mouvement nationaliste basque français Iparretarrak a annoncé mardi 31 janvier, dans un document de dix-huit pages adressé à la presse, un *« renforcement de la lutte armée »* contre *« le pouvoir français »*, qualifié de *« colinisateur et répressif »*. Dans ce texte, retraçant l'historique du mouvement depuis 1973, le groupe revendique des attentats qui ne l'avaient pas été jusqu'à présent, tels la destruction d'un résidence secondaire à Ascain (Pyrénées-Atlantiques), en septembre 1983, et le plasticage de la voiture de l'épouse du sous-préfet de Bayonne, en mars 1980, qui avait causé la mort de deux militants.

Pour Iparretarrak, la lutte armée doit être maintenue jusqu'à *« la réalisation d'une véritable autonomie, étape concrète sur le chemin de l'indépendance, de la réunification et du socialisme »*.

● *De nouveaux magistrats en Corse.* — Le tribunal d'Ajaccio a un nouveau président, M. Bertrand Darolle, qui était jusqu'ici premier juge d'instruction au Havre. Un nouveau procureur de la République a été nommé à Ajaccio, M. Gaston Carrasco, qui était premier substitut à Dunkerque.

« Jacques Mesrine » ne sera pas un film documentaire

Les auteurs du film-enquête *Jacques Mesrine*, diffusé à partir du *1ᵉʳ février*, n'auront pas à porter la mention *« film documentaire »* sur leurs publicités. Ainsi en a décidé, mardi 31 janvier, le tribunal de Paris, jugeant à la demande du réalisateur André Genovès, auteur d'un film de fiction sur Mesrine qui sera diffusé prochainement.

En revanche, Sylvie Jeanjacquot, amie de Mesrine, a obtenu que les deux auteurs du film-enquête, Hervé Palud et Gilles Millet, prennent l'engagement de faire en sorte de supprimer, dans les quinze jours, les passages au cours desquels on voit la photographie de la jeune femme.

● *L'affaire Mirval.* — Un instituteur du centre des jeunes détenus de la maison d'arrêt de Fleury-Mérogis, Antoine Lubrina, a été condamné, mardi 31 janvier, par le tribunal correctionnel d'Evry (Essonne) à 5000 francs d'amende — dont 3000 avec sursis — et 1 franc de dommages et intérêt pour avoir, dans un tract, mis en cause un ancien gardien sur les circonstances de la mort d'un détenu.

Patrick Mirval, jeune Antillais, âgé de vingt-deux ans, était décédé durant un transfert à l'intérieur de la prison, en janvier 1974 *(le Monde* du 15 décembre 1983).

● *La plainte d'un policier.* — Un inspecteur de police de Mulhouse (Haut-Rhin) a décidé de porter plainte contre un automobiliste qui l'accuse d'avoir tenu des propos racistes, annonce la section du Haut-Rhin du Syndicat national autonome des policiers en civil (SNAPC) qui s'est constituée partie civile. M. Smail Sliman, l'automobiliste, affirme avoir été l'objet de sévices et d'injures raciales après un accident de la circulation *(le Monde* du 27 janvier).

SPORTS

A l'Académie de médecine

UNE CONDAMNATION DE LA BOXE

« La boxe professionnelle n'est pas un sport. Il faut l'interdire comme elle l'est en Suède et en Norvège », a déclaré, le 31 janvier, devant l'Académie nationale de médecine le professeur Paul Brégeat, professeur de clinique ophtalmologique. *« La boxe est le seul sport, qui ait pour but de blesser l'adversaire et, si possible, de le mettre KO »*

Rappelant qu'une centaine de boxeurs sont morts en quelques années des suites des coups qu'ils avaient reçus, le professeur Brégeat a vivement dénoncé les graves séquelles que ce sport provoque, notamment dans les sphères oculaires et cérébrales. De nombreux boxeurs, *en effet, deviennent aveugles*, ce qui les voue plus tard, a souligné le professeur Brégeat à la déchéance sociale. Selon une récente étude britannique, 17 % des anciens boxeurs souffrent, d'autre part, de lésions cérébrales. *« Je pense, en toute conscience,* a conclu le professeur Brégeat, *que la boxe professionnelle — et même la boxe des amateurs — doit être interdite en France. »*

● *Athlétisme en milieu scolaire.* — La Fédération française d'athlétisme (FFA) et l'Union nationale pour le sport scolaire (UNSS) ont signé, *le* 31 janvier, une convention pour le développement de l'athlétisme dans le milieu scolaire afin de permettre une meilleure détection des talents.

● *Jeux olympiques : la sélection française pour Sarajevo.* — Trente-cinq athlètes français participeront, du 7 au 19 février, aux Jeux d'hiver. En plus des vingt-trois sélectionnés de la Fédération *française de ski* (FFS) *(le Monde* du 31 janvier), la Fédération des sports de glace (FFSG) a retenu les concurrents suivants :

— *Bobsleigh* à quatre : Christaud, Billat, Stot, Lachaud *(remplaçant :* Roux) ;

— *Patinage de vitesse :* Yan Melden (500, 1000, 1500, 5000 et 10000 m), Fagot (10000 *m*) ;

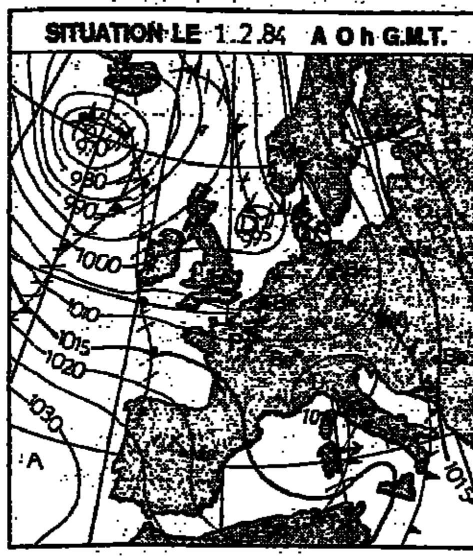
— *Patinage artistique :* Simond, Depouilly (hommes), Gosselin (dames), Nathalie Hervé, Pierre Béchu (danse).

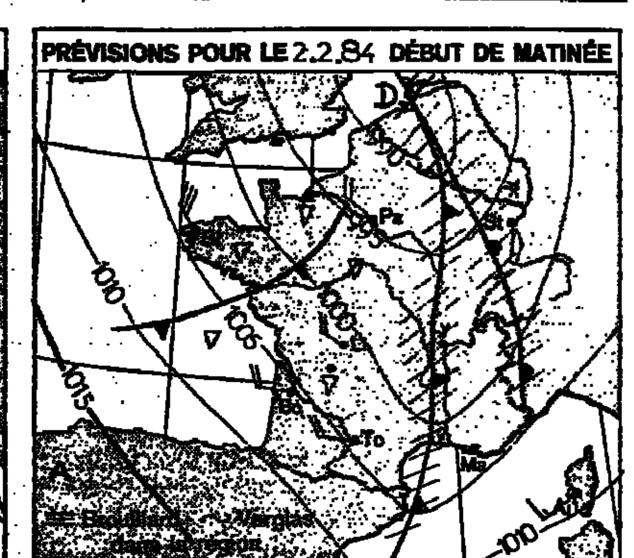
● *Basket-ball : Antibes qualifié pour les demi-finales de la Coupe Korac.* — En battant 80-79 les Israéliens du Maccabi de *Ramat-Gan*, après avoir été menés de sept points à la mi-temps, les joueurs d'Antibes se sont qualifiés pour les demi-finales de la Coupe Korac.

● *Tennis : un nouveau commanditaire pour le Grand Prix.* — La firme agro-alimentaire américaine Nabisco sera, à partir de 1985, le commanditaire du Grand Prix de tennis, à la place du constructeur automobile suédois Volvo qui finançait le circuit professionnel depuis 1980. Le nouveau commanditaire ne prendrait pas en charge l'organisation du Tournoi des maîtres qui est disputé depuis 1978 au Madison Square Garden de New-York. Le conseil professionnel du tennis, présidé par Philippe Chatrier, envisage d'en refaire une épreuve itinérante qui pourrait avoir lieu au palais des sports de Bercy en 1985.

INFORMATIONS « SERVICES »

MÉTÉOROLOGIE





Evolution probable du temps en France entre le mercredi 1er février à 0 heure et le jeudi 2 février à 24 heures.

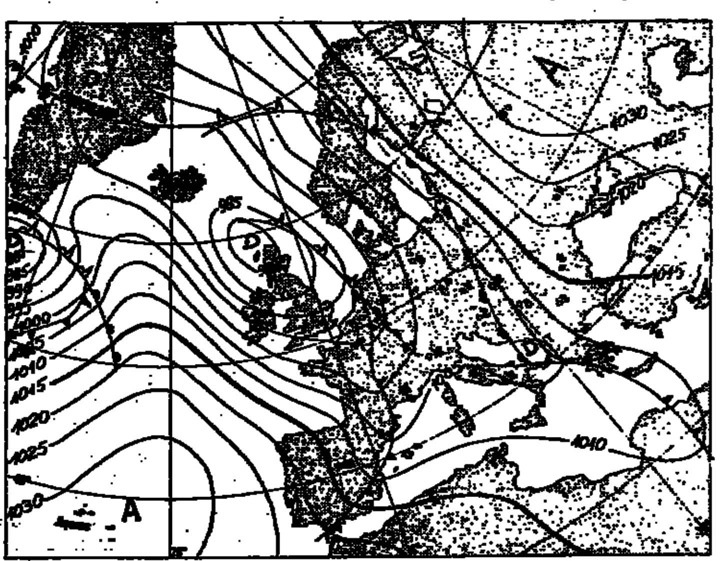
L'évolution du temps restera semblable à ce qu'elle a été ces jours derniers : temps doux avec un passage de pluie toutes les vingt-quatre heures ou trente-six heures.

Jeudi, une zone de pluie située le matin des Ardennes au Roussillon va s'éloigner vers l'Est, mais elle restera accrochée jusqu'au soir des Vosges aux Alpes en donnant de la neige au-dessus de 500 mètres.

Les températures minimales seront de 2 degrés dans l'Est, 4 à 5 degrés du Nord au Centre, 6 degrés près des côtes atlantiques sur l'Aquitaine et en Corse. Ensuite les vents vont s'orienter au nord-ouest. Le temps sera variable avec éclaircies et averses. Les températures maximales seront de 6 degrés à 12 degrés du Nord au Sud.

Pression atmosphérique réduite au niveau de la mer, à Paris, le 1er février 1984, à 7 heures, 1005,9 millibars, soit 754,5 millimètres de mercure.

PRÉVISIONS POUR LE 2 FÉVRIER 0 HEURE (G.M.T.)



Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 31 janvier ; le second le minimum de la nuit du 31 janvier au 1er février) :

Ajaccio, 10 degrés et 6 ; Biarritz, 12 et 9 ; Bordeaux, 11 et 6 ; Bourges, 8 et 3 ; Brest, 9 et 8 ; Caen, 9 et 7 ; Cherbourg, 7 et 5 ; Clermont-Ferrand, 10 et 2 ; Dijon, 8 et 2 ; Grenoble-Saint-M.-H., 6 et 0 ; Grenoble-Saint-Geoirs, – 6 et 1 ; Lille, 6 et 2 ; Lyon, 7 et 2 ; Marseille-Marignane, 10 et 5 ; Nancy, 9 et 2 ; Nantes, 10 et 6 ; Nice-Côte d'Azur, 11 et 4 ; Paris-Montsouris, 8 et 5 ; Paris-Orly, 8 et 3 ; Pau, 10 et 7 ; Perpignan, 15 et 8 ; Rennes, 9 et 5 ; Strasbourg, 8 et 2 ; Tours, 8 et 4 ; Toulouse, 9 et 5 ; Pointe-à-Pitre, 29 et 19.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 15 et 8 degrés ; Amsterdam, 6 et – 1 ; Athènes, 13 et 9 ; Berlin, 4 et 0 ; Bonn, 7 et 0 ; Bruxelles, 8 et 2 ; Le Caire, 19 ; Iles Canaries, 19 et 16 ; Copenhague, 2 et 1 ; Dakar, 22 et 18 ; Djerba, 16 et 11 ; Genève, 6 et 1 ; Jérusalem, 14 et 3 ; Lisbonne, 16 et 11 ; Londres, 7 et 1 ; Luxembourg, 5 et 0 ; Madrid, 12 et 6 ; Moscou, – 9 et – 14 ; New-York, 1 et – 4 ; Palma-de-Majorque, 15 et 8 ; Rome, 14 et 9 ; Stockholm, 1 et 0 ; Tozeur, 18 et 8 ; Tunis, 15 et 8.

(Document établi avec le support technique spécial de la météorologie nationale.)

EN BREF

BONNES PAROLES

« MESSIEURS ET CHERS EMPLOYÉS ». – « Maîtrise de la parole et de l'expression » : Ce stage, organisé par l'Office régional d'éducation audiovisuelle (OREA) dans son centre de formation à Toulouse (Haute-Garonne) les 6, 7 et 8 février, s'adresse aux responsables qui, dans un cadre professionnel, ont à effectuer de nombreuses prises de parole, conduire des réunions de travail ou diriger des entretiens. Il s'articule sur trois axes : expression orale, structuration de l'argumentation et conduite de réunions de travail.

★ **OREA, 1, impasse Lacordaire, 31078 Toulouse CEDEX. Tél. : (61) 53-38-93.**

CONFÉRENCE-DÉBAT

COUPABLES. – Le cercle Jean-Jacques-Rousseau et l'Association des étudiants protestants de Paris organisent un cycle de conférences-débats sur le thème de la culpabilité : « Culpabilité, Occident et Tiers-Monde », le 8 février à 21 heures avec Pascal Bruckner, auteur du livre *le Sanglot de l'homme blanc*, et Roby Bois, secrétaire général de la CIMADE (service œcuménique d'entraide) ; « La culpabilité, une maladie occidentale ? », le 7 mars à 21 heures, avec Émile Blondel, philosophe.

★ **Les conférences ont lieu au siège de l'association, 46, rue de Vaugirard, à Paris (6e). Tél. : 354-31-49. Entrée libre.**

FORMALITÉS

BIENTOT L'UNIVERSITÉ. – Tous les mercredis à 15 heures, jusqu'au 28 mars, le Centre d'information et de documentation jeunesse (CIDJ) organise des séances d'accueil collectif sur le thème *« Inscription à l'Université »* pour les étudiants français et étrangers.

★ **CIDJ, 101, quai Branly, 75015 Paris. Tél. 567-35-85.**

DOCUMENTATION

PROTECTION DES REPRÉSENTANTS DU PERSONNEL. – Liaisons sociales vient de publier un numéro de 84 pages sur la protection des représentants du personnel qui intègre les nouvelles dispositions introduites par la loi Auroux du 28 octobre 1982 sur les institutions représentatives du personnel.

La Protection des représentants du personnel (1) a le mérite de faire le point sur un système complexe tel qu'il résulte des textes les plus récents : Quels nouveaux bénéficiaires du statut protecteur ? Dans quelles hypothèses autres que le licenciement ? A qui appartient exclusivement la décision ultime ? Quels recours pour quels résultats ? Tout le dispositif protecteur, remis à neuf, est exposé, illustré des apports d'une jurisprudence encore appli-cable.

(1) En vente à Liaisons sociales, 5, avenue de la République, 75541 Paris Cedex 11. Tél. : 805-91-85. Au prix de 75 F.

FORMATION CONTINUE

APPRENDRE LE VOYAGE. – L'Institut de formation des agences de voyage (IFAV) organise au cours du premier trimestre 1984 des actions de formation dans le domaine touristique : techniques de vente, prospection-démarchage, billeterie aérienne, gestion, construction de forfait, accompagnement, etc. Il fabrique également des programmes de stages à la carte pour les entreprises qui lui en font la demande. L'IFAV dépend de l'Association pour le développement de la formation professionnelle dans les transports (AFT).

★ **IFAV-AFT, Le Tremblay-sur-Mauldre, 78490 Montfort-l'Amaury. Tél. : (3) 486-09-76.**

RELATIONS SOCIALES

LA CRISE DU SYNDICALISME. – Un séminaire sur « les relations sociales en 1984 » organisé par l'Institut d'études politiques de Paris (IEP) débutera le 28 février à Paris. Dirigé par Gérard Adam, professeur au Conservatoire national des arts et métiers (CNAM) et à l'IEP, il abordera, en deux séquences de trois jours chacune, de février à mars, les institutions de représentation et les relations du travail dans l'entreprise, la négociation collective et les conflits.

★ **Service de formation continue de l'IEP, 215, boulevard Saint-Germain, 75007 Paris. Tél. : 260-39-60.**

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 3637

	1	2	3	4	5	6	7	8	9
I									■
II								■	
III		■					■		
IV									
V				■		■		■	
VI					■				
VII									
VIII			■						
IX		■							■
X	■		■				■		
XI					■				

HORIZONTALEMENT

I. On lui tourne le dos quand il nous tend les bras. – II. Vieille souche ou tronc d'arbre. – III. Réunion de familles. Fait la liaison ou l'alliance. – IV. Qualité nécessaire pour entrer dans un corps de ballet. – V. Il a son esprit comme l'esprit a le sien. – VI. Agent moteur du coucou. Plan d'eau lombard. – VII. Qui, s'il ne fait pas de bien, ne fait au moins pas de mal. – VIII. Note. Noyaux à pépins. – IX. Carrées dans le milieu. – X. Monnaies étrangères. Démonstratif. – XI. En la prenant, on perd la face. Gaine ou fourreau.

VERTICALEMENT

1. Artiste pouvant avoir des relations avec le quai des Orfèvres. – 2. Le temps pour une sphère de décrire une ellipse. Bol ou pot. Grecque. – 3. Ses batailles ont exigé une forte consommation de cadres. – 4. Guillaume le Conquérant. On est choqué ou soulagé d'en recevoir un coup. – 5. Les généraux ont disparu, mais les civils subsistent. Parfait quand il est suprême. – 6. Il est plus facile d'y entrer que d'en sortir. Arme pour lancer des flèches. – 7. En Asie. Clé magique d'un écumeur de joaillerie. – 8. Pas vraiment gros. Un homme à l'âme et à la corde sensibles. – 9. Il faut le secouer pour qu'il assure son service. Forme d'avoir.

Solution du problème n° 3636

Horizontalement

I. Gendarmes. – II. Union. Ale. – III. If. Niés. – IV. Dare-dare. – V. En. Erre. – VI. Ta. Arsin. – VII. Ménage. On. – VIII. Maturité. – IX. Féroé. Dam. – X. En. Urée. – XI. Etat. Sens.

Verticalement

1. Guide. Fée. – 2. Enfantement. – 3. Ni. Anar. – 4. Dorée. Atout. – 5. An. Draguer. – 6. Narrer. Es. – 7. Maires. Idée. – 8. Elée. Iota. – 9. Ses. Ennemis.

GUY BROUTY.

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du mercredi 1er février 1984 :

DES DÉCRETS

● Portant application de l'article 18 de la loi du 13 juillet 1983 et instituant le contrat pour l'égalité professionnelle dans l'entreprise.

● Modifiant le décret du 10 novembre 1978 relatif à la participation financière de l'Etat dans le capital d'une société anonyme à créer, dénommée Caisse d'amortissement pour l'acier.

● Prorogeant le délai dans lequel les ouvriers des établissements industriels de l'Etat peuvent demander le bénéfice du régime de cessation anticipée d'activité.

● Portant désignation des membres de la commission des sondages instituée par l'article 5 de la loi du 19 juillet 1977 relative à la publication et à la diffusion de certains sondages d'opinion.

● Relatif à la commission consultative des droits de l'homme.

● Relatif au Conseil supérieur de la normalisation.

● Fixant le statut de la normalisation.

● Modifiant le décret du 12 juillet 1963 créant le certificat d'aptitude à l'éducation des enfants et adolescents déficients ou inadaptés.

UN ARRÊTÉ

● Portant extension des facilités offertes par le service public expérimental Postéclair et fixation de la nouvelle tarification provisoire applicable.

UNE CIRCULAIRE

● Portant sur la référence aux normes dans les marchés publics et dans la réglementation.

PARIS EN VISITES

VENDREDI 3 FÉVRIER

« Musée de Cluny », 14 h 30, 6, place Paul-Painlevé, Mlle Colin.

« La cathédrale russe », 15 heures, 12, rue Daru, Mme Hulot.

« Le Musée de l'histoire de France », 15 heures, 60, rue des Francs-Bourgeois, Mlle Zujovic.

« Raphaël », 17 h 30, Grand Palais, Mlle Oswald (Caisse nationale des monuments historiques).

« Le prince en terre d'Islam », 14 h 30, 13, avenue du Président-Wilson (Approche de l'art).

« Les Invalides », 14 h 30, métro Varenne (Art et promenades).

« Le Marais », 14 h 30, métro Pont-Marie (les Flâneries).

« Autour de Saint-Gervais », 14 h 30, façade (Paris pittoresque et insolite).

« Le Palais de justice », 15 heures, grille du Palais, boulevard du Palais (Paris et son histoire).

« Le Marais », 14 h 30, métro Saint-Paul (Résurrection du passé).

« L'Opéra », 14 heures, hall (Mlle Rojon).



CARNET DU Monde

Décès

– On nous prie d'annoncer le décès de

Roger Albert BEAUVAIS,
ancien d'Unilever-France
et Latécos SA,

survenu le 30 janvier 1984, à Rouen, dans sa quatre-vingtième année.

Après le service religieux à Rouen, l'inhumation aura lieu jeudi 2 février, à 15 heures, au cimetière communal de Saint-Ouen (93).

De la part de
Joël Hubert Beauvais, son fils,
Et de toute sa famille.
209, rue Eau-de-Robec,
76000 Rouen.

– Yvonne Becker,
Marie-Thérèse, Mathieu et Claude Dunant,
vous font part du décès de

Lucien BECKER,

survenu le 25 janvier 1984.

20, chemin de l'Halbuterie,
57260 Dieuze.

– Mme Armand Bittoun,
née Emilie Claude-Lafontaine, son épouse,
Nathalie Bittoun,
sa fille,
M. Maurice Chabat, Mme
et leurs enfants,
M. Joseph Choukroun, Mme
et leurs enfants,
Mme Sally Maman
et ses enfants,
Mme Mireille Bittoun
et ses enfants,
Mme Dina Strouc
et ses enfants,
M. Ilia Zooszain, Mme
et leurs enfants,
M. Charles Bittoun
et ses enfants,
Les familles Bittoun, Touboul, parentes et alliées,
ont la douleur de faire part du décès de leur époux, père et frère,

Armand BITTOUN,
croix de guerre,

survenu, à Paris, le samedi 28 janvier 1984, à l'âge de cinquante-neuf ans.

Les obsèques auront lieu jeudi 2 février 1984, à 11 heures, réunion porte principale du cimetière parisien de Bagneux.

Cet avis tient lieu de faire-part.
234, rue Championnet,
75018 Paris.

– Le personnel de Darep Publicité a le regret d'informer du décès de

M. Armand BITTOUN,
frère de notre directeur,

et tient à s'associer à la douleur de la famille.

L'Agence sera fermée jeudi 2 février.

– ERRATUM. – A l'avis d'obsèques de

Mme Pierre BOUTIN,
née Suzanne Chambon,

il fallait ajouter :
De la part de M. Michel Boutin, omis par erreur par la famille.

– Nous apprenons la mort du

Père Jacques DESSEAUX,

survenue le 27 janvier, à l'âge de soixante et un ans.

[Né le 16 septembre 1923 à Paris, le Père Desseaux est ordonné, en 1949, après avoir étudié à l'Institut catholique de Paris. En 1961, il est nommé responsable des questions œcuméniques et directeur de l'enseignement libre dans le diocèse de Versailles, puis secrétaire au Secrétariat national pour l'unité des chrétiens, poste qu'il occupera jusqu'en 1980. De 1980 à 1983, le Père Desseaux est chargé de cours à l'Institut supérieur d'études œcuméniques, à Paris. Il est l'auteur de plusieurs livres, dont le « Nouveau Vocabulaire œcuménique », « Dialogues théologiques et accords œcuméniques, vingt siècles d'histoire œcuménique ». Editions du Cerf.]

– Mme Georges Laborde
Et sa famille,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Georges LABORDE,
astronome adjoint,
retraité de l'observatoire
de Paris-Meudon,

survenu le 26 janvier, à l'âge de soixante-sept ans.

L'inhumation a eu lieu le 31 janvier dans le cimetière de famille à Bardenac (Charente).

– La famille et ses amis
ont la profonde douleur d'annoncer le décès de

Nicole RUSSAK-BERNEUIL,

dans sa trente-septième année.

Survenu après une longue et cruelle maladie.

L'incinération a eu lieu le 31 janvier 1984, au Père-Lachaise, dans la plus stricte intimité.

– Mme Robert Singer,
Catherine, Dominique, Elisabeth et Laurence Singer,
Et toute la famille

ont la tristesse de faire part du décès de

M. Robert SINGER,

survenu le 28 janvier 1984.

Les obsèques auront lieu à l'île de Ré dans l'intimité.

152, avenue de Versailles,
75016 Paris.

– Le docteur René Solal,
son mari,
M. A. Mc Cormick,
son frère,
Et toute sa famille,
Mme Paulette Bussière,
Tous ses amis,
ont la douleur de faire part du décès de

Tina SOLAL,

survenu le 26 janvier 1984.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité.

Cet avis tient lieu de faire-part.

La famille ne recevra pas.

36, avenue d'Eylau,
75116 Paris.

Remerciements

– Jacqueline Dubaut-Bellonte,
très touchée, ainsi que sa famille, des marques de sympathie et d'affection qui l'ont entourée, prie tous ceux qui ont voulu s'associer à l'hommage rendu à son père, l'aviateur

Maurice BELLONTE,

décédé le 14 janvier 1984,

de bien vouloir trouver ici l'expression de sa reconnaissance.

65, rue du Ranelagh,
75016 Paris.

Anniversaires

– Le 2 février 1977

Pierre BLONDE
quittait les siens.

Une pensée est demandée à ceux qui l'ont aimé, conservant son souvenir.

« Après tant et tant de fatigue, espoir d'un sommeil d'enfant. »
Saint-Denys-Garneau.

– A ses proches, à ses amis,
son épouse et ses enfants demandent une pensée émue à l'intention de

Me Paul BRIS,
avocat,

en ce jour du dixième anniversaire de son décès.

– Il y a un an disparaissait

Tobias KAUFMAN.

Une pensée affectueuse est demandée à tous ceux qui l'ont connu et estimé.



ANNONCES CLASSEES

	La ligne*	La ligne T.T.C
OFFRES D'EMPLOI	83,00	98,44
DEMANDES D'EMPLOI	25,00	29,65
IMMOBILIER	56,00	66,42
AUTOMOBILES	56,00	66,42
AGENDA	56,00	66,42
PROP. COMM. CAPITAUX	164,00	194,50

ANNONCES ENCADRÉES	La ligne/col.*	La ligne/col. T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	47,00	55,74
DEMANDES D'EMPLOI	14,00	16,60
IMMOBILIER	36,00	42,70
AUTOMOBILES	36,00	42,70
AGENDA	36,00	42,70

* Dégressifs selon surface ou nombre de parutions.

OFFRES D'EMPLOIS



LA COMPAGNIE DE SIGNAUX ET D'ENTREPRISES ELECTRIQUES
5 500 personnes dont 640 Ingénieurs et Cadres
recherche pour son Centre d'Etudes ORSAY

INGENIEURS LOGICIEL TEMPS REEL
devant évoluer vers Chef de projet

Intégrés dans des équipes autonomes, ils participeront à la conception, à la réalisation et à la mise en service de projets logiciels en France ou à l'Export, sur des matériels allant des multiprocesseurs 16 bits aux mini ordinateurs 32 bits.
Postes convenant à diplômés Grande Ecole (X, Mines, Centrale, Telecom, ESE, Sup Aéro), débutants ou ayant 1 à 2 ans expérience ou ENSI expérimentés.

RESPONSABLE CENTRE INFORMATIQUE

Ingénieur 28 ans minimum ayant acquis une bonne expérience en :
- gestion et exploitation d'un centre informatique
- méthodologies et outils de developpement de logiciel
- utilisation de réseau de transmission de données
- Systèmes VAX 780 sous VMS

Dirigeant une équipe de 4 personnes, il devra mettre en place les moyens informatiques nécessaires pour accroître la productivité de nos services études.

Merci d'adresser C.V., photo et prétentions, en précisant la référence L.659 à :
CSEE - Service Emploi et Développement des Cadres - DRH - 17, Place Etienne Pernet
75738 PARIS CEDEX 15





LA COMPAGNIE DE SIGNAUX ET D'ENTREPRISES ELECTRIQUES
5500 personnes dont 640 ingénieurs et cadres
recrute pour PARIS et PROVINCE

INGENIEURS RESPONSABLES AFFAIRES

Pour assurer la responsabilité complète de réalisations d'installations en courant faible (technique, commerciale, animation des hommes, gestion, méthodes).
Formation Ingénieur - 1 à 3 ans expérience professionnelle.

Merci d'adresser C.V., photo et prétentions sous réf. C657
CSEE - Direction du Personnel
17, Place Etienne Pernet - 75738 PARIS Cedex 15

CSEE. L'AVENIR TECHNOLOGIQUE EN ACTION

Importante société d'électronique située en banlieue Sud-Ouest recherche
pour ses **applications Télématique**

Jeunes ingénieurs
3 à 5 ans d'expérience en développement de logiciel temps réel.

Adresser votre dossier de candidature sous réf. 5508 AS/GO. à Média-System, 104 rue Réaumur 75002 Paris.

média-system

ETS BANCAIRE
recherche

ADJOINT (E) AU CHEF SERVICE CONTENTIEUX

Bonnes connaissances juridiques et comptables exigées. Pratique du contentieux bancaire et de la dact.
Age min. 35 ans.
Ecrire lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions à : T.D., 84, av. Charles-de-Gaulle, 92200 NEUILLY.

Clinique Psychiatrique
JEANNE D'ARC
15, rue Jeanne-d'Arc
94160 SAINT-MANDÉ
Tél. : 374-12-10
recherche

INFIRMIÈRE DE OU PSYCHIATRIQUE

Temps complet 8 h-17 h ou 12 h-20 h 30. Prendre r.-v. par téléphone uniquement.

Sté privée d'HLM, recherche pour renforcer son service comptable, un

COMPTABLE

expérimenté.
- Titulaire du B.P.
- 30 ans environ
- Libre immédiatement.

Adresser C.V. à :
« LES TROIS VALLÉES »
Boîte postale 104
94303 Vincennes Cedex.

ENCYCLOPAEDIA UNIVERSALIS
rech. collaborateurs (trices) ambitieux et dynamiques souhaitant s'intégrer à une équipe de vente
(pas de porte-à-porte).
Si :
- vous avez min. 23 ans,
- le goût des contacts humains,
- un bon niveau de culture générale.

Votre candidature nous intéresse.
Tél. ce jour à M. MAYORKAS au 538-66-73.

Groupe jeunes experts comptables Paris Etoile
recherche

ASSISTANT (E)

niveau certificat supérieur, diplômé enseignement supérieur apprécié, 2 ans expér., pour mission de révision, d'assistance et de conseil P.M.E., sous responsabilité directe d'un expert comptable.
Envoyer C.V. à C.E.A., 10, rue Pergolèse, 75116 PARIS.

Important groupe sidérurgique Etoile recherche

CHARGÉ D'ÉTUDES DE MARCHÉS

Formation économique - relations extérieures.
Connaissances italien si possible.
Débutant accepté.
Envoyer C.V. et prétentions à
SIDERFRANCE
54, avenue Marceau,
75008 PARIS.

Contrôle Bailey

GROUPE CGEE ALSTHOM

PREMIER FABRICANT FRANCAIS
DE SYSTEMES DE CONTROLE
ET REGULATION INDUSTRIELLE
recherche

INGENIEUR INFORMATICIEN

Pour système temps réel appliqué au process control.
Expérience sur matériel solar souhaitée.
Langue anglaise appréciée.

Envoyer CV et prétentions au
Service du Personnel - 5, avenue Newton
92142 CLAMART CEDEX

Nous prions les lecteurs répondant aux « ANNONCES DOMICILIÉES » de vouloir bien indiquer lisiblement sur l'enveloppe le numéro de l'annonce les intéressant et de vérifier l'adresse, selon qu'il s'agit du « Monde Publicité » ou d'une agence.

GROUPE BANCAIRE PARIS

Recherche
pour sa Direction « Travaux Immobiliers »

JEUNE INGÉNIEUR ÉLECTRICIEN

diplômé, ayant de 3 à 5 ans d'expérience dans les études et l'exécution d'installations électriques (éclairage, force, distribution BT, postes HT/BT, sources de secours, groupes électrogènes, onduleurs).

Le poste comporte le suivi et le contrôle de la réalisation des installations préalablement étudiées dans le cadre d'une équipe tous corps d'Etat techniques.

Adresser lettre manuscrite
avec C.V., références et prétentions
sous nº 7.437, *le Monde* Pub.
service annonces classées
5, rue des Italiens, 75009 PARIS.

Le C.I.R.C.E., Centre de Calcul national du C.N.R.S. (Matériels type IBM sous MVS et BULL, *important réseau de télétraitement*) recrute

ANALYSTES ou ANALYSTES PROGRAMMEURS

pour ses services

système et réseau

Diplôme minimum ingénieur ou maîtrise informatique. Dégagé O.M. Nationalité Française.

Adresser C.V. et prétentions au
Secrétariat du C.I.R.C.E.
BP 63 — 91406 ORSAY Cédex.



DIRECTIONS
Nationales et Internationales

Région Parisienne (92)

DIRECTION FINANCIERE ET COMPTABLE

Cette entreprise, spécialisée dans le domaine des produits de revêtement, de protection et de scellement est structurée juridiquement en différentes sociétés (recherche, diffusion, application). Elle emploie au total 50 personnes et réalise un CA de plus de 35 millions dont une part importante à l'exportation.
Sa direction générale souhaite s'adjoindre un collaborateur capable de prendre en charge l'ensemble de la vie financière, comptable et administrative des différentes entités.
Ceci implique un rôle opérationnel dans les domaines comptabilité, finance, consolidation... (avec l'utilisation et le développement des outils informatiques existants), mais *également un rôle de gestionnaire et de conseil auprès de la dimension générale pour précéder et suivre le développement du groupe.*
Nous souhaitons rencontrer un homme (minimum 30 ans) possédant une formation supérieure adaptée (commerciale et/ou économique plus D.E.C.S). et une expérience significative des fonctions financières et comptables acquises de préférence en moyenne entreprise. La connaissance de la langue anglaise serait vivement appréciée. Outre ses compétences techniques, c'est un homme qui conçoit que la gestion n'est pa une fonction statique mais un *élément moteur du développement* d'une entreprise.
Les conditions offertes, l'autonomie et les responsabilités du poste ainsi que les *perspectives de l'entreprise sont de nature à intéresser une personnalité d'avenir.*
Merci d'adresser CV complet, photo et rémunération actuelle, sous réf. M 6930 A, à:

EGOR S.A.
8, rue de Berri 75008 Paris.

média-system

egor
PARIS LYON NANTES TOULOUSE MILANO PERUGIA ROMA DUSSELDORF LONDON MADRID MONTREAL

INFORMATIS GESTION ANALYSTES-PROGRAMMEURS

Burroughs Médium System 4008 - COBOL - GEMCOS
Télétraitement

INGÉNIEURS

ou équivalent, 4 ans expér. en APL
26, r. Daubenton, 5e. 337-99-22.

COURS de VACANCES
Province rech. prof. PHYSIQUE. Ecr. UBI, 38, r. des Mathurins, Paris-8e, qui trans.

AGENCE DE PUBLICITÉ
en pleine expansion
CHERCHE D'URGENCE

2 CHEFS DE PUBLICITÉ
CONFIRMÉS (ÉES)

- Expérience budgets immobiliers appréciée.
- Discrétion assurée.

Adresser ou déposer C.V. à
AMBASSADE PUBLICITÉ
59, rue Saint-Lazare
75009 PARIS.

« VILLE DE COLOMBES »
92701
80.000 habitants
recrute

UN ATTACHÉ (E)

POUR
AFFAIRES ÉCONOMIQUES
Titulaire maîtrise ou licence Sciences économiques.
Adresser candidature et C.V. détaillé à
Monsieur le Député-Maire.

Pour son Département commissariat CABINET d'expertise comptable
RECHERCHE

COLLABORATEUR HAUT NIVEAU

Envoyer C.V. et prétentions à C.S.A., 91, boul. Raspail 75006 PARIS.

ÉDUVISION

recherche pour son centre de FORMATION

INFORMATICIENS

ayant qualités pédagogiques pour assurer travaux pratiques sur micro-ordinateur
en PASCAL BASIC
et sur mini-ordinateur
ASSEMBLEUR COBOL.

Ecrire à Mme GEORGEON
ÉDUVISION
75, rue de Courcelles
75008 PARIS.

I.L.V. cherche PROFESSEUR d'ANGLAIS. Format. continue. 258-55-40 ap. 19 h et W.E.

Société française spécialisée dans le développement rural et la production agricole dans les P.V.D. recherche :

DIRECTEURS FINANCIERS

pour détachement auprès d'importants organismes de développement rural d'Afrique francophone.

En plus des tâches inhérantes au poste, ils seront chargés :
- de contribuer, avec l'appui technique du Siège de la Société, à l'informatisation progressive de la gestion des organismes de développement ;
- d'assurer la formation d'homologues nationaux destinés à prendre la responsabilité des postes au bout de quelques années.

PROFIL SOUHAITÉ :
- diplôme *supérieur en gestion complété par de* bonnes connaissances en micro-informatique permettant de concevoir et de réaliser des applications concrètes dans ce domaine ;
- 40 ans environ et de solides références professionnelles dans des fonctions voisines ;
- expérience en Afrique, si possible dans le développement rural.

Envoyer lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions à
Mlle DELACROIX,
1, rue Samson, *PARIS 75013*, qui transmettra.

---

emplois régionaux

Ass. départem. du secteur sanitaire et social du Puy-de-Dôme *recherche un (e)* permanent (e)

pour animer ses associations locales d'aide à domicile en milieu rural et assurer sa gestion administrative

Qualités requises : goût des contacts, sens des relations publiques, connaissances en législation sociale et comptabilité appréciées, disponibilité.

Poste à pourvoir immédiatem.
Lieu de travail : Puy-de-Dôme.

Envoyer lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions au Directeur général de l'UNADMR
12, rue Jacquemont
75017 PARIS.

ANNONCES CLASSÉES
TÉLÉPHONÉES
296-15-01

LE SALON DE L'EMPLOI
DES JEUNES DIPLOMÉS

Aider les entreprises à mener une politique de recrutement efficace et dynamique, qui tienne compte des aspirations des cadres ; d'aujourd'hui et de demain.

Donner aux Jeunes Diplômés et Débutants les moyens d'évaluer la réalité du monde industriel, les contraintes économiques de l'entreprise, pour y adapter leur talent et leurs ambitions professionnelles.

C'est l'idée directrice de ce salon, organisé par le MONDE avec la collaboration de R.T.L. qui aura lieu du mardi 6 au vendredi 9 MARS 1984 au Palais des Congrès.

ENTRÉE LIBRE

Pour toute demande d'information, s'adresser à :



régie presse
J. Degave - D. Le Dren - P. Devoulon
85 bis, rue Réaumur, 75002 PARIS
Tél : 233.44.21

Le Monde
H. Guinaudeau
5, rue des Italiens, 75009 PARIS
Tél : 246.72.23

هكذا من الأصل

secrétaires

ATLANTIC INTERNATIONAL INC
(CERGY-PONTOISE)

Filiale du Groupe **AMERICAN HOSPITAL SUPPLY** un des plus importants fabricants et distributeurs de matériel médico-chirurgical au Monde recherche

secrétaire

parfaite bilingue **Anglais-Français** pour son département Marketing.

Elle prendra en charge le secrétariat de deux Cadres spécialisés en Marketing et en Publicité. Une expérience de quelques années est souhaitée. Ce poste offre d'excellentes opportunités de carrière ainsi qu'une rémunération très compétitive.

Merci d'adresser votre dossier de candidature (curriculum vitae et photo) à :
Monsieur VAN DEN PEEREBOOM
Directeur du Personnel-Laboratoires AHS/France
B.P. 716 - 95004 CERGY PONTOISE CEDEX
qui vous assure une totale confidentialité

AMBASSADE recherche
J.F. SECRÉTAIRE
Bil. anglais, second cycle universitaire (licence, maît.)
Envoyer C.V. + photo sous n° 281.843 M
RÉGIE-PRESSE
85 bis, r. Réaumur, Paris-2e.

UNION ASTRONOMIQUE INTERNATIONALE cherche
SECRÉTAIRE BILINGUE français-anglais.
Tél. heures bur. : 325-83-58.

CABINET D'EXPERTISE « BATIMENT »
Rech. pour travail tps partiel une Secrétaire pour rédaction des rapports sur machine à traitement de texte Hermès TT51 avec tenue et suivi des dossiers.
Néc. moyen de transp. pers. Letourneur, 6, rue de la Forêt 78750 Mareil-Marly.
Adresser candidature avec C.V.

DEMANDES D'EMPLOIS

CHEFS D'ENTREPRISE
L'Agence Nationale Pour l'Emploi
vous propose une sélection de collaborateurs :
- INGENIEURS toutes spécialisations
- CADRES administratifs, commerciaux
- JOURNALISTES (presse écrite et parlée)

H. 31 ans - Ecole des cadres de Neuilly - Anglais (bonnes notions - 6 ans expérience : commerciale, exports, études de marché dans multinationales « Secteur AUTO ») - sens des créativités - grande disponibilité.
RECHERCHE : poste collaborateur marketing au sein direction commerciale - Paris - Province - déplacements acceptés.
(Section BCO/JCB 463)

DROIT IMMOBILIER - Diplôme ICH - DEUG Droit - bonnes connaissances de la législation des loyers et des règles juridiques d'administration d'une copropriété - Expérience de gestion locative - Sens de la décision et des responsabilités.
RECHERCHE : poste de gestion d'immeubles en location ou copropriété chez administrateurs de biens, syndic, office d'HLM, banque ou compagnie d'assurance - Paris.
(Section BCO/JCB 464)

CADRE COMMERCIAL de haut niveau - 38 ans - Licence ès sciences économiques (techniques de communication et d'information) + ISSEC marketing management international - Anglais - 13 ans expérience marchés internationaux agro-alimentaires - Direction centres de profits, gestion de distribution de produits de grande consommation, mise en place organisationnelle de politiques commerciales et de marketing.
RECHERCHE : situation - France - Etranger.
(Section BCO/JCB 465)



ECRIRE OU TÉLÉPHONER :
12, rue Blanche, 75436 PARIS CEDEX 09
Tél. : 285-44-40, poste 33 ou 26.

JEUNE ARCHITECTE RENIFLEUR RECHERCHE ..... EMPLOI STABLE
ETUDIE TOUTES PROPOSITIONS, TOUS SECTEURS D'ACTIVITE Tel (1) 878.71.53

Anglais, parlant le français couramment, cherche travail en France à partir du 1er juillet 84. Expérience d'enseignement. Toutes offres considérées. M. Church, J30 Kirby Lodge, University of Wawick, Coventry CV4 7AL UK.

Esthéticienne débutante ch. emploi Paris, rég. parisienne. Ecr. s/n° 6.572 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

GRAPHISTE, CHEF DE STUDIO, gde expérience en agences ROUGHS, MAQUETTES cherche place. Faire propositions s/réf. 1000 à AFFLUENTS 49, av. Trudaine, PARIS-9e qui transmettra ou appeler 347-57-12.

ATTACHE DE PRESSE
25 ans, formation Supérieure, Exp. : rel. publiq., rel. presse. Personnalité dynamique. Ch. poste à plein temps ou partiel dans Sté structurée à Paris. Téléphone : 900-93-92.

Analyste-programmeur, Gap 2, 8 ans, expérience, recherche situation stable. Ecrire M. COURET, 5, rue du Beffroi, 02200 SOISSONS.

Interprète et traductrice, 39 ans, langue maternelle allemand, langues étrangères, franç., angl., portugais, ch. place responsab. Paris et envir. Ecrire sous le n° T 044.175 M RÉGIE-PRESSE 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

Vous recherchez un
RESPONSABLE DE BASE VIE ?
Je suis votre homme
Expérience similaire alliée à celle de l'expatriation, Trilingue
Disponible rapidement.
Ecrire sous le n° 607 M RÉGIE-PRESSE 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

H., 51 ans, autodidacte, esprit décision, volonté créative, rech. situation en rapport avec activité artistique. Ecr. s/n° 2.796 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

J.H. 26 ans. DEA droit des Affaires et droit Economique (3e cycle Sorbonne). DESS droit des affaires immobilières (3e cycle Sorbonne). Cherche 1er EMPLOI. Téléphone : 780-55-94 entre 11 h et 14 h. Disponible pour déplacements fréquents.

Dame, soixant. Bnne présentat. Très bonne dactylo Bonne orthographe, rech. emploi mi-temps après-midi St-Lazare ou proximité Libre rapidement. Ecrire sous le n° 605 M RÉGIE-PRESSE 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

propositions diverses

L'Etat offre des emplois stables, bien rémunérés, à toutes et à tous avec ou sans diplôme. Demandez une documentation sur notre revue spécialisée FRANCE CARRIÈRES (C 16) B.P. 402-09 PARIS.

Les possibilités d'emplois à l'ÉTRANGER sont nombreuses et variées. Demandez une documentation sur la revue spécialisée MIGRATIONS (LM) B.P. 291-09 PARIS.

automobiles

ventes

de 5 à 7 C.V.

AUDI 100 AVANT CD 5 cyl. Diesel - 7 CV modèle 1982 Première main - 80 000 km 62 000 F (Prix T.T.C.) Crédit poss. 100 %, 48 mois M. MERLE, tél. (6) 909-52-28 (après 20 heures)

PEUGEOT 305 GL Année 1982 Km 69.000 Prix 24.000 F Tél. : 060-66-32 après 18 h.

de 8 à 11 C.V.

CITROEN CX 2 500 Diesel modèle 1981 - 60 000 km Prix 48 000 F M. ARGUEL Tél. 425-16-88 après 19 h.

RENAULT 20 TS 1982 Calandre 4 phares PNEUS NEUFS - 46 000 km 45 000 Francs 644-30-61 (après 18 h)

L'immobilier

appartements ventes

1er arrdt

LOUVRE IMM. XVIIIe
A aménager grenier 98 m² au sol, soleil. Autres surf. 272-40-19.

3e arrdt

LE MARAIS
Beau 2 P., tt cft, impeccable. Vis. s/pl. jeudi, de 14 h 30 à 18 h, 62, RUE SAINTONGE. TREVAL 277-62-23.

4e arrdt

CŒUR MARAIS
dans GRAND HOTEL PART. Nombreuses surfaces à rénover. – 236-83-62.

9, RUE SAINT-MERRI
très bel immeuble pierre de t. studio et 2 P. en duplex ref. nf. belles prestations. 13 h/17 h 271-90-44, soir 828-72-71.

5e arrdt

Censier, studio tt cft refait neuf, calme, soleil, poutres. 633-44-00/(35) 90-27-06.

CŒUR DU QUARTIER LATIN très bel imm. pierre de taille
BEAU 5 P. 130 m²
gd séjour, 4 chbres + service 5e, asc., gd balcon PLEIN SUD. 1.630.000. VERNEL 526-01-50.

RUE SAINT-JACQUES imm. pierre de taille, asc., beau 3 P., entrée, cuisine, bains. A SAISIR 634-13-18.

6e arrdt

ST-SULPICE. Dans ancien HOTEL PARTIC. XVIIIe Superbe DUPLEX 200 m² GRANDE TERRASSE. DORESSAY – 624-93-33.

VAVIN - 327-82-40
pptaire vd 2 et 3 p. refait nf, bel. prestat. Soir 828-72-71.

VAVIN. 327-82-40
2 pièces, 1er ét. 270.000 F Calme. Soir. 828-72-71.

ST-ANDRÉ-DES-ARTS Coquet studio, poutres, kitchen., sal. eau. 180.000 F. 555-82-33 bureau ou le soir 200-36-01.

7e arrdt

2/3 P. BAC. 650.000 F
Coquet 50 m², charme, calme et clair, parfait état. PROMOTIC. 553-14-14.

10e arrdt

10e, PRÈS MÉTRO, quartier animé. Imm. ancien, bon état, 3e étage. STUDIO, cuis., s. d'eau, w.-c., 24 m², clair, calme, 150.000 F EGETIM. 582-52-22.

11e arrdt

Me VOLTAIRE
Beau 3 P., tt cft, balc., imm. pierre de t. 450.000 F.
LERMS 355-58-88.

Voltaire, 110 m². 354-42-70.
ATELIER ARTISTE.

12e arrdt

A vendre, Paris, Daumesnil, ref. neuf, 2 P. sur rue et cour. Ch. 200 F. Px : 340.000 F. Poss. créd. Téléphone : 371-09-59.

MICHEL BIZOT
Récent 3 p., verdure, tt cft, 2e asc. 500.000. 286-32-35.

MICHEL BIZOT. Bel imm. asc., beau 3 P., tt cft, occupé dame âgée. 350.000 F - 543-88-60.

Michel Bizot. Sté propriétaire vend 2 p., cuis., s.-de-b., w.-c. Refait neuf. 280 000 F. 553-91-45

14e arrdt

A VENDRE MONTPARNASSE, bon 14e, sur cour, calme et verdure, Maison sur 3 niveaux de 27 m², terrasse plantée au-dessus. 4/5 pièces, volumes intérieurs originaux. Rez-de-chaussée : possibilité commercial ou professionnel. 990.000 F. Téléphone : 742-70-72.

PLAISANCE 110 m² CHARMANT DUPLEX ATELIER D'ARTISTE GARBI - 567-22-88.

ALÉSIA. Ensoleillé, 2 P., entrée, cuis., s. d'eau, 2e étage, 280.000 F. 327-55-04.

15e arrdt

Près Mairie, Sté propriétaire vend ds bel immeuble, 2 P., cuis., w.-c. Occ., 180.000 F. 553-91-45.

Me BALARD, imm. pierre de t., briques, ravalé, év. + chbre, tt cft, chf. cent. A rafraîchir. Px intéressant. 634-13-18.

16e arrdt

16e SUD Agréable gde maison r.-de-c. + 4 ét. Poss. prof. Garage. 6.300.000 F. Martin 567-47-47.

Studio, 42 m², loggia, tout confort, 450.000 F. Téléphone : 222-51-88.

H.-MARTIN, 220 m²
Dans somptueux hôtel partic. soleil, 3 bains, 2 parkings. EMBASSY – 562-16-40.

17e arrdt

45 bis, AV. VILLIERS
Me MALESHERBES DUPLEX AVEC MEZZANINE de 2-4-5 P. et STUDIOS LUXUEUSE RÉHABILITATION. Vis merc.-jeudi 13 h 30/17 h.

BATIGNOLLES
Imm. neuf, stand., restant : 12 appts studio, 2 et 3 p. Livraison 11/84 ts les jrs y compris dimanche 14/18 h. 228-26-60. Soir 828-72-71, 67, pl. Dr-F.-Lobligeois.

PONT CARDINET salon, salle à manger, 2 chbres, cuis., bains, bel imm. pierre de taille, asc., 890 000 F GARBI - 567-22-88.

20e arrdt

A vendre, Paris, Gambetta, 3 P., tt cft, 52 m², 4e ét., tr. ensol. Prix : 350.000 F. Téléphone : 371-09-59.

Me TÉLÉGRAPHE, imm. récent, stand. 12e et dernier étage. STUDIO, cuis. équipée, bains, w.-c., rangement, balc., cave, park. 245.000 F. EGETIM. 582-52-22.

91 - Essonne

DRAVEIL. Résidentiel. Prox. forêt de Sénart. Calme absolu. Soleil. Verdure. A VENDRE APPT 2 pièces, 48 m² + parking. Cuisine, cellier, w.-c., bains, entrée, tout confort, chauffage eau chaude urbain, 1er étage. Bon état. Prix : 260.000 F. Téléphone : 686-06-14.

92 Hauts-de-Seine

BOURG-LA-REINE
200 m R.E.R., neuf, 4 P. et 5 P. duplex. Finitions en cours. 4 P., 102 m² + box : 1.130.000 F. S.P.D.I. 350-14-80.

Province

NICE Ouest Résidentiel
Particulier vend splendide 3/4 pièces, 85 m². Terrasse vue mer. Parking. 460 000 F Tél. 16 (42) 27-58-35.

appartements achats

Recherche 1 à 3 P. Paris préf. 5e, 6e, 7e, 14e, 15e, 16e, 4e, 12e, avec ou sans travaux. PAIE CPT chez notaire. 873-20-67 même le soir.

JE RECHERCHE
A LA DEMANDE DE CLIENTS SÉRIEUX ET SOLVABLES Appartements et Maisons bien placés dans Paris Classique ou original ESTIMATION GRATUITE PRÉALABLE A TOUTE VENTE. SERGE KAYSER 329-60-60.

GROUPE DORESSAY
rech. pour DIPLOMATES
APPTS 150 A 250 m²
ACHAT OU LOCATION CENTRE-et-OUEST PARIS 624-93-33.

Jean FEUILLADE, 54, av. de La Motte-Picquet, 15e, 566-00-75. paie comptant, 15e-7e arrts. APPARTEMENTS grandes surfaces et IMMEUBLES. MÊMES OCCUPÉS.

locations non meublées offres

Paris

Métro Dupleix, sans agence, 2 P. ensoleillé, cuis., s. de b., tél., cave, 4e asc., 2.787 F C.C. Libre 15 mars. Tél. 577-19-52 après 18 h 30.

locations non meublées demandes

Paris

Part. à part. cherche 2 pièces, loyer max. : 2.000 F. Tél. : 285-42-26 de 9 h à 18 h, M. GARCIA.

Pour cadres et Personnel IMPORTANTE SOCIÉTÉ INFORMATIQUE rech. divers appts ttes catégories villas, Paris, banlieue. 504-48-21, p. 24.

Région parisienne

Urgent rech. appart. 5/6 pces proche banlieue. Faire offre 781-69-68.

Pour Stés européennes, cherc. villas, pavillons pour CADRES. Durée 3 et 6 ans. 283-57-02.

locations meublées offres

Province

Meublé à louer de la Queyras 3e semaine de février. Vacances de Pâques. H.r. (92) 45-13-70.

locations meublées demandes

Paris

SERVICE AMBASSADE Pour cadres mutés Paris rech. du STUDIO au 5 P LOYERS GARANTIS par Stés ou ambassades. 285-11-08.

pavillons

CHENNEVIÈRES-S-MARNE (94) PAVILLON zone résidentielle, exposé sud. Disponible. Rez-de-chaussée : séjour 32 m², chambre, grande cuisine, penderie, salle de bains, w.-c. Etage : 3 chambres, cabinet de toilette, placard, soupente aménageable, placard. Grenier. Sous-sol : chaufferie fuel, cave, débarras. Jardin, terrain 290 m². Prix 685.000 F. Particulier à particulier. Téléphone : 576-91-73.

PAVILLONS
JUSQU'A 120 KM DE PARIS SÉLECTION GRATUITE PAR ORDINATEUR Appeler ou écrire : Centre d'information FNAIM de Paris Ile-de-France LA MAISON DE L'IMMOBILIER 27 bis, avenue de Villiers 75017 PARIS. T. 227-44-44.

TAVERNY, pavillon meulière quartier résidentiel, 7 pces, tt cft, 640.000 F. 770-56-65.

Pavillon récent 1974 Type F 4 + 2 garages sur 2.500 m². 1 h 30 de PARIS porte Sologne (étangs, bois). Prix 280.000 F. Tél. : 16 (46) 42-08-32.

domaines

165 HA
15 km AMIENS
Propriétaire vd directement CHASSE BOIS A EXPLOITER PAVILLON DE CHASSE Possibilité lots.
PREVOST (22) 91-46-15.

viagers

BIR-HAKEIM, près Seine Imm. récent, très bel appart., 4 p., tt cft, 6e ét., asc., occupé, 82/73 ans. 235.000 + rente. 3.300, Limitée 10 ans. LODEL 355-00-44.

ST-GEORGES, 5 P.
140 m², bel imm. bourgeois VIAGER OCCUPÉ 1seule tête, 84 ans (homme) 400.000 cpt + 5.000/mens. VERNEL. 526-01-50.

F. CRUZ 266-19-00
8, RUE LA BOÉTIE, 8e
Px rentes indexées garanties. Etude gratuite discrète.

immobilier information

ANCIENS-NEUFS
DU STUDIO AU 6 PIÈCES SÉLECTION GRATUITE PAR ORDINATEUR Appeler ou écrire : Centre d'information FNAIM de Paris Ile-de-France LA MAISON DE L'IMMOBILIER 27 bis, avenue de Villiers 75017 PARIS - 227-44-44.

Immobilier d'entreprise et commercial

bureaux

Locations

DOMICILIATION
IMMÉDIATE
DANS LE 16e
Inscription R.C. location de bureaux, telex 651-29-77 (en permanence)

Sté CHAMS Bd DIDEROT **346-76-34**
Votre siège social ts services. Crédit locat. bur. à l'heure constitution rapide de sté.

DOMICILIATION 16e, CHAMPS-ÉLYSÉES
140 à 340 F PAR MOIS
CIDES – 723-82-10

CHAMPS ÉLYSÉES
Bureaux équipés avec services ou votre siège social Tél., telex, secrétariat, salles de réunion av. vidéo, bar, etc. Loc. courte ou longue durée
ACTE - 562-66-00

Domiciliations : 8e-2e.
SECRÉTARIAT, TÉ., TELEX. Loc. bureau, toutes démarches, pour constitution de sociétés.
ACTE S.A. 359-77-55.

VOTRE SIÈGE SOCIAL
DOMICILIATIONS
S.A.R.L. - R.C. - R.M. Constitution de sociétés. Démarches et tous services. Permanences téléphoniques.
355-17-50.

locaux commerciaux

Ventes

PANTHÉON
AFFAIRE A SAISIR local ccial TTE PPTE 270 m² ENVIRON PLACEMENT EXCEPTIONNEL URGENT 634-13-18.

fonds de commerce

Ventes

Xe ARRDT cède cause maladie
STÉ COMMERCIALE
beau bail petit loyer, activité ne nécessitant aucune spécialisat. Renseignements 647-40-44.

Vends centre grande ville (Alsace-Lorraine) cause retraite AFFAIRE DE COIFFURE ET D'ESTHÉTIQUE, gros C.A. Ecrire sous le n° T 044.171 M RÉGIE-PRESSE 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

SACRIFIE 50 % VALEUR 30 KM NIMES, caravaning résidentiel, pisc. grill, 3 ha, 100 emplac. équip. prêt à ouvrir, prix avec murs 1.950.000 F. Ecr. N° 5082 à : Agence Havas Annonces 81, r. République, 69002 Lyon.

Cause retraite part. vend libre Vendée (85) car. tr. renommé, Quatre-Chemins-de-l'Oie, routes nationales 137 et 160 (aux feux rouges), maison ancienne impeccable 8 p. + bâtiment en magasin 350 m², parfait état + parking 2.000 m², conviendrait tous commerces. Prix justifié 1.000.000 F. Téléph. : (16-51) 66-07-61.

l'agenda du Monde

Ameublement

FABRICANT
DE MERISIER MASSIF VENTE DIRECTE PARTIC.
Bibliothèques, séjours, chbres, etc. Meubles de style en merisier massif, cirés à la main réalisés ds une hte qualité de fabric. de pure trad. artis. ATELIERS FAURE 261, r. de Belleville, 75019 Paris 202-50-27, face Me Télégraphe.

Animaux

S.O.S. chats adultes castrés et adorables chatons orphelins. Cherchent foyers douillets et beaucoup de caresses. Téléphoner au 631-61-98 le soir après 19 h.

Antiquités

Ach. meubles, tableaux, linge anc., etc. Paiement cpt. Tél. même dim. 373-38-63. 282-80-20.

Bijoux

ACHAT OR BIJOUX ANCIENS
Brillants, débris or PAUL TERRIER, 225-47-77 35, rue du Colisée, 75008 Métro Saint-Philippe-du-Roule.

ACHAT OR BIJOUX ANCIENS MODERNES, BRILLANTS
ARGENTERIE - VIEIL OR
PERRONO DEPUIS 1880 A Opéra, 4, Chaussée-d'Antin, Etoile, 27, av. Victor-Hugo.

Si vous vendez : bijoux, or, débris, pièces, etc., ne faites rien sans téléphoner. 588-74-36.

JEAN DELOR
FABRICANT JOAILLIER
VENTE NEUF 20 %
OCCASIONS – 40 %
1, RUE DU HAVRE Me SAINT-LAZARE HAVRE-CAUMARTIN

BIJOUX ANCIENS BAGUES ROMANTIQUES se choisissent chez GILLET 19, r. d'Arcole, 4e, 354-00-83. ACHAT BIJOUX OR-ARGENT. Métro : Cité ou Hôtel-de-Ville.

Cours

MODERN JAZZ Danse acrobatique, claquettes, gymnastique, Studio Rodier 6, rue Rodier, Paris-9e. Téléphone : 285-49-97.

COURS INTENSIF
Du 13/2 au 9/3/1984 Niveau débutant du lundi au vendredi de 9 h à 12 h 15 Prix 1 320 F. Inscription à : L'INSTITUT GOETHE 17, av. d'Iéna, 75016 Paris Téléphone : 723-61-21.

Débarras

Achats débarras, appartem., caves, greniers. Paris, province. Téléphone : 263-17-50.

Particuliers

(offres)

A vendre cause double emploi
- 1 répondeur téléphonique ;
- 1 platine disque Type AP B 20 C ;
- 1 ampli Akaï ;
- 1 aspirateur Paris-Rhône ;
- 1 plaque chauffante électrique;
- 1 combiné Jeannette Moulinex.

Téléphone : 258-27-17.

Décoration

PAPIERS JAPONAIS
Avec les prix directs CAP, vous trouverez maintenant du papier japonais de première qualité.
A PARTIR DE 180 F
le rouleau (7,80 m × 0,91 m)
Grand choix de coloris et de pailles disponibles sur stock. Nouvelle collection de liège en rouleaux sur papier de couleur.
Magasin d'exposition :
CAP 37, rue de Cîteaux 75012. 307-24-01 27, avenue Rapp 75007. 555-88-22.
Vente par correspondance : Documentation complète et échant. contre 10 F par chèque.

Minéraux

4-6 FÉVRIER EXPOSITION
MINÉRAUX
FOSSILES VENTE - ÉCHANGE De 10 à 19 h. SALLE DES FÊTES DU MONTMESLY 7, rue G.-Duhamel, 94000
CRÉTEIL.

Leçons

J. F. 1er prix Conserv. donne à domicile, leç. PIANO, solf. Soir : (236-02-79).

Achat livres

HENRI LAFFITTE Achat comptant de LIVRES. 13, r. de Buci, 6e. 326-68-28. Distribue un catalogue.

Accessoires

PIÈCES AUTO ACCESSOIRES
- housses, auto-radio,
- alarmes et système anti-vol,
- pièces d'origine BMW, Fiat, Saviem, Renault, Peugeot,
- amortisseurs KONI,
- peintures au kilo.

SERVICE EXPORT garanti
AUTOTEC
93, avenue d'Italie, 75013. 331-73-56.

Enseignement

ENGLISH IN ENGLAND
Au bord de la mer (100 Km de Londres) notre hôtel de 100 chambres de renommée mondiale et située dans le même bâtiment notre école d'Anglais aussi célèbre vous accueilleront (école fondée en 1957 et reconnue par le British Council) £16.00 par jour : leçons, repas et logement compris (hôtel ou famille).
25% RÉDUCTION pour un séjour de 90 jours ou plus (cours spéciaux examens de Cambridge inclus)
écrire **REGENCY SCHOOL OF ENGLISH**
Ramsgate Kent Angleterre Tel 843-51212 Telex 96454 ou Mme Bouillon 4 Rue de la Persévérance Eaubonne 95 Tel (3) 959 26 33 (Soirée)
pas de limite d'âge – pas de séjour minimum
ouvert toute l'année – cours spéciaux vacances scolaires

Maroquinerie

Solde sur prix de gros 20 à 30 % sur prix marqués
VISCONTI, 5, rue M.-Le-Comte. Me Rambuteau. 272-16-88.

Moquettes

MOQUETTES 1er CHOIX 100.000 m² Tous types et coloris. Prix entrepôt. Pose assurée. 757-19-19. BINEAU MOKET'S.

Musique

PIANOS TORRENTE
ACCORD, EXPERTISE DEVIS POUR RESTAURATION. Téléphone : 840-89-52.

Papyrus

PAPYRUS D'ÉGYPTE peint main, gros, demi-gros, particuliers à partir de 35 F. 85, rue Michel-Ange, 75016. 651-61-67.

Philatélie

ACHÈTE CHER COLLECTION TIMBRES FRANCE, EUROPE OUTRE-MER. 359-76-98.

Photo

– 40 % TRAVAUX PHOTOS
DRUG'PHOT' 21, rue Le Peletier, Paris-9e.

Pour les jeunes

VACANCES : février, Pâques 4/12 ans. Petit effectif, vie familiale, activités diverses dont Poney-Club. YONNE. Les LUTINS. (86) 66-05-52.

Psychologie

LE CENTRE GURDJIEFF-OUSPENSKY EST OUVERT Téléphone : 436-61-69.

Troisième âge

CAMELIAS, retraite, valides semi-valides. Pr. Paris 77320 JOUY-S/MORIN. (6) 404-05-75.

Vacances

Tourisme

Loisirs

SAVOIE, 20 km MEGÈVE, station du Col-des-Saisies, 1 650 - 2 650 m. Station ski, piste et fond. Particulier loue pour 2 à 4 personnes, à 100 m des remontées mécaniques dans chalet neuf (exposition plein sud), appartement meublé, tout confort, 2 pièces, coin cuisine équipé, salle de bains, w.-c., cheminées, balcon, tous commerces, école de ski garderie d'enfants. Tél. 16 (1) 546-36-40. Du lundi au vendredi, à partir de 19 h. Éventuellement le 16 (1) 934-34-17.

Driscoll House Hôtel 200 chambres à un lit. Demi-pension, £ 50 par semaine adultes entre 21-60 ans. S'adresser à 172, New Kent Road London SE 1 Téléphone : 01-703-4175.

PIED DES PISTES PYRÉNÉES 2 000 Font Romeu (Pyrénées Orientales) Location CHALETS, APPTS Février, Pâques, Eté (68) 30-17-27.

Echange attractive, appt Amsterdam-Paris, vacances de Pâques, 20-27 avril 84 Studio 70 m², tt cft centre Amsterdam contre appt 3/4 chbres centre Paris. Ecr. : vite F. BRINK, Nassau-kade 12 1052 AMSTERDAM.

LES ARCS 1 800 à louer appt plein sud, balcon, 6 pers. du 18 au 25/2/1984. 4 000 F (33) 05-15-04 (ap. 20 h)

Le Monde

économie

LA CRISE PORCINE

Les frontières françaises sont partiellement ouvertes

Depuis mardi 31 janvier à minuit, les frontières françaises sont à nouveau ouvertes aux importations de porcs néerlandais, à l'exception de celles originaires des zones touchées par la fièvre aphteuse. Ce jeudi 2 février, la chambre d'accusation de la cour d'appel de Rennes doit statuer sur la demande de mise en liberté de M. Jean-Jacques Riou, incarcéré depuis la mise à sac de la sous-préfecture de Brest le 19 janvier. Le Centre national des jeunes agriculteurs a défini mardi *« les dispositions à prendre au cas où M. Riou ne serait pas libéré »*. Elles n'ont pas été rendues publiques. Les quatre FDSEA de Bretagne ont dénoncé « insuffisance des mesures arrêtées par les pouvoirs publics ».

Pour sa part, M. Bernard Thareau, parlementaire européen, ancien président de la Fédération nationale porcine, de 1969 à 1977, a déclaré au nom de la commission agricole du Parti socialiste que le gouvernement aurait dû intervenir plus tôt pour accélérer la mise en place de la caisse de régulation, que l'élevage porcin en Bretagne connaît *« une situation dramatique pour certains qui a été voulue par d'autres »*.

Le PS propose de mieux réguler les marchés par des conventions entre les différents partenaires de la filière porc, et se demande pourquoi les céréaliers ne consentiraient pas aux éleveurs français les rabais *« significatifs »* qu'ils consentent à certains clients des pays tiers.

Crise bretonne

(Suite de la première page.)

Il faudrait une baisse de 20 F du quintal (soit – 13 %), selon M. Piéto. Bref, féverole, sous-produits, céréales : on sent qu'il y a quelque chose à faire dans ce domaine du prix de l'aliment. On le sent d'ailleurs depuis des lustres...

Dans l'ensemble de la Bretagne, le tonnage vendu par les fabricants d'aliments a baissé en 1983 du fait surtout de la crise du poulet qui a entraîné la disparition de quelques-uns d'entre eux, trop spécialisés. Chez M. Piéto, la vente des aliments pour porcs a diminué aussi, faiblement certes (– 0,23 % pour être précis). Tendance inquiétante quand on sait que la marge de cette industrie est tombée de 3 % à 1 % du chiffre d'affaires. Dépôts de bilan, limitation des investissements à la recherche de l'automatisation : telle est l'évolution du secteur, pour le privé du moins. Mais il y a plus : on arrive en Bretagne au moment où les fondateurs d'entreprises qui ont assuré le décollage de la région sont en âge de passer la main. D'ici cinq ans, selon M. Piéto, il ne sera pas impossible de voir quelques grands groupes s'intéresser aux usines des PME. Un signe : l'UFAC, Union des fabricants d'aliments composés, sorte de holding technique (et non financier) auquel adhère une série de fabricants français vient d'être repris par le groupe néerlandais Hendriks, lui-même filiale de la BP.

Dans cette affaire du porc, tout le monde trinque, mais la France plus que ses concurrents et partenaires européens. Pour des raisons monétaires. Avec un pouvoir d'achat du mark ou du florin plus élevé que le franc par rapport au dollar, l'éleveur du nord de l'Europe dispose d'un avantage : il paye ses aliments moins chers. Et puis, il y a les fameux montants compensatoires monétaires (MCM), qui font se fâcher tout rouge les éleveurs en général et les Bretons en particulier.

« Il ne s'agit ni plus ni moins que d'une manipulation des prix, explique M. Sébastien Coupé, président de la Coopérative de la région de Lamballe, la Cooperl (1,5 milliard de francs de chiffre d'affaires). *En 1969, faute d'avoir voulu augmenter les prix agricoles, le gouvernement français a inventé les MCM pour empêcher que nos produits ne profitent à l'exportation d'un avantage de change. Du coup les Allemands, quand ils ont réévalué le mark, au lieu de baisser leurs prix agricoles, ont mis des MCM dans l'autre sens. On a accepté que soit subventionnée la production allemande, alors que les éleveurs étaient déjà avantagés par le meilleur pouvoir d'achat de leur monnaie. Debatisse et Guillaume ont avalisé le tout (1). »*

Depuis quatorze ans que ces MCM existent, ils ont modifié le paysage agricole de la Communauté, en favorisant l'élevage dans les pays du Nord et en Allemagne fédérale surtout. *« Prenons seulement l'évolution de ces dernières années,* explique M. Jean Gaubert, éleveur de porcs, maire de Pluduno et conseiller régional PS : *entre 1978 et 1981, la France perd de l'argent, les Pays-Bas et l'Allemagne n'en gagnent pas. Fin 1981 et début 1982, avec l'amélioration des cours, les éleveurs français se refont une santé, c'est-à-dire une trésorerie. Les Allemands et les Hollandais investissent. C'est le résultat de leurs investissements qui déferlent aujourd'hui. »*

» Sur le plan technique, on est au même niveau que les Hollandais, meilleurs que les Allemands, plaide M. Commault, directeur de la Coopal. *Qu'on supprime les MCM et la production repart en Bretagne, on installe des jeunes, on crée des emplois. On s'en sort parce qu'on est plus compétitifs. L'excédent de production européen? Il disparaîtra ailleurs, en Allemagne, au Pays-Bas, où les éleveurs les moins compétitifs subsistent, à l'abri des MCM. Mais, Bon Dieu! qu'on nous en débarrasse, de ces MCM, et on verra. »*

Le ton est passionné. C'est que le temps presse. *« Il va nous falloir organiser les dépôts de bilan, pour que les gens ne soient pas humiliés »*, laisse tomber M. Coupé. Passionné, le ton, parce qu'il y avait eu un espoir. *« Dans notre conseil d'administration, ils étaient tous rocardiens,* lance-t-il. *Mais dans ce département, où tous les députés sont socialistes, on est guéri du rocardisme. »*

Le style et surtout les dernières sorties du ministre de l'agriculture, sur les MCM, sur les marchés au cadran (2), sur les *« libéraux »* bretons, cela ne passe pas. *« Nous, on lui demande d'arrêter le système des MCM. On sait bien que c'est une affaire de négociation, mais il nous fait passer pour des imbéciles qui ne le sauraient pas. Il me rappelle mon propriétaire lorsque j'étais fermier. Le ministre hollandais, il demande à ses propres agriculteurs de comprendre les Bretons ; Rocard, lui, il nous trahit avec la complicité de Guillaume ! »* Bref, pour ces éleveurs, les pouvoirs publics, – et M. François Mitterrand, dont la dernière déclaration sur les MCM en conseil des ministres du 25 janvier est aussi visés, – la gauche, qui, dans son programme, avait inscrit la suppression des MCM, n'ont pas assez mis le paquet sur ce point. *« Il n'y a pas de volonté évidente d'arrêter ce système qui a déjà détruit l'élevage porcin dans les autres régions de France. Maintenant, c'est au tour de la Bretagne »*, conclut M. Commault.

Un détail qui n'est pas sans importance : M. Sébastien Coupé, le père de l'expansion dans la région de Lamballe, est plutôt un gros éleveur. Il avait appelé à voter en 1981 contre Giscard d'Estaing. Et, nous on dit des socialistes des Côtes-du-Nord : *« On aimerait bien que tous les libéraux soient comme lui. »*

JACQUES GRALL.

Prochain article :

LE RESSORT EST CASSÉ

(1) L'ancien et l'actuel président de la Fédération nationale des syndicats d'exploitants agricoles (FNSEA).

(2) Marchés aux enchères descendantes, installés dans le Finistère et contrôlés par les éleveurs.

Le prix de revient du porc

UN EXEMPLE DE CALCUL

Il faut, pour un bon éleveur, 3,5 kilos d'aliments pour faire 1 kilo de viande. C'est ce qu'on appelle l'indice de consommation, qui peut aller de 2,9 pour un très bon éleveur à 4 pour le plus mauvais. En arrondissant à 2 F le prix de 1 kilo d'aliment, le kilo de porc revient déjà à 7 F. *Ajoutons 60 centimes de* frais divers (vétérinaire) et généraux.

Pour un élevage moyen qui sort mille porcs de 100 kilos, le salaire avec les charges de l'éleveur représente 1 F par kilo (soit un salaire mensuel charges comprises de moins de 8 300 F). Le prix de revient du kilo de porc s'élève déjà à 8,60 F. Les amortissements varieront de 0 à 1 F, selon l'ancienneté des installations. Le jeune qui démarre sort un porc à 9,60 F le kilo vif, soit 960 F pour 100 kilos, qui seront payés sur la base de 80 kilos en poids net. D'où un prix de revient réel de (960/80) 12 F. Autrement dit, si le cours se maintient à 8 F, il perd 4 F par kilo, et celui qui n'a plus d'amortissement, 3 F. Soit de 400 F à 300 F par porc.

A titre de comparaison, les MCM allemands représentent une aide de plus de 80 F par porc et les MCM hollandais de plus de 40 F. Si les cours remontent, au prix de revient, l'avantage des MCM demeure. Si les cours dépassent le prix de revient, il y a tout lieu de penser qu'ils auront remonté également sur les marchés des pays concurrents pour lesquels l'avantage des MCM durera.



Les ministres des Dix sont parvenus à un accord sur les quotas de pêche pour 1984

De notre correspondant

Bruxelles (Communautés européennes). – *Les ministres de la pêche des Dix, réunis mardi 31 janvier à Bruxelles, sont parvenus à se mettre d'accord sur les quantités de poisson à pêcher dans la « mer communautaire » en 1984 et sur le montant des quotas à attribuer à chacun des Etats membres.*

Les Français retrouvent à peu près leurs quotas de l'année passée, et même supérieurs pour le lieu noir et le maquereau. Cet accord montre que la politique commune de la pêche, dont la réglementation de base a été approuvée par les Dix, après des années de querelle, en janvier 1983, peut tout à fait être gérée. *La démonstration, jusqu'ici,* n'en avait pas été faite, puisque, l'année passée, *la fixation des TAC (total* de capture autorisé par espèce) et des quotas n'avait été acquise qu'au mois de décembre ! Il faut dire qu'alors la discussion butait sur le problème de la pêche au hareng en mer du Nord : en raison de l'épuisement des « stocks », les droits de capture à se partager étaient très limités.

La politique de conservation qui a été pratiquée a porté ses fruits, les bancs de harengs sont revenus plus nombreux, et la répartition des quantités disponibles n'a pas fait, cette fois-ci, l'objet d'empoignades aussi sévères que celles de l'année passée.

La Communauté, pour élargir son domaine de pêche, multiplie les accords avec les pays d'Afrique occidentale et de l'océan Indien. Le conseil a ainsi donné son feu vert au renouvellement de l'accord avec le Sénégal et à la conclusion d'un accord, nouveau celui-ci, avec les Seychelles. L'un et l'autre intéressent principalement la pêche thonière océanique française.

PHILIPPE LEMAITRE.

SELON LA COMMISSION EUROPÉENNE

Les offices britanniques du lait auraient reçu 5 milliards de francs de trop

De notre correspondant

Bruxelles (Communautés européennes). – Le dossier britannique au sein de la CEE devient chaque jour un peu plus complexe. L'affaire qui agite les milieux communautaires, à propos des pratiques des offices du lait au Royaume-Uni, ne va pas améliorer l'opinion des Britanniques à l'égard du Marché commun. Le *Daily Express* du 28 janvier n'a-t-il pas traité d'*« ânes »* les responsables européens, après que la difficulté fut devenue publique.

En apurant les comptes du Fonds européen d'orientation et de garantie agricole (FEOGA) pour les exercices 1978-1979, le contrôle financier de la Commission européenne aurait conclu que le budget communautaire a versé au total 750 millions d'ECU (5 milliardss de francs) de trop aux organismes britanniques d'intervention laitiers. Selon les experts européens, les sommes irrégulièrement versées sont dues au système de prix pratiqué par les Milk Marketing Boards qui prévoit des tarifs différents selon l'utilisation et la destination du lait.

Quelle conclusion la Commission va-t-elle tirer de ce dossier particulièrement embarrassant ? Elle peut faire valoir que le règlement communautaire sur les modifications à apporter au fonctionnement des offices britanniques date de juillet 1979. Compte tenu du délai d'adaptation normalement accordé dans ce domaine, elle a un argument de poids pour classer l'affaire.

Reste que les offices du lait sont toujours en infraction. Bruxelles s'est finalement décidé la semaine dernière à porter le différend devant la Cour européenne de justice. Quelle sera sa position si les versements injustifiés atteignent, à partir de 1980, des montants aussi substantiels que ceux enregistrés au cours des années précédentes ?

De plus, pourquoi la commission a-t-elle mis autant de temps à faire appel à l'arbitrage de la juridiction communautaire ? Le rapprochement qui est déjà fait avec avec le remboursement (également 750 millions d'ECU) réclamé par Mme Thatcher à ses partenaires pour alléger la contribution de son pays au budget communautaire de 1983 n'est certainement pas sérieux, mais situe l'ampleur du problème. Mardi 31 janvier, Mme Thatcher a déclaré aux Communes qu'*« il serait absolument intolérable »* que la Commission européenne réclame à Londres un remboursement.

MARCEL SCOTTO.

Les viticulteurs californiens veulent être protégés contre les importations européennes

Les producteurs de vins californiens ont demandé officiellement, le 27 janvier, aux autorités fédérales de taxer les importations de vins de table en provenance de France et d'Italie. Ils affirment que ces vins bénéficient de subventions et sont vendus aux Etats-Unis à des prix de dumping. Le département du commerce devra dire d'ici vingt jours si la demande est recevable. La commission du commerce international disposera, en cas de recevabilité, de *quarante-cinq jours pour déterminer* le préjudice subi par les producteurs californiens et, par conséquent, le montant des taxes à appliquer.

L'enjeu est important car ces importations représentent plus du quart de la consommation de vins de table. Ces importations se sont élevées à 800 millions de dollars en 1982, (alors que les exportations de vins américains sont de 32 millions *de dollars*). *Les importations* en provenance d'Italie représentent environ 16 % de ce marché du vin de table, celles de France, 4,5 % et celles provenant d'Allemagne fédérale (qui ne sont d'ailleurs pas visées par la plainte), 3,3 %.

La *crise économique* qui a sévi aux Etats-Unis a donné un coup d'arrêt brutal, en 1982, au développement de la consommation américaine de vins. Et ce sont surtout les vins de fabrication américaine qui ont été touchés, parce qu'ils étaient plus chers que les vins importés, profitant de la hausse du dollar.

Ce souci de protéger le marché intérieur, dû effectivement pour une bonne part à l'« effet dollar », s'est déjà manifesté dans plusieurs secteurs : textile, sidérurgie, industrie du cuivre, chaussures. Le *lobby* agricole n'est toutefois pas favorable à la demande des viticulteurs. Il craint, en effet, des représailles qui nuiraient aux exportations agricoles vers la CEE.

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ bas	+ haut	Rep. + ou dép. –		Rep. + ou dép. –		Rep. + ou dép. –	
$ E.-U.	8,5745	8,5770	+ 175	+ 205	+ 330	+ 375	+ 965	+ 1070
$ can.	6,8700	6,8737	+ 118	+ 159	+ 242	+ 295	+ 751	+ 852
Yen (100)	3,6588	3,6615	+ 180	+ 198	+ 341	+ 367	+ 1059	+ 1114
DM	3,0596	3,0614	+ 162	+ 175	+ 312	+ 332	+ 909	+ 953
Florin	2,7160	2,7177	+ 140	+ 153	+ 271	+ 289	+ 808	+ 850
F.B. (100)	14,9668	14,9751	+ 162	+ 253	+ 184	+ 314	+ 453	+ 738
F.S.	3,8219	3,8247	+ 287	+ 308	+ 553	+ 581	+ 1585	+ 1650
L (1 000)	5,0199	5,0226	– 227	– 188	– 426	– 379	– 1255	– 1155
£	12,0497	12,0593	+ 289	+ 340	+ 550	+ 631	+ 1608	+ 1782

TAUX DES EURO-MONNAIES

$ E.-U.	9 1/4	9 5/8	9 3/8	9 3/4	9 1/2	9 7/8	9 3/4	10 1/8
DM	5 1/2	5 13/16	5 9/16	5 15/16	5 11/16	6 1/16	6 1/16	6 7/16
Florin	5 1/2	6	5 11/16	6 1/16	5 3/4	6 1/8	6	6 3/8
F.B. (100)	9 1/4	9 3/4	10 1/4	10 3/4	10 5/8	11 1/8	11	12 1/2
F.S.	3 3/8	4 1/8	3	3 3/8	3 1/8	3 1/2	3 3/4	4 1/8
L (1 000)	16	17	16 1/2	17 1/2	16 3/4	17 1/2	17 1/4	18
£	8 7/8	9 1/8	9 1/16	9 7/16	9 1/8	9 1/2	9 7/16	9 13/16
F. franç.	11 7/8	12	12	12 7/16	12 3/8	12 13/16	13 5/8	14 1/16

Ces cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises nous sont indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.



SOCIAL

INVITÉ DE « POLITIQUES » SUR TF 1

La société est en train de se dissocier sous l'effet de la crise

déclare M. Edmond Maire

Invité de l'émission « Politiques » sur TF 1, le 31 janvier, M. Edmond Maire, secrétaire général de la CFDT, s'est montré très réservé sur les relations entre les syndicats et les partis politiques, et a estimé que « *le gouvernement est encore à mi-chemin de la démarche nécessaire* ».

A propos de l'unité syndicale, M. Maire a souligné qu'elle ne pouvait plus se faire que sur le terrain à partir d'objectifs précis. Observant, après les élections à la Sécurité sociale, qu' « *il n'y a plus une seule centrale dominante* », le secrétaire général de la CFDT a repoussé l'idée d'une alliance privilégiée avec la CGT, lui préférant des convergences selon les objectifs et les moments.

M. Maire a ensuite abordé longuement le dossier des restructurations industrielles en mettant l'accent sur la priorité de la réduction du temps de travail, de la formation. Critiquant la position de la CGT et du PCF, il a précisé : « *Dire aux salariés qu'ils pourront rester au même poste, au même endroit, est démobilisateur et n'a pour effet finalement que d'affaiblir le mouvement syndical (...) c'est se condamner à la sclérose.* »

Sceptique à l'égard des congés de reconversion, et surtout de leur financement, le secrétaire général de la CFDT a rappelé qu' « *il ne fallait pas penser qu'aux gros secteurs : il faut aussi penser au chômage banal, aux salariés des PME* ».

Malgré les réserves qu'il a pu exprimer sur l'accord en cours de négociation pour l'assurance-chômage, M. Maire a reconnu que son organisation serait amenée à le signer, pour des raisons techniques, mais qu'il se montrait préoccupé par l'apparition d'une « *France à deux vitesses* ». « *La société est en train de se déglinguer et de se dissocier sous l'effet de la crise* », a-t-il déclaré, en craignant que « *les tensions sociales entraînent une montée du racisme.* »

« Vous ne ferez rien sans nous »

M. Edmond Maire croit à de profonds bouleversements dans le monde industriel. Pour donner force à son propos, il rappelle que, au début du siècle, les agriculteurs représentaient en France plus de 50 % de la population active. Ils n'en représentent aujourd'hui que 8 %. Formidable mutation à laquelle bien peu auraient voulu croire il y a même cinquante ans quand la proportion des agriculteurs dans le monde du travail était encore de 40 %.

Les propos du secrétaire général de la CFDT venaient en conclusion de considérations sur le chômage dont il a souligné les conséquences dramatiques, avec « *le racisme qui monte dans les entreprises* », « *le licenciement prioritaire des handicapés* », « *la menace de la violence* ». Mais l'inexorable montée du chômage ne date pas d'aujourd'hui : il y a vingt ans que cela dure.

Depuis 1964, le nombre des demandeurs d'emploi est passé de 105 000 à plus de 2 millions, presque sans rupture de tendance (si l'on excepte la période qui va de juin 1968 à la fin 1969). On ne peut expliquer ce phénomène par le seul effet démographique. L'arrivée des jeunes en masse sur le marché du travail (conséquence du baby boom d'après-guerre) est certes très sensible à partir de 1960 et culmine entre 1975 et 1980. S'il y a une vingtaine d'années, il suffisait de 20 000 emplois de plus par an pour compenser la poussée démographique, il en fallait entre 150 000 et 200 000 à partir de 1975. Trouver l'équilibre eut peut-être été possible si la croissance, qui a été en moyenne de 5,6 % par an entre 1961 et 1973, n'était revenue à 2,2 % en moyenne au cours des dix années qui ont suivi, entraînant une constante réduction du nombre de créations d'emplois : de 150 000 en moyenne par an entre 1962 et 1975, celles-ci vont chuter à 42 000 entre 1975 et 1978. Mais de 1979 à 1982 l'économie française perd 63 000 emplois par an.

Depuis vingt ans, l'augmentation du chômage en France traduit d'abord l'insuffisante compétitivité de l'appareil productif que va accentuer le recul inattendu de l'investissement industriel (hors bâtiment et travaux publics) de 2 % en moyenne depuis dix ans, au point que l'ambition affichée par le IXe Plan est tout simplement de retrouver en 1988 le taux d'investissement de 1973. Autre exemple de la détérioration du tissu industriel : entre 1970 et 1980, le taux de pénétration du marché intérieur est passé de 22 % à 31,8 % pour les biens intermédiaires, de 29,2 % à 49,9 % pour les biens d'équipements professionnels, de 28,5 % à 48 % pour les biens d'équipement ménagers, de 17,9 % à 30,6 % pour les automobiles et les transports routiers, de 8,4 % à 15,3 % pour les biens de consommation.

Ainsi, après les avoir longtemps différées ou mal engagées, la France doit subir d'importantes restructurations dans des secteurs névralgiques. En l'état actuel des choses, cela ne peut se réaliser sans de nouvelles pertes d'emplois ce qui ne manque pas de mettre mal à l'aise un gouvernement de gauche qui a fait de la lutte contre le chômage son cheval de bataille.

Comment comprendre, dans ces conditions, que, plutôt que de s'appuyer sur les forces sociales qui le soutiennent, le gouvernement paraisse s'enfermer dans des comités restreints d'où devrait surgir la lumière ? M. Edmond Maire a naturellement été le premier à s'étonner de pareilles méthodes et a lancé cet avertissement : « *Vous ne ferez rien sans nous* ». Il se dit du parti des gouvernés et non des gouvernants et s'étonne qu'aujourd'hui comme hier on aille à marche forcée comme si les échéances électorales commandaient. Il reconnaît qu'on ne peut cependant rester sans bouger. Selon lui, décréter « *pas un seul licenciement* » est aussi hasardeux que d'affirmer, comme on le fit avant mai 1981 qu'on produirait 30 millions de tonnes d'acier par an, alors qu'on en est aujourd'hui à 17 millions de tonnes.

Le réalisme du secrétaire général de la CFDT est son signe distinctif. Les solutions qu'il préconise sont connues : réduction du temps de travail dont le principe doit s'étendre à l'Europe, plans de formation pour répondre à des besoins énormes, mobilité des travailleurs (ne pas leur laisser croire qu'ils pourront « *forcément rester au même poste, au même endroit* »). Mais ce qui frappe surtout, c'est l'appel à la concertation qu'il a de nouveau lancé. « *Nous avons besoin d'un gouvernement qui stimule la politique contractuelle. Croire que la loi va nous donner le beurre et l'argent du beurre parce que le gouvernement est de gauche, c'est se leurrer.* » Et le voilà réclamant « *la reconnaissance de la légitimité syndicale et patronale* ».

On ne s'attendait pas à un tel discours, deux ans et demi après l'arrivée de la gauche au pouvoir. Il est vrai que M. Edmond Maire a aussi rappelé qu'un « *syndicat n'est pas dans l'ordre du pouvoir, mais dans l'ordre du contre-pouvoir* ». Sa plus grande ambition est de « *rendre les salariés responsables de leur avenir* ». Pour enrayer l'hémorragie lente qui fait du chômage une plaie quotidienne quelle meilleure démarche que celle qui associerait tous les partenaires sociaux pour une indispensable mobilisation ?

FRANÇOIS SIMON.

LES PRESTATIONS FAMILIALES DEPUIS LE 1er JANVIER 1984

La Caisse nationale d'allocations familiales vient de faire connaître le montant des différentes prestations qui seront versées à compter du 1er janvier 1984. A la suite du relèvement de la base mensuelle de calcul, les allocations familiales s'élèvent à 484,40 francs par mois pour deux enfants, 1089,90 francs pour trois, 1702,98 francs pour quatre et 2300,91 francs pour cinq, le complément familial à 630 francs par mois. Les allocations prénatales sont fixées à 2792,88 francs, les allocations postnatales à 3663,29 francs : celles-ci sont majorées de 3224,30 francs pour un troisième enfant, et de 2792 francs en cas de naissances multiples. L'allocation d'orphelin est de 454 francs par mois pour un enfant privé d'un de ses parents, de 340,59 francs s'il est privé des deux. L'allocation de parent isolé est de 2270,64 francs par mois (versés dès la grossesse) pour le premier enfant, et de 756,88 francs pour chacun des suivants.

LA CFDT FAIT DES OUVERTURES AU CNPF

A la sortie de sa rencontre avec M. Yvon Gattaz, au siège du CNPF, le 31 janvier en fin de matinée, M. Edmond Maire, qui conduisait la délégation CFDT, en appelant « *à la relance de la politique contractuelle* », a annoncé quelques ouvertures qui intéresseraient le patronat.

Inaugurant ces consultations avec le CNPF, demandées par toutes les organisations syndicales, sauf la CGT, M. Edmond Maire a voulu y voir le moyen de renforcer la politique contractuelle, « *y compris pour les restructurations, les mutations et les problèmes sociaux majeurs* », *affirmant au passage que*, « *l'intervention de l'État n'est pas toujours la meilleure des solutions* », et que les partenaires sociaux sont « *les mieux placés* » pour apprécier la situation réelle de l'économie et des entreprises.

Rappelant son opposition aux demandes formulées par le CNPF à propos de la « *flexibilité* » de l'emploi, M. Maire a ensuite souligné le refus de la CFDT de « *touté restriction des droits syndicaux et des droits collectifs* ». Mais il a cependant fait des ouvertures, en proposant au CNPF « *une réflexion, une recherche pour connaître ce qui se passe sur le terrain et pour vérifier si les règles conventionnelles doivent être adaptées au PME, alors qu'elles ont été établies en fonction des grosses entreprises* ».

Dans le même esprit, la délégation CFDT a également indiqué qu'elle serait prête à voir si « *des adaptations sont possibles pour le travail à temps partiel* », à envisager comment, « *de façon paritaire, nous pourrions aider à la création d'entreprises* » et, enfin, à étudier « *de nouveaux types d'entreprise pour réduire ce phénomème grave qu'est le travail clandestin* ».

Sur tous ces points, semble-t-il, la délégation du CNPF s'est montrée prête à discuter.

Les négociations sur l'assurance-chômage achoppent sur l'apurement du passif de l'UNEDIC

Le passif de l'ancien système d'assurance-chômage – l'UNEDIC. – évalué à plus de 18 milliards de francs, va-t-il bloquer les discussions entre les pouvoirs publics et les partenaires sociaux sur le régime de « solidarité », financé par l'Etat, qui doit compléter le régime d'asurance défini par l'accord de principe conclu le 10 janvier entre le CNPF, la CFTC, la CGC et Force ouvrière ? Il a en tout cas obéré la séance de négociation entre les parties qui s'est tenue mardi 31 janvier au ministère des affaires sociales. Celle-ci cependant a permis de progresser sur l'indemnisation des « exclus » de l'assurance (notamment les chômeurs de longue durée les plus âgés et les premiers demandeurs d'emploi). Une nouvelle réunion doit avoir lieu mercredi 8 février.

Après des contacts « bilatéraux » au cours de la semaine précédente, M. Pierre Bérégovoy a présenté à ses interlocuteurs un schéma de règlement. Il a proposé notamment, outre la prise en charge par la puissance publique des préretraités, des allocataires du Fonds national de l'emploi et des conventions du type de celle de la sidérurgie, la création de deux allocations complétant le régime d'assurance.

Une « allocation de solidarité » remplacerait, en effet, l'ancienne « allocation de secours exceptionnels » (ASE) pour les chômeurs de longue durée ayant épuisé leurs droits, notamment pour les plus de cinquante ans. Une « allocation d'insertion » serait prévue pour les premiers demandeurs d'emploi (jeunes, femmes, etc.) et pour les chômeurs qui n'auraient pas travaillé pendant une durée suffisante pour bénéficier de l'assurance-chômage (par exemple les titulaires de contrats à durée déterminée) : ces derniers pourraient toucher des « *tranches sucessives* » d'allocation (en cas de reprise temporaire de travail), l'ensemble ne pouvant dépasser douze mois.

Ces propositions devaient répondre aux préoccupations des syndicats (particulièrement de la CGT et de la CFDT) : ceux-ci, à l'exception de la CGC, ont estimé avoir obtenu un véritable « *engagement* » de la part des pouvoirs publics. M. Pierre Héritier (CFDT) a même estimé que M. Bérégovoy reprenait certaines propositions de la CFDT en ce qui concerne les plus de cinquante ans.

Les syndicats veulent cependant que l'on ne se contente pas de principes et que l'on fixe le montant des différentes allocations. Celle de « solidarité » pour les chômeurs âgés pourrait soit être fixée à 1,5 fois l'ancienne ASF pour les plus de cinquante ans (soit 60 F par jour), soit être doublée pour les plus de cinquante-trois ans (donc 80 F par jour). Pour les débutants en revanche, l'« allocation d'insertion » pourrait rester à 40 F par jour.

Mais la discussion la plus difficile porte sur l'apurement du passif de l'UNEDIC. M. Bérégovoy a proposé que l'Etat en prenne un tiers à sa charge (correspondant à un emprunt de 6 milliards de francs), le nouveau régime d'assurance obtenant, pour financer le reste, un prêt consolidé de 12 milliards à taux préférentiel. Ce partage a été refusé énergiquement par le CNPF, qui a fait de la solution du problème un préalable à tout accord d'ensemble. Les représentants patronaux demandent notamment que le montant de la contribution de solidarité versée par les fonctionnaires (de l'ordre de 3,3 milliards de francs) soit affecté en priorité à l'apurement des comptes de l'UNEDIC, la CGT et la CFDT estimant qu'il doit au contraire d'abord servir au « *rattrapage* » des exclus de l'assurance-chômage.

Le vrai problème sera de définir la part du déficit de l'UNEDIC prise en charge par l'Etat : les positions paraissent actuellement très éloignées. Un compromis cependant n'est pas impossible, les syndicats signataires de l'accord du 10 janvier considèrent notamment que l'Etat a contribué au déficit de l'UNEDIC en poussant à la multiplication des contrats de solidarité (1). D'autre part, les pouvoirs publics ont aussi intérêt à ce que la situation financière de l'UNEDIC soit apurée et que l'on parvienne à un système financièrement viable.

Un autre problème – mineur – subsiste aussi : celui des allocations versées en une fois aux chômeurs créateurs d'entreprise (représentant 1,1 milliard de francs). M. Bérégovoy, après M. Ralite, souhaite que ceux-ci soient pris en charge par le régime d'assurance, ce qui n'est pas prévu par l'accord du 10 janvier.

Reste enfin un problème, plus important à terme, mais qui n'a pas été abordé au cours de la réunion du 31 janvier : celui du financement des stages de reconversion prévus par le gouvernement pour les restructurations industrielles...

GUY HERZLICH.

(1) Un problème de financement supplémentaire pourrait naître de la propagation de l'ancien régime de l'UNEDIC jusqu'au 1er avril : selon certains, ce sont 2,6 milliards supplémentaires qui s'ajouteraient à l'ensemble du passif.

ÉTRANGER

En Grande-Bretagne

Le patronat exprime sa confiance dans la reprise

De notre correspondant

Londres. — Selon la principale *organisation patronale*, la Confédération de l'industrie britannique (CIB), dans son dernier rapport trimestriel (qui passe en revue l'activité de 1 750 entreprises), la reprise économique enregistrée en 1983 doit se confirmer cette année. La publication de ce document, le 31 janvier, a été aussitôt accueillie avec une particulière satisfaction par Mme Thatcher.

Devant la Chambre des communes, le premier ministre s'est plu à souligner l'importance, car la CIB, lors de son dernier congrès annuel, en novembre, avait manifesté son scepticisme à l'égard des prévisions du ministère des finances. Alors que celui-ci estimait que la croissance, qui a été de 3 % en 1983, devait au moins se maintenir à ce niveau en 1984, la Confédération prévoyait un certain ralentissement.

La patronat indiquait que la progression du produit national brut ne pourrait guère dépasser 2 %, dans la mesure où la reprise ne lui semblait pas reposer sur des bases assez « *saines* ». Or la CIB vient de faire savoir qu'elle devait revenir quelque peu sur ses réserves, puisqu'elle constate une amélioration sensible, notamment au niveau des investissements (qui pourrait augmenter d'environ 7 %, cette année) et des exportations.

« *L'industrie britannique a*, selon un porte-parole de la CIB, *accru sa productivité et réduit ses coûts, comme on n'aurait même pas pu l'imaginer avant la récession. Mais notre compétitivité par rapport à nos concurrents est toujours d'environ 20 % inférieure à ce qu'elle était en 1975.* »

La Confédération reste prudente et fait remarquer que l'amélioration de la productivité signifie qu'il ne faut pas s'attendre dans les prochains mois à une réduction importante du chômage. Cependant, elle prévoit que son augmentation va se ralentir : le chiffre mensuel des pertes d'emploi devrait se stabiliser à 6 000 ou 7 000, alors qu'il atteignait 40 000, au plus fort de la crise, en 1981.

FRANCIS CORNU.

L'Argentine demande un rééchelonnement de sa dette extérieure garantie venant à échéance jusqu'en 1985

Le gouvernement de Buenos-Aires a demandé aux quatorze pays créanciers, susceptibles de participer à un club de Paris sur l'Argentine, un état de leurs créances de façon à le comparer avec ses propres évaluations de la dette extérieure du pays (évaluée au total à une quarantaine de milliards de dollars).

Cette demande a été faite dans une lettre adressée, mercredi dernier, par M. Bernardo Grinspun, ministre argentin de l'économie, au président du club de Paris, M. Michel Campdessus, directeur du trésor au ministère français de l'économie et des finances. Dans cette lettre, le gouvernement argentin indique qu'il est placé devant la nécessité de demander à ses créanciers publics le refinancement de ses dettes échues en 1983 et venant à échéance cette année et en 1985. Le club en question réunit les hauts fonctionnaires du trésor des pays créditeurs auxquels un pays débiteur demande des délais de paiement pour les dettes échues ou devant échoir dans un avenir proche.

L'Argentine chercherait en l'occurrence à obtenir des délais non seulement pour le remboursement du principal, mais aussi pour le versement des intérêts relatifs aux crédits garantis (par des organismes du type de la COFACE, compagnie française pour l'assurance du commerce extérieur) qu'elle a reçus des quatorze pays suivants : Etats-Unis, Grande-Bretagne, Allemagne fédérale, Japon, France, Italie, Israël, Autriche, Belgique, Canada, Espagne, Suède, Pays-Bas et Suisse.

∴

● *Une mission du FMI doit se rendre d'ici à la fin de la semaine à Manille.* — Le président Ferdinand Marcos vient de déclarer que les négociations entre les Philippines et le Fonds monétaire au sujet d'un crédit stand by (accord de confirmation) de 650 millions de dollars étaient en bonne voie.

● *La Zambie va demander un nouveau prêt au Fonds monétaire international* et cherche également à obtenir le rééchelonnement de sa dette extérieure venant à échéance en 1984, vient d'indiquer le ministre zambien des finances Luke Mwananshiku, dans sa présentation du budget devant le parlement de Lusaka. La Zambie bénéficie actuellement d'un accord stand by avec le FMI portant sur 230 millions de dollars EU, qui vient à expiration le 31 mars prochain.

Le groupe britannique John Brown se retire de la machine-outil

Le groupe britannique John Brown, en difficulté depuis deux ans, a décidé de se retirer du secteur de la machine-outil. Le groupe, spécialisé dans la construction mécanique lourde, a subit la chute des commandes de turbine à gaz et le marasme du marché des centrales électriques et il a dû, l'an passé, supprimer cinq cents de ses neuf mille emplois.

Ses pertes en 1982 ont été de 8,6 millions de livres et elles devraient atteindre 6 millions (environ 72 millions de francs) pour l'exercice en cours clos le 31 mars. Son président, Sir John Cuckney a engagé une vaste restructuration qui concentrera son groupe autour de trois secteurs : l'ingénierie les machines plastiques et des « secteurs d'avenir » (offshore, automatisme, hydraulique).

Ayant de lourds besoins de financement, John Brown se retirera en conséquence du secteur très déficitaires de la machine-outil. Le groupe a inscrit une provision de 37 millions de livres pour réaliser ce désinvestissement au cours de l'année 1984.

Aux États-Unis

L'indicateur d'activité a de nouveau progressé en décembre

Washington (*AFP, Agefi*). — L'indice composite de l'économie américaine, qui est censé indiquer la tendance de la conjoncture, a progressé de 0,6 % en décembre, après avoir fléchi de 0,2 % (chiffre revisé) en novembre.

Ce fléchissement, le premier enregistré depuis un peu plus d'un an, avait fait craindre aux économistes un ralentissement de l'activité économique. Sa remontée en décembre conforte, soulignent-ils, les prévisions gouvernementales selon lesquelles la reprise économique va se poursuivre tout au long de l'année 1984.

En décembre, l'indice global, qui regroupe douze indicateurs particuliers (niveau des commandes, durée du travail, évolution des coûts), s'est inscrit à 162,9 (base 100 en 1967). En un an, par rapport à décembre 1982, il a progressé de 15,6 % (5,9 % au premier trimestre, 4,7 % au deuxième, 2,8 % au troisième et 2 % au quatrième).

AFFAIRES

La production française d'automobiles a progressé de 6,6 % en 1983

La production française de voitures particulières a augmenté de 6,6 % en 1983, avec 2 960 823 véhicules complets. « *Dans l'ensemble*, estime la Chambre syndicale des constructeurs d'automobiles, qui publie ces chiffres définitifs, *la production de voitures françaises a donc été satisfaisante, en dépit des mouvements sociaux qui l'ont affectée (par exemple, chez Talbot, en décembre dernier).* » Renault a couvert plus de la moitié de la production française (55,3 %), passant de 1 490 000 véhicules à 1 630 000 véhicules.

Le marché intérieur, bien que meilleur que prévu avec 2 017 617 voitures (seconde année record après 1982), a reculé de 1,9 %. C'est donc essentiellement vers les exportations que ce supplément de production a été orienté.

« *Les livraisons hors de France ont augmenté de 10,3 %*, souligne la CSCA, *ce qui, dans la conjoncture actuelle et vu l'acharnement de la concurrence, constitue une bonne performance.* »

Les exportations de Citroën ont progressé de 1,1 %, celles de Peugeot de 8,4 %, tandis que les ventes à l'étranger de Talbot ont chuté de 26,7 %. Enfin, les exportations de Renault — qui incluent les voitures américaines dont le bloc moteur est fabriqué en France — ont augmenté de 20,4 %. Pour ce qui est des véhicules utilitaires de plus de 5 tonnes, la production a baissé de 8,1 %, les exportations de 6,5 %, tandis que les immatriculations progressaient de 0,9 %. Pour les véhicules de moins de 5 tonnes, les immatriculations ont baissé de 5,1 %.

	1982 (nombre)	1983 (nombre)	Variations % 1982/1983
Production	2 777 125	2 960 823	+ 6,6
Exportation	1 463 502	1 613 720	+ 10,3
Immatriculation	2 056 490	2 017 617	— 1,9

M. CALVET ANNONCE UNE RÉDUCTION PROCHAINE DES EFFECTIFS DE CITROËN

« *Ou bien Citroën doit réduire ses effectifs, ou bien Citroën n'existera plus dans trois ans ; si l'on pense que c'est une bonne maison avec des gens capables et un potentiel technique de premier ordre, il faudra en passer par là.* » C'est ce qu'a déclaré M. Jacques Calvet, président d'Automobiles Citroën comme d'Automobiles Peugeot, à un groupe de journalistes qu'il emmenait en Espagne, à Alicante, pour essayer la 205 GTI.

« *Depuis 1981*, ajoute M. Calvet, *Citroën n'a pas réalisé de gains de productivité. Or les effets conjugués de l'alourdissement des charges et du chômage technique sont responsables d'un retard de productivité de l'ordre de 15 %. Ce n'est pas tenable.* » D'où la nécessité de réduire les effectifs — de quatre mille à quatre mille cinq cents personnes, sur les quarante-trois mille que compte la marque — à un moment qui résultera « *du compromis entre la nécessité d'aller vite et celle de choisir le moment opportun* », vraisemblablement sans licenciements (*le Monde* du 31 janvier). M. Calvet a en outre prévu un retour à l'équilibre du groupe Peugeot dès 1984 et annoncé du chômage technique chez Talbot.

LES SYNDICATS DE NISSAN SONT D'ACCORD POUR UNE IMPLANTATION EN GRANDE-BRETAGNE

La direction du constructeur automobile japonais Nissan (Datsun) est parvenue à un accord avec le syndicat de l'entreprise sur le projet de construction d'une usine d'assemblage en Grande-Bretagne, a annoncé son président M. Takashi Ishihara.

Présenté il y a trois ans, ce projet avait été initialement repoussé par le syndicat. La direction, qui envisageait l'assemblage de 200 000 véhicules par an, aurait proposé un projet moins ambitieux et une production initiale de 20 000 véhicules par an. « *Nous espérons signer un accord sur ce projet avec le gouvernement britannique le mois prochain* », a ajouté le président de Nissan. A Londres on dit attendre une décision japonaise « *prochaine et positive* ». — (AFP, Reuter).

● **Hausse de 1,4 % des exportations japonaises d'automobiles en 1983.** — Avec 5 669 510 véhicules exportés, les constructeurs japonais ont accru leurs ventes à l'étranger de 1,4 % en 1983. Ces chiffres restent inférieurs au record de 1981 (6 048 447 unités) et à ceux de 1980 (5 967 000).

L'AFFAIRE DES CARGOS GRUMIERS

Le Parti communiste français est critiqué en Yougoslavie

De notre correspondant

Belgrade. — Après avoir exprimé ces derniers jours, à plusieurs reprises, son étonnement devant la décision du gouvernement français de ne pas permettre l'importation de navires commandés aux chantiers Trois MAJ de Rijeka, la presse yougoslave donne une importante place à l'entretien accordé le 30 janvier par M. Mitterrand à M. Popovski, ambassadeur en France. Elle souligne non seulement le caractère « *cordial et amical* » de cet entretien, mais également la volonté des deux pays de poursuivre leurs efforts pour la réalisation, « *surtout dans le domaine économique* », des objectifs fixés lors de la récente visite du président français.

Selon le correspondant de l'agence Tanyoug, M. Mitterrand aurait indiqué qu'il « *s'engagera personnellement pour que certaines difficultés intervenues dans le domaine économique entre les deux pays soient écartées* ». Interprétant cette formule, les commentateurs estiment que la décision française n'est pas définitive et espèrent qu'elle sera réexaminée, affirmant que les navires yougoslaves n'ont pas été offerts à un prix de *dumping*.

Ils critiquent en tout cas le comportement du Parti communiste français, qui ne voit pas, comme l'écrit le quotidien *Vjesnik*, de Zagreb, qu'à l'arrière-plan de cette affaire se trouve la classe capitaliste prête à renverser le gouvernement de gauche. « *La direction du Parti communiste*, conclut *Vjesnik*, *au lieu de comprendre que c'est là la base du problème, s'attaque aux questions périphériques et marginales pour marquer des points politiques.* »

PAUL YANKOVITCH.

● **Les ventes de gaz de France ont augmenté de 5,1 % en 1983.** — Gaz de France et ses filiales ont vendu l'an passé 272,9 milliards de kilowattheures, soit 5,1 % de plus qu'en 1982 (259,6 milliards de kWh.). Les ventes à usage domestique ont progressé de 8,6 % en chiffres absolus et de 3,4 % en chiffres corrigés des variations climatiques. Dans le secteur tertiaire, la hausse atteint 8,5 % en valeur brute et 4,6 % en valeur corrigée. Les ventes à l'industrie et aux centrales électriques n'ont progressé que de 2,1 %.

CONSOMMATION

Les services de la répression des fraudes saisissent plus de cinq cents kilos de viande avariée dans un supermarché

Près de 600 kilos de viande avariée ont été saisis, lundi 30 janvier, dans le supermarché Champion de Boulogne-sur-Mer (Pas-de-Calais) par les services de la répression des fraudes et les services vétérinaires du Pas-de-Calais, à la demande du parquet de cette ville. Cette demande a été faite à la suite de plusieurs plaintes de consommateurs. Les enquêteurs ont constaté un « *manque d'hygiène étonnant* » et ont trouvé dans les réfrigérateurs de la viande (78 kilos de longe de porc, 13 kilos de dindonneau, 5 kilos de veau, etc.) « *en état de putréfaction* », a indiqué à l'AFP M. Jean-Michel Tissot, premier substitut au tribunal de Boulogne-sur-Mer.

« *Les poubelles étaient pleines également de viande avariée depuis plusieurs semaines — plusieurs centaines de kilos, — sans parler de deux cents pains industriels moisis, de cinquante-deux terrines de foie de volaille avariées, et des produits laitiers impropres à la consommation* », a ajouté le substitut.

Par ailleurs, quatre cent cinq barquettes (205 kg) de viande propre à la consommation mais en infraction quant à leur étiquetage ont été saisis et distribués dans les hôpitaux et foyers def la ville.

L'ancien directeur du supermarché, M. Ecarot, qui venait d'être muté au supermarché Champion de Trans-en-Provence (Var), a été rappelé à Boulogne par la direction de la chaîne commerciale. Il sera poursuivi pour « *détention de denrées alimentaires corrompues ou toxiques* » (loi de 1905). Le directeur intérimaire s'est refusé à tout commentaire, soulignant simplement que les denrées commercialisées étaient en parfait état.

Le supermarché Champion de Boulogne-sur-Mer appartient à la société Amidis, filiale intégrée du groupe Promodes. Ce groupe, qui a réalisé en 1982 un chiffre d'affaires consolidé de 17,6 milliards de francs, est un des plus dynamiques du commerce moderne en France. Il exploite trente et un supermarchés Champion, un peu moins de mille magasins succursalistes de proximité, vingt-trois hypermarchés Continent et une dizaine de cafétérias Presto. La société est également installée aux Etats-Unis, en Espagne et en Allemagne. A Mondeville, près de Caen (Calvados), où se trouve le siège de Promodes, on reconnaît qu'il y a eu en l'espèce « *défaillance humaine* », et les responsables du groupe vont entreprendre une revue de détail des magasins de la branche Champion, afin que « *de telles négligences ne se produisent pas dans d'autres magasins* ».

La société Delille (récupération de vieux papiers) propose de reprendre trois filiales de La Chapelle-Darblay

La société Delille, spécialisée dans la récupération de vieux papiers a annoncé son intention de reprendre trois filiales de la Chapelle-Darblay, qui ne sont pas concernées par le plan Parenco. Il s'agit de l'usine Everball à Evernicourt, dans l'Aisne, des Papeteries de l'Essonne à Corbeil et de la société Coupe Service à Corbeil également et à Roanne. Delille a fait une offre de 19 millions de francs et présenté un plan industriel qui prévoit un investissement de 100 millions de francs sur trois ans — sans aide de l'État ainsi que le maintien des six cent trente emplois concernés. Le tribunal de commerce de Rouen devrait décider de la vente de ces filiales dans la semaine. M. Didier Guillerme, trente et un ans, directeur général de Delille, a déclaré, mardi 31 janvier, que son plan, connu depuis sept mois, avait l'approbation des services du ministère de l'industrie.

La société Delille, avec 4 millions de chiffre d'affaires en 1976 et 34,8 millions de francs en 1982-1983, est l'une des premières sociétés de récupération de vieux papiers en France (120 000 tonnes). Elle est installée en Espagne où elle récupère 30 000 tonnes et où elle a racheté en 1980 une papeterie, s'engageant ainsi dans la fabrication de papier recyclé.

Cette intégration, exceptionnelle jusqu'alors, entre le récupérateur et la fabrication de papier recyclé s'est continuée en 1981, avec la reprise de deux machines du groupe Chapelle-Darblay à Corbeil-Essonnes. Delille, qui fabrique sur ce site 30 000 tonnes de papier recyclé pour l'emballage, compte, s'il peut reprendre les unités de La Chapelle-Darblay, se lancer dans le papier recyclé pour impression-écriture (pour listing et pour photocopie) et dans le papier d'essuyage professionnel. Installée à Corbeil, la société est située dans la région parisienne, c'est-à-dire sur le plus important gisement de matières premières récupérables. M. Guillerme a annoncé aussi qu'il avait pour autre objectif de devenir le leader européen dans ce domaine de la récupération, dont le marché est de plus en plus internationalisé.

I.G.

PARIBAS POURRAIT ENTRER DANS LE CAPITAL DE LA BPGF

Le groupe Paribas, par le truchement de son Omnium de participations bancaires (OPB), est « *prêt à prendre une position minoritaire* » dans le capital de la Banque privée de gestion financière (BPGF), « *aux côtés d'autres actionnaires français et étrangers avec lesquels des négociations vont être entreprises* ».

En clair, le capital de la BPGF, débarrassée de ses engagements très déficitaires dans l'immobilier qu'a repris sa maison mère à 100 %, le Holding privé de gestion financière, va être reconstitué.

La part de Paribas n'y dépasserait pas 20 %, de manière à conserver à la BPGF son caractère de banque privée. A cette occasion, les partenaires étrangers de l'ancienne BPGF, notamment l'Amsterdam-Rotterdam Bank, pourraient s'intéresser à la nouvelle BPGF et même y devenir majoritaires.

● **Très lourdes pertes pour US Steel.** — Le premier sidérurgiste américain, US Steel, a perdu 1,16 milliard de dollars l'an passé (environ 10 milliards de francs) contre 361 millions de dollars en 1982. Cette perte comprend une provision de 1,15 milliard de dollars pour la fermeture d'usines et le départ de quinze mille salariés annoncés en décembre. Avec la reprise actuelle du marché américain, US Steel pense revenir à l'équilibre en 1984.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

هكذا من الأصل

MARCHÉS FINANCIERS

PARIS

31 janvier

Repli technique

Un prêté pour un rendu. Au lendemain d'une hausse de 1,28 % lundi, la cote s'est vivement repliée mardi jusqu'à perdre 2,17 % en clôture dans des transactions très animées, au moins autant que la veille lorsque plus de 510 millions de francs ont été traités au « règlement mensuel » sur les seules actions françaises.

La coïncidence avec la forte baisse observée à Wall Street lundi soir peut paraître troublante, mais là s'arrête l'analogie. Depuis plusieurs semaines, empêtré dans ses interrogations à propos de l'évolution des taux d'intérêt et des incertitudes qui pèsent sur la vigueur de la reprise économique, le marché new-yorkais a toujours du mal à décoller.

Pour sa première séance de la semaine, il a même perdu près de 8,5 points au vu de l'indice Dow Jones alors que d'aucuns escomptaient un effet stimulant après l'annonce de la candidature officielle du président Reagan aux élections de novembre prochain.

A Paris, au contraire, pas d'élections en vue – en principe – et les boursiers se contentent de lâcher du lest sur les principales valeurs qui ont tant monté au cours de ces derniers mois, voire tout récemment. Ainsi, parmi les principaux replis enregistrés lundi, on note Thomson-CSF, BSN, Imétal, Perrier, Bic, Pernod-Ricard avec des écarts de 3,5 % à 4,5 %.

Galeries Lafayette, Nouvelles Galeries, Guyenne Gascogne et Creusot-Loire creusent les écarts avec des baisses de 5 % à 7 %.

A l'inverse, les gains sont beaucoup plus réduits, seuls ceux de Damart, Koli, France-Dunkerque, Raffinage, Majorette méritent d'être signalés, au même titre que Amrep (+ 6 %), plutôt délaissée ces derniers temps.

Le métal fin est remonté de 369,25 à 371,90 dollars l'once. Le lingot a gagné 750 F, à 103 000 F tandis que le napoléon cède 2 F, à 647 F.

Dollar-titre : 11,68/78 F.

NEW-YORK

La baisse se ralentit

Nouvelle tentative de reprise mardi à Wall Street, nouvel échec. Cette fois, cependant, le marché s'est borné à reperdre à peine plus de terrain qu'il n'en avait regagné. Un moment parvenu à 1 231,68, l'indice des industrielles s'est finalement établi à 1 220,57 (– 0,95 point).

Le bilan de la séance a encore été un peu déséquilibré. Sur 1 980 valeurs traitées, 820 ont baissé, 738 ont monté et 422 n'ont pas varié.

Une très forte activité a continué de régner et 113,51 millions de titres ont changé de mains contre 103,1 millions.

« *Encore une journée décevante* », disait un professionnel, assurant que les vendeurs étaient toujours à l'affût d'une porte de sortie. Autour du « Big Board », tout le monde partageait son avis.

« *Le sentiment*, disait-on, *n'a pas fondamentalement changé. Les bonnes nouvelles sont volontairement ignorées et les mauvaises montées en épingle.* »

La confirmation d'une reprise de la croissance économique en décembre (+ 0,6 %), il est vrai, a ravivé la crainte d'une surchauffe, bien que, traditionnellement, l'expansion a toujours tendance à s'accélérer en cette période de l'année.

VALEURS	Cours du 30 janv.	Cours du 31 janv.
Alcoa	41 3/8	41 3/4
A.T.T.	65 3/4	65 7/8
Boeing	45 5/8	44 5/8
Chase Manhattan Bank	50 1/2	51 7/8
Du Pont de Nemours	50 7/8	49 3/4
Eastman Kodak	73 1/4	72 5/8
Exxon	39 1/2	39 3/4
Ford	41 5/8	40 7/8
General Electric	53 3/4	54 3/8
General Foods	53 7/8	53 1/4
General Motors	73 7/8	72 1/2
Goodyear	27 3/4	28 1/2
I.B.M.	113 5/8	114
I.T.T.	43 1/4	43 1/2
Mobil Oil	31	30 5/8
Pfizer	35 5/8	35 3/8
Schlumberger	45 1/4	46 1/2
Texaco	40	39 5/8
U.A.L. Inc.	35 5/8	35 5/8
Union Carbide	56 3/4	57 1/8
U.S. Steel	30 5/8	31 1/8
Westinghouse	51 5/8	52
Xerox Corp.	49	44 1/4

LA VIE DES SOCIÉTÉS

MOËT-HENNESSY. – Mise en paiement le 6 février d'un acompte net sur dividende de 8 F. Pour 1983, le chiffre d'affaires consolidé provisoire progresse de 25 % pour atteindre 5,75 milliards de francs, montant dans lequel le secteur champagne compte pour 2,64 milliards de francs (+ 21,4 % dont 10,2 % en volume). Les ventes de cognac sont comptabilisées pour 1,59 milliard de francs (+ 30,2 % dont 6 % en volume), celles de la division parfums et cosmétiques pour 1,42 milliard de francs (+ 21 % pour Dior, + 12,5 % pour Roc). Enfin, apparaît pour la première fois, le chiffre d'affaires d'Armstrong Nurseries (100 millions de francs), la nouvelle filiale américaine d'horticulture.

Les résultats ne sont pas encore arrêtés, mais ils seront en progrès sensibles.

PETROFINA. – Comme prévu par la communauté financière (le titre avait vivement progressé à Bruxelles dans l'attente d'une augmentation de capital par l'attribution d'actions gratuites), le groupe pétrolier et chimique belge Petrofina SA annonce pour l'exercice 1983 un bénéfice net consolidé en forte hausse, à 14,1 milliards de francs belges contre 12,1 milliards pour le précédent exercice et la distribution d'une action gratuite pour dix anciennes avec jouissance du 1er janvier 1983.

Le groupe a précisé que l'augmentation de 16,5 % du bénéfice est supérieure à la moyenne d'augmentation du bénéfice, qui depuis quinze ans a été de 13,5 %. Par ailleurs, la société proposera à l'Assemblée générale du 11 mai prochain de porter le dividende net de 1983 à 300 FB contre 295 FB, prenant ainsi à sa charge l'augmentation du « précompte » (retenue à la source) payé par l'actionnaire et porté par le gouvernement de 20 % à 25 %.

D'après les calculs de Petrofina, la hausse du dividende brut est ainsi de 19 % et celle du dividende net de 12 %, en tenant compte du dividende annoncé aux actions gratuites distribuées. Par ailleurs, Petrofina a décidé de réserver à son personnel une petite augmentation de capital, soit 100 000 à 150 000 actions nouvelles contre espèces.

INDICES QUOTIDIENS
(INSEE, base 100 : 30 déc. 1983)

	30 janv.	31 janv.
Valeurs françaises	112,1	110,2
Valeurs étrangères	111	

Cie DES AGENTS DE CHANGE
(Base 100 : 31 déc. 1981)

	30 janv.	31 janv.
Indice général	172	170,4

TAUX DU MARCHÉ MONÉTAIRE

Effets privés du 1er février .... 12 %

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	31 janv.	1 fév.
1 dollar (en yens)	234,74	234,56

BOURSE DE PARIS Comptant 31 JANVIER

VALEURS	% du nom.	% du coupon
3 %	26 70	1 008
5 %	39	5
3 % amort. 45-54	71	1 508
Emp. 7 % 1973	9105	..
Emp. 8,80 % 77	114 37	6 107
9,80 % 78/93	90 05	5 462
8,80 % 78/86	91 60	1 226
10,80 % 79/94	92 90	4 426
13,25 % 80/90	100 80	8 797
13,80 % 80/87	103 40	4 072
13,80 % 81/99	102 55	0 641
16,75 % 81/87	111 30	6 580
16,20 % 82/90	112 70	0 841
16 % juin 82	112 05	10 381
E.D.F. 7,8 % 61	138	0 296
E.D.F. 14,5 % 80-92	102	8 843
Ch. France 3 %	140	..
CNB Bques janv. 82	102 20	1 131
CNB Paribas	102 15	1 131
CNB Suez	102 20	1 131
CNI janv. 82	102 16	1 131

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Obligations convertibles		
B.S.N. 10,50 % 77	2961	2950
Carrefour 6,75 % 77	346	339
Interbail (obl. conv.)	224	....
Lafarge 6 % 72	342 50	350
Martel 8,75 % 70	1840	1840
Michelin 5,50 % 70	648	648
Moët-Henness.8% 77	1900	....
Pétr.(Fse)7,50 % 79	227	228
Peugeot 6% 70-75	381	....
Sanofi 10,25% 77	....	....
SCREG	177	179
Télém. 7% 74	186	179
Thom.-CSF 8,9% 77	360 80	367
Actions au comptant		
Aciers Peugeot	61 10	61 50
A.G.F. (St Cent.)	358	359
A.G.P. Vie	5700	5700
Agr. Inc. Madag.	86 60	86
Alfred Herlicq	69 90	69 90
Allobroge	385	370
André Roudière	137	139
Applic. Hydraul.	310 10	307 10
Arbel	38	38
Artois	403	415
At. Ch. Loire	14 50	14 50
Aussedat-Rey	26	27
Bain C. Monaco	83	83 50
Banania	500	485
Banque Hypoth. Eur.	310	306
Blanzy-Ouest	277 70	280
B.N.P. Intercontin.	168	170
Bénédictine	1681	1700
Bon-Marché	120 60	122
Bois	306	328 70 d
Bras. Glac. Int.	801	920
Calif	374	387
Cambodge	200	201
C.A.M.E.	95	97 50
Campenon Bern.	186	185
Caout. Padang	285	291
Carbone-Lorraine	52 50	53 80
Carnaud S.A.	164	162 50
Caves Roquefort	971	971
C.E.G.Frig.	199	207
C.E.M.	29 45	29
Centen. Blanzy	831	821
Centrest (Ny)	106	104 10
Cerabati	70	72
C.F.F. Ferrailles	160 70	167 10
C.F.S.	821	845
C.G.I.B.	89	.....
C.G.V.	111	106 60
Chambon (M.)	405	405
Chambourcy (M.)	1136	1036 o
Champex (Ny)	105	106 50
Chim. Gde Paroisse	86	86 20
C.I. Maritime	401	417
Ciments Vicat	242	239
Citram (B)	125	....
Clause	544	544
Cl. MA (Fr.-Bail)	352	....
Cochery	53	46 50
Cofradel (Ly)	447 40	435 o
Cogifi	239 10	239 10
Comindus	765	778
Comiphos	177	176 90
Comp. Lyon-Alem.	218	212
Concorde (La)	270	270
C.M.P.	14 40	15
Conte S.A. (Li)	42	43 50
Crédit (C.F.B.)	197	198
Créd. Gén. Ind.	391	396
Cr. Universel (Cie)	515	510
Créditel	129 90	130 60
C. Sabl. Seine	115 50	117 30

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Darbley S.A.	210	....
De Dietrich	335	341
Degremont	178 60	171 50 o
Delalande S.A.	264	254
Delmas-Vieljeux	730	745
Dév. Rég. P.d.C (Li)	124	126
Didot-Bottin	465 40	484
Dist. Indochine	415	415
Drag. Trav. Pub.	240	240
Duc-Lamothe	219	227 80
Dunlop	10 40	10 60
Eaux Bass. Vichy	982	982
Eaux Vittel	975	975
Ecco	3100	2976
Economats Centre	475	494 d
Electro-Banque	265	265
Electro-Financ.	495	486
Elf-Antargaz	161 20	165
E.L.M. Leblanc	570	611
Entrepôts Paris	260	261
Epargne (B)	1170	1170
Epargne de France	307	317
Epeda-BF	1400	1400
Escaut-Meuse	410	400
Eurocom	700	672
Europ. Accumul.	36 20	36 10
Eternit	385	350
Félix Potin	1117	1116
Ferm. Vichy (Ly)	110 10	....
Finalens	99 50	100
FIPP	106	105
Fnac	263	252 50
Focep (Chât. eau)	1050	1050
Foncière (Cie)	198 50	197 50
Fonc. Agache-W.	90 50	89
Fonc. Lyonnaise	1370	1370
Foncina	163	164
Forges Gueugnon	14 90	15
Forges Strasbourg	136	136 40
Forinter	1340	1350
Fougerolle	80	78
France I.A.R.D.	101 20	104
France (La)	850	801
Frankel	198 50	159
Fromageries Bel	860	865
From. Paul Renard	460 50	479
GAN	685	680
Gaumont	605	612
Gaz et Eaux	1359	1360
Gerwrain	110	....
Gér. Arm. Hold.	25 70	25 70
Gerland (Ly)	750	759
Gévelot	313 40	300 90
Gr. Fin. Constr.	218	218 50
Gds Moul. Corbeil	85	....
Gds Moul. Paris	350	359
Groupe Victoire	758	751
G. Transp. Ind.	147 70	141 30
Huard-U.C.F.	37 90	36 90
Hutchinson	33	34 30
Hydro-Energie	247	....
Hydroc. St-Denis	52	52
Immindo S.A.	209 70	216
Imminvest	186	180
Immobail	295	305
Immobanque	535	519
Immob. Marseille	2200	2200
Immofice	414	430
Industrielle Cie	830	841
Invest. (Sté Cent.)	867	864
Jaeger	28	30 10
Lafitte-Bail	300	300
Lambert Frères	68 70	64 o
Lampes	123	120 10
La Brosse-Dupont	76	....
Lebon Cie	778	778
Lille-Bonnières	249	245
Locabail Immob.	531	510
Loca-Expansion	180	184
Locafinancière	255 20	257
Locatel	379	375
Lordex (Ny)	112	113 d
Louvre	436	439
Luchaire S.A.	260	262
Machines Bull	33 35	33 60
Magasins Uniprix	56	58 20
Magnant S.A.	50 60	....
Maritimes Part.	152	....
Marocaine Cie	44	44
Métal Déployé	280	280
M. H.	10	11 40 d
Mic	242 10	....
Mors	325	302
Nadella S.A.	125	125
Naval Worms	120	118
Navig. (Nat. de)	56 55	55
Nicolas	399	383
Nodet-Gougis	85	83
OPB Paribas	141	141
Optorg	151 50	151 50
Origny-Desvroise	101	103
Palais Nouveauté	292	293
Paris France	103 20	107 40
Paris-Orléans	152 50	152 50
Part. Fin. Gest. Im.	320	325
Pathé-Cinéma	286	282
Pathé-Marconi	149	....
Piles Wonder	144 40	....

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Piper-Heidsieck	359	362
P.L.M.	105 60	105 60
Porcher	189 50	189 90
Profils Tubes Est	6 15	....
Prouvost ex-Lain.R.	54 50	58 40
Providence S.A.	441 60	460
Publicis	1340	1335
Raff. Souf. R.	140	135 10
Ressorts Indust.	85 10	86
Révillon	450	459 90
Ricqlès-Zan	131	....
Ripolin	40 20	40
Rochefortaise S.A.	71	70
Rochette-Cenpa	12 80	18 05 d
Rosario (Fin.)	110	110
Rougier et Fils	59 50	59 50
Rousselot S.A.	384 50	514
Sacer	43 90	....
Sacilor	3 05	3 09
SAFAA	79 90	....
Safic-Alcan	240	257
SAFT	268	272
Saunier Duval	23 30	23
Saint-Raphaël	83	80
Salins du Midi	331	329
Santa-Fé	183	183
Satam	51 10	52 10
Savoisienne (M)	90	....
SCAC	179	178
Sellier-Leblanc	266	266
Senelle Maubeuge	182	180
S.E.P. (M)	165	165
Serv. Equip. Véh.	55	54 80
Sici	38 50	41 20 d
Sicotel	294	284
Sintra-Alcatel	601	600
Siravim	130 10	....
Siph (Plant. Hévéas)	184 40	182 30
SMAC Aciéroïd	170	170
Sofal financière	430	430
Soffo	186	187 60
Soficomi	461	460 10
S.O.F.I.P. (M)	90	90 50
Sofragi	820	820
Sogepal	228 20	225
Soudure Autog.	71	72
S.P.E.G.	184	190
Speichim	170	168 50
S.P.I.	355	360
Spie Batignolles	165	165
Stemi	244	244
Synthelabo	275	275
Taittinger	761	760
Testut-Aequitas	370 20	355 40
Thann et Mulh.	58	60
Tissmétal	28	....
Tour Eiffel	327 60	....
Ufiner S.M.D.	195	187 20
Ugimo	218 50	221 30
Unibail	540	540
Unidel	103	105
U.A.P.	560	555
Union Brasseries	59 30	....
Union Habit.	260	260 50
Un. Imm. France	268	....
Un. Ind. Crédit	339	340
Usinor	1 29	1 29
U.T.A.	185	187
Vincey Bourget (Ny)	8 80	8 80
Virax	59 10	60 10
Waterman S.A.	250	250
Brass. du Maroc	118 50	....
Brass. Ouest-Afr.	30 50	30 20
Étrangères		
A.E.G.	370	....
Akzo	413	440
Alcan Alum.	438	425
Algemeine Bank	1649	1620
Am. Petrofina	630	....
Arbed	230	....
Asturienne Mines	156	....
Banco Central	117 50	112 50
Bco Pop Espanol	96	96
B. N. Mexique	7 25	....
B. Régl. Internat.	32500	33500
Barlow Rand	122 10	....
Blyvoor	154	155
Bowater	46 40	45
British Petroleum	73 60	....
Br. Lambert	492	523 d
Caland Holdings	144	140
Canadian-Pacific	470 20	453
Cockerill-Ougre	29 10	....
Cominco	549	....
Commerzbank	764	....
Courtaulds	21 05	23 d
Dart. and Kraft	800	810
De Beers (port.)	81	....
Dow Chemical	367	374
Dresdner Bank	760	769
Entrep. Bell Canada	292	291
Femmes d'Auj.	73 40	....
Finoutremer	247	....

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Finalder	0 30	....
Gén. Belgique	380	368
Gevaert	651	602
Glaxo	129 80	129 50
Goodyear	325	....
Grace and Co	501	....
Grand Metropolitan	52	62 50
Gulf Oil Canada	155	152 50
Hartebeest	754	740 c
Honeywell Inc.	1450	1425
Hoogoven	170	....
I. C. Industries	558	522
Int. Min. Chem.	545	530
Johannesburg	1160	....
Kubota	17 35	17
Latonia	283 90	285 50
Mannesmann	610	....
Marks-Spencer	39	....
Midland Bank Plc	69	72
Mineral-Ressourc.	111 60	109 60
Nat. Nederlanden	855	900
Noranda	230 10	225 10
Olivetti	28 30	30 10
Pakhoed Holding	289	....
Petrofina Canada	950	....
Pfizer Inc.	435	428
Phoenix Assuranc.	72 05	73 50
Pirelli	12	....
Procter Gamble	619	604
Ricoh Cy Ltd	57	55 60
Rolinco	1230	1250
Robeco	1285	1300
Rodamco	477	490
Shell fr. (port.)	103	....
S.K.F. Aktiebolag	249	237
Sperry Rand	547	531
Steel Cy of Can.	284	....
Stilfontein	180	182
Sud. Allumettes	408	400
Tenneco	485	....
Thorn EMI	93	102 d
Thyssen c. 1 000	340	....

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Toray indust. inc.	21 60	21 05
Vieille Montagne	650	685
Wagons-Lits	445	450
West Rand	78	80
SECOND MARCHÉ		
A.G.P.-R.D.	1461	1490
C.D.M.E.	540	540
Delsa	385	381
Dauphin O.T.A.	1424	1427
Merlin Immobilier	1840	1840
Métallurg. Minière	133 50	133 40
M.M.B.	315	315
Novotel S.I.E.H.	1850	....
Petit Bateau	385	380
Petrofigaz	556	536
Poron	580	590
S.C.G.P.M.	230	230
Far East Hotels	1 55	1 59
Sodexho	3301	3300
Sofibus	211	208
Hors-cote		
Air-Industrie	7 60	16 d
Alser	175 10	....
Cellulose du Pin	34	35
C.G.Maritime	6 50	....
CMM-Mar Madag.	....	....
Coparex	520	539
F.B.M. (Li)	70	3 50 o
Files Fourmies	1 50	....
Imp. G.-Lang	1 15	1 94 d
La Mure	60	....
Pronuptia	179 50	179 50
Rorento N.V.	745	743
Sabl. Morillon Corv.	129	....
S.K.F.(Applic. méc.)	60	....
S.P.R.	151	150
Total C.F.N.	51 50	59 d
Ufinex	248	....

SICAV 31/1

VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net
Actions France	234 76	224 11
Actions-Investiss.	297 06	283 59
Actions sélectives	351 09	335 17
Aedificandi	372 21	355 33
A.G.F. 5000	257 54	245 86
Agfimo	396 22	378 25
A.G.F. Interfonds	400 25	382 10
Altefi	245 33	234 21
A.L.T.O.	195 27	186 42
Amérique Gestion	539 11	514 66
Assoc. St-Honoré	10983 98	10929 33
Associc	22108 42	22108 42
Bourse-Investiss.	304 16	290 37
Bred Associations	2056 84	2050 69
Capital Plus	1259 30	1259 30 ◆
C.I.P.	901 19	860 32
Convertimmo	308 91	294 90
Cortexa	1154 49	1102 14 ◆
Crédinter	435 25	415 51
Croiss. Immobil.	384 76	367 31
Démeter	57856 63	57683 58
Drouot-France	310 40	296 32 ◆
Drouot-Investiss.	804 39	767 91 ◆
Drouot-Sécurité	206 29	196 94 ◆
Energie	261 92	250 04
Epercourt Sicav	6288 56	6257 27
Epargne Associations	24320 87	24248 13
Epargne-Capital	5370 16	5316 99
Epargne-Croiss.	1475 97	1409 04
Epargne-Industr.	455 67	435 01
Epargne-Inter	742 47	708 80
Epargne-Oblig.	185 40	176 99
Epargne-Unie	946 69	903 76 ◆
Epargne-Valeur	370 94	354 12
Eparoblig	1113 98	1111 76
Eurocic	9089 30	8677 14
Euro-Croissance	441 61	421 58
Foncier Investiss.	688 28	657 07 ◆
France-Garantie	287 20	281 57
France-Investiss.	461	440 10 ◆
Fr.-Obl. (nouv.)	422 12	402 98
Francic	257 40	245 73
Fructidor	245 42	234 29
Fructifrance	458 29	437 51
Fructivar	60274 36	60124 05
Gestion Associations	118 71	115 81
Gestion Mobilière	621 68	593 49
Gest. Rendement	521 67	498 01
Gest. Sél. France	402 72	384 46
Haussmann Oblig.	1278 31	1220 34 ◆
Horizon	696 61	665 02
I.M.S.I.	397 12	379 11
Indo-Suez Valeurs	650 29	620 80
Ind. française	11810 67	11579 09
Interoblig.	11247 71	10737 67
Intersélect France	286 34	273 36
Intervaleurs Indust.	444 27	424 12
Invest. net	10659 75	10638 47
Invest. Obligataire	12437 16	12412 34
Invest. St-Honoré	724 22	691 38
Laffitte-cri-terme	120322 26	120322 26
Laffitte-Expansion	701 64	669 82
Laffitte-France	212 36	202 71
Laffitte-Oblig.	144 91	138 34
Laffitte-Rend.	218 33	209 43
Laffitte-Tokyo	1021 07	974 77
Lion-Associations	11363 26	11363 26
Livret portefeuille	532 52	508 37
Mondiale Investissem.	380 34	363 09
Monecic	55705 51	55705 51
[illegible]	[illegible]	[illegible]

Règlement mensuel

Dans la quatrième colonne, figurent les variations en pourcentages, des cours de la séance du jour par rapport à ceux de la veille.

c : coupon détaché; * : droit détaché; o : offert; d : demandé; ◆ : prix précédent.

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

COTE DES CHANGES — MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 31/1	COURS DES BILLETS AUX GUICHETS — Achat	Vente
Etats-Unis ($ 1)	8 609	8 609	8 380	8 780
Allemagne (100 DM)	306 910	305 980	293	313
Belgique (100 F)	14 973	14 972	14 200	15 300
Pays Bas (100 fl.)	271 720	271 750	259	279
Danemark (100 krd)	84 420	84 360	80	88
Norvège (100 k)	109 410	109 330	105	112
Grande-Bretagne (£ 1)	12 103	12 081	11 650	12 450
Grèce (100 drachmes)	8 317	8 330	6 500	8 250
Italie (1 000 lires)	5 022	5 024	4 700	5 200
Suisse (100 fr.)	383 650	383 780	371	392
Suède (100 krs)	105 190	105 280	101	108
Autriche (100 sch)	43 420	43 380	42 500	44 500
Espagne (100 pes.)	5 423	5 420	4 900	5 500
Portugal (100 esc.)	6 240	6 230	5 400	6 600
Canada ($ can 1)	6 897	6 894	6 680	7 020
Japon (100 yens)	3 670	3 670	3 530	3 690

MARCHÉ LIBRE DE L'OR — MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 31/1
Or fin (kilo en barre)	102400	103100
Or fin (en lingot)	102250	103000
Pièce française (20 fr)	649	647
Pièce française (10 fr)	449	.....
Pièce suisse (20 fr)	627	627
Pièce latine (20 fr)	617	616
Souverain	763	768
Pièce de 20 dollars	4120	4120
Pièce de 10 dollars	1930	1930
Pièce de 5 dollars	1077 50	.....
Pièce de 50 pesos	4060	4090
Pièce de 10 florins	632	639

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

Le numéro du « Monde » daté 1er février 1984 a été tiré à 456 933 exemplaires

Renault et le café colombien

Une opération de diversification manquée

Alors que la Cour de comptes devrait prochainement entendre les *dirigeants de Renault sur l'affaire* dite du café colombien – dans le cadre de la procédure contradictoire propre à cette institution, – plusieurs déclarations sont venues enrichir ce dossier.

M. Maxime Hildebrand, l'intermédiaire qui, *« sur la foi de renseignement bancaires élogieux »*, a été nommé à la tête de la filiale de Renault chargée des accords de compensation, la SORIMEX International, et s'est vu confier la construction de deux usines de lyophilisation du café (*le Monde* du 31 janvier), a affirmé que toutes les opérations menées avaient été *« régulières »*. En Suisse, où il se trouve, l'homme d'affaires français, *condamné pour escroquerie*, a refusé de donner de plus en amples informations *sur son rôle du fait* de l'enquête de la Cour des Comptes.

Un ancien directeur de Renault Colombie, M. Florent de la Fuente, a pour sa part déclaré qu'il s'agissait *« simplement d'une mauvaise affaire commerciale* (...) *la perte subie par la Régie* [plus de 500 millions de francs] *est bien réelle mais parfaitement justifiée. L'argent n'a pas disparu. »*

La CGT *enfin* a rappelé que la création de la Sorimex-International avait *été votée en 1974 par tous les* administrateurs à l'exception de ceux de la CGT. La CGT réaffirme son opposition à *« la diversification tous azimuts »* préconisée alors à la Régie, sous l'impulsion, dit-elle, de M. Beullac, alors à la direction Renault avant de devenir ministre du travail puis de l'éducation natio*nale de M. Giscard* d'Estaing.

La décision de construire deux usines de lyophilisation de café apparaît bien, en effet, comme une opération manquée de diversification, et Renault y a mis fin. Quant à la compensation avec la Colombie, elle se poursuit. L'accord qui prévoit une compensation à 100 % a été négocié en 1969, remis à jour en 1970 et signé de nouveau en 1980 pour sept ans. Renault envoie en pièces détachées des R4, des R5 et des R18 qui sont assemblées sur place. Avec un peu plus de quinze mille véhicules par ou Renault détient entre 50 % et 60 % du marché. En échange Renault s'est engagé par la SORIMEX à promou*voir ou à traiter pour le compte* de tiers toute une série de produits (café, coton, charbon, viande, bananes, tabac, riz, fleurs) mais aussi à racheter une partie des pièces automobiles fabriquées sur place.

Pour n'avoir pas souscrit à cette seconde obligation la Régie est d'ailleurs en contentieux avec la Colombie (pour 1 million de dollars) depuis près de deux ans. Vendre 15 000 véhicules par an en Colombie n'est d'ailleurs pas une sinécure : un ancien directeur de la Régie à Bogota, *M. Gras* – aujourd'hui chez RVI, – a passé de longs mois dans les geoles colombiennes.

Aux Philippines

UN DEMI-MILLION D'OPPOSANTS AU PRÉSIDENT MARCOS ONT DÉFILÉ DANS LES RUES DE MANILLE

Un demi-million de manifestants sont descendus dans les rues de Manille le mardi 31 janvier pour protester contre le régime du président Marcos. Il s'agissait de la manifestation la plus importante depuis celle qui avait accompagné la dépouille mortelle du chef de l'opposition, le sénateur Aquino, au mois d'août dernier.

Les manifestants s'étaient réunis pour acclamer un groupe de trois cents marcheurs, qui se rendaient de la province natale d'Aquino, le Tarlac, à l'aéroport de Manille, où ce dernier avait été assassiné. La marche, qui avait débuté dans la discrétion, a connu *un grand écho* quand elle a été bloquée pendant trois jours aux portes *de la capitale sous le prétexte*, invoqué par la police, que des communistes s'y étaient infiltrés.

M. Agapito Aquino, frère du défunt, a menacé *M. Marcos* de faire descendre dans la rue *« des millions de manifestants »* si le régime faisait la sourde oreille aux revendications de réformes de l'opposition.

Mardi, le président Marcos avait fait une concession à ses opposants, en annonçant la suspension jusqu'en juin des dispositions permettant aux forces de l'ordre de détenir indéfiniment les *« suspects »* à titre préventif. – *(AFP, UPI, AP.)*

Sur le vif

Marins en péril

Ils sont très embêtés, en URSS, très inquiets. Vous savez que le pays est bouclé, cadenassé, fermé aux miasmes putrides de la propagande capitaliste. Pas question de mettre le nez dehors. Pour obtenir un visa de sortie, il faut montrer patte rouge ou faire partie d'un lot (savants, artistes, athlètes) soigneusement inventorié à l'aller et au retour. Le système fonctionnait plutôt bien. On s'était résigné à perdre en route un nombre à peu près constant de personnes égarées, fourvoyées. Ce sont les risques des voyages, si bien organisés soient-ils.

Et voilà qu'on s'est brusquement souvenu, à l'occasion de la *crispation* des rapports Est-Ouest, des cent mille marins et pêcheurs *livrés seuls, en haute* mer, aux périls d'un monde agité, étranger et *hostile*. Cent mille hommes envoyés en première *ligne d'une* guerre psychologique sans pitié. Cent mille Soviétiques matraqués *jour* et nuit par les radios ennemies. Cent mille enfants de la patrie, des naïfs, le plus souvent, des simples, des fils du peuple débarqués dans les quatre cents ports de soixante-dix pays honteusement gagnés aux charmes indiscrets du rock, des jeans, de la vidéo et du whisky. Cent mille bons nageurs trop souvent tentés de plonger par-dessus bord en franchissant le Bosphore et à demander asile à la Turquie. *Elle est nettement plus accueil*lante que la Finlande. Et ses eaux sont carrément plus chaudes.

C'est un véritable drame. Et le *Los Angeles Times* s'est fait l'écho des pressantes et sévères mises en garde publiées ces temps *derniers par la presse offi*cielle – il n'y en a pas d'autres. *Elle appelle à la vigilance et à la* fermeté face *« aux traîtres, aux agents de l'étranger »* jouant les sirènes au large et au bord des océans furieux, déchaînés contre le paradis du socialisme. Radio-Moscou invite même à se garder de tout contact avec des matelots capitalistes qui font escale dans les ports soviétiques et tentent de corrompre les populations à coups de cigarettes, de briquets et de chewing-gum.

Je n'ai pas de conseil à donner aux maîtres du Kremlin, mais j'ai un truc très simple pour éviter tout risque de contagion : vacciner les marins en bourrant au départ leurs sacs de Levis, de Chivas et de Marlborough avec, en prime, quelques pointes Bic et deux ou trois rasoirs à jeter après usage.

CLAUDE SARRAUTE.

Les dates du baccalauréat 1984

Les dates du baccalauréat en 1984 sont publiées au *Journal officiel* du 30 janvier. Comme les deux années précédentes, les épreuves écrites auront lieu les mêmes jours, dans toutes les académies de la France métropolitaine.

Ces dates traduisent un resserrement de la période d'examen. Les épreuves écrites commencent en effet presque une semaine plus tard que l'an dernier, et les instructions demandent que les délibérations des jurys (après l'oral) soient terminées, à l'extrême limite, le vendredi 6 juillet au soir, soit presque une semaine plus tôt que les années précédentes. Le ministère veut ainsi tenter de moins raccourcir le troisième trimestre scolaire, amputé par l'organisation des épreuves dans les lycées, sans pour autant réduire à l'excès les congés d'été des examinateurs. C'est une gageure, compte tenu du nombre de candidats et de la complexité croissante de la distribution des épreuves.

Baccalauréat de l'enseignement du second degré (séries A, B, C, D, D' et E) :

– Epreuve de philosophie (plus langue ancienne pour A et construction mécanique pour E) : vendredi 15 juin.

– Autres matières écrites : jeudi 21 et vendredi 22 juin.

– *Baccalauréat de technicien :* lundi 18, mardi 19 et mercredi 20 juin.

– Epreuves anticipées de français (classes de première), séries A, B, C, D, D' et E : lundi 25 juin (matin), séries techniques : mardi 26 juin (matin).

Aux Antilles-Guyane

Baccalauréat de l'enseignement du second degré :

Guadeloupe et Martinique. Philosophie (plus langue ancienne pour A) : mercredi 20 juin ; autres matières écrites : jeudi 21, vendredi 22, mercredi 27, jeudi 28 juin.

Guyane. Philosophie : vendredi 27 juillet ; autres matières écrites : mercredi 1er et jeudi 2 août.

Baccalauréat des séries techniques. *Guadeloupe et Martinique :* jeudi 21, lundi 25 et mardi 26 juin. *Guyane : mardi* 31 juillet, mercredi 1er et jeudi 2 août.

Epreuves anticipées de français. Guadeloupe et Martinique : vendredi 22 *juin ; Guyane : lundi* 30 juillet.

Les épreuves facultatives et orales

Leur *date* sera fixée par les recteurs pour chaque académie. Les épreuves facultatives pourront avoir lieu avant l'écrit *« sous réserve que leur organisation ne perturbe pas les enseignements dispensés dans les établissements »*.

Session de remplacement

Réservée aux candidats qui auraient été empêchés de participer à la session normale pour une raison majeure, elle aura lieu, partout, les 11, 12 et 13 septembre.

NOUVELLES BRÈVES

● *Fermeture des écoles et des universités en Centrafrique.* – Le chef de l'Etat centrafricain, le général Kolingba, a ordonné, mardi 31 janvier, la fermeture du campus universitaire et de tous les lycées et collèges de Bangui. Il a également interdit toute réunion ou rassemblement et a suspendu les activités des associations d'étudiants et de lycéens. Tous ceux qui contreviendraient à ces interdictions ont été avertis qu' *« ils seraient considérés purement et simplement comme des éléments portant atteinte à la sécurité de l'Etat »* (*le Monde* du 25 janvier). Les autorités centrafricaines ont, d'autre part, annoncé l'arrestation d'un « agent terroriste », de nationalité étrangère, envoyé en Centrafrique pour y commettre un attentat. – *(AFP.)*

● *Hausse des tarifs des cliniques privées.* – Le gouvernement vient de décider la hausse des tarifs des cliniques privées à compter du 1er mars 1984. Cette hausse sera de 5,3 %. A celle-ci s'ajoutera une enveloppe correspondant à une *« nouvelle opération d'harmonisation tarifaire »* qui équivaudra à 0,5 % des dépenses des cliniques privées.

Le casino de Chamonix et les fonds de la Mafia

De notre correspondant

Chamonix. – Le casino de Chamonix serait devenu, depuis quelques années, l'un des lieux privilégiés permettant à *la Mafia* italienne de « blanchir » les fonds obtenus notamment lors de rapts ou de rackets. Cette thèse, développée le mardi 31 janvier dans les éditions du quotidien italien *la Stampa*, n'a pas été démentie par la police judiciaire d'Annecy. Celle-ci, en dépit de sa prudence verbale, semble s'intéresser de près à ce trafic.

Le flot de joueurs italiens, qui re*présentent* plus de 95 % des clients du casino de Chamonix, devenu, de*puis* le percement du tunnel sous le Mont-Blanc en 1965, un établisse*ment prospère,* aurait facilité le transfert de fonds importants. D'autre part, *les casinos de Chamonix* et de Saint-Vincent dans le val d'Aoste (Italie) entretiennent des relations étroites, puisque deux administrateurs de l'établissement italien sont, depuis huit ans, des actionnaires majoritaires de celui de Chamonix.

L'un d'eux, Franco Chamonal, a été récemment emprisonné, l'autre, Paolo Giovanini, est en fuite depuis que la police italienne a investi, il y a trois mois, le casino de Saint-*Vincent, l'un des tout premiers* établissements européens de jeu, pour y faire des contrôles. Il semble que les informations recueillies alors par les enquêteurs aient permis la découverte de ce trafic d'argent entre la France et l'Italie.

C. F.

CRÉATION D'UN CENTRE NATIONAL DE FORMATION DU CIRQUE

M. Jack Lang a annoncé, le mardi 31 janvier, la création d'un Cirque national et d'un Centre national supérieur de formation aux arts du cirque. Le Cirque national, géré par une association, a été confié au Cirque à l'ancienne, d'Alexis Gruss, en reconnaissance de la qualité et de la *spécificité* de ses spectacles.

Le Centre accueillera sur concours en première année trente élèves, âgés de seize ans révolus, qui feront quatre années d'études, sanctionnées par un diplôme et des prix. Ces créations sont l'aboutissement d'un projet né voici deux ans.

Repli du dollar : 8,58 F

Le cours du dollar ont fléchi mercredi 1er février 1984 sur tous les marchés des changes.

A Paris, ils sont revenus de 8,61 F à 8,58 F en fin de matinée, après avoir touchés 8,56 F, et, à Francfort, ils sont passés de 2,8140 DM à 2,8030 DM après 2,7960 DM. Aucune raison valable n'est avancée pour expliquer ce recul, *si ce n'est que le dollar n'a pas* monté au vu des nouvelles favorables récemment annoncées, notamment la progression des incitateurs économiques aux Etats-Unis. S'il ne monte pas, c'est qu'il est voué à baisser, et il baisse, telle est la réaction des milieux financiers internationaux.







